

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANDERLECHT

Rapport annuel

2022-2023

Anderlecht
710

Table des matières

1 Collège des Bourgmestre et Échevins.....	8
2 Conseil communal.....	10
3 Cabinet du Secrétaire communal.....	12
3.1 Développement durable.....	12
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service.....	12
Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux).....	13
Chiffres clés et statistiques.....	14
3.2 Appui & Stratégie.....	14
4 Secrétariat général.....	15
4.1 Assemblées.....	15
APPUI JURIDIQUE, en collaboration avec le cabinet du Secrétaire communal.....	16
DOCUMENTATION.....	18
ARCHIVES.....	18
4.2 ICT.....	18
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service.....	18
Projets actuels et nouveaux projets.....	18
Gestion du parc informatique.....	19
Transformation digitale.....	19
Chiffres clés et statistiques.....	20
4.3 Affaires juridiques & Sanctions administratives communales.....	21
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service.....	21
Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux).....	23
4.4 Information.....	25
Tâches principales du service.....	25
Projets actuels et nouveaux projets.....	26
Chiffres-clés et statistiques.....	27
4.5 Communication.....	27
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service.....	27
Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux).....	29
Chiffres clés et statistiques.....	30
4.6 Participation.....	30
Tâches principales du service.....	30
Projets menés durant cette période.....	32
Chiffres-clés et statistiques.....	32
4.7 Économat.....	32
Tâches principales du service.....	32
Projets actuels et nouveaux projets.....	33
Chiffres-clés et statistiques.....	33
4.8 Centrale d'achats.....	34
Tâches principales du service.....	34
Projets actuels et nouveaux projets.....	34
Chiffres-clés et statistiques.....	35
4.9 Événements.....	35
Tâches principales du service.....	35
Projets.....	36
Chiffres-clés et statistiques.....	36
4.10 Logistique.....	36
Tâches principales du service.....	36
4.11 Transports.....	37
Tâches principales du service.....	37

Projets actuels et nouveaux projets.....	38
4.12 Égalité des chances.....	39
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service.....	39
Quels sont les projets réalisés et en cours (projets actuels et nouveaux).....	39
5 Service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPP).....	40
Quelles sont les tâches principales du service.....	40
Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux).....	41
Chiffres clés et statistiques.....	42
6 Ressources humaines.....	44
6.1 MISSION DU DEPARTEMENT RH.....	44
6.2 PROJETS ACTUELS ET NOUVEAUX PROJETS.....	44
RÈGLEMENT DE TRAVAIL :.....	44
LA CHARTE SOCIALE.....	45
CONCERTATION SYNDICALES.....	45
PLAN D'ACTION RH.....	45
6.3 CHIFFRES CLES DEPARTEMENT RH.....	55
Recrutement.....	55
Départs.....	55
Dossiers disciplinaires.....	56
Les examens de recrutement et de promotion.....	56
Formation.....	57
Télétravail.....	58
Les interruptions de carrière.....	58
Les Agents Contractuels Subventionnés.....	58
Service social.....	58
6.4 STATISTIQUES.....	60
AGENTS.....	60
REGIME LINGUISTIQUE.....	60
STATUT.....	61
NOMBRE D'AGENTS SELON NIVEAU.....	61
DOMICILE.....	62
CATÉGORIE D'ÂGE.....	63
7 Finances.....	64
7.1 Comptabilité et contrôle budgétaire.....	64
Mission de notre service.....	64
Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux).....	65
Chiffres clés et statistiques.....	65
7.2 Enrôlement et facturation.....	65
Missions du service.....	65
Organisation.....	68
7.3 Caisse communale.....	68
Mission du service.....	68
Projets actuels et nouveaux projets.....	69
Chiffres clés et statistiques.....	70
7.4 RH Finances – Rémunérations.....	70
Mission et tâches principales du service.....	70
Projets actuels et nouveaux projets.....	71
Chiffres-clés et statistiques.....	71
7.5 RH Finances – Présences.....	72
Missions et tâches principales de la cellule.....	72
Projets terminés et projets en cours.....	73
Chiffres-clés et statistiques.....	73

7.6	RH Finances – Pensions.....	74
	Mission et tâches principales du service.....	74
	Projets actuels et nouveaux projets.....	75
	Chiffres-clés et statistiques.....	75
7.7	Cadastre.....	76
	Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service.....	76
	Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux).....	76
	Chiffres clés et statistiques.....	76
8	Développement de la ville.....	77
8.1	Inspection et Conformité urbanistiques.....	77
	Tâches principales du service.....	77
	Projets actuels et nouveaux projets.....	78
	Chiffres-clés et statistiques.....	78
8.2	Développement urbain et mobilité.....	79
	Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service.....	79
	Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux).....	84
	Chiffres clés et statistiques.....	84
8.3	Permis d’environnement.....	85
	Tâches principales du service.....	85
	Projets actuels et nouveaux.....	86
	Chiffres-clés et statistiques.....	86
8.4	Développement économique.....	87
	Tâches principales du service.....	87
	Projets actuels et nouveaux projets.....	88
	Chiffres-clés et statistiques.....	88
8.5	Permis d’urbanisme.....	88
	Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service.....	88
	Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux).....	89
	Chiffres clés et statistiques.....	89
8.6	Archives.....	89
	MISSION DU SERVICE.....	89
	TÂCHES PRINCIPALES DU SERVICE.....	89
	CHIFFRES-CLÉS.....	90
	PROJETS.....	90
9	Cadre de vie.....	90
9.1	Aménagement – Travaux publics.....	90
	Tâches principales du service.....	90
	Nouveaux projets et projets en cours.....	91
	Chiffres clés et statistiques.....	95
9.2	Entretien.....	96
	Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service.....	96
	Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux).....	97
	Chiffres clés et statistiques.....	99
10	Matières communautaires francophones.....	99
10.1	Cellule Finances.....	99
	Tâches principales du service.....	99
10.2	Logistique.....	100
	Tâches principales du service.....	100
	Chiffres-clés et statistiques.....	101
10.3	Auxiliaires d’éducation.....	101
	Tâches principales.....	101
	Projets actuels et nouveaux projets.....	101

10.4	Accueil temps libre.....	102
	Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service.....	102
	Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux).....	102
	Chiffres clés et statistiques.....	103
10.5	Cellule administrative et pédagogique.....	103
	Tâches principales du service.....	103
	Projets actuels et nouveaux projets.....	104
	Chiffres-clés et statistiques.....	105
10.6	Parascolaire.....	105
	Tâches principales du service.....	105
	Projets actuels et nouveaux projets.....	106
	Chiffres-clés et statistiques.....	106
10.7	Crèches.....	106
	Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service.....	106
	Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux).....	107
10.8	Bibliothèque francophone.....	108
	La bibliothèque de l'Espace Carême.....	108
10.9	Musées d'Erasmus et Béguinage.....	109
	Tâches principales du service.....	109
	Statistiques.....	111
	Projets actuels et nouveaux projets.....	112
10.10	Tourisme.....	113
	Tâches principales du service.....	113
	Projets ponctuels et nouveaux projets.....	115
	Chiffres clés et statistiques.....	116
11	Matières communautaires néerlandophone.....	119
11.1	Enseignement.....	119
	Tâches principales du service.....	119
	Garantir la qualité pédagogique.....	119
	Garderies et pleines de jeux de haute qualité.....	119
	Initiatives éducatives et Brede school.....	120
	Organisation de l'éducation : politique du bien-être, administration du personnel et finances scolaires.....	121
	Prévoir une capacité suffisante.....	121
	Des nouveaux projets et initiatives.....	121
	Chiffres-clés et statistiques.....	122
11.2	Petite enfance.....	123
	Tâches principales du service.....	123
	Projets actuels et nouveaux projets.....	124
	Chiffres-clés et statistiques.....	124
11.3	Culture et jeunesse.....	125
	Tâches principales du service de la Jeunesse et de la Culture.....	125
	Projets actuels et nouveaux projets.....	125
	Chiffres-clés et statistiques.....	127
11.4	Bibliothèque néerlandophone.....	128
	Tâches essentielles du service.....	128
	Projets actuels et nouveaux.....	128
	Chiffres-clés et statistiques.....	129
11.5	Vie associative.....	129
	Tâches principales du service.....	129
12	Cohésion – Affaires sociales - Sports.....	130
12.1	Cohésion.....	130

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service.....	130
Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux).....	131
12.2 Affaires Sociales.....	139
POLE POLITIQUE DU HANDICAP.....	139
POLE POLITIQUE SOCIALE.....	141
POLE POLITIQUE DES SENIORS.....	143
POLE CAFET 1070.....	145
12.3 Sports.....	147
Tâches principales du service.....	147
Projets actuels et nouveaux projets.....	148
Chiffres clés (nombre de participants) et statistiques.....	149
13 Prévention.....	149
13.1 Missions du département.....	149
13.2 Fonctionnement : personnel et organisation.....	150
13.3 Projets et actions.....	151
Projets et actions novateurs 2022 - 2023.....	151
Axe transversal.....	151
Axes au service du citoyen.....	153
14 Santé.....	166
14.1 Promotion de la Santé à l'École.....	166
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service.....	166
Quels sont les projets en cours.....	167
Chiffres clés et statistiques.....	167
14.2 Hygiène et Bien-être animal.....	167
Tâches principales du service.....	167
Projets actuels et nouveaux.....	168
Chiffres clés et statistiques.....	169
14.3 Promotion et Prévention de la Santé à Anderlecht (PePSA).....	170
Tâches principales effectuées par le service.....	170
Projets actuels et nouveaux projets.....	170
Projets futurs.....	171
Chiffres clés et statistiques.....	172
15 Démographie.....	172
15.1 Population.....	172
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service.....	172
Les projets actuels et futurs.....	172
Chiffres clés et statistiques.....	172
15.2 État civil.....	173
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service.....	173
Les projets actuels et futurs.....	173
Chiffres clés et statistiques.....	173
16 Bâtiments et Logements.....	175
16.1 Logements.....	175
Tâches principales du service.....	175
Chiffres-clés et statistiques.....	176
Socialisation des logements.....	177
Logements inoccupés.....	178
16.2 Bâtiments.....	178
Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service.....	178
Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux).....	180
Chiffres clés et statistiques.....	183
16.3 Rénovation urbaine.....	189

Tâches principales du service.....	189
Projets actuels et nouveaux projets.....	190

1 COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

ATTRIBUTIONS POUR LA LÉGISLATURE 3 décembre 2018 – décembre 2024.

Situation au 31 juillet 2023.

Fabrice Cumps

Bourgmestre

Police – Projets subsidiés – Patrimoine (Musées - Monuments et sites - Tourisme – Beaux-arts) – Culture FR et académies – Bibliothèque FR – Affaires juridiques.

Jérémy Drouart

1er Échevin

Modernisation de l'administration - Participation - Information - Centrale d'achat - GRH - Informatique - Egalité des chances - Contrôle interne - SIPPT - Médecine du travail.

Susanne Müller-Hübsch

2e Échevine

Développement urbain - Travaux publics - Mobilité - Politique de stationnement - Aménagement de l'espace public – Réseaux.

Fabienne Miroir

3e Échevine

Etat civil - Population - Cimetière - Politique des séniors - Pensions - Politique du handicap - Affaires sociales.

Elke Roex

4e Échevine

Enseignement NL - Crèches NL - Culture NL - Jeunesse NL - Bibliothèque NL - Vie associative NL - Economie - Classes moyennes - Emploi - Commerce - Marchés hebdomadaires – Finances (Caisse – Contrôle budgétaire – Contrôle des organismes sous tutelle – Recette – Taxes).

Fatiha El Ikdimi

5e Échevine

Logements communaux - Bâtiments communaux - Terrains communaux - Jeunesse FR - Unité Sociale Logement.

Alain Kestemont

6e Échevin

Prévention - Sécurité urbaine - Articulation des politiques de prévention et de sécurité - Contrôle et lutte contre les chancre et les marchands de sommeil - Politique des SAC - Permis d'urbanisme - Permis d'environnement.

Nadia Kammachi

7e Échevine

Rénovation urbaine - Contrats de quartier durables - Bien-être animal – Hygiène.

Allan Neuzy

8e Échevin

Transition écologique - Développement durable - Entretien de l'Espace public (Propreté - Espaces verts - Transports) - Occupation du domaine public.

Julien Milquet

9e Échevin

Solidarité internationale - Sports - Cultes - Cohésion sociale.

Guy Wilmart

10e Échevin

Enseignement FR - Crèches FR - Evénements – Santé (y compris médecine sociale).

Entre le 1er août 2022 et le 31 juillet 2023 le Collège s'est réuni 57 fois.

2 CONSEIL COMMUNAL

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL D'ANDERLECHT – au 31 juillet 2023

M. F. CUMPS, Bourgmestre, Fr.	PS-SPa-CDH - Avenue Nellie Melba, 59
M. J. DROUART, Échevin, Fr.	Ecolo-Groen – Rue Joseph Kelchtermans, 48
Mme S. MÜLLER-HÜBSCH, ECHEVINE, NL.	Ecolo-Groen – Avenue Gounod, 61
Mme F. MIROIR, Echevine, Fr.	PS-SPa-CDH - Avenue des Immortelles, 1/52
Mme E. ROEX, Echevin, NL.	PS-SPa-CDH - Avenue de la Société nationale, 43
Mme F. EL IKDIMI, Echevine, Fr.	PS-SPa-CDH - Boulevard Louis Mettewie, 505
M. A. KESTEMONT, Echevin, Fr.	DEFI – Avenue Eugène Ysaye, 53
Mme N. KAMMACHI, Echevine, Fr.	Ecolo-Groen – Chaussée de Mons, 649
M. A. NEUZY, Echevin, Fr.	Ecolo-Groen – Rue François Janssens, 5
M. J. MILQUET, Echevin, Fr.	PS-SPa-CDH - Rue Jean Noté, 5
M. G. WILMART, Echevin, Fr.	PS-SPa-CDH - Boulevard M. Groeninckx-De May, 78/2
M. E. TOMAS, Conseiller, Fr.	PS-SPa-CDH - Avenue Eugène Ysaye, 13
Mme M. CASSART-SIMON, Conseillère, Fr.	MR-Open VLD-IC – Avenue Romain Rolland, 62
Mme F. CARLIER, Conseillère, Fr.	MR-Open VLD-IC – Rue de Neerpède, 326
M. G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller, Fr.	MR-Open VLD-IC – Rue de l'Agrafe, 68/5.09
M. M. AKOUZ, Conseiller, Fr.	PS-SPa-CDH - Rue de la Solidarité, 3
M. C. DIEELIS, Conseiller, Fr.	MR-Open VLD-IC – Avenue Albert De Coster, 6
M. A. KAYA, Conseiller, Fr.	PS-SPa-CDH - Clos Mudra, 13/302
M. K. ADINE, Conseiller, Fr.	MR-Open VLD-IC – Rue Docteur Roux, 26
Mme N. BOMELE, Conseillère, Fr.	DEFI – Rue Romanie Van Dyck, 5
M. A. VANDYCK, Conseiller, Fr.	MR-Open VLD-IC – Drève Soetkin, 58/A
M. L. MOSTEFA, Conseiller, Fr.	PS-SPa-CDH - Avenue Victor et Jules Bertaux, 2
Mme S. BENNANI, Conseillère, Fr.	PS-SPa-CDH - Rue Jean Noté, 5

M. J.-J. BOELPAEPE, Conseiller, Fr.	MR-Open VLD-IC – Avenue Eugène Ysaye, 39
Mme L. AHMIRI, Conseillère, Fr.	PS-SPa-CDH - Rue Jorez, 33
M. G. BORDONARO, Conseiller, Fr.	PTB – Rue Henri Caron, 45
Mme Y. MESSAOUDI, Conseillère, Fr.	PTB – Rue Fridtjof Nansen, 18/RDC
Mme F. BEN HADDOU, Conseillère, Fr.	PTB – Rue Ruysdael, 16/44
Mme I. ABDALLAH MAHYOUB, Conseillère, Fr.	PTB – Chaussée de Mons, 241/3
Mme L. BELAFQUIH, Conseillère, Fr.	PTB – Avenue de la Persévérance, 65
M. M. KHAZRI, Conseiller, Nl.	PS-SPa-CDH – Chaussée de Ninove, 451
M. S. MOHAMMAD AAMIR NAEEM Conseiller Fr.	PS-SPa-CDH – Avenue Frans Van Kalken, 4/37
M. G. VERSTRAETEN, Conseiller, Nl.	NVA – Avenue du Roi-Soldat, 92
Mme M. ROGGEMANS, Conseillère, Fr.	PTB – Avenue Guillaume Stassart, 3/50
M. S. AKREMI, Conseiller, Nl.	PS-SPa-CDH - Avenue Victor Olivier, 19/1
M. A. EL BOUJDAINI, Conseiller, Fr.	MR-Open VLD-IC – Chaussée de Mons, 190/1
Mme S. MOHAMMAD, Conseillère, Fr.	Ecolo-Groen – Rue de l'Aiguille, 6
M. M. BENALLAL, Conseiller, Fr.	Indépendant – Rue Georges Moreau, 18
Mme S. SEDDOUK, Conseillère, Fr.	Ecolo-Groen – Avenue Clemenceau, 79
M. M. YAMAN, Conseiller, Fr.	DEFI – Avenue Emile Gryson, 10
M. A. CRESPIN, Conseiller, Fr.	PTB – Rue Docteur Jacobs, 69A
Mme H. BENMRAH, Conseillère, Fr.	MR-Open VLD-IC – Rue Saint-Guidon, 44
M. D. BERTRAND, Conseiller, Fr.	Indépendant – Avenue Pierre Beyst, 12
M. F. RYGAERT, Conseiller, Fr.	Ecolo-Groen – Rue Karel Vandewoestijne, 91
Mme P. PANIS, Conseillère, Fr.	Ecolo-Groen – Rue de Scherdemael, 152
Mme B. COMER, Conseillère, Nl.	PS-SPa-CDH - Rue Démosthène, 73
M. E. TSEPELIDIS, Conseiller, Fr.	MR-Open VLD-IC – Rue des Papillons, 127

Séance du Conseil communal et de ses commissions:

Entre le 1er août 2022 et le 31 juillet 2023 le Conseil communal s'est réuni 11 fois et les commissions 30 fois (Commissions réunies: 4 fois – Commission de M. CUMPS: 0 fois – Commission de M. DROUART: 2 fois – Commission de Mme MÜLLER-HÜBSCH : 1 fois – Commission de Mme MIROIR : 4 fois – Commission de Mme ROEX : 3 fois – Commission de Mme EL IKDIMI : 1 fois – Commission de M. KESTEMONT : 2 fois – Commission de Mme KAMMACHI: 1 fois – Commission de M. NEUZY: 3 fois – Commission de M. MILQUET: 7 fois – Commission de M. WILMART: 2 fois).

901 dossiers ont été traités pendant les séances du Conseil communal.

Interpellations des Conseillers communaux et des citoyens :

Le Conseil communal a été interpellé 150 fois (28 fois par des citoyens, 25 fois par Mme CARLIER, 24 fois par M. VAN GOIDSENHOVEN, 24 fois par M. VERSTRAETEN, 18 fois par M. BORDONARO, 11 fois par M. ADINE, 8 fois par Mme BENMRAH, 4 fois par M. DIEELIS, 2 fois par M. EL BOUJDAINI, 2 fois par Mme MOHAMMAD, 1 fois par Mme BELAFQUIH, 1 fois par Mme BENNANI, 1 fois par Mme MESSAOUDI et 1 fois par M. BOELPAEPE).

Questions orales des Conseillers communaux :

Les Conseillers communaux ont posé 101 questions orales au Collège des Bourgmestre et Echevins (42 fois par M. VAN GOIDSENHOVEN, 25 fois par M. VERSTRAETEN, 12 fois par M. BORDONARO, 9 fois par Mme CARLIER, 6 fois par Mme CASSART, 4 fois par M. ADINE, 2 fois par M. EL BOUJDAINI et 1 fois par M. DIEELIS).

Propositions de motions des Conseillers communaux :

Les Conseillers communaux ont proposé 21 motions au Collège des Bourgmestre et Echevins (9 fois par le groupe "MR", 5 fois par le groupe "PTB", 5 fois par la majorité, 1 fois par le groupe "ECOLO-GROEN" et 1 fois par tous les groupes).

3 CABINET DU SECRÉTAIRE COMMUNAL

3.1 Développement durable

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

L'objectif général du Service Développement durable (DD) est de favoriser l'intégration des principes de développement durable au sein des actions et projets de service public menés par la Commune mais également dans le fonctionnement quotidien de l'administration communale.

De manière plus spécifique, les missions menées par le Service se concentrent sur le pilier « environnemental » du développement durable:

Missions au sein de l'administration

- Mettre en place et pérenniser un système de management environnemental dans l'administration communale ainsi que le volet interne du plan climat;
- Favoriser l'adoption des gestes écologiques par le personnel communal, que ce soit dans leur vie professionnelle mais également privée;

- Renforcer l'intégration de clauses environnementales mais également sociales dans les marchés publics de fournitures, de services et de travaux.

Missions sur le territoire communal

- Mettre en place un plan climat visant à réduire les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre au sein du territoire et à adapter le territoire aux effets inévitables tels que les pics de chaleur et les fortes pluies
- Encourager les citoyens anderlechtois à adopter des gestes quotidiens favorables à la préservation de l'environnement;
- Assurer une préservation à long terme de la vallée de Neerpede, dernier grand espace rural bruxellois et des zones naturelles proches (Vogelzang, Meylemeersch, Zuen) ;
 - soutenir le développement des activités de l'asbl Maison verte et bleue et apporter un support dans sa gestion ;
 - soutenir ou intégrer la préservation de Neerpede et des zones naturelles proches dans les plans et actions régionaux et communaux;
 - redévelopper durablement la vocation de pôle agricole bruxellois dans la vallée de Neerpede et le vallon du Vogelzang, dans la continuité du projet Feder BoerenBruxselPaysans ; cela se concrétise par la rénovation du Kattekasteel qui soutiendra les activités de l'espace-test agricole (mais aussi la gestion de la réserve naturelle du Vogelzang) ; cela se traduit encore par la mise à disposition de terres pour la production de légumes, de fruits et de plantes aromatiques, distribuées en circuits courts.
- Contribuer aux études et projets favorables à la transition locale et climatique, au développement de la biodiversité, du réseau écologique et de l'agriculture de pleine terre et au maintien des paysages ouverts, aux niveaux communal, régional et transrégional.

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Le service DD a poursuivi la mise en œuvre de nombreuses actions qui découlent de ses missions, en partenariats avec de nombreux services communaux et des acteurs publics et associatifs locaux et régionaux.

Parmi celles-ci, les 3 actions suivantes sont mises en avant pour leur caractère innovant, participatif et source de résilience locale.

Approbation du Plan Action Climat (PAC)

Le service a fait approuver le Plan Action Climat par le Conseil communal le 30 mars 2023, à l'issue d'un travail d'élaboration qui a duré 18 mois. Le PAC est donc passé dans sa 5ème étape : exécution et suivi des actions. L'ambition de ce Plan est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 en réduisant les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) de 55% d'ici 2030 par rapport à 1990.

En mars 2023, grâce à un subside de 130 000 EUR octroyé par Bruxelles-Environnement, une chargée de projet a été engagée afin de renforcer la cellule Climat, et en particulier de développer des partenariats avec les citoyens et les acteurs locaux dans une dynamique participative. Ce subside a également permis de diffuser le PAC en ligne sur la plateforme dédiée FutureProofed <https://anderlecht.futureproofed.com/>.

Aménagement du sentier Olympique

Le service Développement durable a poursuivi les démarches nécessaires à la concrétisation du sentier Olympique dont le chantier a débuté en mai 2023. Le démarrage des travaux a nécessité une coordination avec deux chantiers préalables successifs : nettoyage du bassin Mayfair et pose

d'impétrants sous le sentier. Une coordination a également été nécessaire avec le club de Hockey voisin pour assurer les accès nécessaires au terrain jouxtant le sentier.

Des noues et des fossés végétalisés ont été aménagés le long du sentier grâce à un subside de Bruxelles Environnement « Action climat » obtenu en 2018. Ces nouveaux aménagements récoltent et infiltrent les eaux pluviales là où elles tombent réduisant ainsi les risques d'inondation.

Un petit ruisseau historique, repris dans le projet d'Atlas hydrographique régional en tant que « Ru Olympique » a également été nettoyé et mis en valeur à l'occasion de ce réaménagement.

Cette réalisation contribue pleinement aux objectifs et actions du Plan Action Climat et en particulier à l'action « Espaces publics infiltrants ».

Finalisation de la restauration du Kattekasteel

Dans le cadre du projet Feder BoerenBruxselPaysans, le service Développement durable a poursuivi ses démarches d'appui au service Bâtiments et Logements pour la finalisation du chantier de rénovation patrimoniale de la villa Kattekasteel, de son annexe et ses abords.

De nombreux échanges et réunions ont été menés afin d'élaborer et faire approuver la convention d'occupation du bâtiment. Le site sera occupé, à titre principal, par l'asbl Le Début des Haricots, en tant que gestionnaire de l'espace test agricole voisin, et à titre secondaire par l'asbl CCN Vogelzang CBN, dans le cadre de ses activités de gestion de la réserve naturelle voisine.

Le service Développement durable a également assuré le suivi administratif nécessaire à la justification du subside Feder de 498.000 € et à l'obtention d'un subside complémentaire de 335.000€.

Chiffres clés et statistiques

232.370 € de nouveaux subsides obtenus dans le cadre de l'appel à projet Climat 2023

En collaboration avec plusieurs autres services communaux, 4 demandes de subsides ont été introduites et validées par Bruxelles Environnement :

- 69.120 € pour le projet "Plan global alimentation durable à l'école",
- 83.250 € pour le projet "Livraisons internes à vélo-cargo »,
- 40.000 € pour l'intégration de l'amélioration du maillage vert et bleu et la gestion intégrée des eaux pluviales dans l'étude de réaménagement global du parc de Scherdemael,
- 40.000 € pour le projet "Etude de déconnexion des eaux pluviales et du renforcement du maillage vert au sein des espaces publics du CQD Bizet.

73 actions du Plan Action Climat

Le Plan d'Action Climat approuvé en mars 2023 est composé de 73 actions, dont environ un tiers concernent l'administration, et deux tiers le territoire. Il couvre les thématiques de l'énergie, de la mobilité, de l'alimentation, des ressources, de l'eau, du maillage vert, de la santé et de la gouvernance.

Les actions prioritaires concernent l'isolation du bâti et la décarbonation du transport des personnes et des marchandises.

3.2 Appui & Stratégie

Une vision : Appui&Stratégie apporte ses compétences à l'administration pour améliorer en permanence sa performance.

Des missions :

- Implémenter un système de contrôle interne ;
- Organiser la protection des données et la sécurité de l'information ;
- S'assurer du respect de la légalité en général et des marchés publics en particulier ;
- Rechercher des subventionnements et veiller à la bonne réalisation des projets subsidiés ;
- Fournir un appui organisationnel, méthodologique, stratégique, administratif et juridique, structurellement et ponctuellement lorsque les circonstances l'exigent (que ce soit au Collège, au Comité de direction ou à d'autres services) ;
- Piloter certains projets transversaux et / ou d'importance stratégique ;
- Accélérer la simplification administrative et soutenir la construction d'une Administration moderne ;
- Développer une culture commune de la gestion de projet ;
- Assurer une tutelle sur le CPAS et sur les asbl communales ;
- Assurer la transparence de l'Administration ;
- Assurer l'amélioration continue de l'Administration ;
- Assurer une collaboration saine entre le Collège et l'Administration ;
- Déployer de bonnes pratiques auprès des agents communaux

En ce qui concerne le soutien aux autres services et / ou au Comité de direction dans la réalisation de tâches ou de projets essentiels et transversaux, nous pouvons citer plusieurs projets menés à bien au cours de l'année 2023 : l'harmonisation des règles de mises à disposition d'infrastructures communales, la rédaction d'un vademecum sur les subsides perçus, la création d'un tableau de planification des ressources stratégiques qui reprend l'ensemble des projets et des activités permanentes de l'Administration, la rédaction de contrats d'administration, la rédaction d'un plan d'action sur la conformité au RGPD concernant la Démographie, une collaboration accrue avec le CPAS, l'acquisition subsidiée de fournitures pour les antennes LISA, l'harmonisation du cadre sur l'engagement de bénévoles, le partage de bonnes pratiques concernant la législation relative aux marchés publics, la sécurité de l'information et des données personnelles, la gestion d'asbl paracommunales, gestion de projets, la gestion du changement, la gestion de la qualité et l'amélioration continue...

4 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

4.1 Assemblées

Le service est chargé de la convocation des membres du Conseil communal aux différentes séances du Conseil communal ainsi qu'aux commissions préparatoires du Conseil communal, de l'élaboration et de la conservation des procès-verbaux, des registres, des extraits conformes et des agendas du Conseil communal et du Collège des Bourgmestre et Échevins.

Il assiste le Secrétaire communal lors des séances du Conseil communal.

A partir du printemps 2022, les règles sanitaires en vigueur depuis l'émergence de la pandémie « Covid-19 » ont été levées. Les séances du Conseil communal ont dès lors à nouveau été tenues en présentiel dans la salle du Conseil, en la Maison communale.

Ses autres missions récurrentes sont :

- l'installation des mandataires communaux suite aux élections ou aux modifications en cours de législature ;

- la gestion des « Comités de négociation syndicale » ;
- la gestion de l'outil informatisé « Back Office Secretariat - BOS » par lequel sont traitées toutes les délibérations du Collège et du Conseil ;
- les relations avec les autorités de tutelle administrative ;
- la gestion des séances du Conseil communal ;
- la gestion des questions orales, interpellations, interpellations des habitants, et propositions de motions à l'ordre du jour des séances du Conseil communal ;
- l'aide transversale aux services communaux en matière de traitement des délibérations.

D'autres tâches revêtent un caractère plus extraordinaire. Elles peuvent être regroupées derrière quatre notions : appui juridique ; documentation ; archives.

APPUI JURIDIQUE, en collaboration avec le cabinet du Secrétaire communal

Ces tâches qui revêtent une nature plus juridique sont réalisées par ou en concertation avec l'attaché au cabinet du Secrétaire communal :

- l'accompagnement des différents services et asbl communales dans l'application de l'ordonnance « modes spécifiques de gestion communale » ;
- la rédaction, l'accompagnement, et l'introduction de dossiers au Conseil communal relatifs aux modifications statutaires des institutions communales et para-communales ;
- la rédaction, l'accompagnement, et l'introduction de dossiers au Conseil communal relatifs à des conventions de partenariat ou des conventions mise à disposition de personnel avec des institutions communales et para-communales ;
- le contrôle des cumuls et incompatibilités de mandats ;
- le suivi des différents mandats publics et contacts avec les institutions pertinentes ;
- la tenue à jour du cadastre des mandats, conformément à l'ordonnance « transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics » ;
- la publicité complète et individuelle des revenus liés à des mandats publics et parapublics ;
- la communication des déclarations de mandats à la Cour des Comptes et à la Cellule Transparence du Parlement bruxellois ;
- la gestion des dossiers de désignation, de démission et de remplacement des représentants communaux dans diverses institutions communales et para-communales ;
- la rédaction de procurations et leur suivi auprès des institutions concernées ;
- la dispense d'avis juridiques divers en fonction des demandes du Collège ou des différents services ;
- le contrôle de la motivation légale des dossiers du Collège et du Conseil communal et de leur envoi éventuel à la tutelle ;
- la veille des dossiers du Collège et du Conseil communal potentiellement litigieux ;
- le suivi des différents règlements communaux pour s'assurer de leur renouvellement et de leur publication ;
- le suivi des questions écrites (réception, réponse apportée par le service concerné, approbation par le Collège des Bourgmestre et Échevins, signature et envoi, publication sur le site internet) ;

- la tenue des présences des Conseillers communaux lors des Conseil communaux et des commissions.

Parmi les asbl communales, institutions communales, para-communales et intercommunales dans lesquels la commune d'Anderlecht dispose de représentants, on retrouve les institutions suivantes :

- ADP « Association hospitalière d'Anderlecht, Saint-Gilles, Etterbeek et Ixelles – Hôpitaux Iris Sud »
- ASBL communale « Vlaams Gemeenschapsbeleid Anderlecht »
- ASBL « Escalé du Nord »
- ASBL communale « Développement économique Anderlecht »
- SCRL « SIBELGA - INTERFIN »
- ASBL « Agence Locale pour l'Emploi d'Anderlecht »
- ASBL « Centre anderlechtois de formation »
- ASBL communale « Mulieris »
- ASBL « La Fonderie »
- ASBL communale « La Maison Verte et Bleue »
- ASBL « IRISteam »
- SCRL « IRISnet »
- ASBL « Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces »
- ASBL « Conseil des pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel neutre subventionné »
- ASBL « ERIP »
- ASBL communale « Régie des Quartiers d'Anderlecht »
- ASBL « Mission locale d'Anderlecht pour l'Emploi, la Formation et le Développement »
- SCRL « Anderlecht-Moulart »
- SA « PEPIBRU »
- SA « ETHIAS »
- ADP « Interhospitalière Régionale des Institutions de Soins »
- SCRL « CREMABRU »
- ASBL « Maison de la Résistance »
- ASBL « Office de Réadaptation sociale de Bruxelles »
- SCRL « VIVAQUA »
- SCRL « COMENSIA »
- SCRL « BRULOCALIS »
- ADP « Les Cuisines Bruxelloises »
- SA « Le Foyer Anderlechtois »
- SCRL « BRULABO »
- SDP « Société du Port de Bruxelles »
- ASBL communale « BAPA Anderlecht »

- SCRL « EUCLIDES »
- ASBL communale « FEFA »
- ASBL « De Rinck »
- SCRL « Intercommunale d’inhumation »
- Association Chapitre XII « LAV’AND »
- ASBL communale « Seniors Service Anderlecht »

DOCUMENTATION

Cette cellule du service “Assemblées” conserve les publications administratives officielles et tient à jour une documentation traitant des sciences administratives.

ARCHIVES

Le service “Archives” ne concerne qu'une partie des archives communales administratives. Il a pour objectif de centraliser et de conserver les archives de divers services communaux qui en font la demande. La capacité totale des infrastructures est d’un peu plus de 2.000 mètres linéaires effectifs disponibles. Il conserve également une bibliothèque et un fonds iconographique traitant de l'histoire de la commune, tous deux ouverts au public comme à l'administration communale.

Les consultations les plus fréquentes ont trait à la bibliothèque et au fonds iconographique. Il atteint, à ce jour, près de 2.900 clichés concernant Anderlecht.

4.2 ICT

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Le service informatique gère le matériel et les logiciels informatiques de la commune et du CPAS (hors écoles gérées par des agents des départements Enseignements).

Maximiser l’efficacité

L’objectif principal est de maximiser l’efficacité de l’administration communale et du CPAS afin d’améliorer et simplifier les services proposés aux Anderlechtois, aux entreprises et aux visiteurs.

Gestion du parc informatique

Le service informatique assure la pérennité du parc informatique (communal et CPAS) et la continuité des services informatiques.

Transformation digitale

Le service informatique est un élément clé de la transformation digitale vers les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il s’assure l’intégration de ces nouvelles technologies dans l’écosystème local et avec les partenaires régionaux.

Projets actuels et nouveaux projets

Maximiser l’efficacité

Mobilité

- Wifi : déploiement salles Aurore, Rossini et Java ;
- PC portable : poursuite du remplacement des PC fixes par des portables ;

- Outils de collaboration : poursuite du déploiement d'Office 365, Teams, ConnectMe ;
- Équipement de salles de réunions avec matériel de présentation et vidéo-conférence : Salles Bejart, Stromae, Titien et une salle à l'étage de la maison Communale.

Systeme de reservation des salles de reunion

Une majorité des salles de réunion sont désormais réservables via l'outil mail apportant standardisation des méthodes de réservation, transparence, simplification et gain de temps.

Outil de gestion et de suivi des tâches

Après la mise en place d'un outil de ticketing pour Anderlecht Info, l'équipe ICT a mis cet outil à disposition du service Cohésion Sociale afin d'améliorer l'organisation de leurs tâches.

Gestion du parc informatique

Sécurité

La sécurité informatique est au cœur de nos projets :

- Déploiement du NAC (Network Access Control) au CPAS : Solution de sécurisation du réseau. Nous sommes la première administration de la région qui déploie cette solution ;
- Mise en place de la Double authentification (MFA) pour le CPAS ;
- Amélioration de la sécurité de navigation internet par le filtrage des thèmes à risques par notre pare-feu ;
- Standardisation et revue de la sécurité de tous nos serveurs. Nous devenons pour plusieurs fournisseurs la commune de référence en termes de sécurisation.

Windows 11

Poursuite du remplacement des ordinateurs non-compatibles avec Windows 11 et distribution de nouveaux PC portables avec la version Windows la plus récente proposant une expérience utilisateur améliorée et une sécurité garantie.

Monitoring

Mise en place d'une surveillance permanente d'éléments informatiques sensibles (infrastructures, équipements, etc.) afin d'améliorer notre proactivité.

Support aux utilisateurs

Optimisation de notre service :

- Réduction du temps de mise à disposition du matériel ICT (PC portable, téléphone...) et d'allocation des accès ;
- Nette amélioration du temps de traitement des incidents.

Modernisation de la bibliothèque Francophone

Remplacement du système de gestion de la bibliothèque francophone en harmonie avec les autres bibliothèques francophones régionales.

Transformation digitale

PC communs

Mise à disposition d'ordinateurs partagés pour les membres du personnel (Réfectoires des sites suivants: hôtel communal, bâtiments et logements, cimetière, transports et espaces verts).

Digitalisation du service Bureau des Etrangers

Extension du parc de packs biométriques, mise en place d'ordinateurs portables aux guichets, mise en place d'un système de scanning avec injection manuelle dans le logiciel démographie.

Adhésion à la plateforme Wocodo permettant à la commune et à la police de traiter les dossiers de changement d'adresse de manière digitale et automatisée.

Démarrage d'un projet de digitalisation totale des documents pour le service Bureau des Etrangers.

Digitalisation du pointage

Déploiement du pointage à distance via e-RH avec reconnaissance de l'agent via la solution d'identification « itsme® ».

Digitalisation des demandes de permis d'urbanisme

Adhésion de la commune à la plateforme « MyPermit » permettant aux citoyens d'introduire de manière digitale les demandes de permis d'urbanisme et d'environnement.

WePulse

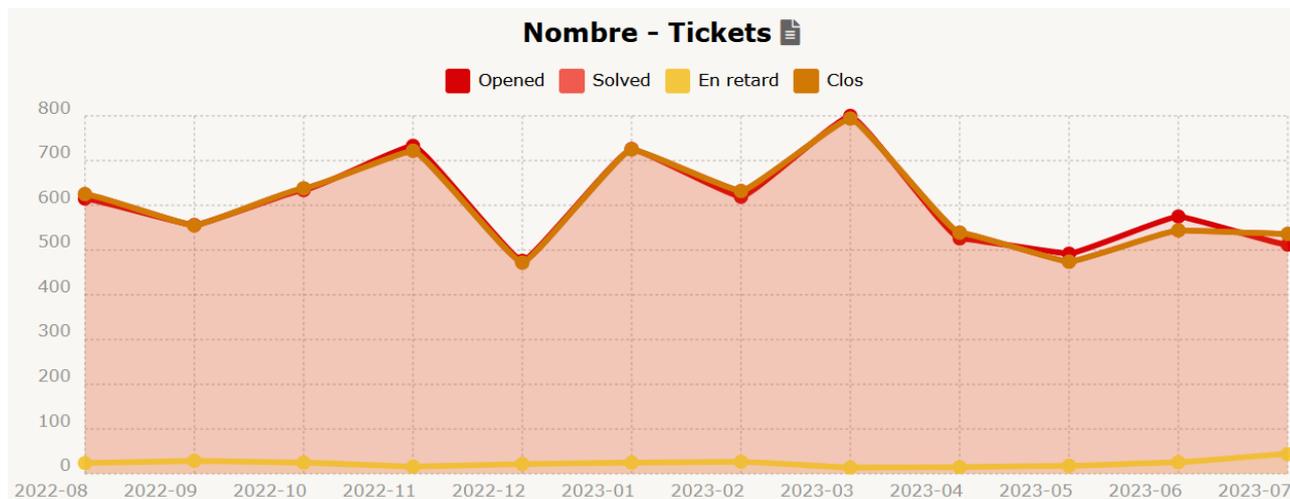
Participation à l'étude du projet régional WePulse, qui a pour but de mettre à disposition des communes et CPAS une base logicielle commune.

Adhésion formelle aux domaines Finances et Gestion des ressources humaines.

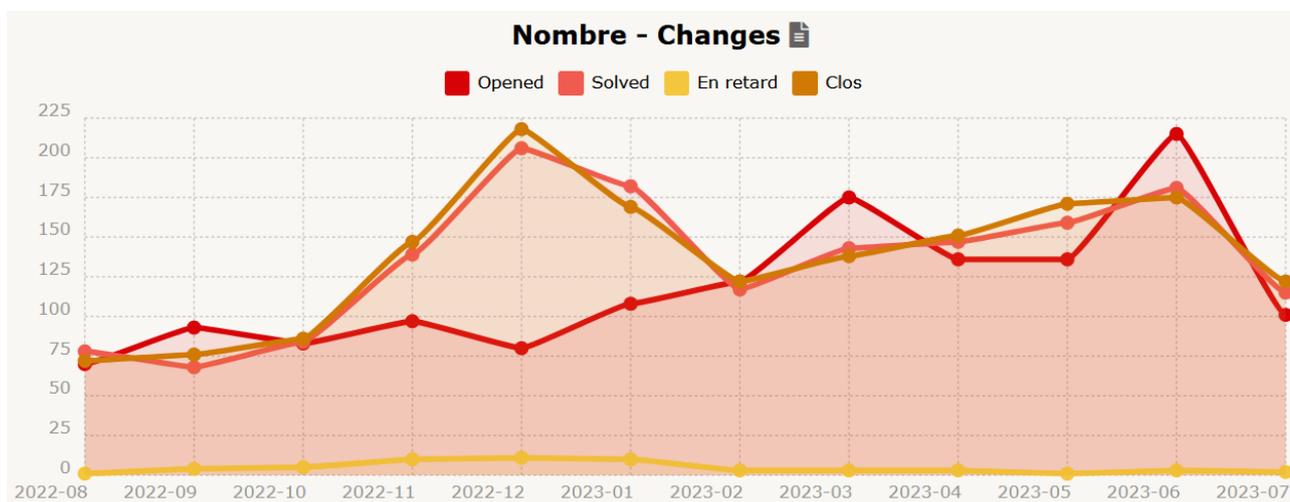
Chiffres clés et statistiques

Support aux utilisateurs

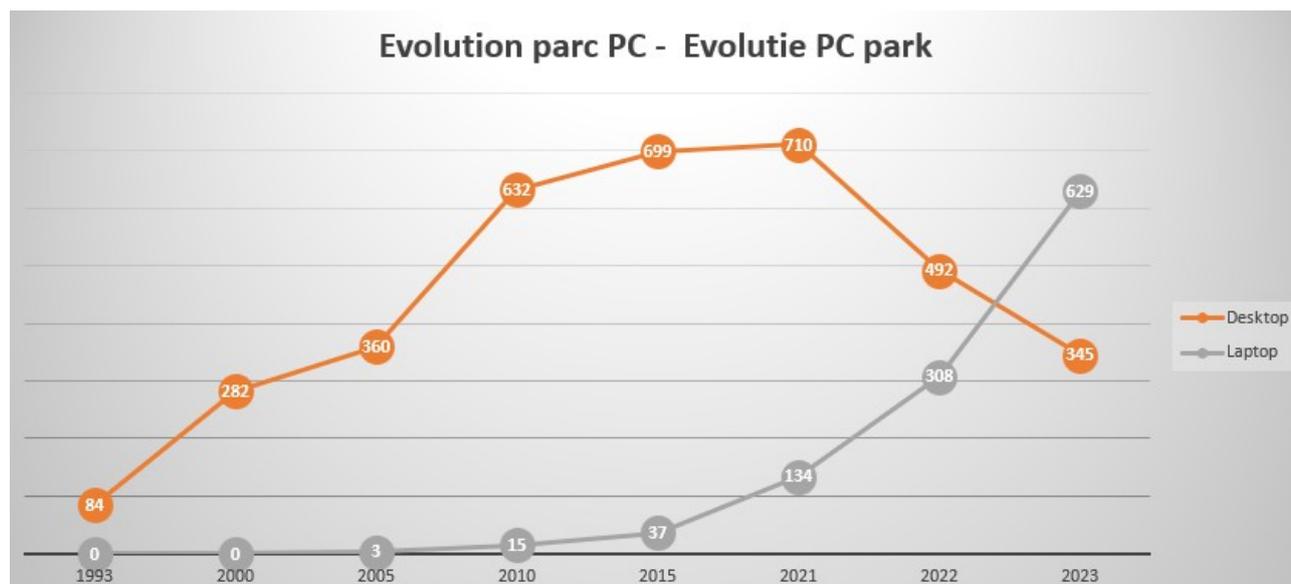
Gestion des incidents



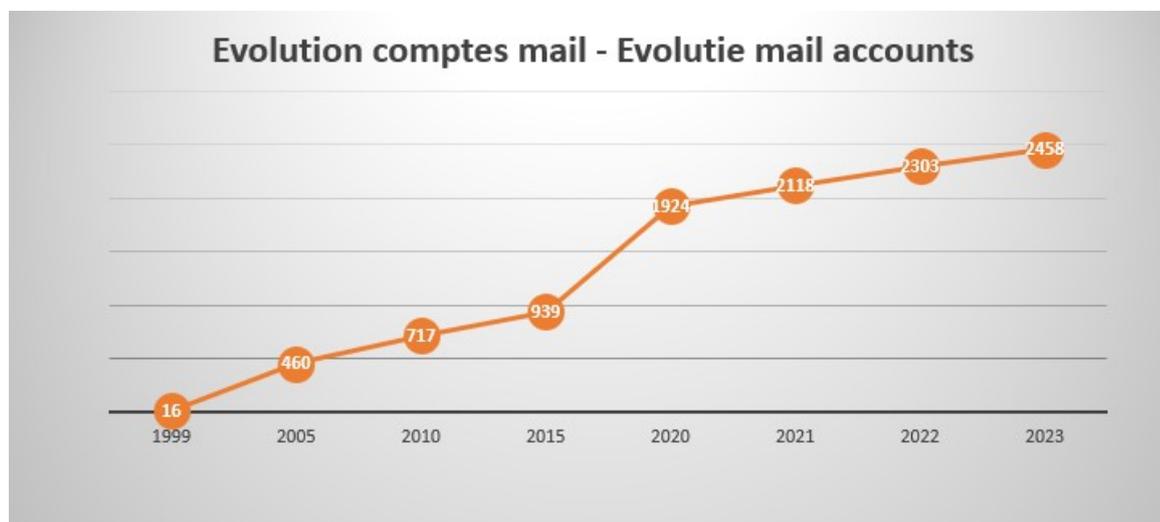
Gestion des changements



Parc informatique communal (hors CPAS)



E-mail communaux (hors CPAS)



4.3 Affaires juridiques & Sanctions administratives communales

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Nous distinguerons les tâches des Affaires juridiques et des Sanctions administratives communales.

Le service Affaires juridiques

Formuler des avis et conseils juridiques aux autorités compétentes, et à l'ensemble des services internes de l'Administration qui rencontrent des difficultés juridiques dans le cadre de leurs missions

Contentieux

Traiter des dossiers contentieux notamment en matière de :

- Réclamations à l'encontre de taxes communales (propreté publique, immeubles à l'abandon, antennes GSM, etc...) : il s'agit ici de gérer le contentieux en concertation avec l'agent traitant du service concerné et l'avocat désigné par la Commune. Compte tenu de l'arriéré

judiciaire, le service des Affaires juridiques est dans l'attente d'arrêts de la Cour d'appel et certains dossiers sont même arrivés jusqu'à la Cour de cassation, ce qui constitue le recours ultime.

- Suspensions de mariages blancs/cohabitation légale simulées;
- Procédures disciplinaires;
- Licenciements ;
- Permis d'environnement : il s'agit essentiellement de lutter contre les dépôts de véhicules d'occasion engendrant des nuisances sur le territoire de la Commune d'Anderlecht et donc d'introduire des recours lorsque des permis d'environnement sont octroyés pour une durée de 15 ans, d'autant plus que le projet de la Région de Bruxelles-Capitale est de déplacer la vente de véhicules d'occasion du quartier Heyvaert vers la zone portuaire le long du canal et de mettre sur pied un système de transport fluvial des véhicules;
- loyers impayés
- d'accidents de travail survenus avant le 01/07/2013 (les accidents survenus à partir du 01/07/2013 étant gérés par le service de gestion des ressources humaines).
- de conventions: rédaction des conventions en vue de parvenir à un accord et de mettre fin au litige
- Expulsions

Assurances

L'exécution du marché conjoint des assurances pour la commune et le CPAS d'Anderlecht attribué en 2019 et 2023, gérer les dossiers d'assurances et centraliser les polices d'assurances de la Commune (marché public et gestion de dossiers de sinistre, souscriptions de nouvelles polices, etc...), conseiller les services lorsqu'ils souhaitent assurer une activité ou des œuvres d'art, déclarer les sinistres, relais entre les services et les assureurs.

Mesures de police administrative

Rédiger des arrêtés de police (insalubrité, fermeture de cafés dans lesquels ont lieu un trafic de stupéfiants, etc.), rédaction d'ordonnances de police (mesures Covid par exemple), convoquer les propriétaires, assister le Bourgmestre lors des auditions dans le cadre des arrêtés, transmettre les décisions prises aux différents services concernés (police, Hygiène, Population, CPAS, ...);

Suivi de l'actualité juridique

Le service se charge de suivre l'actualité juridique et informe les services compétents des nouveautés qui impactent leur travail au quotidien.

Le service Sanctions administratives communales

- Suivi des procès-verbaux et constats dressés par la police ou des agents communaux suite à des incivilités constatées par des agents habilités communaux et policiers .
- Suivant un workflow approuvé par le collège communal et au moyen d'une application informatique de gestion, traitement par l'équipe SAC des constatations d'infractions au code de la route , des incivilités et d'infractions mixtes en provenance des autorités de police et équipes d'agents constatateurs .
- En cas de contestation : examen du dossier et soumission au fonctionnaire sanctionnateur pour décision (avec possibilité d'audition par celui-ci) ;
- Notification de la décision du fonctionnaire sanctionnateur au contrevenant.
- Représentation de la commune devant le tribunal de police pour tout contentieux porté à sa connaissance via assignation signifiée par huissier .

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Le service Affaires juridiques

Procédures internes

Nous nous attelons à formaliser les procédures internes, les évaluons afin de les actualiser.

Assurances

En collaboration avec la Centrale d'achats et Marchés Publics, nous avons organisé le renouvellement du marché conjoint des assurances pour le CPAS et la Commune.

Le marché public global des autres assurances prenant fin au 31/12/2023.

Mesures de police administrative

Les autorités communales ont pour ambition de lutter contre le mal-logement. Nous avons mis sur pied une plateforme (Dignity) interdisciplinaire (commune, police, CPAS) afin de contrôler en profondeur et sous tous ses aspects divers bâtiments qui abriteraient des logements loués par des marchands de sommeil. Des contacts privilégiés ont également été noués avec le Parquet, afin d'assurer un suivi effectif des divers constats d'infractions établis lors des visites conjointes.

Nous avons également entrepris avec le Cabinet du Bourgmestre et le Guichet Horeca des contrôles poussés des établissements Horeca (cafés, restaurants, ...) qui créent des nuisances à l'ordre public : nuisances sonores, tapages nocturnes, déchets, ... Des contrôles systématiques ont été entrepris, et les établissements dont le dossier administratif n'était pas en ordre ont été fermés.

Le service Sanctions administratives communales

Sur la période de référence, les projets suivants ont été initiés et sont en cours de mise en exécution :

- Paramétrisations complémentaires de l'appliquatif pour utilisation plus aisée par les agents constatateurs et agents de police. Mise à disposition de textes de constatations communs pour tout le règlement général de police. Automatisation des processus par l'injection de textes préétablis sans nécessaire rédaction du cas au cas.
- Mise à disposition de PDA à la zone de police Midi en plus de ceux en possession des agents communaux (PC de poche) et de PC pour constatation et rédaction de PV suivant un protocole arrêté de commun accord entre les utilisateurs policiers et la commune.
- Réactualisation des protocoles d'accord parquet / Autorités communales et prise en compte d'infractions nouvelles pour mise en œuvre des sanctions dans le cadre légal conforme.
- Travail de réactualisation du workflow SAC de manière à assurer une transversalité plus importante entre les départements concernés par les problématiques sacs. Proposition de mise en place de groupe de travail impliquant les départements Prévention, Espaces Verts, Propreté, Travaux publics et ICU.
- Accompagnement des services de police de proximité pour non seulement rafraîchir les connaissances métiers et également former de nouveaux agents aux métiers en rapport avec la loi SAC.
- Dossiers traités :
 - **Arrêts et stationnement** : 39.602 Procès-verbaux traités
 - **Incivilités** : 935 Procès-verbaux traités
 - incivilités (RGP) : 892 PVs traités
 - incivilités (Ordonnance du bourgmestre, consommation alcool) : 43 PVs traités

- **Infractions mixtes** (vol à l'étalage, injures, dégradations mobilières/immobilières, ...) : 107 PVs traités

TOTAL pour la période de référence du 1.08.2022 au 31.07.2023 : 40.645 PVs traités.

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 6 (1 fonctionnaire sanctionnateur, 1 responsable de service et 4 agents administratifs).

Le nombre de dossiers dans lequel la commune a fait l'objet d'une assignation en justice : 19.

Le service Affaires juridiques

Du 01/08/2022 au 31/07/2023, plus de **482** dossiers ont été ouverts.

Il s'agit essentiellement de dossiers relatifs au contentieux fiscal :

Taxe sur la Propreté Publique : 71 nouveaux dossiers enregistrés

Taxe sur les Phone Shops : 2 nouveaux dossiers enregistrés

Taxe sur les Imprimés Publicitaires : 4 nouveaux dossiers enregistrés

Taxe sur l'import/export des véhicules en occasion : 16 nouveaux dossiers enregistrés

Taxe sur les implantations commerciales : 5 nouveaux dossiers enregistrés

Taxe sur les antennes GSM : 3 nouveaux dossiers enregistrés

Taxe sur les terrains et immeubles laissés à l'abandon, sur les terrains et façades d'immeubles négligés : 49 nouveaux dossiers enregistrés

Taxe sur les superficies de bureaux : 8 dossiers enregistrés

Taxe sur les emplacements de parkings : 2 nouveaux dossiers enregistrés

Taxe sur les Night Shops : 1 nouveau dossier enregistré

Taxe sur les dispositifs publicitaires : 4 nouveaux dossiers enregistrés

Taxe sur les évènements sportifs : 1 nouveau dossier enregistré

Contentieux au civil : 4 nouveaux dossiers enregistrés

Contentieux lié au Permis d'Environnement : 2 nouveaux dossiers enregistrés

Les matières suivantes ont également été gérées par le service :

- **Arrêtés de police** : 185 dossiers ouverts, auditions de gérants et propriétaires toutes les semaines
- **Ordonnance de police (football, covid, ...)** : 06
- **Contentieux liés à l'état civil des personnes** : 23 dossiers

Cohabitation légale : 2 dossiers traités

Mariage : 4 dossiers traités

Dossiers liés à des dossiers de contestation de paternité : 12 dossiers traités

Dossiers liés à des rectifications d'actes d'état civil: 5 dossiers traités

Des dossiers antérieurs sont encore en cours de traitement par les Cours et Tribunaux et ne sont donc pas clôturés.

- **Loyers communaux** : en collaboration avec les services Recette, Bâtiments & Logements, ainsi qu'avec un avocat désigné dans le cadre d'un marché public, le service assure le suivi de la récupération des arriérés de loyers des logements communaux. 10 dossiers d'expulsions des logements communaux ont été exécutés.

- **Avis juridiques divers aux services communaux** : 50 avis rendus
- **Dossiers permis d'environnement** : 2 nouveaux dossiers
- **Contentieux disciplinaire et mesures d'ordre** : 90 dossiers disciplinaires traités
- **Contentieux des étrangers** : 2 recours introduits devant le Conseil du Contentieux des étrangers.
- **Contentieux liés aux mesures de police** : 8 recours en annulation enregistrés

En outre, une partie substantielle du travail du Service des Affaires juridiques demeure difficile à quantifier, beaucoup d'affaires ne nécessitant pas l'ouverture d'un dossier (transmission aux services de décisions jurisprudentielles, de doctrine ou de textes législatifs, recherches et analyses de questions dans des matières variées du droit, formulations verbales d'avis et conseils juridiques etc...).

Accueil d'étudiants et stagiaires

Le service a accueilli 4 stagiaires au cours de la période référence

4.4 Information

Tâches principales du service

Tâche 1 : les services d'accueil

- Offrir un accueil de 1ère ligne de qualité à tous les habitants de la commune.
- Cet accueil se définit par l'écoute active des demandes et signalements des citoyens ainsi que l'offre des services suivants :
- Fournir de l'information sur des démarches administratives ;
- Orienter le citoyen vers le service communal adéquat ;
- Prendre un rendez-vous pour lui lorsque la procédure l'impose dans les services ;
- Fournir certains documents comme des copies d'actes & des certificats : composition de ménage, certificat de résidence, ...
- Encoder le signalement de nuisances en matière de propreté sur la plateforme FixMyStreet ;
- Aider le citoyen à suivre le traitement des demandes auprès des services communaux ;

Tâche 2 : l'uniformisation

Harmoniser et uniformiser les services « Anderlecht INFO » de 1er accueil afin que le citoyen soit servi de la même manière par son Administration communale quel que soit le lieu d'accueil où il est servi. Ce premier accueil se décline en 3 modalités :

- l'accueil téléphonique – via un numéro gratuit : le 0800 9 1070
- l'accueil en face à face - via les points d'accueil et d'informations (cf ci-dessous)
- les courriels via la mailbox communale : info@anderlecht.brussels.

Géographiquement, sept points d'accueil et d'information sont aujourd'hui couverts par Anderlecht INFO :

1. Accueil de la Maison communale – place du Conseil communal
2. Accueil des services de Démographie – rue de France
3. Accueil du service Population – place de la Vaillance

4. Accueil des services de l'antenne Veeweyde (cadre de vie et urbanisme) – rue de Veeweyde
5. Accueil (Point Info) de l'Antenne Centre Vaillance – place de la Vaillance
6. Accueil (Point Info) de l'antenne Peterbos – Parc du Peterbos
7. Call Centre – accueil téléphonique 0800 9 1070 et Point Info

Tâche 3 : la création d'un Front Office et back Office

La création d'un Front Office nécessite un certain niveau de perfectionnement de l'accueil de 1ère ligne. En effet, les tâches générales d'un bon accueil se spécialisent et se modernisent. L'accueil qui se transforme en « Front Office » consiste en une offre complète de services depuis l'information à l'accompagnement de certaines demandes citoyennes et de leur suivi. Aussi, les collaborations entre le Front Office et le Back Office (les services communaux qui traitent les demandes) s'organisent également autrement.

Une application informatisée (via un système de ticketing) et des procédures nouvelles règlent celles-ci. Cette année, l'évolution la plus spectaculaire fut celle menée avec le Département Démographie.

Cette évolution communale qui oriente des services plus étendus dans la 1ère ligne (contact direct avec le citoyen) et qui, comme un entonnoir, vise une réponse plus rapide, plus efficace des services communaux, s'est principalement réalisée dans les antennes de proximité et au Call Center et avec les services du Département Démographie.

Les demandes citoyennes doivent en effet être traitées endéans un délai maximal de 72 h. Les agents du Front office ont un accès aux informations de traitement et peuvent alors communiquer l'état d'avancement du dossier au citoyen qui souhaite savoir où en est son dossier.

A terme, tous les agents d'accueil, quel que soit leur lieu d'affectation comme les services communaux auront basculé vers une organisation axée sur cette interface en Front et Back Office.

Cela implique bien évidemment de la formation chez les agents d'accueil et leur motivation à évoluer avec ces changements.

Début octobre 2022 : 5 agents de niveau D se sont présentés aux examens de promotion au niveau C pour poursuivre le chemin d'Anderlecht INFO. Ils ont tous réussi.

Projets actuels et nouveaux projets

Projet 1 « Call Center » et l'acquisition d'un logiciel métier NIXXIS

Moderniser la Centrale téléphonique grâce à l'acquisition d'une application professionnelle NIXXIS.

Depuis avril 2022, les téléphonistes ont un nouvel environnement pour gérer le contact par téléphone.

Résultats :

- une meilleure gestion des files d'attente et des messages d'information
- une plus grande réactivité téléphonique
- un reporting possible :
 - 23.989 appels téléphoniques entre le 01/4/22 et 30/9/22, entre 8h et 16:00.
 - 42.838 appels géré entre le 01/01/23 et le 30/11/23, entre 8h et 16h

Projet 2 « GLPI - gestion informatisée des demandes complexes » et « prise de rendez-vous avec la Démographie »

L'utilisation d'une application informatisée entre les 2 niveaux (Front et Back Office) est mise en place depuis juillet 2021 auprès du Département Démographie et des téléphonistes. Elle est encadrée par une évaluation continue.

Les statistiques 2023 (janvier à novembre) mettent en avant que 794 tickets (cad un formulaire de contact qui reprend la demande du citoyen) sont créés avec un suivi de leur traitement à partir du Front Office. Seules les demandes qui nécessitent des recherches administratives avec production d'actes authentiques font l'objet de cette procédure informatisée.

Les demandes de rendez-vous par exemple avec les services de Démographie se font via une autre application « Orchestra ». Les agents d'accueil prennent les 1er rdv lorsqu'ils disposent de cet accès.

Projet 3 « professionnalisation des agents d'accueil »

Le nouveau service « Anderlecht INFO » s'inspire de la pratique de Gent-INFO. A son instar, Anderlecht doit former une équipe d'agents de niveau C aptes à assurer une interface spécialisée pour le 1er accueil de la population. Cette interface s'organise par des agents centralisés et des agents décentralisés dans les antennes de proximité. Leur professionnalisation passe par l'acquisition d'un socle de compétences et de connaissances qui évoluent avec les matières traitées dans les Départements.

Le Département des ressources humaines et l'ERAP suivent l'évolution des compétences requises. Un examen de promotion pour Anderlecht Info (notamment) a été réalisé cette année. Le niveau des agents a augmenté : 5 agents de niveau D sont passé au niveau C.

Des formations en matière de digitalisation sont organisées avec l'ERAP.

Chiffres-clés et statistiques

Statistiques issues de l'utilisation de GLPI- 01/01/23 au 30/11/22

- Nb de tickets crée : 794 par le Front Office
- Répartition : 31 % des tickets sont des demandes pour le service Population ; 47 % pour le BE et 17% pour le CEE ; autre : 5 %

Statistiques issues de l'utilisation de NIXXIS- 01/01/23 au 30/11/23

- Nb d'appels entre 8h et 16:00 : 42.838 appels téléphoniques dont 27.715 sont traités
- % des appels traités : 45 %. Ce taux met en avant que le nombre d'appels est très important pour une équipe de 5 téléphonistes. A noter qu'un certain nombre d'appelants abandonnent par erreur tandis que d'autres lorsque le délai d'attente est trop long.

4.5 Communication

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Le service Communication assume la gestion (production et supervision) de l'ensemble de la communication communale, tant à destination des citoyens anderlechtois que de la presse ou des agents communaux.

Sous l'égide de l'échevin de l'information, il a pour vocation d'œuvrer, de manière transversale, pour l'ensemble des membres du Collège et de leurs services. Il permet d'assurer la cohérence des différents canaux de communication.

Ces différents canaux sont : le journal communal, les réseaux sociaux, le site web, les affiches/flyers/brochures et les communiqués de presse.

Nous avons pour objectifs de :

- Créer un lien entre les citoyens et l'Administration communale
- Véhiculer l'image d'une commune positive, innovante et dynamique
- Informer les citoyens quant aux différents services, événements et projets que propose l'Administration communale
- Faciliter la diffusion de l'information et la collaboration entre les agents communaux

Anderlecht Contact

Principal outil de communication vers le public, le journal communal s'attache à présenter une large vision de l'actualité anderlechtoise.

Il s'agit d'un mensuel, paraissant 11 fois par an et imprimé à 49.000 exemplaires en format magazine A4 richement illustré et distribué en toutes-boîtes. Outre l'actualité des services communaux, le lecteur y trouve des informations sur la vie socio-culturelle de la commune, que ce soit dans les pages d'actualité ou dans l'agenda.

L'interview du mois « Ket d'Anderlecht » est le reflet de la grande diversité culturelle de notre commune. La rubrique « Anderlecht Demain » présente un grand projet en cours d'aménagement urbain. La rubrique « Évasion » permet aux habitants de découvrir ou redécouvrir leur patrimoine historique, architectural, naturel à travers des idées de promenades ou de visites guidées. Enfin, la rubrique « Conseils » offre chaque mois un conseil basé sur la vie quotidienne.

En ce qui concerne l'impression et la distribution du journal, le travail mené avec le service Développement durable/Agenda21 se poursuit. Depuis 2011, la distribution du journal Anderlecht Contact est ainsi réservée aux sociétés de travail adapté et l'impression du journal se fait sur du papier recyclé, portant l'Ecolabel européen, et avec une encre en partie végétale.

Site internet & intranet

Le site internet communal www.anderlecht.be est géré par le service Communication. La mise à jour quotidienne est réalisée par le webmaster, sur base des informations fournies par les services communaux ou autres (associations, partenaires externes). Véritable carte de visite de notre commune, il reprend l'ensemble des informations communales à destination du public.

L'intranet a pour objectif de rassembler sur un site web l'ensemble des informations utiles aux différents services de la commune. C'est un outil simple et pratique pour les agents communaux, leur permettant d'avoir accès à un répertoire communal complet, ainsi qu'à une bibliothèque de documents administratifs et de ressources du type formulaires GRH (demande de formation, congés...), finances (demande de bon de commande, mandat...), etc.

Relations presse

Les relations presse consistent à garder en permanence un lien avec la presse pour informer les journalistes des projets communaux mais également défendre l'Administration communale en cas d'accusations. Les relations presse se font via des communiqués de presse, des appels téléphoniques, sms, etc. Occasionnellement, des interviews et tournages sont organisés.

Réseaux sociaux

La présence de l'Administration communale d'Anderlecht sur les réseaux sociaux a pour objectifs de :

- Informer : notre mission est d'informer les résidents à propos des dernières actualités et initiatives locales.
- Créer du lien : nous encourageons l'interaction et l'engagement des résidents sur les réseaux sociaux et répondons à leurs questions et remarques dans les plus brefs délais.

- Éduquer et sensibiliser : nous participons à la sensibilisation des résidents à des questions importantes grâce à des campagnes dédiées et nous leur fournissons des informations utiles et conseils pratiques.
- Promouvoir des événements : nous augmentons la visibilité et la participation aux événements locaux en les annonçant et en en faisant la promotion.

Afin de répondre à ces objectifs, nous fournissons un contenu de qualité et à fréquence régulière.

Nous sommes présents sur Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube. La plateforme la plus investie est pour le moment Facebook.

Graphisme

L'objectif des graphistes au sein du service communication est de fournir des visuels de qualité pour toute la communication externe de l'ensemble des services communaux, que ce soit pour la promotion de leurs événements mais aussi leurs outils de sensibilisation et de communication.

Au total, les graphistes de la commune ont réalisé environ 180 projets graphiques : dépliants, brochures, affiches et invitations, ainsi que leurs déclinaisons numériques à destination des réseaux sociaux; auxquels s'ajoute la mise en page mensuelle de l'Anderlecht Contact.

Parmi les grands projets réalisés cette année, en voici quelques-uns (en plus des deux grands événements annuels que sont le marché annuel et le marché de Noël) :

- La mise en place d'une signalétique spécifique pour Anderlecht Info
- La campagne menée pour le réaménagement et la réouverture de la rue Wayez
- La campagne « Harcèlement de rue » pour le service Egalité des chances
- La campagne de récolte de dons pour les animaux et la fête du bien-être animal
- La campagne « Expo Park Art » pour Escale du Nord
- Le matériel de communication pour le plan communal de Mobilité
- L'accompagnement dans la création de la nouvelle identité graphique du Musée des Résistances
- La campagne multicanal pour le projet MMM et Forum d'Automne

Les graphistes sont également les garants de la visibilité et de la cohérence visuelle de l'administration sur le territoire. Ils sont notamment en charge de la conception et du suivi de production de la signalétique extérieure des bâtiments communaux.

Un autre projet important : la prise en main du volet création graphique et ergonomique du nouvel intranet .

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Projets en cours :

- Développement du nouvel intranet
- Signalétique de l'ensemble des cellules du service Prévention

Projets à venir :

- Développement de la communication sur les réseaux sociaux (engagement d'une community manager 1/2 temps)

- Mise en place d'outils statistiques (fréquentation réseaux sociaux, site web, etc.) pour évaluer la portée de nos actions et adapter nos stratégies
- Création et développement du nouveau site internet (et potentiellement d'une application mobile)
- Développement des capsules vidéo
- Sondage auprès des habitants quant à leurs attentes en termes de communication

Chiffres clés et statistiques

Anderlecht Contact

11 journaux

Site internet

Le site internet de la commune reçoit en moyenne 1.100.000 visites par an.

Création de ± 100 nouvelles pages web

Publication des divers permis, enquêtes, interpellations et questions au conseil communal : ± 1500

Publications du journal communal : 11

Publication de posts : ± 40

Relations presse

+/- 100 communiqués de presse envoyés,

+/- 700 conversations téléphoniques avec des journalistes

+/- 200 sms échangés avec des journalistes

Réseaux sociaux

Followers :

- ± 10.000 sur Facebook
- ± 1000 sur Instagram
- ± 500 sur LinkedIn

En moyenne sur Facebook :

- 15 publications par mois
- 3000 visites de la page par mois
- 20.000 personnes touchées par mois

Graphisme

+/- 180 demandes graphiques

4.6 Participation

Tâches principales du service

Les missions du service Participation sont :

Accompagner et soutenir les citoyens qui souhaitent réaliser des projets collectifs qui améliorent la qualité de vie

L'accompagnement peut prendre plusieurs formes : relais des sources de financement, conseils aux porteurs de projets, accompagnement dans certaines démarches, mise en réseau des citoyens, photocopies, mise à disposition de notre salle de réunion... Cela se fait tout au long de l'année, au gré des besoins. Le Service Participation est doté d'un site internet Participation www.participation-anderlecht.be qui offre une vitrine aux différents processus participatifs de la Commune.

Ce site constitue un outil essentiel offrant une visibilité accrue aux initiatives participatives. Il héberge également un répertoire exhaustif des comités de quartier, répertoriant leurs périmètres respectifs ainsi que leurs coordonnées de contact. Cette fonctionnalité permet aux comités de quartier de bénéficier d'une présence en ligne sans avoir à créer et maintenir individuellement un site internet. Notons que le répertoire des comités de quartier est constamment mis à jour pour garantir sa pertinence et son utilité

Accompagner les services communaux qui souhaitent intégrer les citoyens dans leurs démarches

Le service Participation a accompagné la réflexion de différents services qui souhaitaient intégrer une démarche participative au sein de leurs projets. Réflexion qui a pu mener à la réalisation ou à l'abandon de la démarche participative quand elle était incompatible avec le projet.

De plus, le service Participation a accompagné de façon plus soutenue plusieurs projets portés par d'autres services communaux :

- Plan Climat d'Anderlecht, le service Participation a fait partie du comité technique et du comité de pilotage. Il a également collaboré à l'organisation des ateliers organisés pour les agents communaux et pour les citoyens dans le but de construire le Plan climat d'Anderlecht.
- « Mieux communiquer vers les jeunes » opération initiée par le service Jeunesse. Le service Participation a pris part à des workshops pour réfléchir et co-construire une stratégie de communication : identifier les meilleurs canaux et outils pour informer les jeunes sur les activités et services qui les concernent.
- Conseil Consultatif Microquartier – Multiphénomènes – Multidisciplinaire (MMM) initié par le service Prévention. Le service Participation a modéré la première rencontre de ce conseil consultatif qui avait pour objectif d'entendre les préoccupations des citoyens de Cureghem sur les thématiques telles que la propreté, les nuisances et la sécurité.

Organiser des événements visant à développer et à promouvoir la participation citoyenne

Voir rubrique « Projets » ci-dessous. L'organisation de deux soirées d'information a été initiée dans le cadre du lancement de l'Assemblée citoyenne pour le plan Climat. L'objectif principal de ces sessions était de présenter le nouveau dispositif participatif..

Contribuer au développement d'une culture de participation citoyenne

Le service Participation a lancé une nouvelle initiative interne baptisée « Les Midis de la Participation », visant à stimuler et consolider les connaissances des agents communaux dans le domaine de la participation citoyenne. L'objectif global est de développer un référentiel commun et d'améliorer les pratiques au sein de l'administration communale. Dans le cadre de cette démarche, le service Participation a présenté son guide de la participation citoyenne.

Développer la veille en matière de participation citoyenne

La mission actuelle du service Participation consiste à explorer les pratiques mises en œuvre par d'autres communes, contribuant ainsi à enrichir la réflexion sur les projets à venir. Concrètement, le service Participation fait partie d'un groupe de travail intercommunal et interrégional rassemblant des agents communaux responsables de la Participation citoyenne. Les objectifs de ce réseau sont multiples : favoriser l'échange de bonnes pratiques, partager des outils et méthodologies liés à la

participation citoyenne, et stimuler le développement d'initiatives alimentées par l'intelligence collective.

Projets menés durant cette période

Megafon, ma voix pour mon quartier

Fin 2021, la commune d'Anderlecht lançait une grande campagne de participation citoyenne intitulée Megafon. Après une première phase d'enquête en ligne, le Collège a participé à une série de rencontres dans les différents quartiers d'Anderlecht. Les habitants devaient identifier les 3 problématiques dans leur quartier. La troisième phase de projet consiste à organiser des assemblées citoyennes dans chaque quartier pour débattre et construire avec les services communaux des projets qui répondent aux problématiques que les habitants ont identifiées. Chaque assemblée citoyenne est composée de 30 citoyens tirés au sort parmi les volontaires inscrits, dans le but de constituer une assemblée citoyenne représentative de la population du quartier.

Les quartiers de Cureghem et de Scheut -Ninove ont déjà expérimenté ce dispositif participatif avec succès, ayant abouti au financement de 12 projets pour un montant total de 150 000 €.

Projet artistique de réhabilitation du terrain de basket de la place Jorez

L'association New Brussels a été désignée pour travailler avec les habitants de Cureghem, et plus particulièrement les riverains et les utilisateurs de la place Jorez, en vue de créer une œuvre artistique. Le contenu de cette œuvre découle d'un processus participatif axé sur le thème de la discrimination de manière générale, engageant ainsi les riverains dans une réflexion collective et créative sur cette question importante.

Chiffres-clés et statistiques

2 Assemblées citoyennes de Cureghem et du quartier « Scheut-Ninove »

- 30 citoyens tirés au sort pour chaque assemblée
- 193 volontaires inscrits
- 509 votes pour les projets citoyens
- 8 rencontres citoyennes

12 projets financés dans le cadre du processus participatif Megafon, ma voix pour mon quartier. <https://anderlecht.monopinion.belgium.be>

Peinture au sol sur le terrain de basket de la place Jorez sur le thème de la discrimination

- 4 ateliers participatifs

Une dizaine de services ont été accompagnés dans la mise en place de leur processus participatif.

4.7 Économat

Tâches principales du service

Les tâches principales de l'Economat sont de veiller à satisfaire les besoins nécessaires aux divers services communaux et établissements scolaires et ce, en tenant compte du budget et des différentes législations, celle de la Centrale d'achats est d'acquérir du matériel afin que les différents services de l'administration communale puissent réaliser les tâches qui leurs sont confiées. Le service doit, à cet effet, respecter et appliquer la loi sur les marchés publics.

Tâche 1

Gestion des commandes et des stocks de fournitures nécessaires aux divers services communaux et établissements scolaires et demandes de prix dans tous les domaines.

Centralisation des besoins nécessaires au fonctionnement quotidien de tous les services et des établissements scolaires pour l'acquisition de produits d'entretien, de vêtements de travail, de mobilier divers, de matériel d'équipement, ... et pour l'établissement et la gestion de contrats tels que l'entretien des vêtements de travail, placement de distributeurs d'essuies-mains et « containers-hygiène », contrats d'entretien omnium des photocopieurs, ...

Entretien des locaux

Tâche 2

La section 'Affichage' a comme mission de placarder des affiches de tout genre. Elle est également chargée de distribuer des affiches et de flyers d'associations culturelles afin de les mettre à disposition des citoyens.

Tâche 3

Gestion des commandes et des stocks des vêtements de travail et d'équipement de protection individuelle dans un magasin spécifique et délivrance de ces équipements divers aux agents communaux selon les besoins tout au long de l'année.

Tâche 4

L'Imprimerie s'occupe de la reproduction de divers formulaires, documents administratifs, etc. pour les services et établissements scolaires.

Projets actuels et nouveaux projets

Projet 1

Implémenter une gestion de stock informatisée (avec datacollecteur) - avec inventaires réguliers et établissement de stock tampons afin d'éviter les ruptures de stock (budget ordinaire).

Projet 2

Implémenter une gestion de stock informatisée (avec datacollecteur) - avec inventaires réguliers pour le matériel d'équipement et le mobilier + établissement d'un « cadastre » (mobilier et équipement / bâtiment et par local)

Chiffres-clés et statistiques

Imprimerie

Total des copies effectuées : 7.405.886

Affichage

3667 affiches ont été placardées dont :

- 1645 officielles ou bénéficiant de la gratuité d'affichage;
- 1767 pour les enquêtes publiques (commodo – incommodo);
- 255 pour les panneaux mobiles;

Gestion des stock – commandes

101 bons de commande ont été établis et 455 factures ont été réceptionnées et vérifiées puis transmises pour liquidation aux services intéressés.

4.8 Centrale d'achats

Tâches principales du service

La Centrale d'achats est un service transversal dont la mission principale est la passation de marchés publics de fournitures, de services et de travaux pour satisfaire aux différents besoins exprimés par les services communaux (hormis le service Bâtiments et Logements qui a sa propre cellule Marchés publics) et ce, dans le respect de la réglementation sur les marchés publics

Tâche 1 : la planification

La centrale d'achats établit un planning des marchés publics à lancer en cours d'année, alimenté par une liste d'intentions demandée à chaque service communal.

Elle regroupe les besoins similaires en marchés publics à réaliser

Tout au long de l'année, elle invite les services clients à introduire plus précisément leurs besoins pour ensuite réaliser les marchés publics y afférent

Tâche 2 : la passation des marchés publics

Lorsque la Centrale d'achats a réceptionné tous les besoins, elle réalise le marché public et principalement :

- le regroupement des besoins
- l'encodage des données dans l'application 3P
- La génération et la rédaction des documents de marché
- La mise en BOS des dossiers de marchés publics
- L'invitation à soumissionner et la réception des offres
- L'analyse des offres en collaboration avec les services clients
- La génération et la rédaction des documents d'attribution
- La génération et la rédaction des documents de notifications
- Les relations avec les services de la Tutelle administrative quand nécessaire.

Projets actuels et nouveaux projets

Organisation de formations internes :

La centrale d'achats a en outre proposé des formations à destination des services communaux en ce qui concerne :

- Les nouveautés législatives 2023
- La planification et la définition du besoin

Elle a également organisé trois visioconférences avec les coordinateurs administratifs et financiers ainsi qu'avec les référents Marchés publics des différents services communaux en ce qui concerne les différents aspects de la Loi sur les marchés publics et ses Arrêtés.

Formulaire de demande de marché public en ligne

La centrale d'achats a modernisé son outil de transmission d'une demande de marché public.

Désormais, la demande de marché public se fait on-line via un formulaire électronique développé sur la plateforme Teams. Le formulaire étant dynamique, l'introduction des demandes est facilitée et user-friendly.

Mise en place de l'équipe Teams – marchés publics

Suite au développement de l'outil Teams au sein de l'administration, la Centrale d'achats a créé une équipe Teams « Marchés publics / Overheidsopdrachten ». On y retrouve notamment la réglementation sur les marchés publics, toutes les formations données par la Centrale d'achats en collaboration avec le service « Appui & Stratégie » et le service « Finances » et bien évidemment une conversation permanente en lien avec les marchés publics.

Chiffres-clés et statistiques

Centrale d'achats

80 dossiers passation marché public ont été rédigés,

(Fournitures : 49 / Services : 23 / Travaux : 8)

- Procédure ouverte : 6
- Procédure concurrentielle avec négociations : 2
- Procédure négociée directe avec publication préalable : 5
- Procédure négociée sans publication préalable : 52
- Marché de faible montant : 15

24 dossiers de réestimation de l'estimation financière

76 dossiers d'attribution ont été exécutés,

(Fournitures : 44 / Services : 25 / Travaux : 7)

- Procédure ouverte : 1
- Procédure concurrentielle avec négociations : 1
- Procédure négociée directe avec publication préalable : 3
- Procédure négociée sans publication préalable : 58
- Marché de faible montant : 13

4.9 Événements

Tâches principales du service

Le service Evénements est responsable de différentes tâches au sein de l'administration communale d'Anderlecht. Il s'occupe de réceptionner et traiter les demandes d'événements sur le territoire anderlechtois. Le service s'occupe de l'organisation de célébrations de cérémonies patriotiques, réceptions et drinks. Il s'occupe également de la gestion de la location des salles communales Java et Aurore et de deux réfectoires scolaires « Les Trèfles » et « Les Fruits ». Il organise également des événements de plus grande ampleur tels que le marché annuel, le marché de Noël, la fête du personnel ou encore les activités estivales.

L'équipe du service Evénements se compose de huit personnes. trois agents administratifs gèrent la réception de demandes d'événements et de location des salles sur la commune tandis que les cinq autres agents opérationnels gèrent l'organisation des événements et la gestion des salles.

Réception et traitement des demandes d'événements

Toute personne ou organisation souhaitant organiser un événement sur l'espace public communal doit répondre à un formulaire que le service Événements réceptionnera et traitera avec la plus grande rigueur pour que la demande puisse passer en Collège.

Entre le 01/08/2022 et le 31/07/2023, nous avons reçu et traité 409 fiches de demandes d'événements sur la commune.

Location des salles Java, Aurore, des réfectoires « Trèfles » et « Fruits »

Entre le 01/08/2022 et le 31/07/2023, la salle Aurore a été louée 49 fois (dont 3 gratuits et 21 internes), le réfectoire de l'école Les Trèfles 1 fois gratuit et celui des Fruits 51 fois (dont 30 gratuits et 1 interne), la salle Java 59 fois (dont 6 gratuits et 29 internes).

Commémorations patriotiques

Entre le 01/08/2022 et le 31/07/2023 5 commémorations patriotiques et dépôts de fleurs ont été réalisés.

Réceptions

Entre le 01/08/2022 et le 31/07/2023, 10 réceptions ont été réalisées.

Projets

Le service Evénements est également le service responsable de l'organisation des événements récurrents de la commune.

Marché annuel

Organisation du Marché annuel 2023 : espace arts de la rue – place de la Résistance, village services publics – rue Formanoir, het Dorp – rue d'Aumale, Podium communal : place de la Vaillance.

Fête du personnel

La fête du personnel 2023 fut organisée pour la seconde fois tout au long de la journée. Elle accueillait tant le personnel de l'Administration que du CPAS. Pas moins de 1200 personnes furent présentes.

Marché de Noël

Le Marché de Noël fut organisé en collaboration avec le service Développement Économique et les Affaires Sociales, du 15 au 17/12/2023. Deux concerts furent organisés dans la Collégiale le 15/12/2023.

Chiffres-clés et statistiques

Dépenses pour les célébrations de centenaires et commémorations patriotiques

1.948,02 € ont été dépensés pour célébrer les commémorations patriotiques durant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023.

Recettes des locations de salles

La location des salles communales a engendré plus de 43.405,00 € (5.530,00€ pour la salle Aurore, 5.200,00€ pour le réfectoire « Les Fruits », 32.675,00€ pour la salle Java).

4.10 Logistique

Tâches principales du service

Expulsions

Toutes les tâches administratives et pratiques qui vont de pair avec les expulsions. Aller de la conclusion d'accords entre la police et notre service. Placer les panneaux nécessaires 48H à

l'avance. Le jour de l'expulsion, nous récupérons tout et le stockons ensuite dans notre propre dépôt. La restitution du contenu à la personne expulsée. Les expulsions ont lieu tous les jours, à l'exception du jeudi.

Événements

Toutes les tâches administratives et pratiques qui vont de pair avec les événements. Suivi du dossier. La mise à disposition du matériel de prêt, ainsi que la livraison et la récupération par camion du matériel sur place. Cela se fait en collaboration avec le département des événements.

Éducation - Écoles et crèches.

Ce sont des tâches diverses. Livraisons du papier au sel via des chaises, des bancs, etc...

Nous sommes chargés des nouvelles livraisons de mobilier pour les écoles à partir d'un dépôt central à Zamenhof. Nous retirons également les anciens matériels des écoles tels que : chaises, bancs, armoires, etc..... . La livraison de tous les paquets de démarrage pour tous les élèves des écoles de notre municipalité a également été effectuée par nos soins. Enfin, la plupart des déménagements étaient aussi pour notre compte.

Livraisons pour le service économique.

Presque tout ce qui est préparé par le département d'économie est également livré par notre département. Cela inclut les écoles, les services municipaux et les organisations à but non lucratif qui ont besoin de matériel, de boissons, de verres, etc....

Le Fillet,

Nous nous occupons également des collectes de la banque alimentaire et de la distribution aux différents centres de distribution pour les moins fortunés.

Restaurants sociaux.

Nous sommes également responsables de la collecte et de la distribution de produits alimentaires et de boissons à divers restaurants sociaux.

Prêt de camions et de véhicules.

Si un camion ou une voiture est nécessaire pour le transport par un service communal, nous livrons également nos camions à ces services.

4.11 Transports

Tâches principales du service

Le service Transport gère et organise tout ce qui a trait au charroi communal : achat ou leasing des véhicules de transport de personnes et de biens, entretiens et réparations aux véhicules, gestion des voitures partagées, gestion des assurances, gestion des vélos, gestion des sinistres...

Gestion du charroi communal

Achats, entretiens et réparations

Les véhicules sont achetés ou leasés par le service Transport qui concerte le service demandeur afin de réaliser les clauses techniques du cahier des charges, il s'occupe dès lors de la prospection pour respecter les souhaits du service demandeur.

Il gère avec les partenaires extérieurs les entretiens et les réparations nécessaires aux véhicules afin de maintenir le parc dans un état optimal. L'atelier gère aussi bien les entretiens et certaines réparations en interne. L'atelier effectue en moyenne une septantaine d'interventions par semaine tel

que dépannage en extérieur, réparation pneu, remplacement d'ampoules, remplacement de pièces ainsi que des entretiens annuels...

Gestion Journalière technique

Le service gère au quotidien les dépannages de véhicules, l'entretien des véhicules ainsi que le passage au contrôle technique et effectue de plus en plus de réparations.

Le transport des véhicules vers les partenaires extérieurs est une des missions les plus prenantes en temps pour le service, l'engagement d'un nouveau mécanicien est finalisé.

Le service s'occupe également de la gestion des véhicules partagés ainsi que de leur entretien.

Gestion Journalière administrative

La création des décisions Collège, la demande des bons de commande et la facturation, le suivi administratif des véhicules, des sinistres, des contrôles techniques sont le lot quotidien du service.

La transmission du rapport annuel parc automobile à Bruxelles Environnement, le suivi des OBU, la gestion des boîtes à clés et la réservation des véhicules partagés font aussi partie des missions du service ainsi que le suivi des cartes essence et le contrôle de l'utilisation des carburants.

L'immatriculation, l'inscription ou la radiation et la gestion des assurances des véhicules du parc est une autre mission majeure du service.

Projets actuels et nouveaux projets

Rajeunissement du parc

La mise en place de la Low Emission Zone par la Région oblige la commune à rajeunir son parc automobile et le service Transport doit prévoir le futur cadre des véhicules en accord avec le décret exemplarité ainsi que les souhaits du Collège de respecter les exigences des critères de protection de l'environnement.

Pour les achats de 2023, six grands pick up électrique vont être commandés via la centrale de marché IGEMO. 12 MPV vont être leasés via la centrale de marché de Bruxelles Environnement. Le grand camion presse (benne à ordures) commandé en 2021 devrait être livré. Les 2 grands pick up électrique commandés pour le service signalisation ont été livrés. Le grand pick up CNG pour le service Travaux publics va aussi être enfin livré.

Les défis pour les années à venir vont aussi prendre du temps pour trouver les véhicules et les financements.

Mobilité douce

La gestion d'un parc vélo ainsi que l'achat de vélos électriques sont aussi un projet pluriannuel mis en place. La commune a déjà acheté 15 vélos électriques dont 14 qui sont déjà utilisés par les services. Il s'agit maintenant de répartir au mieux les vélos existants avant de poursuivre les achats. La réflexion pour une mobilité durable est bien mise en place et plus de moyens sont à prévoir avec les différents acteurs d'autres services. Les vélos cargos ainsi que les remorques commencent à trouver preneur. Le service va donc continuer à demander des investissements en mobilité douce.

Remise en état de l'atelier

Dans le cadre de la reprise de toute une série de tâches pour l'instant externalisées, la remise en état de l'atelier, des machines et du matériel continue. L'achat de machines indispensables à la bonne marche de l'atelier est en cours.

L'objectif est de faire revivre l'atelier et de pouvoir diminuer le temps d'immobilisation des véhicules chez des partenaires. Un nouveau défi attend le service transport, afin de pouvoir réaliser toutes ses tâches en interne, du personnel qualifié a été engagé.

Plan triennal

Afin de prévoir l'avenir de la mobilité et du parc automobile, un plan pluriannuel est organisé en interne. Les conclusions sont déjà connues, le parc est vieillissant, la moyenne d'âge des véhicules est de 12 ans. L'objectif du Collège prévoit un remplacement des voitures après 7 ans afin de limiter les coûts d'entretien et de réparations. La plupart des nouveaux véhicules achetés l'ont été avec un contrat d'entretien. Un effort conséquent devra être mis en place pour le renouvellement du parc. Le leasing est à présent réalisé et sera en place durant l'année 2024.

4.12 Égalité des chances

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Le service de l'Égalité mène des campagnes de sensibilisation auprès des citoyens et des employés communaux afin de lutter contre les inégalités et les discriminations.

Quels sont les projets réalisés et en cours (projets actuels et nouveaux)

- organisation des stands d'information dans le cadre du dispositif Tamtam p.e. lors du marché annuel, marché abattoir, fêtes de quartier (Lemmens, Square Albert), autres évènements publics.
- publications des articles de sensibilisation dans « Anderlecht contact »
- organisation de différents groupes de travail ea racisme, lgbtqia+,...
- adhésion CEASE : réseau des employeurs contre les violences conjugales afin de sensibiliser et former le personnel communal
- organisation de différentes activités :
 - ateliers pour jeunes – co-construction campagne contre le cyberharcèlement/harcèlement de rue
 - atelier et spectacle dans le cadre de la convention d'Istanbul – sensibilisation sur la violence intrafamiliale pour des jeunes adolescents de l'athénée J. Bracops (11 classes – 3me) année scolaire 2022-2023-2024
- conceptualisation d'un outils pédagogique sur base des 4 parcours street-art – afin de mettre un outil à disposition des enseignants, animateurs etc
- organisation formation pour les partenaires du parcours EVRAS
- organisation parcours Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle pour différentes écoles Anderlechtoise (± 412 élèves)
- organisation spectacle Love, Liebe, Amor pour des classes de l'école ITMR afin de déconstruire les stéréotype sur les relations, le genre, les masculinités etc
- participation expérimentation boucle piétonne – quartier Cureghem – sensibilisation pour les personnes de mobilité réduites et personnes malvoyant ;
- collaboration et soutien à l'action régional Join the FAM (article Anderlecht contact + diffusion affiches
- 25 novembre journée internationale de la lutte contre les violences à l'égard des femmes : distribution des rubans blanc au personnel communal et aux abords des écoles + affichage et communication réseaux sociaux

- spectacle pour lutter contre les stéréotypes relatif à la fête de Saint-Nicolas : spectacles pour les écoles maternelles et primaires – thématique le genre (8 écoles – 462 élèves) + tout public (83 visiteurs)
- sensibilisation lors de la journée mondiale VIH/Sida – sensibilisation aux stations métros (Ersame , Ceria, Bizet, Saint-Guidon, Clémenceau) distributions ruban rouge et préservatifs + dépistage et stand d’information aux abattoirs – collaboration service Prévention et partenaires
- création vidéo de sensibilisation contre le harcèlement de rue
- participation à l’organisation du spectacle Anna (contre le viol) , scolaire et tout public collaboration avec l’Escale du Nord
- semaine des droits des femmes : spectacle Not[t]e sur la thématique des violences conjugale (scolaire et tout public) ; rencontre littéraire avec Fatiha SAIDI, autrice du livre « par les liens forcés du mariage » ; atelier de self défense pour jeunes filles de 8-10 ans et exposition ‘femmes artistes peintres’ – collaboration avec la bibliothèque francophone
- semaine de sensibilisation I’m proud ! : exposition « F.R.E.A.K. » de Frej.a Korsbaek, spectacle sur l’intersex « Les variations silencieuses » de la compagnie Oh mon Amour (scolaire, tout public, une lecture unique en son genre - lecture queer – en collaboration avec la bibliothèque francophone, atelier fanzine pour classe primaire
- organisation de la campagne PAARS auprès de 6 écoles lors de la journée mondiale dans la lutte contre l’homophobie (1498 élèves) ;
- distribution ruban arc-en-ciel et affichage « share the color”/let’s report LGBTQIA+-phobia lors de la journée internationale contre l’homophobie
- organisation évènement PROUD – sensibilisation Queer en collaboration avec l’Escale du Nord (200 participants)

5 SERVICE INTERNE POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL (SIPP)

Quelles sont les tâches principales du service

Tâche I

Comme le stipule la loi du 04/08/96 relative au bien-être au travail, chaque employeur a l'obligation de créer un Service Interne de Prévention et Protection au Travail (SIPPT)

Sa mission principale est de conseiller l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans toutes les mesures qui ont trait au bien-être au travail.

Le bien-être au travail couvre 7 domaines:

- la sécurité au travail,
- la protection de la santé du travailleur,
- les risques psychosociaux (stress, violence, harcèlement moral ou sexuel),
- l'ergonomie (c'est-à-dire l'adaptation du travail à l'homme),
- l'hygiène au travail,
- l'embellissement des lieux de travail,
- les mesures environnementales ayant une influence sur le bien-être au travail.

Le SIPPT assiste l'employeur dans sa politique du bien-être au travail qui doit faire partie intégrante de la gestion journalière de la commune.

Les conseillers en prévention du SIPPT sont des généralistes.

Leur domaine d'intervention prioritaire est la sécurité au travail.

En ce qui concerne les autres domaines, ils se font assister par des experts d'un Service Externe de Prévention et de Protection au Travail (SEPPT) Mensura.

Tâche II

Les missions de surveillance de la santé sont exercées par un médecin du travail.

Dans ce cadre, le S.I.P.P.T. coopère avec Mensura et le service des ressources humaines pour planifier les consultations médicales, convoquer le personnel soumis à des examens, vérifier les risques professionnels attribués au personnel et organiser les vaccinations (prévention des maladies professionnelles et de la grippe saisonnière).

Tâche III

Les missions de gestion des risques qui ne peuvent pas être assurées par le S.I.P.P.T. (ergonomie, risques psychosociaux, hygiène industrielle) sont exercées par des conseillers en prévention spécialisés du SEPPT.

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Le SIPPT est actuellement composé de 2 conseillers en prévention niveau 1 (dont un qui travaille en priorité pour l'enseignement) et 1 conseiller en prévention de niveau 2. Depuis juin 2023 le SIPPT a également 1 assistante administrative dans son équipe.

A partir de janvier 2024, l'arrivée d'un conseiller en prévention de niveau 2 supplémentaire.

Vous trouverez ci-après un aperçu des projets réalisés par le SIPPT au cours de l'année.

Dans les écoles

- Groupes de travail / Formations
 - Organisation de groupe de travail concernant le dossier de sécurité.
 - Organisation des formations Équipier de Première Intervention pour le personnel des écoles francophones et néerlandophones.
 - Organisation de sessions d'information et de sensibilisation pour le personnel enseignant concernant les exercices d'évacuation.
 - Organisation d'une formation pour les concierges concernant la sécurité de l'établissement scolaire et la réalisation d'une liste de contrôle à effectuer.
 - Groupe de travail avec les responsables du Service Enseignement, le responsable de la planification d'urgence, ... pour la création d'un document standard du PIU spécifique pour les écoles.
 - Organisation de différents groupes de travail concernant le PIU.
 - Mise en place d'un nouveau document pour le dossier d'intervention en cas d'incendie.
 - Organisation des entretiens de retour au travail (enseignement) suite à une absence de longue durée
 - Avis et accompagnement des architectes dans leurs projets de construction/transformation des bâtiments en collaboration avec le service Bâtiments et logements

- Visites dans les écoles
 - Réalisation d'une visite dans chaque école francophone et néerlandophone par le Conseiller en Prévention.
 - Réalisation d'une visite dans plusieurs écoles communales francophones et néerlandophones, par le Service Externe Mensura.
 - Assister à un exercice d'évacuation dans chaque école francophone et néerlandophone.
 - Visite de l'inspection néerlandophone dans une école.
- Réunions
 - Réalisation de plusieurs réunions avec les responsables du Service Enseignement (compte rendu des visites, Plan d'Action Annuel, ...).
 - Assister à plusieurs COPALOC, à des réunions avec toutes les directions d'écoles.
- Psychosocial
 - Réalisation de 4 analyses de risques psychosociaux dans nos écoles (2 FR et 2 NL) + suivi du plan d'action.

Dans les bâtiments communaux

- Réalisation en continu des visites des lieux de travail
- Réalisation d'analyses de risques (sécurité, globale, psychosociale, , ...), aussi en collaboration avec notre service externe
- Réalisation d'analyses de risques « poste de travail » par département
- Attention portée sur les agents en contact avec le public et les potentielles agressions auxquelles ils doivent faire face (procédure agression, mesures de prévention, formations)
- Avis donnés dans la procédure des trois feux verts relative à l'achat de matériel, d'équipement de travail, de machines, de vêtements de travail ...
- Avis donnés dans l'aménagement de lieux de travail que ce soit de nouvelles constructions ou la rénovation de bâtiments existants (avis dès l'élaboration des plans et tout au long du processus).
- Collaboration au plan de restructuration RH (accueil des nouveaux travailleurs, descriptifs de fonctions, formations, absentéisme, ...)
- Élaboration et mise en place de procédures incendie, d'exercices d'évacuation, information et sensibilisation du personnel.

Chiffres clés et statistiques

Chaque année, le S.I.P.P.T. est chargé de rédiger un rapport annuel destiné au Service Public Fédéral « Emploi, Travail et Concertation Sociale ».

Les principales activités entre le 01 août 2022 et le 31 juillet 2023 sont résumées dans le tableau suivant :

Secrétariat du Comité de Concertation de base	9 Comités de concertation
Visites des lieux de travail (avec et sans le SEPPT)	78

Suivi des accidents du travail (réception des déclarations et mesures de prévention)	<ul style="list-style-type: none"> • 87 accidents survenus sur les lieux du travail dont 1 accident « grave » • Sur le chemin du travail (CT) = 35
Réalisation – participation aux analyses des risques	<ul style="list-style-type: none"> - Analyses de risques par fonction pour le cabinet du Secrétaire communal et le département Affaires sociales, rédaction de plan d'action - Analyse des risques écran pour le personnel administratif - Analyses des risques psychosociaux en collaboration avec Mensura pour 2 écoles francophones, 2 néerlandophone, un service communal et deux crèches - Analyses des risques incendie dans deux bâtiments communaux
Informations données au personnel communal en matière de prévention	24
Participations aux réunions (avis à la ligne hiérarchique, réunions du comité de direction, ...)	265
Formations organisées	<ul style="list-style-type: none"> - service de lutte contre l'incendie (4 séances) - manutention pour le personnel des crèches - destinées aux responsables (en collaboration avec le service RH) : management et absentéisme
Organisation et/ou participation à des exercices d'évacuation incendie	128 (mise en place de procédure, exercices d'évacuation, information au personnel, ...)
Organisation de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière	181 agents vaccinés en 2022
Avis – visa sur le contenu de cahiers des charges et mise en service	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Mise en service</u> : 2 pickup électriques 5 camionnettes 1 camionnette électrique 1 Dumper 1 porte-conteneurs 1 tondeuse à fléaux 1 balayeuse 2 tracteurs 1 broyeur 1 pont élévateur 4 échafaudages mobiles • <u>1er feu</u> : 1 fendeur de bois 1 plateau à fléaux petites machines (tailles-haies, débroussailleuses, tronçonneuses,

	souffleurs, tarière, motoculteurs) des manches et des brosses des tracteurs pour cadre de vie 1 pont hydraulique 1 épandeur de sel achat d'échafaudages roulants pliables 1 hydrocureuse 1 système Track and Trace 1 cuve de fusion de bitume 2 tondeuses autoportées 1 chargeur l'achat de pelles et pinces <ul style="list-style-type: none"> • <u>Projet d'achat</u> de trottinettes électriques : consignes pour commande (1er feu vert) et réflexion recommandations pour un usage sécurisé
Autres	Rédaction Plan d'Action Annuel 2022 – 2023 se basant sur les PGP 2022-2026. Le PAA correspond à la mise en œuvre pratique du PGP.

6 RESSOURCES HUMAINES

6.1 MISSION DU DEPARTEMENT RH

La mission du département R.H. consiste à soutenir les agents, les services et l'organisation et à contribuer à leur bon fonctionnement (informer, communiquer, valoriser, harmoniser) pour qu'ils puissent réaliser et atteindre leurs objectifs et puissent rendre un service performant et de qualité aux Anderlechtois.

Dans ce but, le département développe une stratégie des Ressources humaines au niveau individuel et collectif dans laquelle le bien-être du personnel est important.

6.2 PROJETS ACTUELS ET NOUVEAUX PROJETS

Les différents projets et actions décrites ci-dessous se cadrent dans une vision qui a pour but de faire évoluer notre administration vers un management par objectif avec une politique RH axée sur le développement des compétences et des performances des agents et de positionner l'administration communale comme un employeur attractif tout au long de la carrière.

RÈGLEMENT DE TRAVAIL :

Une nouvelle version du règlement de travail est entrée en application à partir du 1er janvier 2023 ainsi qu'au 1er juillet 2023.

Les adaptations majeures apportées dans ces versions :

- Une nouvelle procédure en cas de maladie est mise en place. Elle prévoit un contact direct de la personne malade avec son responsable avant le début de la journée de travail. Cette nouvelle mesure s'inscrit dans le cadre de la politique de l'absentéisme qui se veut

bienveillante notamment à titre préventif et qui permet de renforcer les liens entre un travailleur et sa hiérarchie.

- Suite à différents changements législatifs, plusieurs adaptations ont été apportées, dont la modification de la procédure relative à fin du contrat pour force majeure et le fait que chaque travailleur peut dorénavant bénéficier de 3 jours de maladie sans devoir remettre un certificat médical.
- Le droit à la déconnexion est également introduit dans le règlement de travail.
- Le report de maximum 5 jours annuels de vacances est possible
- Quelques adaptations en termes de pointage voient le jour avec une limitation à 6 jours de congés boni, l'octroi d'une plus grande flexibilité avec l'accord du responsable et un report possible jusqu'à 15H/mois.

LA CHARTE SOCIALE

Afin de promouvoir une gestion des ressources humaines plus moderne, axée sur la gestion des compétences, et d'augmenter notre attractivité, plusieurs modifications relatives à l'avancement de carrière des agents communaux ont été apportées à la charte sociale à partir de janvier 2023.

Les **changements** abordés concernent :

- Les conditions d'ancienneté et diplôme pour une promotion ont été supprimées
- La reconnaissance des examens réussis dans les autres pouvoirs locaux bruxellois
- La revalorisation des barèmes et une accélération de la carrière plane (cfr protocole régional)

CONCERTATION SYNDICALES

5 réunions du Comité de concertation ont eu lieu durant la période.

Plusieurs points étaient à l'ordre du jour, tels que : les différents règlements cités dans ce rapport, les programmes d'examens, modification de l'organigramme, l'avancement du plan d'action RH, le plan de formation 2023, la mise en œuvre du protocole d'accord 2021/1 du Comité de négociation C, la politique d'absentéisme positive et durable.

PLAN D'ACTION RH

La réalisation du Plan d'action RH a été poursuivie. Ci-après, vous trouverez une brève présentation des réalisations en cours et futures.

Objectif 1 : « Renforcer la performance »

Préparation du déploiement du Cycle de développement

Durant cette période, les ateliers pour la mise en place des Descriptions de fonction contextualisées dans les différents départements ont été poursuivis : Ils permettent une réflexion sur la place de chacun et de réévaluer l'organigramme avec une ligne hiérarchique plus claire.

La tenue de ces ateliers a eu lieu durant toute la période pour se finaliser en septembre 2023.

Au final, 88 descriptions de fonctions types ont été créées et 290 descriptions de fonction contextualisées.

Il s'est avéré aussi utile d'insérer dans les DFC, la mission du service afin que l'agent ait ce sentiment d'appartenance et de contribuer à l'accomplissement d'objectifs collectifs.

Une phase test des entretiens du cycle de développement a eu lieu entre mars 2022 et janvier 2023, impliquant les départements suivants : RH, Développement de la ville, Matières communautaires Fr et NL, Bâtiments & Logements. Ce test a permis de récolter des informations du terrain et de tester les outils proposés.

Une réunion a eu lieu mi-janvier pour faire le bilan et en tirer les enseignements voulus.

Plusieurs communications sur le sujet ont été réalisées durant la période envers le Comdir et via la management team.

Projets futurs :

Dans la foulée de cette phase-test, plusieurs décisions ont été prises :

- Adaptation des outils : formulaires & règlement soumis aux syndicats en 09/2023. Le guide d'évaluation est en cours d'établissement
- Accord pour l'achat d'un logiciel intermédiaire pour, entre autres, simplifier administrativement le lancement du cycle de développement. En parallèle, on poursuit le projet Régional « We Pulse »
- Accord pour un engagement d'un coach / accompagnateur de la ligne hiérarchique pour le cycle de développement
- Démarrage du cycle de développement par campagne en débutant par la ligne hiérarchique à partir d'octobre 2023

Maintien de la formation évaluateur avec l'ERAP et d'une formation refresh pour ceux qui ont déjà suivi une formation auparavant.

Le développement des agents – Plan de formation :

Les formations ont pour objectif de permettre aux agents d'acquérir et de développer leurs compétences dès leur prise de fonction et tout au long de leur carrière et de favoriser leur mobilité en vue d'assurer un service public de qualité en faveur des administrés.

Des **plans annuels de formation** ont été établis pour 2022 et 2023, en collaboration avec le Comité de direction, en tenant compte de certaines priorités, notamment : les formations obligatoires, les recommandations suite aux analyses de risques, les formations de métiers, la formation des évaluateurs, le plan de formation pour les auxiliaires d'éducation.

Le **budget** formation a pu être maintenu à 209.000 en 2023.

Parmi les formations les plus importantes réalisées, on trouve :

- Réalisation de « mini-plans » de formation pour les crèches et la bibliothèque Fr
- Plan de formation pour les auxiliaires d'éducation
- Les formations obligatoires pour les agents entrants (via l'ERAP)
- L'organisation du recyclage en secourisme pour 158 agents
- Une formation pour des équipiers de première intervention en collaboration avec le SIPPT
- Formation pour les évaluateurs
- Formation sur la gestion de l'agressivité pour 48 agents
- « Sécurité BA4 » pour 8 agents
- « Sécurité BA5 » pour 11 agents
- « Travailler dans une cabine Haute Tension » pour 3 agents
- « Utilisation d'engins de chantier »

- « Permis tronçonneuse européen – niveau 1 + 2 » pour 18 agents
- « Entretien des espaces verts » pour 84 agents
- « Micro Learning » pour 50 agents
- Formation sur la gestion de l'absentéisme à destination des lignes hiérarchiques
- Formation en management à destination des lignes hiérarchiques - 6 jours/pp
- Formation sur les marchés publics

Plusieurs fiches techniques et marchés publics ont été réalisés à cet effet.

Projets futurs :

Avec l'acquisition d'un nouveau logiciel et le démarrage du cycle de développement, il devrait être possible de mieux pouvoir analyser les besoins en formation, que ce soit de façon collective ou individuelle. Cela devrait également permettre d'établir des plans pluriannuels.

Vu que le cycle de développement contribue à la mise en place d'un management par objectif, il est nécessaire de continuer à investir dans les formations de management de la ligne hiérarchique, ainsi que de continuer les formations d'évaluateur et « refresh » avec l'ERAP pour tous les évaluateurs.

Digitalisation

Les RH se sont investies fortement dans le projet « We Pulse » de la Région pour ce qui concerne le logiciel intégré RH, Soft et Hard. La DRH a participé aux réunions du COC RH et divers membres ont participé à l'élaboration des différents process RH dans le cadre de ce futur logiciel.

Vu le retard que ce programme a pris, le Comité de direction a proposé l'acquisition d'un logiciel RH soft en attendant. Un marché par procédure négociée sans publication préalable est lancé.

Projets futurs :

L'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion du personnel en remplacement de la base de données (Access) actuelle permettant à chacun d'accéder à son propre dossier et l'échange d'informations avec la ligne hiérarchique.

Objectif 2 : Augmenter l'attractivité de l'administration

« Améliorer le processus de recrutement interne et externe dans laquelle l'attraction et la rétention des talents sont essentiels » :

Politique de recrutement

Depuis octobre 2022, une seconde recruteuse (remplacement d'un départ début 2022) a finalement rejoint l'équipe. La cellule a dès lors pu être présente lors de 40% des entretiens organisés en vue d'apporter son expertise et de conseiller au mieux les responsables dans leurs recrutements. La priorité a été mise sur la présence des recruteurs lors des recrutements de profils dans les niveaux de fonction A et B.

Une nouvelle procédure de recrutement et un nouveau modèle d'offre d'emploi ont également été établis afin de soutenir d'avantage les managers et d'augmenter notre attractivité.

Vu la situation financière difficile en 2022 et 2023, la politique de recrutement a été totalement revue :

Les accords de recrutements se sont vu diminuer : remplacement d'un agent sur deux qui démissionne et non remplacement des agents pensionnés (excepté les chefs d'équipe de rang 4) et ce, dans le but de diminuer le coût budgétaire et la charge financière sur le long terme. Tout cela met une pression considérable sur les services et leurs managers.

Dès lors, un effort considérable est demandé aux services mais aussi une réflexion plus globale sur les améliorations à apporter pour le fonctionnement du service et la qualité du service à rendre :

réorganisation des tâches, analyse de la performance, transversalité, modernisation et digitalisation des outils et process de travail, etc.

Pour ne pas toucher les services qui fournissent des efforts dans ce sens et pour lesquels une procédure disciplinaire à l'encontre d'un agent, suite à des manquements professionnels, abouti à un licenciement, un accord automatique de remplacement existe pour un agent licencié. Dès lors, on constate une forte augmentation de dossiers disciplinaires (de 40 à 75) et de licenciement (de 28 à 50) suite à ces manquements.

Les impacts de ce changement de politique se sont traduits au niveau du nombre d'agents en service au 30/06 ; on constate une diminution de 71 unités par rapport à l'année passée, ce qui correspond à 66 ETP.

Afin de pouvoir objectiver les besoins (humains, budgétaires, etc.) et la charge de travail des services liés à la réalisation de leurs missions (régaliennes ou non), le Comité de direction a pu bénéficier d'un coaching relatif à la planification des ressources de la part de l'ERAP et BDO, qui est encore en cours.

Projets futurs :

Etablir un plan stratégique qui reprend les objectifs et projets/actions, dont la réalisation est programmée dans le temps en fonction des ressources humaines et financières disponibles et ce pour tous les départements

Un employeur attractif tout au long de la carrière

Afin de pouvoir positionner l'administration communale comme un **employeur attractif tout au long de la carrière**, plusieurs actions ont été réalisées ou sont en cours de développement

- La bonne personne à la bonne place : En renforçant la sélection par la mise en place de tests divers afin d'analyser et de tester au mieux les compétences requises, que ce soit au moment du recrutement que dans le cadre de l'évolution durant la carrière.
- Alimentez la culture du résultat : Par l'implémentation d'un Management par objectifs à travers la mise en place du cycle de développement (voir supra) qui est axé sur :
 - Le dialogue entre le responsable et son équipe,
 - La réalisation de la mission et la fixation des objectifs SMART, de façon participative
 - Le développement des compétences du personnel et donc aussi de leurs performances
 - Le bien-être du personnel
 - Et l'implication des agents ;
- ce qui contribue à la performance de l'administration et à la qualité du service rendu.
- Ceci implique un changement de culture d'entreprise dans lequel les managers devront être soutenus
- La mise en place d'un management bienveillant et reconnaissant, notamment par des formations afin de renforcer leurs compétences managériales : une formation en « Management » (6 jours) et « Entretiens absentéisme » (1 jour) a eu lieu.
- Gestion des compétences - Politique de développement continu : Début 2023, la cellule Recrutement & Mobilité interne a engagé un chargé de développement des compétences, de niveau A1.

Le but est de renforcer le recrutement grâce à la mise en place d'une batterie de tests divers afin d'analyser et de tester au mieux les compétences requises pour les postes, tant au niveau recrutement mais également au niveau des promotions et/ou concernant l'évolution de

carrière des agents communaux. En renforçant la sélection à l'embauche dès son tout début et grâce aux tests/évaluations qui seront mis en place, il sera possible de mettre encore plus de chances de notre côté afin de recruter le bon profil au bon endroit, de réduire le turnover, d'augmenter le bien-être et du coup, sur le long terme, de permettre à la commune de faire des économies en réduisant le nombre de licenciements et démissions.

Dans ce cadre, une analyse de différents logiciels existants est en cours en vue de l'acquisition d'un nouveau logiciel afin de pouvoir encore mieux évaluer les compétences des candidats, que ce soit dans le cadre d'un recrutement ou de la mobilité interne.

Le cycle de développement permettra aussi d'établir des plans de formation individuels et collectifs, ce qui résultera dans une politique de formation plus adaptée aux besoins. Une telle approche contribue également au développement de carrière du personnel. Il les encourage à développer davantage leurs compétences et à considérer l'apprentissage comme un moyen d'atteindre leurs objectifs de carrière.

- Evolution de carrière : Le personnel devra travailler plus longtemps et une carrière dynamique dans laquelle non seulement le personnel améliore continuellement ses compétences mais puisse aussi se réorienter tenant compte de ses capacités (vu l'âge, la santé etc.) et ses envies/ambitions, devient donc une nécessité. L'établissement des descriptions de fonctions s'est finalisé en 2023 ce qui permettra aux agents d'avoir une meilleure vue sur les fonctions existantes et les compétences demandées une fois que celles-ci soient intégrées dans le nouveau logiciel RH en cours d'acquisition.
- La rétention des talents : Un formulaire d'entretien de sorties a été élaboré et un entretien oral a lieu avec les agents qui nous ont quitté afin de pouvoir mieux cerner le contexte d'une démission, de pouvoir en tenir compte pour le futur remplacement et de faire constamment progresser nos méthodes de management, de recrutement et de gestion de carrière. Une analyse plus globale devrait pouvoir mener à la mise en place d'une politique proactive de rétention des talents.

Sur 72 démissions, 40 personnes ont été vues par la cellule. Le manque de reconnaissance (que ce soit par la hiérarchie, ses collègues ou le politique), l'insatisfaction avec la fonction et la surcharge du travail, ainsi que des opportunités ou réorientation de la carrière, sont les motifs plus fréquents.

- La communication interne : La communication interne est l'enfant pauvre de notre administration. Un accord d'engagement d'un responsable pour la communication interne a enfin pu être obtenu en vue d'encourager la collaboration et l'échange mais surtout aussi de partager l'information et de renforcer la culture d'entreprise et le sentiment d'appartenance.

Afin de pouvoir améliorer la communication interne :

- Les services RH contribuent étroitement à la mise en place d'un nouvel intranet
- Chaque nouvel agent se voit doté d'une adresse mail professionnel par le service ICT et d'un accès à intranet et erh, notamment via le pc commun (voir ci-dessous)
- La mise en place de pc communs dans des locaux partagés (réfectoire) a été poursuivie. L'objectif est de permettre aux « ouvriers » d'avoir accès à l'information. Des formations pour le personnel de la place du Conseil a été réalisé et ensuite encore 4 séances pour environ 30 personnes ont été organisée en décembre 2022 pour le département Bat Log avec la collaboration de ICT, de la cellule Talents et développement et la cellule Projets du département RH.

- Par la suite, les autres sites : cimetière, espaces verts et chaussée de Mons ont également été dotés d'un PC commun réalisé par le service ICT. Des formations sont encore prévues.
- La communication externe – Image :
- En vue de développer davantage le réseau de partenariats externe et d'améliorer l'image en tant qu'employeur attractif, le service Recrutement et Mobilité interne a participé à plusieurs activités, notamment à diverses bourses d'emploi, un stand sur le marché annuel et à une séance de formation à la maison de l'emploi d'Anderlecht sur « Comment Postuler au sein de l'administration ».

L'accent a également été mis sur une présence accrue via les réseaux sociaux avec des actions de recrutements ciblées via Facebook et une communication large des offres d'emploi sur LinkedIn.

- Disposer de bonnes conditions et outils de travail :
 - Dans le cadre d'une stratégie de modernisation du secteur public et afin de correspondre aux nouvelles formes de travail, notre administration communale continue de se doter de pc portables pour les agents communaux afin de leur permettre une utilisation professionnelle et privée de ceux-ci (toujours dans le respect des règles fixées). De ce fait, la plupart des agents dispose également des outils de connexions, notamment Teams et Connect Me.
 - Analyser, rationaliser et améliorer les espaces de travail : une analyse est en cours par le département des Bâtiments et logements en collaboration avec le SIPPT et le Comité de direction.

L'organisation des examens

Suite au recrutement d'un chargé de développement des compétences, la reprise de l'organisation des examens a pu avoir lieu (voir chiffres).

Projets futurs :

- L'objectif est de faire évoluer la politique RH de la commune vers une politique axée sur le développement des compétences et performances des agents et de simplifier les procédures de recrutement et de promotion. Une révision du statut est nécessaire à cette fin.
- Contribuer à l'élaboration de tests de compétences destinés à l'évaluation des celles-ci et aux réflexions et la mise en place d'un nouveau système de nomination avec des tests de connaissances/compétences informatisés. Dans ce cadre, l'acquisition d'un logiciel est prévue, afin de pouvoir encore mieux évaluer les compétences des candidats de façon plus objective, que ce soit dans le cadre d'un recrutement ou d'une mobilité interne.
 - Poursuite de l'organisation des examens dont entre autres
 - De recrutement, à savoir :
 - Secrétaire administratif/technique – niveau B pour différents services de l'administration communale
 - Assistant technique – niveau C pour différents services de l'administration communale
 - De promotion au grade de :
 - Secrétaire administratif/technique – niveau B pour différents services de l'administration communale

- Assistant technique – Niveau C pour différents services de l’administration communale
- Conducteur d’équipe – niveau D rang 4
- Poursuite des nominations définitives sans examen des membres du personnel ainsi que la mise œuvre des décisions dans le cadre de promotion et d'octroi d'allocation pour fonctions supérieures

Augmenter la flexibilité au travail via un système de télétravail

Avec la mise en place du cycle de développement, notre Administration évolue vers un nouveau mode de travail impliquant plus de confiance, de co-responsabilisation, de flexibilité, de communication et un travail basé sur des objectifs communs et individuels.

Une révision du règlement de télétravail est en cours.

Projets futurs :

Adaptation du règlement de télétravail, prévoyant plus de flexibilité, une augmentation du nombre de jours et l’introduction de jours de travail hybride (en partie en télétravail et en partie au bureau).

« Le processus d’accueil et d’intégration sont mis en œuvre

Accueil et Intégration »

La politique d’onboarding est développée par un groupe de travail interdépartemental qui a entretemps établi une brochure d'accueil et a mis en place des séances d’accueil et d’information avec petit déjeuner pour chaque nouvel agent (1 fois par trimestre). Lors de ces séances, de nombreuses informations sont dispensées sur le fonctionnement de l’administration communale, de ses ressources humaines ou sur les services transversaux.

Projets futurs :

Le développement d’une politique de parrainage est encore prévu.

Service social du personnel

- Politique d’absentéisme et de réintégration positive et durable
Une note de vision et un plan d’action ont été établis et présentés aux responsables durant une Management team.
Suite à cela, des adaptations du règlement du travail ont été proposées et un plan d'action adapté a été soumis au Dircom et aux syndicats.
Le service social a ensuite élaboré plusieurs outils dont la création d'un guide et de formulaires pour accompagner les responsables dans ce processus, et a aussi organisé une formation par Certimed pour la hiérarchie sur comment mener des entretiens d'absentéisme.

Dans le cadre de cette politique, un volet important de « politique de réintégration », comprenant plusieurs actions, est repris. Dans ce cadre, une décision de principe a été validée par le Comité de suivi permettant une meilleure réintégration des agents au sein de notre Administration.

Celle-ci prévoit notamment que pour tout poste vacant, la priorité sera donnée à des agents suivis par le service social, pour autant qu’il dispose des compétences nécessaires, et que toutes les mesures possibles doivent être prises pour intégrer dans une nouvelle fonction les agents statutaires, ne pouvant pas reprendre leur fonction initiale mais désirant (et qui sont apte à) réintégrer le travail dans une nouvelle fonction, en mettant en place un trajet d’accompagnement et de formation. A cette fin, des tests de compétences ont également été mises en place avec le service Recrutement & mobilité interne.

rimestriellement, les chiffres concernant l’absentéisme sont envoyés aux directeurs des

départements afin d'être informés plus précisément de l'évolution de l'absentéisme pour les services de leur département pour leur permettre de mener des actions ciblées. Le service social continu à envoyer un courrier aux agents en maladie de plus de 2 mois afin de proposer un accompagnement.

- Soutien aux agents tant sur le plan professionnel que sur le plan privé :

Toute personne rencontrant des difficultés ou en ressentant le besoin peut faire appel à ce dernier. Ses activités principales sont :

- écouter, informer, renseigner, réorienter, ...
- avances sur salaire, aides financières récupérables et non récupérables, ...
- accompagnement des agents dans des difficultés privées : médiation de dettes, situation familiale difficile, ...
- accompagnement des agents et leurs responsables dans les recommandations médicales : trajet de réintégration, adaptation de poste, maladie grave, ...+ suivi des rendez-vous médicaux auprès de Mensura ou Medex
- aide aux responsables en vue d'accompagner au mieux leurs agents et/ou leur(s) service(s) ;
- collaboration avec le service social collectif qui offre un accompagnement social, des primes (naissance, etc.) etc.
- accompagnement des services dans la poursuite de leur plan d'actions à la suite des analyses de risques, en collaboration avec le SIPPT
- l'organisation de la surveillance de la santé périodique en collaboration avec Mensura et les services.

Objectif 3 : Renforcer la cohérence et la transversalité

Renforcer les compétences managériales de la ligne hiérarchique et instituer une ligne hiérarchique véritable).

Afin de pouvoir renforcer les compétences managériales de la ligne hiérarchique (instituer une véritable ligne hiérarchique), une formation de « Management » de 6 jours pour toute la ligne hiérarchique a été organisée, ainsi qu'une formation pour mener des entretiens d'absentéisme en collaboration avec Certimed dans le cadre de la politique d'absentéisme (voir supra).

Améliorer la structuration et l'organisation

Organigramme

Afin de pouvoir répondre aux nombreux changements et d'améliorer l'efficacité et le pragmatisme de l'administration, les adaptations suivantes ont eu lieu ;

- Par décision du collège du 7 février 2023 les différents axes au sein du département Prévention ont été réorganisés afin de pouvoir mieux répondre aux besoins du terrain et d'avoir une coordination plus proche.
- Faisant suite à l'évaluation du Plan de propreté, le collège a décidé lors de sa séance du 4 avril 2023, de supprimer les équipes tardives et un plan de reclassement a été approuvé.
- Dans le cadre du lancement du Cycle de Développement, une ligne hiérarchique claire est nécessaire au sein de chaque département afin de pouvoir identifier au mieux les évaluateurs. Suite à cela, le collège a, lors de sa séance du 23 mai 2023, adapté l'organigramme, sans cependant apporter des modifications importantes.

Projets futurs :

D'autres modifications de la structure de l'administration sont prévues en vue de pouvoir offrir un meilleur service et d'augmenter la performance des services. Dans le cadre d'une volonté de centralisation et meilleure gestion de certaines matières différents audits sont en cours, notamment concernant la gestion des stocks, la gestion de l'entretien (nettoyage) des bâtiments communaux, le fonctionnement des crèches et du département Démographie.

Cadre du personnel

Aucune modification n'a été apportée au cadre du personnel.

Un coaching de la part de l'ERAP pour la révision du cadre a cependant démarré.

Diversité et Handicap

Plan de Diversité

La mise en place d'un Plan de Diversité au sein des Pouvoirs Publics est une obligation légale par l'Ordonnance-cadre du 25 avril 2019 visant à assurer une politique de diversité et de lutte contre les discriminations au sein de la fonction publique locale bruxelloise.

Celle-ci prévoit que chaque administration locale bruxelloise établisse un plan de diversité pour une période de deux ans.

A cette fin, l'administration communale a mis en place un groupe de travail et a lancé un appel à volontaires au sein du personnel pour réfléchir à cette question. Au final, une trentaine de volontaires ont manifesté leur intérêt pour participer au groupe de travail "Diversité".

Ce groupe de travail interdépartemental (volontaires), s'est réuni 5 fois pour exprimer ses croyances & ressentis (ce que la Commune fait déjà et ce qu'elle pourrait encore faire / points d'attention). Ces réunions ont été animées par les conseillers en diversité d'Actiris et portaient à chaque fois sur un axe d'intervention par rapport aux différents groupes cibles.

4 axes d'Intervention :

- Recrutement & Sélection
- Gestion du Personnel
- Communication Interne
- Positionnement Externe

Pour chaque thématique – Groupes Cibles :

- Travailleurs de nationalité Hors UE
- Travailleurs de – 26 ans
- Travailleurs de + 45 ans
- Travailleurs en situation de handicap
- Travailleurs infra scolarisés – Sans CESS
- Données en matière de genre
- Autres groupes cibles

Vu que le plan de diversité porte sur 2 ans, chacun a pu choisir 3 actions prioritaires lors de la dernière réunion en vue de l'établissement du plan d'action.

Par la suite, différents membres de la commission d'accompagnement et Actiris se sont réunis afin de transcrire les propositions/points d'attention en plan d'action.

Celui-ci a été proposé en mai 2023 au groupe porteur & le groupe de travail et ensuite au Comité de direction, Syndicats et enfin au Collège qui a demandé le report en attendant une prise de décision politique par rapport au port de signes convictionnels.

Afin de pouvoir mettre en œuvre le Plan de Diversité et comprendre les différents enjeux, plusieurs membres du personnel participent régulièrement à des formations en lien avec la Diversité (introduction à la méthode FALC, ateliers Discrino dispensés par Actiris, etc...)

Dans le cadre de l'ordonnance relative à la Diversité, une subvention est attribuée aux administrations communales lorsque celles-ci engagent des demandeurs d'emploi issus de quartiers Bruxellois à fort taux de chômage (Zones Diversité).

A cette fin, 142 agents ont été recrutés durant l'année 2022 :

110 agents sont domiciliés en Région Bruxelloise dont 57 agents à Anderlecht.

Bien que +77% soient Bruxellois, « seulement » 60 agents proviennent d'une zone de diversité.

Emploi et Handicap

Au-delà de l'obligation légale visant à l'engagement de personnel en situation de handicap, le Collège des Bourgmestre et Echevins ainsi que le Comité de Direction, en cohérence profonde avec les valeurs de la Commune d'Anderlecht et de leurs convictions personnelles, accordent une attention particulière sur la politique du handicap.

A cette fin, ils consacrent chaque année un budget et des ressources humaines afin de soutenir la Manager Diversité dans un ensemble de démarches, actions et projets dans le cadre de la politique du handicap.

Le département des Ressources Humaines prévoit effectivement l'engagement de 10 personnes en situation de handicap dans le cadre d'un contrat d'adaptation professionnelle (CAP) et ce en surplus du quota du personnel prévu pour une année.

L'administration communale d'Anderlecht continue également chaque jour sa collaboration avec les services Phare, l'Institut Herlin, Insertion-Transition, ou encore certains services accompagnateurs de personnes en situation de handicap, afin de proposer soit des stages de découverte soit des contrats d'adaptation professionnelle.

En outre, l'administration montre son intérêt de participer à chaque édition de la campagne « Duoday » afin de pouvoir organiser et accueillir une petite dizaine de stages découvertes.

Ce qui ne l'empêche pas d'accepter, tout au long de l'année et comme déjà mentionné ultérieurement, de nombreux stages découvertes sur un large éventail de fonctions (administratifs, balayeurs de rue, aide jardiniers, ...).

La commune reprend également, dans toutes ses offres d'emploi, une mention relative à l'engagement de personnes issues de la diversité : La commune d'Anderlecht sélectionne les candidats sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap ou de nationalité. Nous encourageons les personnes en situation de handicap à postuler. Nous tiendrons compte des éventuelles adaptations nécessaires tant en ce qui concerne la procédure de recrutement que de l'intégration au sein de l'administration.

Plusieurs actions sont mises en place (enquêtes, collaboration étroite avec le service social du personnel dans le cadre des réintégration, engagements de personnes sous contrat CAP, etc.) suite à quoi, notre administration communale a atteint le quota obligatoire de 2,5% d'engagement de travailleurs en situation de handicap de son personnel en atteignant un pourcentage de 2,91%. Ce qui correspond à 50 travailleurs en situation de handicap et à 42,6ETP au 30/06/2022.

Nous retrouvons ces personnes dans différents services de la Commune. Celles-ci exercent tous types de fonctions telles que balayeurs de rue, agents d'accueil, agents administratifs, jardiniers, magasiniers ou encore chargés de projet, ...

Emploi et jeunes

Afin de stimuler également la mise à l'emploi de **jeunes** bruxellois, des nombreux contrats sont prévus en collaboration avec Actiris.

A cette fin, nous proposons chaque année une vingtaine de postes en qualité de Stagiaires First, 17 postes comme agent subventionnés d'insertion ainsi qu'une dizaine de postes **CEFA**.

Un effort est mis sur l'embauche de jeunes Anderlechtois répondant à ces conditions.

Projets futurs :

Mis en œuvre des différents actions prévues au Plan de diversité

Waar is da feestje

Vu la charge de travail, peu d'activités ont pu être organisées. Le groupe a invité le personnel à participer à une promenade dans la cadre de l'action « Viva for life » et au « Ladies Run ».

En vue d'améliorer la convivialité et la collégialité du personnel et induire une meilleure collaboration entre services, les services Entretien-Cadre de Vie et Economat ont construit une superbe terrasse avec des palettes sur le site de la maison communale. Ce qui a permis aux agents sur le site, de se rencontrer et faire connaissance avec d'autres collègues sur le temps de midi.

6.3 CHIFFRES CLES DEPARTEMENT RH

Recrutement

Pour la période (07/2022 à 06/2023) 138 nouveaux collaborateurs ont été engagés. Ce chiffre ne reflète cependant pas totalement le nombre de sélections qui ont eu lieu. En effet, pour chaque poste vacant un appel interne est également publié et suite à cette mobilité interne d'autres sélections se font en cascade.

Chiffres – répartition entre d'une part la cellule Recrutement et la cellule Admin-RH :

- CDI : 94 engagements + 2 = 96
- CR/CDD : 34 engagements + 8 = 42
- Mutations : 18
- Maintien en service : 24 + 45 = 69

=> **Total : 225**

Pour 28 engagements, un maintien en service a également été proposé suite à la décision de suspension par le Vice-gouverneur, comprenant un rappel aux membres du personnel concernés qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour obtenir leur attestation Selor, comme le prévoit leur contrat de travail.

Départs

Entre le 1er juillet 2022 et le 30 juin 2023, 187 ont quitté l'administration, dont 72 agents ont démissionné, 54 ont été licenciés et 30 ont été admis à la pension.

Décédé[e]	3
Démission d'office	3
Démisionnaire	72
Fin C.R	14

Fin de contrat - Cas de force majeure	1
Fin de contrat (C.D.D.)	9
Fin de contrat (C.D.D.) - [A.C.S. Transition]	1
Licencié(e)	50
Licenciement pour raison de force majeure médicale	4
Pension pour cause de maladie ou d'infirmité	1
Pension prématurée inaptitude physique	7
Pensionné(e)	22
Total final	187

Dossiers disciplinaires

Au regard du contexte financier difficile dans laquelle la diminution des ressources humaines et des moyens financiers est demandé, les managers ont été amené à revoir l'organisation des services et ont également mis en place de mesures de contrôle renforcées.

Ceci a amené à une forte augmentation de dossiers disciplinaires (de 40 à 75) et de licenciement (de 28 à 50) suite à ces manquements.

Dans les 75 dossiers disciplinaires qui ont été traités, 50 dossiers ont aboutis à des licenciements et une vingtaine de dossiers à une autre sanction disciplinaire (amende, avertissement, retenue de traitement, etc.). Quelques dossiers ont été classés sans suite.

Les examens de recrutement et de promotion

Nomination sans examen

La nomination définitive des agents, sous contrat de travail indéterminée répondant à certaines conditions s'est poursuivie. 23 agents ont été nommés définitivement à la suite de cette mesure.

Appels internes

4 appels internes ont eu lieu pour les promotions dans le cadre de l'avancement dans le niveau A :

- A4, pour le poste de Conseiller en prévention niveau 1 pour le S.I.P.P.T.
- A6, pour le poste de chef de service au sein du département Matières communautaires (FR)
- A5, pour le poste de Chef de division au sein du département des Finances
- A4, pour le poste de Conseiller-adjoint pour le département Prévention (FEFA asbl)

Examens

- **Examens de recrutement** : 5 examens ont été organisés, à savoir :
 - Niveau C – assistant administratif pour la fonction d'agent administratif pour différents services de l'administration
 - Niveau C – assistant administratif pour la fonction d'agent d'accueil et d'information pour le service « Anderlecht Info »
 - Niveau C – assistant administratif pour la fonction de secrétaire d'école FR
 - Niveau A1 – secrétaire d'administration pour le personnel administratif et technique pour différents services de l'administration
 - Niveau A8 – Directeur des Ressources humaines

- **Examens de promotions** : 8 examens ont été organisés, à savoir :
 - Brevet administratif pour la fonction d'acheteur – niveau A1, au sein du service « Centrale d'achats »
 - Brevet administratif – secrétaire d'administration – niveau A1 pour le personnel administratif et technique
 - Niveau B rang 4 – secrétaire administratif / technique-chef pour la fonction de responsable des assistants sociaux du département cohésion et affaires sociales- Sports
 - Niveau B rang 4 – secrétaire administratif / technique-chef pour les différents services de l'administration
 - Niveau C rang 4 – assistant administratif / technique-chef pour les différents services de l'administration
 - Vers le Niveau C – assistant administratif pour la fonction d'agent d'accueil et d'information pour le service « Anderlecht Info »
 - Vers le Niveau C – assistant administratif pour la fonction de secrétaire d'école FR
 - Vers le Niveau C – assistant administratif pour la fonction d'agent administratif pour différents services de l'administration
- **Réserve d'examen** - Il existe encore une réserve :
 - De recrutement pour :
 - Niveau C – assistant administratif pour la fonction d'agent administratif pour différents services de l'administration
 - Niveau C – assistant administratif pour la fonction d'agent d'accueil et d'information pour le service « Anderlecht Info »
 - Niveau C – assistant administratif pour la fonction de secrétaire d'école FR
 - De promotion pour :
 - Niveau D - adjoint administratif pour la fonction d'agent administratif pour différents services de l'administration
 - Niveau C – assistant administratif pour la fonction d'agent administratif pour différents services de l'administration

Au total, **195 personnes** se sont présentées aux différents examens mentionnés ci-dessus et il y a **69 lauréats**.

Nominations

Nominations	
Nomination/Promotion d'agents à titre définitif.	95
Nomination/Promotion d'agents à l'essai.	3

La cellule a également assuré le suivi des décisions du Collège et du Comité de suivi, en matière de promotion et d'octroi d'allocations de fonctions supérieures.

Formation

Formation	
Dossiers de formation continuée (Dont la plupart concerne des demandes collectives)	119
Demandes de formation professionnelle	30

Télétravail

Le télétravail, est conditionné par la signature d'une convention de télétravail.

Il s'effectue sur une base volontaire tant pour l'agent que pour l'employeur et est autorisé à raison de maximum 2 jours par semaine, moyennant accord du responsable de service, du directeur de département et approbation par le Collège.

Au 30/06/2023 390 personnes avait signées une convention de télétravail.

Les interruptions de carrière

La gestion des interruptions de carrière est effectuée par le service Admin-RH.

Pour la période du 01/07/22 au 30/06/23 :

135 agents ont introduit une demande d'interruption de carrière « ordinaire » (1/10, 1/5, 1/2 ou totale)

11 agents ont exercé des prestations réduites pour convenance personnelle

26 agents ont été en disponibilité pour convenance personnelle

Par rapport à la protection de la maternité, 34 agents ont été en écartement pour grossesse/allaitement.

Le règlement de travail prévoit le principe du système de la semaine de quatre jours à partir de 50 ans ; 26 agents ont demandé cet accord.

=> **232 en total**

Les Agents Contractuels Subventionnés

Depuis le 1er janvier 2021, les conventions « ACS » ne concernent que les crèches.

10 conventions sont établies pour 39 postes dans les crèches, dont 8 Fr et 2 NL.

Pour la convention 01716 « ACS-ICI », 1 seul poste sur 17 est occupé par manque de proposition de candidats par Actiris. Une révision de cette mesure de mise à l'emploi est en révision.

Le suivi mensuel des tableaux ACS pour Actiris est également assuré par le service Admin RH.

Service social

Type	Chiffres 07/2021 – 06/2022	Chiffres 07/2022 – 06/2023
Entretiens individuels	294	407
Nombre d'agents suivi par une AS	/	106
Convocation maladie longue durée	40	108
Convocation Medex	66	95 (73 communes + 22 CPAS)
Trajet de réintégration / adaptations de poste	12	20
Nombre total de formulaire d'évaluation de santé	661	910
Nombre de recommandations médicales générales	/	99
Temps partiels médicaux	103	93

Maladie grave	5	
Aide financière + intervention soucis salaire	17	15
Congés pour enfants porteur d'un handicap ou ayant une maladie grave (prolongation + nouvelle demande)	13	20
TOTAL	1211	1873

Chiffres RH - BOS

000-AUDITION - AUDITIE	1
004- SERVICE SOCIAL – SOCIALE DIENST	50
0042-APPELS INTERNES – INTERNE OPROEP	6
005-DÉTACHEMENT - TERBESCHIKKINGSTELLING	5
010-FRAIS - KOSTEN	5
011-REGLEMENT	5
020-RECRUTEMENT - WERVINGSEXAMEN	2
021-EXAMEN PROMOTION - PROMOTIE	16
022-EXAMEN - RECRUTEMENT	5
029-ENGAGEMENT-ROSETTA-AANWERVING	7
030-ENGAGEMENT (Remplacement) - AANWERVING (Vervanging)	67
031-ENGAGEMENT - AANWERVING	104
034-JOBSTUDENT - ENGAGEMENT - AANWERVING	11
040-MAINTIEN EN SERVICE - HANDHAVING	69
050-PROMOTION - BEVORDERING	33
060-FONCTIONS SUPERIEURES - HOG.FUNCTIES	7
070-NOMIN.DEFINITIVE - BEN.VAST VERBAND	28
100-DESIGNATION - AANSTELLING	2
101-AS-MAINTIEN - SCHORS.BESL. - HANDHAV.	28
105-RETRAIT	14
110-MODIFIC.CTR - AO WIJZIGING	24
140-FIN DES FONCTIONS - EINDE FUNCTIES	78
170-CUMUL - BIJFUNCTIE	29
180-PRESTATIONS - PRESTATIES	336
240-PAIEMENT - BETALING	9
250-JETONS	2
260-MUTATION - OVERPLAATSING	18
270-STAGE ETUDIANT-STUDENTENSTAGE	5
290-FORMATION - VORMING	113
300-VARIA & TELEWORK	43

6.4 STATISTIQUES

AGENTS

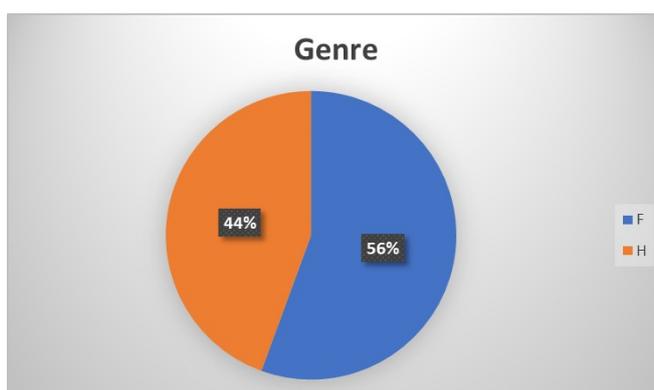
Nombre d'agents	Unités	ETP
au 30/06/2023	1667	1593
au 30/06/2022	1738	1659
au 30/06/2021	1730	1652
au 30/06/2020	1599	1520
au 30/06/2019	1532	1460
au 30/06/2018	1499	1295
au 30/06/2017	1438	1248

Suite aux restrictions budgétaire, le nombre d'agents a diminué de 71unités par rapport à l'année passée, ce qui correspond à 66 ETP.

Bien qu'il y ait 1667 agents en service, cela ne correspond qu'à 1593 ETP, tenant compte du temps de travail repris dans le contrat de travail.

Temps de travail	Nombre	%
<0,5	4	0,24%
0,5	54	3,24%
>0,5<0,80	11	0,66%
0,8	196	11,76%
1	1402	84,10%

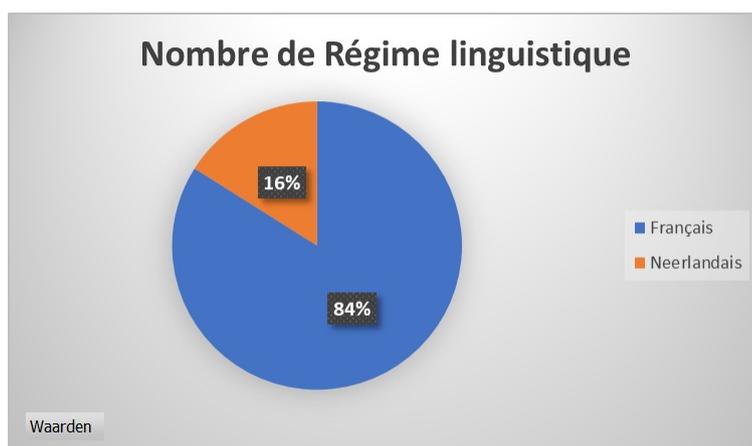
Genre	Nombre	%
F	926	55,55%
M	741	44,45%
Total	1738	100,00%



REGIME LINGUISTIQUE

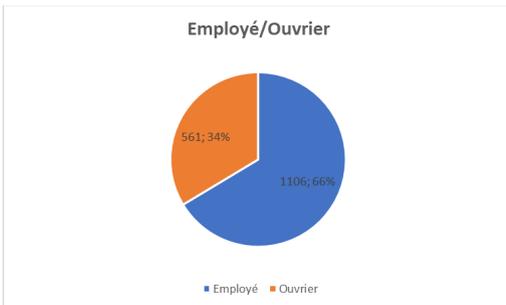
La répartition homme/femme et le régime linguistique n'a quasi pas changé par rapport à l'année passée.

Régime linguistique	Nombre	%
Français	1400	83,98%
Néerlandais	267	16,02%
Total	1667	100,00%

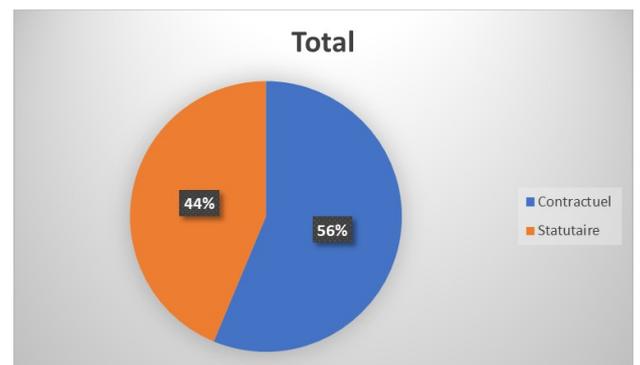


STATUT

Employé	1106	66,35%
Ouvrier	561	33,65%
TOTAL	1667	100%

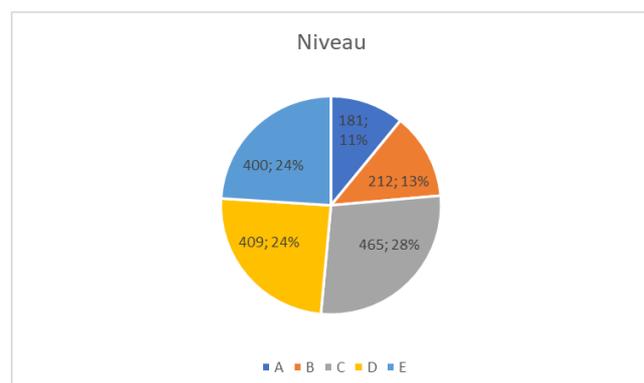


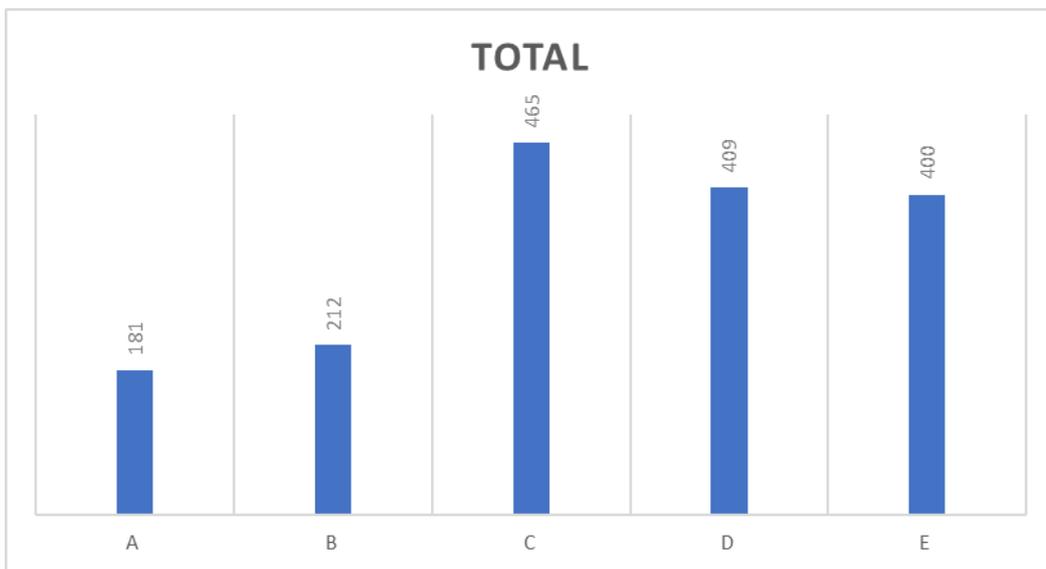
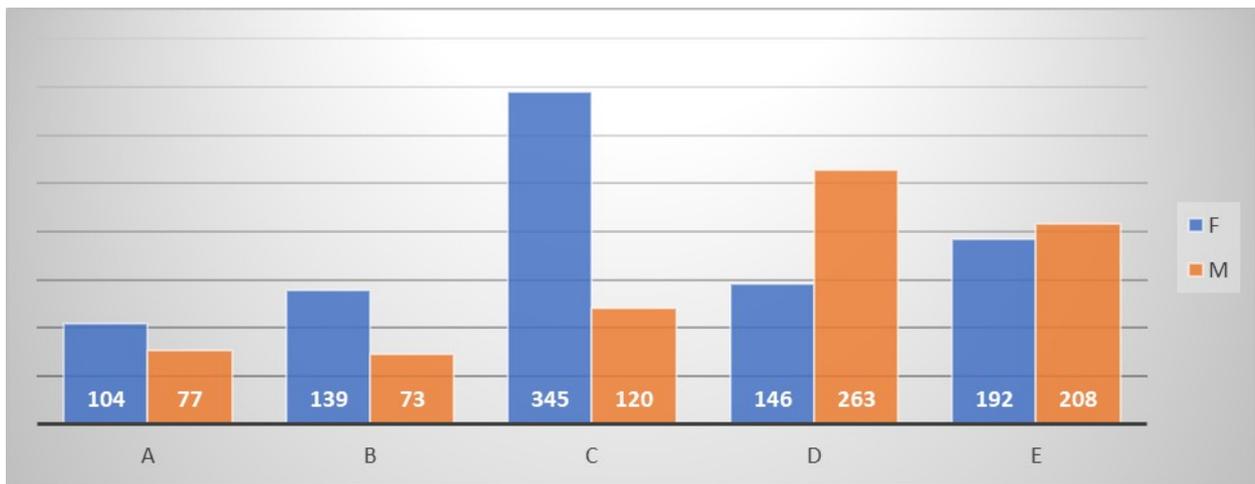
	F	M	Total	%
Contractuel	510	428	938	56,27
Définitif	416	313	729	43,73
	926	741	1667	100



NOMBRE D'AGENTS SELON NIVEAU

Niveau	Nombre
A	181
B	212
C	465
D	409
E	400
TOTAL	1667

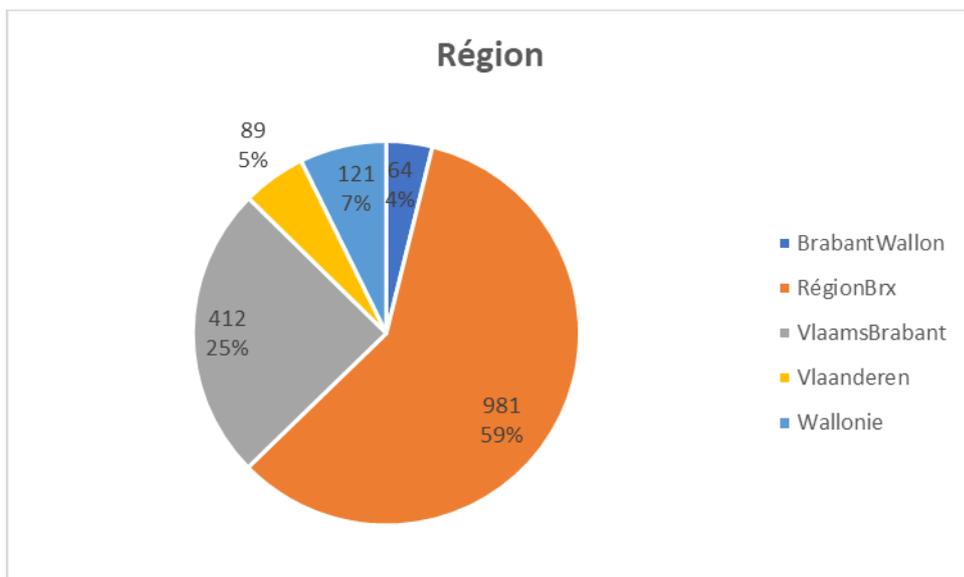




DOMICILE

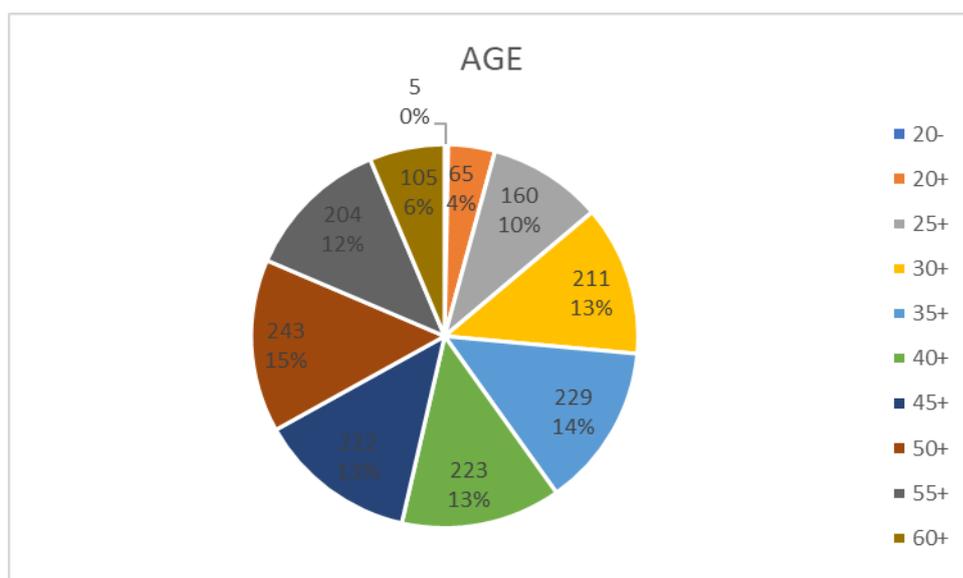
Région	Nombre	%
BrabantWallon	64	3,84%
RégionBrx	981	58,85%
VlaamsBrabant	412	24,72%
Vlaanderen	89	5,34%
Wallonie	121	7,26%

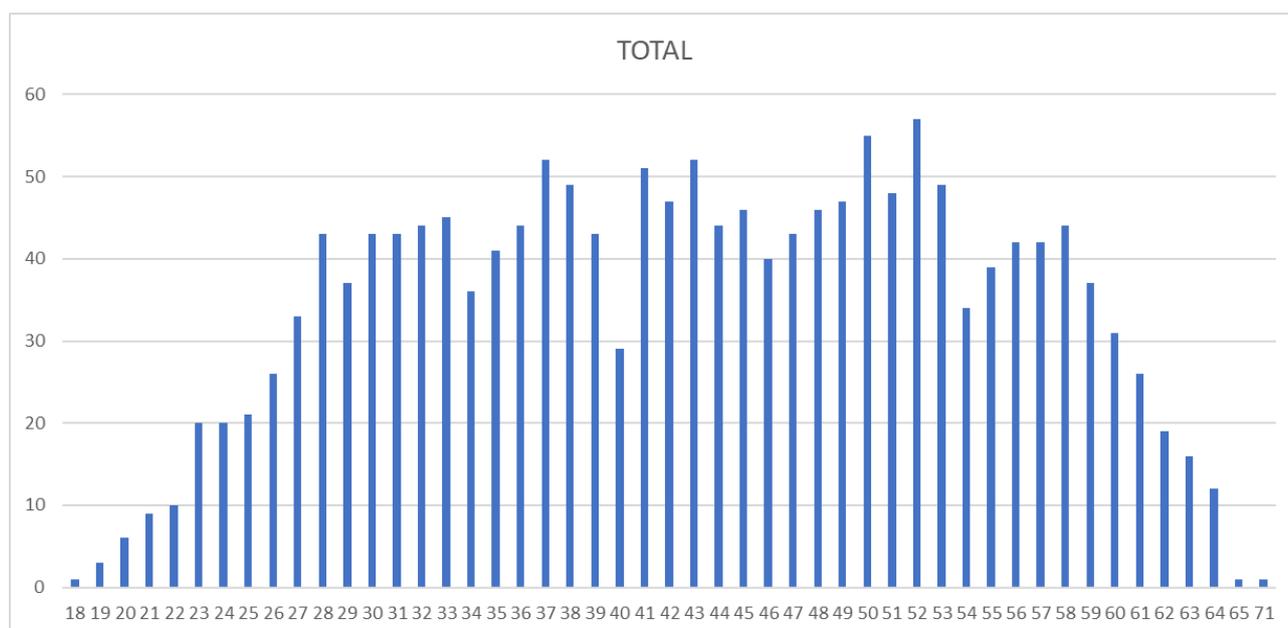
Bruxellois : 981 dont 626 habitent à Anderlecht = 37,50% des agents



CATÉGORIE D'ÂGE

AGE	F	M	Total	%
20-	1	4	5	0,30%
20+	34	31	65	3,90%
25+	106	54	160	9,60%
30+	117	94	211	12,66%
35+	140	89	229	13,74%
40+	121	102	223	13,38%
45+	108	114	222	13,32%
50+	142	101	243	14,58%
55+	107	97	204	12,24%
60+	50	55	105	6,30%
TOTAL	926	741	1667	100,00%





7 FINANCES

7.1 Comptabilité et contrôle budgétaire

Mission de notre service.

Notre service assure la fiabilité et l'intégralité des données budgétaires et comptables, offrant ainsi une vision claire des finances communales.

En parallèle, il fournit un soutien professionnel spécialisé, disponible en permanence pour répondre aux besoins spécifiques de chaque département.

Poursuivant sa mission, le service veille à une régulation budgétaire et comptable conforme aux normes en vigueur, garantissant ainsi la conformité légale des opérations financières.

Tout en favorisant un cadre de travail motivant et humain, en étroite collaboration avec la gestion des ressources humaines, il encourage le développement professionnel et personnel de chacun de ses membres.

Enfin, conscient de l'importance de l'efficacité des ressources, le service contribue activement à l'optimisation des processus, notamment en lien avec la facturation et la gestion de la trésorerie, dans un souci constant d'efficacité et de rentabilité pour la collectivité.

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Au cœur de notre mission au service Comptabilité et Contrôle Budgétaire, nous nous engageons à assurer la stabilité et l'efficacité de nos opérations quotidiennes. **Nous avons identifié quatre tâches prioritaires qui constituent le socle de notre travail, et que nous accomplissons avec rigueur et engagement :**

1. En premier lieu, nous sommes chargés de l'enregistrement et de l'aiguillage des pièces entrantes, veillant à ce que chaque document soit traité avec diligence et précision, en effectuant les rappels nécessaires pour garantir la fluidité des processus.
2. En parallèle, nous assumons la responsabilité de l'imputation, du mandatement et de l'ordonnancement des dépenses, assurant ainsi la gestion efficace des ressources financières de notre commune.

3. Nous nous consacrons également à la production des bons de commandes et des engagements définitifs, jouant un rôle crucial dans la concrétisation des projets et des initiatives de la commune.
4. Enfin, nous effectuons le contrôle méticuleux des points BOS destinés au Collège ou au Conseil, garantissant la transparence et la conformité de nos actions.

Ces quatre piliers sont au cœur de notre engagement afin de soutenir efficacement les opérations financières de la commune et à contribuer au succès global de notre collectivité.

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Nous sommes actuellement engagés dans un projet de digitalisation de notre service, visant à moderniser et à optimiser nos opérations.

Ce projet de digitalisation vise notamment à numériser le processus de bons de commande, ce qui permettra une transmission plus rapide entre les différents services de la commune. Cette avancée technologique non seulement simplifiera nos procédures internes, mais aussi accélérera les transactions et réduira les délais de traitement, contribuant ainsi à une gestion financière encore plus efficace et efficiente de notre commune.

De plus, ce processus sera également étendu aux factures entrantes, offrant les mêmes avantages en termes de rapidité et de fluidité dans le traitement des transactions financières.

Chiffres clés et statistiques

Chaque année, nous gérons un volume impressionnant d'imputations budgétaires, avec un total de 20 991 imputations sur le budget ordinaire, représentant un montant de plus de 288 millions d'euros, et 957 imputations sur le budget extraordinaire, atteignant près de 43 millions d'euros. Ces chiffres témoignent de notre responsabilité cruciale dans la gestion des finances publiques, assurant une utilisation transparente et efficace des ressources de la commune.

Dans le cadre de nos activités opérationnelles, nous sommes également impliqués dans la production de bons de commande. Chaque année, nous générons 4 208 bons de commande. Cette réactivité démontre notre capacité à répondre aux besoins de la commune de manière rapide et efficiente, même dans des situations critiques.

7.2 Enrôlement et facturation

Missions du service

Le service Enrôlement / Facturation est chargé de :

Elaborer les règlements de taxes et redevances communales, ainsi que leurs modifications, en étroite collaboration avec les services communaux concernés, et veiller à leur correcte application.

Le service soumet au Collège des Bourgmestre et Echevins et au Conseil communal des propositions d'approbation de règlements (renouvellements, modifications...) de taxes et redevances.

Durant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023, les règlements-taxes/redevances suivants ont été approuvés par le Conseil communal :

Séance du 30/09/2021 :

- Règlement-redevance relatif à la politique communale de stationnement

Séance du 25/11/2021 :

- Règlement-taxe sur l'organisation permanente et régulière de manifestations sportives par des associations et clubs sportifs à caractère professionnel ou semi-professionnel
- Règlement-taxe sur les immeubles dont les façades et la toiture sont négligées ou laissées à l'abandon.

En séance du 06/10/2022 :

- Règlement-Taxe sur les immeubles destinés à accueillir des superficies de bureaux et leurs superficies annexes.

En séance du 20/10/2022 :

- Règlement-taxe sur les immeubles dont les façades et la toiture sont laissées à l'abandon ou négligées.
- Règlement-taxe sur les immeubles et terrains inoccupés, inexploités ou inachevés, à l'exclusion des logements.
- Règlement-taxe sur les implantations commerciales.
- Règlement-redevance pour l'établissement et/ou la délivrance de documents administratifs, pour l'exécution de services administratifs, pour la constitution et la consultation de dossiers administratifs.

En séance du 24/11/2022 :

- Règlement-taxe sur les dispositifs publicitaires publics et privés.
- Règlement-taxe sur la distribution gratuite à domicile d'imprimés publicitaires non adressés.
- Règlement-taxe sur l'ouverture des snacks/friteries.
- Règlement-taxe sur le nettoyage de l'espace public.
- Règlement-taxe sur l'organisation permanente et régulière de manifestations sportives par des associations et clubs sportifs à caractère professionnel ou semi-professionnel.
- Perception pour l'exercice 2023 de 3850 centimes additionnels au précompte immobilier.
- Perception, pour l'exercice 2023, de 4384 centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique.
- Perception pour l'exercice 2023 d'une taxe communale additionnelle de 5.5 % à l'impôt des personnes physiques.
- Prime anderlechtoise « Be Home ».
- Règlement-taxe sur les résidences non principales.

En séance du 22/12/2022 :

- Règlement-taxe sur les actes et travaux soumis à permis d'urbanisme.
- Règlement-taxe sur le dépôt de véhicules usagés ou hors d'usage.
- Règlement-taxe sur les emplacements de parkings.
- Règlement-Taxe sur les entreprises mettant à disposition des appareils de télécommunication contre rétribution.
- Règlement-taxe sur les magasins de nuit.
- Règlement-taxe sur les terrains non bâtis constructibles.

En séance du 16/02/2023 :

- Règlement-redevance pour la mise à disposition de mâts, barrières de sécurité et matériel de signalisation.

En séance du 30/03/2023 :

- Règlement-taxe sur l'occupation temporaire du domaine public.

En séance du 27/04/2023 :

- Adoption d'un règlement communal concernant la mise à disposition des salles événementielles communales et l'organisation d'événements sur l'espace public.

En séance du 25/05/2023 :

- Règlement-taxe sur les logements surnuméraires.
- Règlement redevance relatif à la célébration civile des mariages librement demandée par les particuliers.
- Règlement-redevance relatif au stationnement.

En séance du 22/06/2023 :

- Règlement-redevance relatif à l'organisation d'activités ambulantes sur les marchés publics et domaine public.

Procéder aux enrôlements principaux et complémentaires des taxes communales.

L'enrôlement implique préalablement l'envoi de formulaires de déclaration aux redevables, personnes physiques et morales, et l'encodage des données dans le logiciel informatique ONYX.

L'enrôlement est effectué sur base des déclarations, des constats établis par un agent habilité, et des informations qu'il recueille notamment auprès d'autres services communaux.

En cas d'absence de déclaration, de déclaration incorrecte, incomplète ou imprécise, le service notifie au redevable, par lettre recommandée, le recours à la procédure de taxation d'office, conformément à l'ordonnance du 3 avril 2014 relative à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales.

Fournir aux redevables une information claire et précise (règlements applicables, bases de calcul, avertissement-extrait de rôle, factures, procédures de recours, etc.).

Gérer le volet financier des sanctions administratives communales.

CHIFFRES-CLÉS :

Infractions de roulage :

	Montant total	Montant perçu
01/08/2021 au 31/12/2021	1.289.630,00€	1.001.950,69 €
01/01/2022 au 31/07/2022	1.565.076,00 €	1.158.597,91 €

Infractions mixtes :

	Montant total	Montant perçu
01/08/2021 au 31/12/2021	34.271,00 €	19.078,97€

01/01/2022 au 31/07/2022	44.946,00 €	20.780,00 €
--------------------------	-------------	-------------

261 plans de paiement ont été établis.

Procéder à la facturation de redevances.

Afin d'améliorer le processus des recettes pour la facturation des restaurants sociaux, notre service est chargé de facturer mensuellement les redevances concernant les repas sociaux via le logiciel informatique Onyx.

Il travaille en étroite collaboration avec le service communal des Affaires sociales pour la collecte des données.

Il veille au respect de l'exactitude et complétude des données indiquées dans les fichiers à importer afin d'obtenir les renseignements nécessaires pour la facturation.

Il gère également le volet financier des redevances repas sociaux et en fait le suivi: envoi de factures aux redevables, traitement et encodage des paiements, envoi de rappels, gestion des plans de paiement, établissement des ordonnances de recouvrement, propositions de remboursement et mises en irrécouvrable soumises au Collège des Bourgmestre et Échevins.

CHIFFRES-CLÉS :

Montant des ordonnances de recouvrement : 69.935,30 €

Articles : 1562

Organisation

Le service est constitué d'une équipe de cinq agents.

Chaque membre de l'équipe est gestionnaire de tâches qui lui sont déléguées, en fonction des trois pôles principaux : Taxes – Redevances – Recouvrement SAC.

Cependant, nous accordons une grande importance à la polyvalence de chacun, de sorte que la continuité du service puisse toujours être assurée.

La gestion quotidienne des dossiers nécessite des échanges avec les redevables d'une part, et avec les services communaux d'autre part.

Afin d'exercer ses tâches quotidiennes, le service est doté de logiciels informatiques (Onyx, Inforius).

7.3 Caisse communale

Mission du service

La mission du service Caisse communale est de :

1. produire une information financière fiable et complète (compte général)
2. concevoir, préparer, exécuter et contrôler les opérations financières (plans de paiement, rappels, mises en demeure, ...)
3. fournir en continu un service support professionnel spécifique et de qualité, que ce soit au guichet, par téléphone ou email
4. opérer une gestion efficiente de la trésorerie communale

La mission du service se déploie autour de 3 axes. Chacun de ses axes est composé de plusieurs tâches . Les tâches sont organisées en pôles de sorte à faciliter la coordination. Ces pôles sont au nombre de trois :

1. Recettes
2. Dépenses
3. Coordination / divers

Organisation

Au niveau coordination, chaque pôle est doté d'un responsable et d'un back-up. Au niveau du pôle Recettes, nous nous focalisons principalement sur quatre fonctions :

1. suivi financier de toutes les taxes communales, déclarations de créance, loyers à payer
contrôle financier de toutes les recettes perçus par d'autres services (population, écoles, crèches, travaux publics, ...)
2. suivi et contrôle des emprunts
3. comptabilisation de toutes les recettes de chaque compte et rédaction de leurs pièces comptables
4. Collecter, contrôler, transmettre les infos pour les abonnements de stationnement (Parking Brussels) et préparer les paiements du personnel communal, enseignant et du C.P.A.S.

Au niveau du pôle Dépenses, nous nous focalisons principalement sur huit fonctions :

1. s'assurer de la légalité et de la régularité des dépenses de l'AC Anderlecht (écoles, crèches, ...)
2. produire les listes de paiement
3. effectuer tous types de paiement (remboursement, paiement lié à la comptabilité générale, ...)
4. contrôle et paiement des salaires et avances
5. gestion des dossiers cessions et/ou saisies
6. comptabilisation de toutes les dépenses (extraits de compte)
7. archivage de tous les mandats de paiement
8. recherche et remise de preuves de paiement

Au niveau du pôle Coordination, la Caisse se concentre sur trois fonctions :

1. gestion de l'équipe (congrés, gestion de projets, recrutement, ...)
2. reporting spécifique
3. dossiers contentieux/techniques spécifiques

Projets actuels et nouveaux projets

Nous sommes engagés comme service support dans des projets variés. Le focus actuel porte sur la réorganisation de nos relations avec les services internes.

Projet 1 (en cours)

Réorganisation interne du service (cf Mission, Pôles, ...)

Objectif : moderniser le fonctionnement interne de sorte à pouvoir continuellement répondre aux attentes des clients internes (transversalement pour tout le département finances)

Projet 2 (en cours)

Plan anti-rappels : plus large qu'un projet, ce plan vise à diminuer nos rappels de 50% dans les 12 mois qui arrivent (transversalement avec le service Comptabilité)

Projet 3 (en cours - niveau avancé)

Repenser le travail des 3 services composant le département Finances de sorte à le rendre + horizontal.

Objectif : travailler mieux, + intelligemment plutôt que travailler + (quantité VS qualité)

Chiffres clés et statistiques

- 90 comptes bancaires en gérance
- 23.229 mandats traités (en lien avec la compta)
- +/- 1.000 listes de paiements produites
- 35.991 lignes d'extraits de comptes affectées
- + 3691 OR en 2022
- 50 rôles de taxes émargés (dont 2.076 articles de rôle en lien avec facturation/enrôlement)
- 516 bien immeubles/ terrains loués (gestion financière en lien avec Batlog)
- 7 ETP + 1 personne en 4/5

7.4 RH Finances – Rémunérations

Mission et tâches principales du service

Le service gère tout ce qui est lié à la rémunération des agents mais aussi tout ce qui concerne la gestion des dépenses et recettes en matière de personnel.

Tâche principales

- Gestion des dossiers des nouveaux agents : détermination de l'ancienneté pécuniaire, des droits aux congés ancien employeur, ouverture des compteurs de congés pour l'année en cours, etc.)
- Déclaration auprès de la Dimona des travailleurs sous différents contrats de travail (étudiants, article 17, moniteurs de stage, etc.)
- Paiement des personnes engagées sous un des contrats précités
- Paiement de la rémunération des agents : traitement mensuel, prime de fin d'année, pécule de vacances, sursalaires et autres primes récurrentes et ponctuelles
- Déclaration des risques sociaux sur le site de la sécurité sociale et suivi auprès des agents
- Délivrance des documents à caractère social au personnel
- Déclaration BELCOTAX et génération + distribution des fiches fiscales du personnel
- Gestion des questions en lien avec la mobilité des agents (abonnements domicile-travail, abonnements professionnels, indemnité piéton/vélo, déclaration pour la fiche de rémunération servant à la déclaration fiscale)
- Fournir un service orienté client aux agents en leur fournissant une information accessible sur l'état de leur dossier au sein de notre service

- Gestion des dépenses en matières fiscales : déclaration du précompte professionnel
- Gestion des entrées d'argent : introduction du dossier et pièces justificatives en vue de la récupération des subsides (mobilité, revalorisation barémique, statutarisation, etc.)
- Etablissement et délivrance du C4 et de l'attestation de vacances
- Fournir différentes simulations aux agents (augmentation de salaire, accès à un grade supérieur, etc.) ou aux services (coût annuel pour l'engagement d'un agent)
- Suivi financier et transmission des informations nécessaires aux services en vue de la récupération d'un subside

Contrat de gestion du CPAS

Le département RH Finances rémunérations travaillent aussi pour le CPAS. Un contrat de gestion avec le CPAS a été établi à ce sujet. Une évaluation de ce contrat est en cours. Tout ce qui est lié à la rémunération, la gestion des présences, la gestion administrative des art 60, les pensions et les accidents de travail du personnel CPAS, les titres-repas est géré par la commune. Mais aussi tout ce qui concerne les subsides (statutarisation, revalorisation barémique, bilinguisme, ACS, ISP, INAMI, etc.), les prévisions budgétaires (personnel), le paiement des jetons de présence des membres du Conseil/BP, contrôle ONSS, déclaration du précompte, octroi des Titres-repas etc.

La collaboration avec les services du CPAS dans le cadre de cette synergie est assurée par des contacts réguliers.

Mensuellement une réunion Management Team Finance est organisée par le CPAS. Un agent de service des Rémunérations (communal) assiste à ces réunions, qui traitent surtout des questions budgétaires et financières.

Projets actuels et nouveaux projets

Projet en cours ou terminés

Suite au protocole d'accord sectoriel 2021/1 du comité C – Comité des services publics locaux sous-section Région de Bruxelles-Capitale pour les années 2021 à 2025.

- Désignation d'une institution de retraite professionnelle (Ethias Pension Fund OFP) pour l'instauration d'un deuxième pilier de pension à partir du 1er janvier 2022.
- Ajout de la première biennale aux échelles de E à A au 1er janvier 2023.
- Augmentation des échelles B et A au 1er juillet 2023.

Chiffres-clés et statistiques

Le département RH Finance (Hard) assure le suivi des demandes introduites au département soft. Calcul, encodage, simulation des traitements, établissements des documents sociaux etc.

En matière de :

Nominations : 28

Démissions ; 72

Licenciements :50

Disciplinaires : 48

Fin de contrats : 42

Engagements :104

Engagements / Remplacements :67

Maintiens en service : 45

Promotions : 33

Fonctions supérieures :7

Mutations :18

Interruptions de carrière :135

Prestations réduites 11

Dispo pour convenance perso 26

Maternité - écartements 34

Semaine 4 jours (26)

Chiffres clés (mouvements) du CPAS :

CPAS	IN	OUT
Contractuel	70	53
Art.60	235	209
Maribel	0	10
ACS	1	2
Étudiants	30	38
Nomination	3	10
TOTAL	339	322

7.5 RH Finances – Présences

Missions et tâches principales de la cellule

La cellule « Présences » gère la partie administrative des prestations du personnel communal ainsi que du contrôle médical des agents.

Tâches principales

- Gestion et validation des interruptions de service, traitement des congés, des maladies et du pointage dans le système informatique « eRH »
- Traitement des mails concernant les demandes de congés, maladies, disponibilité, interruption de carrière, maladie grave, temps partiel médical, pointage, semaine 4 jours, contrôle médical, questions administratives générales et suivi des évolutions législatives et réglementaires en matière de législation sociale, ...
- Gestion des contrôles médicaux
- Encodage des heures supplémentaires
- Encodage des allocations de gardes
- Prise de rendez-vous pour reprise de travail auprès de MENSURA
- Attribution des habilitations aux agents
- Rédaction et suivi du courrier administratif en lien avec les absences
- Suivi et encodage des temps partiels médicaux

- Encodage fin décembre de tous les agents en semaine des 4 jours
- Délivrance attestations de grève
- Analyse des compteurs négatifs des congés
- Traitement des information concernant les reports de congés
- Paramétrage jours fériés dans PERSEE

Projets terminés et projets en cours

Projet terminés

- Réintroduction du pointage pour la plupart des services (Ouvriers + employés)
- Nouvelles règlementations au niveau de la prise de boni et du report autorisé
- Report de congés (2022 : 5 jours)
- Pointage via l'application mobile (phase test) et via eRH
- Paramétrage nouveaux compteurs congés 2023 avec la création d'un nouveau compteur congés réglementaires NA01

Projet en cours

- Procédure congés ancien employeur
- Jours maladies sans certificat 2023
- Régularisation de tous les compteurs congés (négatifs,...)
- Paramétrage jours fériés dans PERSEE
- Suppression du pointage
- Cahier de charges contrôle médical 2024-2026
- Mise en place de la nouvelle loi concernant les reports de congés en cas de maladie

Chiffres-clés et statistiques

Gestion et suivi congés, maladies, ... eRH Commune	64714
Validation télétravail en eRH commune	15992
Gestion et suivi congés, maladies, ... eRH CPAS	29213
Validation télétravail en eRH CPAS	11846
Mail PRESENCES	35.315
Mail CIVADIS pour problèmes divers du système	142
Demandes de contrôles médicaux	102
Encodage heures supplémentaires	3795
Encodage habilitations	240
Encodage des gardes	195
Gestion du temps : pointages, horaires,...	1042

Prise de RDV médecine du travail	185
Gestion suivi temps partiel médical	44
Attestations grèves	1400
Lettres (absences injustifiées, compteurs congés négatifs, ...)	235
Corrections pointage en eRH	73689
Encodage semaine des 4 jours et adaptation compteurs retrait crédit d'heures	195

7.6 RH Finances – Pensions

Mission et tâches principales du service

Le service gère tout ce qui a trait aux demandes de pension des agents de la Commune et du CPAS (nommés, contractuels et Article 60) ainsi que tout ce qui se rapporte aux accidents du travail de ces agents.

Tâche principales

Volet pension

- Informer le personnel en matière de droit à la pension.
- Introduction au Collège de la date de mise à la pension pour les agents statutaires de la Commune et au Conseil pour ceux du CPAS.
- Introduction au Conseil des calculs de pension pour les agents statutaires de la Commune et du CPAS.
- Introduction au Collège de la date de mise à la pension pour les agents contractuels de la Commune et au Conseil pour les agents contractuels du CPAS.
- Introductions des demandes et transmissions des simulations de pension aux agents statutaires de la Commune et du CPAS.
- Paiement du pécule de sortie et des heures supplémentaires restantes lors de la pension du personnel statutaire.
- Gestion des frais funéraires.
- Gestion des pensions différées, de survie et d'orphelin et introduction des dossiers en Conseil.
- Gestion des quotes-parts selon le prorata des prestations au sein de la Commune ou du CPAS et introduction des dossiers en Conseil.
- Gestion des dossiers pris en charge par le Medex en vue d'une pension pour inaptitude physique (définitive et provisoire).

Volet accidents du travail

- Suivi des dossiers accidents du travail des agents statutaires et contractuels de la Commune et du CPAS.

- Envoi d'une lettre explicative au début de l'accident du travail afin d'expliquer la procédure et suivi qui sera effectué.
- Prise de contact avec les mutuelles concernant le maintien d'une rémunération dans l'attente de la reconnaissance de leur accident du travail et du remboursement des montants versés.
- Prise de contact avec le CPAS concernant les « Revenu d'intégration Social » potentiellement reçu et procéder au remboursement de ces montants au CPAS.
- Suivi des conclusions médicales émises par le Medex et le médecin-conseil d'Ethias.
- Echanges de courriers par rapport aux informations à transmettre aux agents.
- Suivi financier des dossiers accidents du travail.
- Introduction au Collège des dossiers consolidés, des indemnités permanentes partielles pour les agents de la Commune et au BP pour les agents du CPAS.
- Introduction des propositions de remboursement en faveur d'Ethias et/ou des mutuelles.
- Envoi des décisions prises par le Collège et le BP auprès d'Ethias et envoi recommandé de cette dernière à l'agent.

Projets actuels et nouveaux projets

Projet en cours ou terminés

- Gestion et suivi améliorés des dossiers pris en charge par le Medex.
- Suivi suite aux changements d'assurance hospitalisation pour le personnel pensionné.

Projet futurs

- Etablissement, avec le Service juridiques, d'une lettre de procuration attestant que les agents doivent rembourser les avances reçues liées aux traitements des dossiers de pension pour inaptitude physique suite à une décision du Medex.
- Etablissement, avec le Service juridique, d'une lettre recommandée devant être envoyée à l'agent suite à une non présentation à une expertise médicale (Medex et/ou Ethias)

Chiffres-clés et statistiques

Pensions

Pensions	Commune	CPAS
01/08/22 au 31/07/23	44	12
Simulations	16	2

Accidents du travail

Accidents du travail	Commune	CPAS
01/08/22 au 31/10/22	29	4
01/11/22 au 31/01/23	32	9
01/02/23 au 30/04/23	24	16
01/05/23 au 31/07/23	38	12

7.7 Cadastre

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

- Transmission de rapports quotidiens au Receveur et au SPF Finances
- Introductions des PU octroyés dans URBAIN et transmission au SPF Finances
- Signatures des PV d'expertises et transmission au SPF Finances
- Suivi de l'action « Biens sans confort » avec le SPF Finances
- Transmission des réponses au SPF
- Constats sur terrain à la demande du SPF Finances et transmission au SPF Finances + ICU
- Constats sur terrain à l'initiative du service et transmission au SPF Finances + ICU
- Transferts de certains constat à Dignity
- Mise en application de la nouvelle taxe sur les logements surnuméraires votée par le conseil communal en date du 25 mai 2023 et ce en étroite collaboration avec les services enrôlement-facturation et affaires juridiques
- Réponses aux citoyens
- Contrôles avec d'autres services communaux et policiers (PE, PU, DUM, ICU et ZP Midi)
- Renseigner les autres services communaux et policiers

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Action « Biens sans confort » menée conjointement avec le SPF Finances depuis le 04-10-21 → 6.011 biens concernés pour la commune → 250 courriers « simples » envoyés mensuellement et plus ou moins 75 courriers de rappel envoyés mensuellement.

Au 31-07-23, 4.475 courriers simples ont été envoyés depuis le 04-10-21.

Fin de l'opération prévue pour la fin du premier semestre 2024 → Courriers simples, rappels et visites sur place à la demande du SPF en cas de non réponse à nos courriers.

Gain estimé par le SPF Finances à la fin de l'opération : ± 1.700.000 € en sus/an pour AC Anderlecht

Mise en application de la nouvelle taxe sur les logements surnuméraires → En accord avec les services enrôlement-facturation et affaires juridiques → 10 dossiers/mois → Mise en route au 01-09-23 → 10 dossiers devraient représenter plus ou moins 15.000 €/mois pour AC Anderlecht soit 180.000 €/an.

Chiffres clés et statistiques

Evolution du RC depuis 2018 :

2018	2019	2020	2021	2022	2023
69.375.644	70.837.698	72.066.848	73.887.015	74.960.858	76.482.060

PU octroyés et encodés dans URBAIN du 01-08-22 au 31-07-23 : 243 permis.

Constats communaux transmis SPF via URBAIN du 01-08-22 au 31-07-23 : 154 constats.

Constats à la demande du SPF du 01-08-22 au 31-07-23 : 60 constats.

8 DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

8.1 Inspection et Conformité urbanistiques

Tâches principales du service

Le service est chargé d'une part de la délivrance de plusieurs attestations liées à la réglementation urbanistique, et d'autre part de contrôler les immeubles sis sur le territoire anderlechtois en vertu de différentes réglementations.

Tâche 1

Délivrance d'attestations ou de documents liés à la réglementation urbanistique.

Renseignements Urbanistiques

Le service est chargé de la délivrance des renseignements urbanistiques en cas de mise en vente d'un bien, tel que cela est défini par les articles 275, 276 et 281 du CoBAT.

Hébergements touristiques

Le service est chargé de la délivrance de l'attestation de conformité urbanistique, dans le cadre de la législation sur les hébergements touristiques.

Avis internes

Le service est chargé de la délivrance d'avis interne dans le cadre des demandes pour exploiter un commerce horeca ou une crèche.

Tâche 2

Contrôle des immeubles sur le territoire anderlechtois.

Vérification des permis

Vérification du respect des décisions liées aux demandes de permis d'urbanisme via des contrôles sur le terrain, y compris pour ce qui concerne la performance énergétique des bâtiments et la transmission des informations à l'administration du Cadastre.

Infractions urbanistiques

Recherche et constatation des infractions urbanistiques, notamment celles liées à la problématique des marchands de sommeil.

Infractions au Règlement Général de Police, art 58, occupation du domaine public et art. 59, présence d'enseignes inutilisées.

Le service est chargé de vérifier le respect du règlement général de police sur l'occupation du domaine public (rôtissoire, terrasse, étalage, distributeur) et de transmettre les manquements au fonctionnaire sanctionnateur communal via un constat administratif, ainsi que de contrôler la présence d'enseignes inutilisées.

Règlements-taxes

Le service est chargé de réaliser les recherches et constats liés au règlements-taxes sur les immeubles dont les façades et la toiture sont laissées à l'abandon ou négligées et au règlement-taxe sur les immeubles et terrains inoccupés, inexploités ou inachevés, à l'exclusion des logements.

Le service est également chargé de coopérer avec le service régional chargé de la recherche et de la répression des logements inoccupés.

Le service est enfin chargé d'aider les services des départements Finance et Juridique lors d'un contentieux lié à une taxe communale, lorsqu'un contrôle sur le terrain est nécessaire.

Projets actuels et nouveaux projets

L'équipe développe actuellement des projets tendant à améliorer la qualité ou l'efficacité du service rendu au citoyen.

Projet 1

Participation au développement de la plate-forme « Dignity » qui favorise les synergies entre les services communaux afin de lutter contre les marchands de sommeil.

Le service Inspection et Conformité Urbanistiques est en charge de la préparation en aval d'une opération en informant les différents services partenaires de la situation existante. Il leur fournit la situation de droit ainsi que les plans de l'immeuble. Si une infraction est constatée le service rédige un procès-verbal à l'attention du Parquet du procureur du Roi.

Projet 2

Intensification de la collaboration entre le service Inspection et Conformité Urbanistiques et le cadastre afin de revoir l'imposition cadastrale des biens considérés comme sans confort.

Projet 3

Participation aux actions transversales communales « Quartiers Nets » sur l'ensemble du territoire anderlechtois et « Un quartier, un voisin, ça se respecte » au niveau du quartier Conseil. Durant ces actions nous pouvons apporter notre expertise aux divers services communaux et agir sur un micro-quartier.

Chiffres-clés et statistiques

Renseignements urbanistiques et assimilés

- nombre total des avis rendus : 2170
- montant des recettes : 163.788 €
- Répartition détaillée :
- nombre de demandes de Renseignements Urbanistiques classiques : 1940
- nombre de demandes de Renseignements Urbanistiques pour des ventes judiciaires : 39
- nombre de demande d'attestation de conformité urbanistique reçues (hébergements touristiques) : 5
- nombre d'avis internes transmis au service Horeca : 109
- nombre d'avis internes transmis au service Population : 21
- nombre d'avis internes transmis au service Cadastre : 19
- nombre d'avis transmis au service Régional du logement : 37

Contrôles urbanistiques

- Nombre de procès-verbaux dressés en urbanisme : 17.
- Nombre de bâtiments pour lesquels une mise en demeure ou un avertissement a été envoyé : 137. Ce chiffre ne prend pas en compte les 17 dossiers ayant fait l'objet d'un procès-verbal.
- Nombre de constats administratifs transférés au fonctionnaire sanctionnateur concernant des manquements aux articles 58 ou 59 du Règlement général de Police : 3.

Contrôles – règlements-taxes

- nombre de constats transmis à l'administration régionale concernant des logements vides : 29
- nombre de constats menant à une procédure de taxation dans le cadre des immeubles et terrains laissés à l'abandon, inachevés ou inexploités : 73
- nombre de constat dans le cadre des immeubles dont la façade ou la toiture sont négligées : 24

8.2 Développement urbain et mobilité

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Constitution de Permis d'Urbanisme (PU), études et plans d'aménagement

- PU : dépôt du permis pour le réaménagement de la rue Delwart ;
- PU : avant-projet de réaménagement de la rue Pierre Schlosser et du carrefour Route de Lennik/Rue Alexandre Pierrard ;
- Plans d'aménagement : subsides sécurité routière, arceaux vélo, boxes vélo, abords d'écoles, traversées piétonnes... ;
- Plans d'aménagement : modification de sens de circulation
- Plans marquages : rues cyclables, bandes cyclables suggérée, pistes cyclables marquées
- Plans d'implantation de panneaux directionnels ;

Planification

- PAD : Suivi des projets de PAD « Heyvaert » et PAD « Midi ».
- PRAS : Suivi de la modification du PRAS.
- PPAS :
 - « Biestebroeck II » : établissement du projet ;
 - Abrogation partielle du PPAS « Vallée du Broeck » AR 08/06/1971 : établissement du projet ;
 - « Chaudron » : Adoption définitive par le Conseil communal du PPAS « Chaudron » et de son rapport sur les incidences environnementales ;
 - « Îlot 252 » - AR 18/12/1961 : approbation définitive de l'abrogation par le Gouvernement.
 - « Vogelenzang » AR 09.05.1959 et AR 24.07.1973 : Lancement du projet.
- Règlements :
 - Élaboration de Règlements Communaux d'Urbanismes Spécifiques et Règlements Communaux d'Urbanismes Zonés et Rapport d'Incidences Environnementales y afférent ;
 - Participation à l'intégration des Règlements Communaux d'Urbanisme dans NOVA ;
 - Élaboration du Règlement Complémentaire de Police.
- Autre :

- [he]ARTS SYSTEM : étude d'un concept de développement de l'art dans l'espace anderlechtois ;
- Participation à différentes études : « Plan Opérationnel Neerpede », « Réseaux Écologiques Bruxellois », « Espace Publick », masterplan « Biestebroeck » - Beliris, ...
- Gestion de « Nova 5 – PPAS »

Cartographie

- Gestion des outils de DAO et cartographie : évaluation des besoins en licences, organisation de formation, aide et fiches mode d'emploi ;
- Gestion du plotter « DUM » et de ces consommables papiers et cartouches ;
- Impressions et reproduction de plans communaux ;
- Réalisations et impressions de cartes thématiques pour les services communaux ;
- Mise à jour et correction des cartes UrbIS (avec le CIRB) ;
- Mise à jour de plans communaux (PPAS, lotissements, classements, ...) ;
- Gestion de la « bibliothèque de plans numérisés » à disposition des services techniques ;
- Gestion des arbres : accompagnement des services aménagement et Espaces Verts dans l'exploitation des données créées sur Geovisia ;
- Notifications des nouvelles voiries, adresses, sous-adresses et changement de sens de circulation en collaboration avec les services Population et Travaux Publics ;
- Participation au groupe de travail « Best Address ». Mise à jour des données de la source authentique nationale des adresses ;
- Participation au groupe de travail « BUNI ». Mise en place d'une source authentique nationale des bâtiments et unités de bâtiment.
- Analyse et avis sur les plans des dossiers de demande de sépulture pour le Cimetière
- Mise à jour de la plateforme eSign avec ses différentes signalisations.

Gestion des autorisations de l'occupation du domaine public (terrasses, étalages, rôtisseries et distributeurs de boissons)

Réalisation de plan concernant les demandes d'occupation du domaine public à la demande du service Développement Economique :

63 plans ont été demandés

Soit : 57 terrasses ;

2 étalages ;

0 rôtissoire ;

0 distributeur ;

Développement et suivi des outils réglementaires liés à la mobilité

- Discussions relatives Stationnement + Rédaction du règlement-redevance relatif au stationnement sur la voie publique adapté aux prescriptions régionales ;
- Suivi de l'avant-projet d'Ordonnance portant organisation de la politique du stationnement
- Suivi du Règlement complémentaire de Police
- Suivi de l'ordonnance cyclopartage ;

Développement et suivi des outils réglementaires liés à l'urbanisme

- Relance du projet d'élaboration d'un règlement communal d'urbanisme zoné "Cité-Jardin de La Roue"

Accompagnement/suivi de projets, d'études d'incidences et remise d'avis dans le cadre d'études et de projets

- Accompagnement et suivi des grands projets publics et privés en cours de conception sur le territoire communal, tels que :
 - Dans le centre historique – Place de la Vaillance : Le réaménagement et extension du site de l'école néerlandophone GO! Anderlecht, accompagnement dans le projet de réaménagement de la place et de la réalisation d'un parking en sous-sol ;
 - Dans le périmètre du PPAS "Les Trèfles" : le développement de complexes de logements du Fonds du Logement et de Citydev ainsi que des projets privés et le projet de transformation du dépôt DE LIJN en vue d'accueillir une flotte électrique ;
 - Dans le quartier Scheut : La transformation de sites industriels en projet mixte incluant du logement tels que le site des laboratoires pharmaceutiques STEROP et celui de l'ancienne usine de cartonnage CARTEC, l'accompagnement de la confiserie LEONIDAS dans ses démarches pour la reconversion du Site Graindor après leur déménagement, la construction d'un nouveau supermarché ALDI en lieu et place de l'ancien garage BRUYNSEELS ;
 - Dans le périmètre du Plan Canal : la réhabilitation des anciennes Brasseries ATLAS, le suivi des grands développements immobiliers tels que Citydox, Key West, The Dock, Citygate II sur la rive droite et la reconversion du site ALDI chaussée de Mons ainsi que de la parcelle POTIEZ-DEMAN en complexes immobiliers mixtes incluant des logements sur la rive gauche ;
 - Dans le quartier de la gare du Midi : le suivi de grands développements immobiliers tels que la construction du nouveau centre administratif d'INFRABEL, le projet mixte incluant du logement Move-hub, le réaménagement des parcelles se trouvant entre la rue des Deux-Gares et le chemin de fer avec notamment pour objectif de créer un nouvel espace vert le long du chemin de fer ;
 - Dans le quartier de Cureghem : la transformation du site des Abattoirs avec un projet mixte incluant du logement le long du canal, le réaménagement de l'îlot Bosch entre l'avenue Clémenceau et la chaussée de Mons et des développements et reconversions plus modestes participant à la revitalisation du quartier « Cureghem » ;
 - Dans les quartiers à l'ouest de la Commune : la tour mixte CARE-ION à côté du Westland, les projets d'immeubles de logement de la SLRB dans le périmètre du PPAS Vallée du Broeck ;
 - A Neerpede, la création d'un étang de baignade et la construction d'un nouveau club house de golf ;
- L'aménagement d'espaces public tels que le Parc de la Sennette, Parc des Goujons, une partie de la digue du Canal, un tronçon du quai de Biestebroeck, la place Albert 1er, le square Fernand Demets, ;
- Organisation et/ou participation aux réunions de projet, analyse des projets, rédaction ou relecture et correction des notes de synthèse ; participation aux comités d'avis des concours ;
- Elaboration et mise à jour d'un fichier de suivi de des grands projets et de leur impact en termes d'aménagement du territoire ;
- Avis développement urbain sur les demandes de permis d'urbanisme et d'environnement ;
- Avis mobilité sur les demandes de permis d'urbanisme et d'environnement ;

- Suivi et avis sur les grands projets régionaux portés par des instances publiques telles que Bruxelles-Mobilité, Bruxelles-Environnement, la STIB, la SNCB, Infrabel, Beliris, etc.

Mise en œuvre des politiques de mobilité

Commission de Mobilité et de Circulation (CMC)

- Secrétariat de la Commission : 133 dossiers traités entre le 01/07/22 et le 30/06/23.
- 9 CMC au total.
- Secrétariat de la Commission (OJ, PV, convocations)
- Préparation des dossiers (visite sur place, demande d'un rapport de police, ...)
- Suivi et traitement des dossiers (Collège, Conseil, réponse aux demandeurs, envoi de notes d'exécution aux services compétents, envoi d'avis et de courriers aux autorités compétentes)

Commission Modes Actifs (CMA)

- Secrétariat de la Commission, 4 réunions (Ordre du Jour, PV, convocations)
- Préparation des dossiers (visite sur place, demande d'un rapport de police, ...)
- Suivi et traitement des dossiers (réponse aux demandeurs, envoi de notes d'exécution aux services compétents, envoi d'avis et de courriers aux autorités compétentes, planification)

Études

- Études mobilité, stationnement, sécurité routière et circulation.
- Suivi plans et projets régionaux (PAD, CRU, etc.)
- Suivi du Masterplan Biestebroeck (Beliris), Plan opérationnel Neerpede (Bruxelles Environnement)
- Suivi des plans et projets communaux (Contrat de Quartier Durable (CQD) Peterbos et Bizet, ...)
- Projet SmartHubs (recherche VUB) tester une borne digitale et outils de co-creation

Organisation d'opérations de sensibilisation

- Participation à la Semaine de la Mobilité 16-22/09/2023 : préparation à l'organisation et à la délivrance des dérogations pour le dimanche sans voiture
- 2 événements en 2022 et 1 événement en 2023 (Place du Conseil) dans le cadre du projet Smarthubs et sensibilisation à la SR

Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE)

- Abonnements Villo! pour le personnel communal ;
- Abonnements Cambio pour le personnel communal ;
- Accompagnement par Urbike pour la promotion de l'utilisation de flotte de vélos de service

Politique cycliste

- Stationnement vélos :
 - Suivi pour l'installation de parkings non-sécurisés supplémentaires sur les voiries communales ;
 - Suivi de l'installation des boxes vélos sécurisés subsidiés par la région ;
 - Suivi du déplacement de certains boxes en fonction des circonstances ;

- Réponse à l'appel à subsides régionaux pour des marquages cyclables supplémentaires sur voiries communales + stationnement.
- Promotion du vélo :
 - Organisation d'un testing de Vélo à Assistance Electrique en collaboration avec Pro Vélo (formation circulation dans le trafic + prêt d'un vélo électrique à 24 citoyens anderlechtois pendant 2 semaines) ;
 - Demande de subside et suivi auprès de Bruxelles-Mobilité

Politique cyclopartage

- Développement des dropzones pour le stationnement des engins de déplacement et les bicyclettes en libre-partage ;
- Suivi de la coordination entre les communes pilotée par Bruxelles-Mobilité ;

Politique automobile

- Suivi de l'installation de bornes de recharge électrique supplémentaires sur l'espace public ;
- Suivi de l'installation de radars préventifs sur les voiries communales ;
- Suivi de l'installation de nouvelles stations de voitures partagées CAMBIO sur les voiries communales ;
- Étude sur la faisabilité de placement de panneaux de signalisation E9b sur les voiries communales ;
- Suivi pour la création de zone de livraison pour les différents commerçants.
- Suivi des demandes « accès à votre garage » pour marquer des zones d'évitement à proximité des garages des citoyens ayant des difficultés à manœuvrer pour entrer et sortir de leur garage ;

Politique piétonne

- Intégration de la politique piétonne à la commission modes actifs ;
- Collaboration avec le service « affaires sociales » et la plateforme « senior » dans le cadre de leurs activités lors de la semaine de la mobilité.
 - Participation à des groupes de travail ou commissions externes
- Groupe de Travail Bornes électriques de recharge
- GT Brulocalis Dérogations journée sans voiture
- GT BM Cyclopartage ;

Formations, conférences et voyages d'études

- Formations code de la route, code de la route pour cyclistes et piétons et code du gestionnaire Brulocalis ;
- Formation sur la résistance au changement dans les projets de mobilité
- Voyage d'études à Berlin et à Douai
- Formation en accessibilité ;
- Formation Manager Vélo ;
- Formation Urban Training, ULB, HUSC, urbanI
- Voyage Vienne (2022) et Bologne (2023) consortium meeting SmartHubs
- Polis Conference

- Conférence Urban Brussels
- Formation Urban Mobility Changemaker Bootcamp 2022, VUB Mobilis

Fonctionnement du service

- Amélioration des procédures
- Clarification quant à la répartition des tâches
- Entretiens de fonctionnement

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Dossiers écoles :

Rues scolaires :

Collaboration avec le service prévention pour la rue scolaire Georges Moreau ;

Activation de la rue scolaire temporaire à la rue des Chants d'Oiseaux ;

Sécurisation abords d'école :

Analyse des demandes émanant des écoles ou association de parents, demande de RP et suivi de la réalisation.

Safe Bike Anderlecht

Pour ce projet financé par le Fonds Bikes in Brussels de la Fondation Roi Baudouin, la commune est accompagnée par le bureau d'études Agora. Depuis fin 2020, le projet a débuté pour réaliser une étude et un plan d'actions pour améliorer les conditions de circulation des cyclistes dans les quartiers de Scheut, du Centre, de Biestebroek et de La Roue. Suite à une grande enquête cyclable en ligne, les points noirs cyclables ont été cartographiés, des fiches d'actions ont été élaborées pour esquisser une sélection d'entre eux.

Sélection du projet phare : Zone cyclable Rue Saint-Guidon.

Collaboration avec le service Travaux Publics pour la budgétisation des travaux.

Collaboration avec le contrat école Atheneum pour l'élaboration des plans de la zone cyclable rue Saint-Guidon.

Projets subsidiés

Suivi des dossiers « subsides 2023 » et élaboration des demandes de subsides 2024 de la Région dans les domaines suivants :

- Équipement et infrastructures (stationnement vélo et dropzones) ;
- Investissement pour l'amélioration de la sécurité routière en voirie communale (petits aménagements de sécurisation non-soumis à permis d'urbanisme) ;
 - Mise en œuvre de projets Mobilité durable (Testing vélo à assistance électrique avec Pro Vélo 2023 – Vollenbike en 2024) Projet Smarthubs (Innoviris)

Chiffres clés et statistiques

Politique cyclable et cyclopartage

- 34 arceaux vélos placés par « Verhofste » dans le cadre des subsides attribués par la Région en 2023.
- 5 boxes vélos cargos et 7 boxes vélos « classiques » installés par Krinkels dans le cadre des subsides attribués par la Région en 2023.

- Suivi des placements de dropzones par le service TP et société externe.

Demandes d'occupation du domaine public

- 63 plans ont été demandés, soit
Soit : 57 terrasses ;
2 étalages ;
0 rôtissoire ;
0 distributeur ;

Avis internes

- Nombre d'avis sépulture transmis au service Cimetière : 123

Réalisation de cartes et plans

- 51 cartes thématiques réalisées suite à 39 commandes des services internes
- Analyse d'adresses : 110 biens analysés pour déterminer le nombre d'unités de bâtiments et leurs attribuer une adresse ou la corriger
- Mise à jour Urbis : 21 nouveaux tickets ouverts pour l'ajout de nouvelles adresses

8.3 Permis d'environnement

Tâches principales du service

Le service a pour objectif d'encadrer des installations ou des activités susceptibles de causer à l'environnement, à la santé ou à la sécurité de la population, en ce compris toute personne se trouvant à l'intérieur de l'enceinte d'une installation sans pouvoir y être protégée en qualité de travailleur.

Tâche 1 : Délivrance « d'autorisation »

Délivrance de permis et de déclaration de permis d'environnement (PE)

Délivrance de permis et de déclaration de permis d'environnement sur base de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement (OPE).

Délivrance d'agrément

Délivrance d'agrément pour les centres de soins, les maisons de repos, les hôpitaux, les écoles de conduite et les centres de tir.

Délivrance de dérogation pour les travaux de nuit ou de week-end

Délivrance de dérogation pour les travaux de nuit (entre 19h00 et 7h00) ou de week-end.

Tâche 2 : Contrôle et Inspection

Contrôle des permis après délivrance

Vérification sur le terrain du respect des conditions présentes dans les permis d'environnement sur base de l'OPE.

Infractions environnementales

Recherche et constatation des infractions environnementales, notamment celles liées à la problématique des exploitations illégales (garages, atelier, dépôts, détention d'animaux,...) sur base du « Code de l'inspection » du 25 mars 1999.

Suivi des plaintes

Suivi des plaintes transmises, par des visites sur place, la médiation entre les parties prenantes ou en faisant intervenir Bruxelles Environnement notamment pour procéder à des mesures de bruits.

Tâche 3 : Délivrance d'avis interne et externe.

Avis internes

Rédaction des avis internes :

- dans l'instruction de permis d'urbanisme pour vérifier si un permis d'environnement ou une modification d'un permis est nécessaire ;
- dans la procédure « événements » afin de vérifier si un organisateur respecte bien la législation environnementale en vigueur et/ou si l'établissement qui accueille cet événement est en ordre ;
- dans les demandes d'exploitation d'établissements Horeca afin de vérifier que ceux-ci ont introduit une demande de permis d'environnement le cas échéant ;
- dans les projets, de plans ou de programmes ayant un impact notable sur le territoire communal.

Avis externes

Le service est également sollicité par des organismes externes à la Commune d'Anderlecht, en particulier, par Bruxelles Environnement dans le cadre des dossiers de permis de classes 1B et 1A ou encore dans le cadre des dossiers sols. Il participe au comité d'accompagnement des études d'incidences et à la commission de concertation.

Tâche 4 : Règlement-taxe sur le dépôt de véhicules usagés ou hors d'usage

Le service réalise les recherches et constats dans le cadre de ce règlement. Il doit ainsi aider les services des départements Finances et Affaires Juridiques pour les enrôlements et lors de contentieux.

Projets actuels et nouveaux

Projet 1 – Espace Net

Le service a participé aux opérations « Espace Net Peterbos », « Espace Net Scheut », « Espace Net Wayez » et « Espace Net Bon air »,

Projet 2 – MMM (Multidisciplinaires, Multiphénomènes, Microlocal)

Le service a participé au projet MMM Cureghem.

Projet 3 – Risk Assessment

Le service a participé à l'analyse des risques dans le cadre du contrôle interne.

Chiffres-clés et statistiques

Délivrance « d'autorisation »

- Nombre de demandes de PE introduites : 317 dont 8 de classe 1A, 107 de classe 1B, 10 de classe 1C, 14 de classe 1D, 120 de classe 2 et 58 de classe 3.
- Nombre d'agrément introduits : 6
- Nombre de dérogation pour des travaux de nuit ou de week-end : 42

Contrôle et inspection

- Nombres de PV dressés : 10

- Nombre de mise en demeure : 22
- Nombre de visite sur le terrain : 215

Avis

- Sur les 317 demandes de PE, 12 dossiers ont nécessité une ou plusieurs commissions de concertation.
- Le service a remis 436 avis internes relatifs à des demandes urbanistiques.
- Le service a remis 388 avis internes relatifs à des événements.
- Le service a remis 86 avis internes relatifs à des dossiers Horeca.

Contrôles – règlement-taxe dépôt véhicules d'occasion

- Nombre de contribuables taxés : 41

8.4 Développement économique

Tâches principales du service

Le service a pour mission de soutenir les commerçants et de promouvoir l'activité locale. Au sein de la Maison de l'emploi, le service participe aux synergies entre les différents partenaires de l'emploi. Nos missions sont divisées en trois pôles.

Emploi

Le renforcement des synergies entre les différentes entités de la maison de l'emploi a pour but de mieux fonctionner en réseau et ainsi accompagner les chercheurs d'emploi dans leur parcours de formation et de remise à l'emploi. Une attention est également portée sur les employeurs pour les mobiliser lors d'événements de recrutement et communiquer sur les plans d'embauche.

Économie

Accompagner le commerce et l'entrepreneuriat

Commerçants et entrepreneurs consultent le service pour toutes questions en lien avec leurs activités. Afin d'être le plus complet, le service collabore de manière active avec le Guichet d'économie locale mais également avec les organismes tels que hub.brussels, 1819, UCM, Unizo, Actiris, ... Des actions ciblées sont mises en place pour accompagner par exemple la production locale ou la gestion de problématiques propres à un quartier.

Initiatives locales

Le service soutient et met en place des activités et des projets ayant pour but la dynamisation des artères commerciales en tenant compte des besoins et spécificités de chaque zone commerciale. Un soutien financier est également apporté aux associations de commerçants.

Guichet Unique Horeca

Depuis 2 ans, la cellule Horeca délivre les autorisations d'exploitation, anciennement gérées par le service Permis d'environnement. La mise en ordre des établissements se poursuit, soit par des contrôles ou de nouveaux gérants qui se présentent spontanément au guichet. Nous observons que le fonctionnement du guichet apporte des résultats grâce aux passages sur le terrain, les courriers, les auditions et collaborations avec les forces de police. Des contrôles plus ciblés sur des quartiers ont été organisés (participation à MMM). Ceux-ci permettent de répondre aux plaintes et de prévoir des outils pour lutter sur certaines nuisances. Par exemple, une ligne de conduite a été approuvée en juin par le Collège pour limiter les nuisances liées à la cuisson au charbon de bois dans les Horeca.

Projets actuels et nouveaux projets

Projet « Maison de l'emploi - Synergies » et Jobday

Les projets 2023 et 2024 se basent sur la vision pluriannuelle établie l'année dernière. La Jobday 2022 a été un vrai succès pour cette seconde édition qui avait lieu dans l'enceinte du R.S.C.A. Plus de 400 visiteurs sont venus sur place en une après-midi. Pour 2023, une nouvelle Jobday est en préparation et des futurs projets en commun avec d'autres communes auront lieu en 2024.

Chantier Wayez

Le chantier est arrivé à sa fin et l'inauguration a eu lieu le 3 juin. C'était l'occasion de mettre en avant les commerçants et les anciens véhicules de la STIB. Les clients pouvaient se déplacer dans des anciens trams. Un défilé de mode a mis en lumière les produits proposés par les commerçants de la rue Wayez.

Le contact privilégié établi avec les commerçants par notre coordinateur perdure. Il passe quotidiennement dans le quartier.

Chiffres-clés et statistiques

Événements

Durant cette période, les événements des associations ont repris sans exception. Cinq événements ont été soutenus directement par notre service (Braderies/Brocantes/Marchés) et trois journées thématiques se sont tenues dans les quartiers commerçants (Halloween, Saint-Nicolas et Pâques).

Le marché hebdomadaire de la place de la Vaillance est dorénavant géré depuis juin par le service.

Ambulants

Trois colporteurs circulent sur le territoire communal, cela représente onze véhicules dont dix sont dédiés à la vente de crèmes glacées et de gaufres.

Les autres emplacements sont au nombre de vingt et se composent de trois emplacements fixes, trois emplacements occasionnels et onze emplacements lors des matches du R.S.C.A. et le FAN DAY. Deux emplacements sont dorénavant occupés par de nouveaux commerçants.

Guichet Unique Horeca

Ce ne sont pas moins de 700 dossiers Horeca qui sont gérés au sein de notre service. Durant cette période, 109 dossiers (132 dossiers si on inclut les occupations de la voie publique) ont pu ainsi être soumis à l'approbation du Collège.

8.5 Permis d'urbanisme

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Tâche 1

La réception de dossiers de demandes de permis d'urbanisme et l'instruction de ceux-ci par les techniciens et les administratifs du service.

Tâche 2

La commission de concertation : celle-ci s'est réunie 22 fois et a donné son avis sur 279 demandes d'urbanisme.

Tâche 3

Des renseignements divers ont été fournis aux particuliers, aux avocats et aux architectes (par téléphone, par mail et au guichet).

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Permis en ligne

Le projet de « My Permit » initié par la Région se développe en collaboration avec les communes et sera implémenté dans le courant du mois de novembre 2023. Il sera alors possible de traiter une demande entièrement en ligne.

Chiffres clés et statistiques

- Pendant la période susmentionnée, 74 nouveaux bâtiments ont été érigés, 16 ont été démolis, ce qui porte à 21.463 le nombre d'immeubles établis sur notre territoire. Le nombre de logements a augmenté de 1.529 unités.
- Il a été délivré 205 permis d'urbanisme, 64 refus de permis d'urbanisme, 5 permis d'abattage d'arbres, 2 refus de permis d'abattage d'arbres et 326 dossiers ont été examinés.
- Le service a également délivré 3 permis pour le placement de panneaux publicitaires et enseignes et 6 refus.

8.6 Archives

MISSION DU SERVICE

Le service des archives urbanistiques collecte, traite, restaure, conserve, gère et communique au public et aux chercheurs des documents administratifs, des plans et des données dans le cadre de ses missions d'intérêt général qui lui sont dévolues en application de la loi belge sur les archives du 24 juin 1955 modifié par la loi du 6 mai 2019, l'«Ordonnance du 29 août 1991 organique de la planification et de l'urbanisme» (art. 177 et 178), du «Décret et ordonnance conjoints de la Région de Bruxelles-Capitale, Commission communautaire commune et la commission communautaire français du 16 mai 2019 relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises et de la loi du 5 août 2006 relative à l'accès du public à l'information en matière d'environnement»

Ces archives – sur support papier ou au format numérique – ont non seulement une utilité administrative et juridique pour l'organisation mais également une valeur culturelle et historique potentielle.

Ce service interagi étroitement avec les services PU et ICU.

TÂCHES PRINCIPALES DU SERVICE

La consultation des archives urbanistiques par le grand public.

Les archives sont des documents publics.

Nous avons la mission légale d'en offrir l'accès au grand public en toute transparence.

Nous organisons près de 460 consultations d'archives par an.

Les administrés prennent rendez-vous par mail ou par téléphone. Toutefois, une permanence est organisé le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.

Ces consultations durent en moyenne de 15 à 30 min et nécessitent un travail de préparation en amont.

Outre la prise de rendez-vous, il faut chercher le(s) dossier(s), numériser le(s) plan(s), et, le cas échéant, réaliser des copies pour les administrés.

Tâche 2. Le classement et la numérisation des archives.

Nous disposons de dossiers datant du début du siècle passé voir même du siècle précédent.

Ces dossiers doivent être manipulés avec la plus grande minutie et requièrent, parfois, des soins particuliers. Ainsi, le classement des dossiers va la plupart du temps de paire avec leur entretien et leur réfection.

CHIFFRES-CLÉS

Demandes de plans via la plate-forme irisbox : 304

II. Dossiers numérisés et injectés dans Nova : 2170

III. Consultations réalisées : 457

PROJETS

L'organisation d'un inventaire des archives.

Depuis le déménagement des archives dans les bâtiments sis rue de Veeweyde n°100 en juillet 2021, aucun inventaire n'a été dressé.

Nous ambitionnons de réaliser l'inventaire de près de 60.000 dossiers présents dans les compactus.

La numérisation des archives

A l'heure actuelle, seuls les nouveaux dossiers PU et les demandes de renseignements urbanistiques sont systématiquement scannés et injectés dans la base de données NOVA.

Nous aspirons à scanner les dossiers les plus anciens afin d'en assurer la conservation et d'en réduire au maximum la manipulation.

9 CADRE DE VIE

9.1 Aménagement – Travaux publics

Tâches principales du service

Les tâches du service concernent l'entretien extraordinaire et l'aménagement du domaine public, avec l'intervention des entrepreneurs et/ou des bureaux d'études. Notre service a aussi la responsabilité de la gestion des interventions de tiers (impétrants, entrepreneurs privés, transports publics,...) sur le domaine public. Le but premier est d'assurer la sécurité et la viabilité du domaine public.

Domaine Public

- La mise en pratique et la gestion à long terme du domaine public, soucieux du budget et respectant la viabilité du domaine public
- La sensibilisation de la population concernant le respect pour l'environnement, aillant pour but le développement durable.
- Satisfaire tous les usagers du domaine public.

Aménagement et rénovation des domaines publics communaux

Général

- Établissement de suggestions budgétaires (travaux et services)
- Établissement et demandes de permis d'urbanisme.
- Établissement d'études et de projets.
- Analyse et avis sur les demandes de jardinets de façade.
- La rédaction et le suivi des dossiers de soumission pour les travaux et services, rédaction du volet technique des cahiers des charges.
- Suivi des chantiers, des réceptions de chantiers (provisoires et définitives), vérification de la facturation, suivi financier des dossier.
- Suivi des dossiers subsidiés.
- Participation aux ateliers et sessions des info's auprès de BE,... afin d'être informée et pouvoir interagir.

Fonctions de surveillance

- Surveillance des travaux réalisés et des prestations de firmes privées.

Fonctions consultatives

- Un avis est donné à d'autres services concernant la réalisation de plans, établissement de cahiers des charges du service de l'Urbanisme, des contrats de Quartier et Développement Durable, mais aussi l'avis aux particuliers pour leur demande d'installations, par exemple l'installation d'un jardinet en façade. Aussi cette année nous avons participé au COMITE TECHNIQUE du PLAN CLIMAT

Égouttage

- Prévoir, à long terme, une gestion afin de diminuer le risque d'effondrements et d'accidents liés à une rupture soudaine des accessoires de voirie en fonte sur le domaine public.
- Rédaction d'une gestion à long terme de la partie récupération d'eaux de pluies en cas de scindement du système.

Réseaux

- Une viabilité suffisante dans les quartiers pendant la réalisation des travaux indispensables pour la sécurité du domaine public.
- Développer à long terme une vision des réseaux afin de renforcer la sensation de sécurité et de convivialité sur le domaine public.

Cimetière

- Apporter une vision à long terme d'un environnement serein pour l'ultime endroit de repos.

Interventions juridiques

- Diminution du nombre d'incidents sur le domaine public.

Nouveaux projets et projets en cours

- Le projet Bon Air, à savoir la première phase, est en réalisation.
- Désignation de différents bureaux d'études et démarrage des études concernant les quartiers, « La Roue », la rue Van Soust à hauteur de Moortebeek et l'avenue Romain Rolland et l'octroi d'un permis d'urbanisme pour le renouvellement des ponts Bollinkcx, ainsi que la

préparation du marché public pour le bureau d'étude qui créera le projet pour le réaménagement de la place de la Vaillance.

- Une nouvelle voirie est ajoutée aux patrimoine pendant la période :
 - Clos Marie Koré

Avancement des travaux du PTI 2016- 2018 : réaménagement du parc Astrid

Suivi financier et état final.

Organisation de l'inauguration du parc Astrid

Tiny Forest

Préparation du projet (convention, réunions) , le suivi et l'aménagement d'u Tiny Forest à côté de l'école P15 en collaboration avec le service ENTRETIEN en en collaboration avec l'asbl GOODPLANET.

Budget 11.700 euro

Curage de l'étang Marius Renard

Démarrage, planification et suivi du chantier afin d'enlever une partie de la vase de l'étang Marius Renard.

1731,64 tonne de vase a été enlevé

Aménagement du sentier à l'arrière du Hockey - Drève Olympique

Le sentier pédestre entre la drève Olympique et le bassin de rétention, près de l'étang (Mayfair) a été réaménagé. Une noue a également été aménager le long du sentier pour recueillir les eaux de pluie et les diriger vers le bassin de rétention situé un peu plus loin. Un petit chemin à travers le bosquet à côté du sentier a également été aménagé, ainsi que quelques plantations.

Ce projet a été élaboré par le service du Développement Durable en collaboration avec le service Aménagement.

Projets de plantation

Assurer le suivi des projets de plantations (attribué en 2021) répartis sur l'ensemble de la commune. Il s'agit d'un projet de plantation de plantes aquatiques dans les zones tampons de Neerpede, d'une parterre entre la rue de la Vigne et la rue de Neerpede, d'un projet d'espace vert carrefour Romanstraat – Van Souststraat et des plantations dans le parc Effort.

Beeodiversity

Suivi du projet 'Beeodiversity' afin d'aménager des prairie fleurie dans la commune ; Les espace suivants ont été choisies :

Parc Astrid

Parc Busselenberg

Parc Lemaire

Parc Aurore

Rénovation de chemins de parc

En 2020, la rénovation d'une partie des chemins du parc de l'étang a été attribuée à l'entreprise De Kempeneer pour un montant de 131 046,57 euros TVA incluse.

L'exécution de ces travaux a été reportée jusqu'à ce que les travaux d'assainissement de l'étang (enlèvement de la vase) à été finaliser.

Au printemps 2023, les chemins du parc, du côté de l'avenue Marius Renard ,ont été rénovés. Trois 'socles' en dalles de gazon ont été aménagés pour fournir une assise suffisamment solide pour l'installation de sculptures.

Remplacement d'une peupleraie autour du RSCA RUGBY

Préparation du chantier abattage et plantations autour du RSCA RUGBY

Gestion des interpellations et questions autour du projet.

Annulation des 2 projets (22-027 et 22-62).

Studie: actualisation GNOP

La réunion de démarrage a eu lieu en septembre 2020 pour l'étude : actualisation du PCDN attribuer au bureau d'étude ANTEA GROUP.

En 2022, le plan d'action a été élaboré ainsi qu'un plan de principe pour l'aménagement des l'espaces verts Aurore et Horsball – Shakespeare. Aussi des plans de gestion pour le parc Busselenberg et le parc Scherdemael ont été établie. Une proposition pour la plantation des arbres du futur, des projets de déminéralisation et des projets végétalisation.

Dans le cadre du PCDN quelques projets (plans de gestion et aménagement) concrets et actions seront proposés pour des espaces verts communaux.

Des actions seront proposées afin de les réalisés sur court et moyen terme. Le PCDN vise d'être un document de référence pour certaines services (Aménagement, et éventuellement les services Entretien et Développement Durable). Il serait ainsi possible de référer au PCDN dans le cadre des demandes de budgets annuels.

Le PCDN a été finalisé fin 2022 plus précisément à partir du plan d'action.

Le rapport finale a été présenté au Collège le14/3/2023

Mission d'une étude pour le corridor vert Shakespeare – Scheutveldpark

Budget: 89.977,68

L'attribution pour l'étude du corridor vert qui s'étend entre le Ring à la hauteur du Westland jusqu'au parc du Scheutveld.

Démarrage (début 2023) et suivi du trajet de l'étude et suivi financier des éléments suivants du projet :

- analyse zone d'étude+ élaboration de la vision
 - recherche préparatoire (inventaire)
 - participation
 - étude de faisabilité (analyse AFOM) – carte d'opportunité
- étude préparatoire– avant projet
 - étude de scénario
 - Masterplan

Installation de clôtures dans le parc Astrid

En 2023, le projet a été lancé pour installer des clôtures basses en châtaignier autour des groupes d'arbres dans le parc Astrid. Les travaux ont été attribués à l'asbl Les Jeunes Jardiniers pour un montant de 35 103,07 euros TTC. L'objectif est de retenir les feuilles tombées sur place afin qu'elles puissent se décomposer. Cela favorise le développement d'une vie du sol riche et améliore l'emplacement (zone racinaire) pour les arbres.

Fytostudie

Suivi de l'exécution des études phyto pour les arbres sur le territoire d'Anderlecht.

Projet 7: Fleurissement d'été et d'automne

Budget : 31.645,83 EUR

Le projet a été attribué à la société BOTA CONCEPT

Fleurissement d'été :

- 85 tours

Fleurissement durable

Appel d'offres pour un marché public de fleurissement durable (plantes vivaces et bulbes) des parterres pour un montant total de 17.510,3 euros TVA incluse.

Le projet a été attribué à la société NATURA LOCI

Les parterres concernent : l'école Eloy, le cimetière, le rond-point Tollenaere, le parc Scherdemael (entrée Novateur), la place Martin Luther King, devant la caserne des pompiers, la place de la Beauté, et les bacs dans la rue Gounod qui ont été fleuris.

Mission d'étude pour la rénovation du parc Scheredmael

À partir du mois de juin 2023, la description de la mission et le cahier des charges pour la mission d'étude en vue de la rénovation du parc Scherdemael à été établie.

Renouvellement de tapis asphaltiques

La couche d'usure a été entretenue entre autre dans les rues suivantes

Bldv de la Révision

Av. Jules Graindor

Rue des Vétérinaires

Rue du Broeck

Av. Berrewaerts

Petites réparations asphalte

Av. de la Société Nationale

Rue Jacques Boon

Av. Albert De Coster

Av. Commanadant vander Meeren

Place Lemmens

Rue Adolphe Willemijns

Av. Guillaume Stassart

Rue Van Soust et Achille Jonas

Rue de Neerpede

Rue de l'Orphélinat

Renouvellement de trottoirs

Les trottoirs ont été renouvelés, entre autre, dans le quartier des Musiciens.

Signalisation routière

L'entretien, le placement et le remplacement de la signalisation verticale est une des priorités de nos équipes. Néanmoins le renouvellement annuel des marquages en peinture et des marquages en thermoplastique est pris en charge par nos soins.

Petites réparations

Les petites réparations des tapis asphaltiques, des trottoirs ainsi que du mobilier urbain sont réalisés en Régie.

Placement de mobilier urbain avec un entrepreneur sur tout le territoire de la commune

Application de marquage thermoplastiques par un entrepreneur sur tout le territoire de la commune.

Chiffres clés et statistiques

1823 dossiers Fix-my-street reçus dont 1504 traités ;

10224 dossiers OSIRIS traités ;

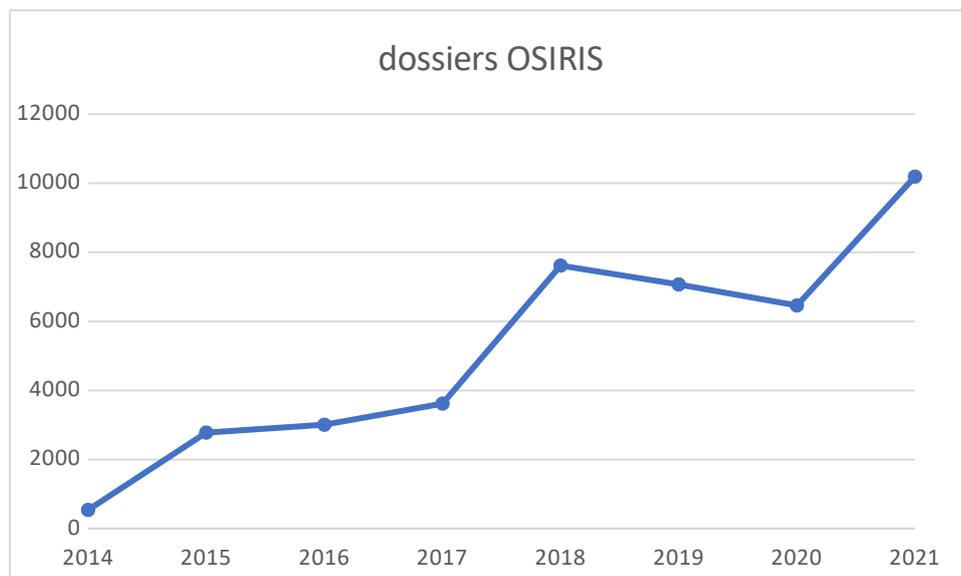
Travaux avec des entrepreneurs pour un budget total de 2.235.123,19 Euro ;

4,1 km aménagement asphalte ;

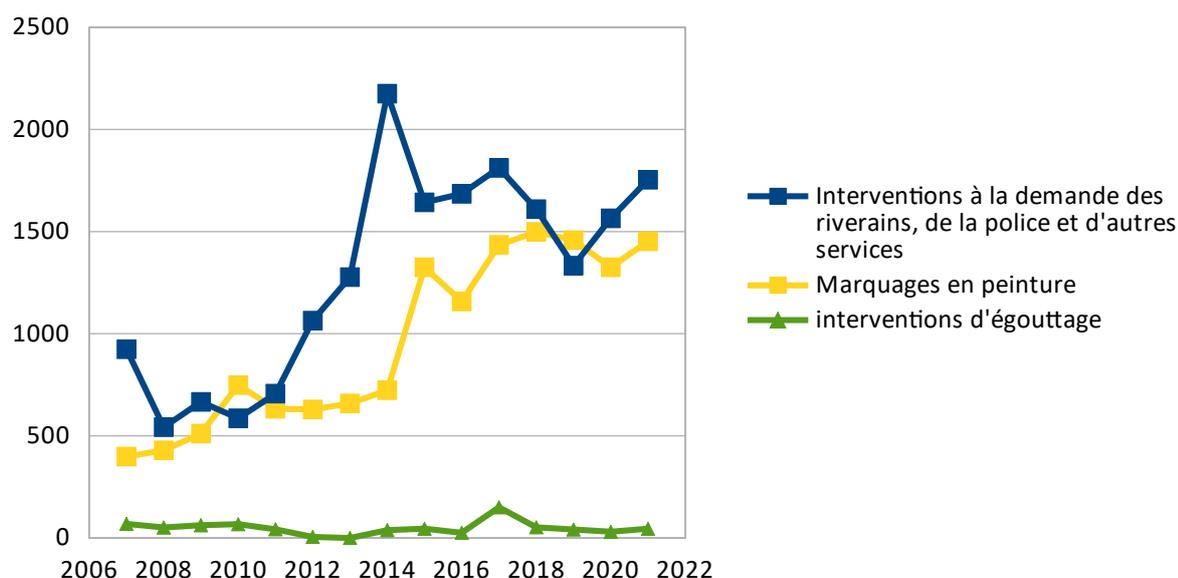
2 km aménagements trottoirs ;

3680 demandes de mise à disposition de matériel et 879 demandes concernant l'occupation temporaire de la voie publique ont été traitées au guichet ;

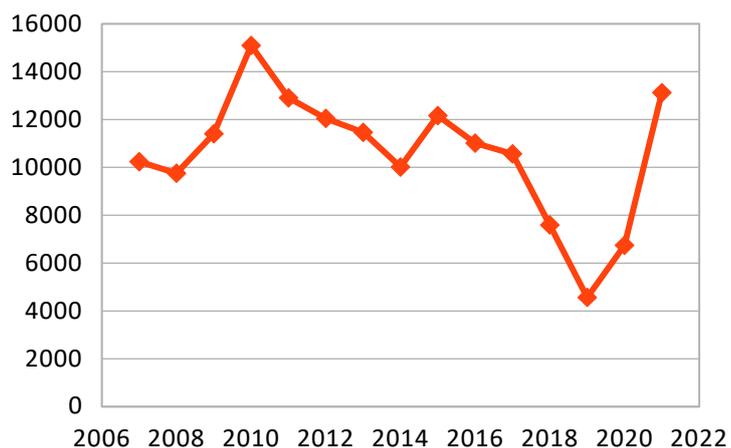
2150 contrôles de chantiers ;



Nombre d'interventions



Actions pour signalisation routière



9.2 Entretien

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

La tâche principale du service comprend l'entretien ordinaire et extraordinaire des espaces publics :

- Balayage des voiries et rigoles publiques
- Vidange des corbeilles urbaines
- Enlèvement des dépôts clandestins
- Enlèvement des points sacs (balayeurs)
- Entretien des avaloirs
- Enlèvement des tags/graffiti
- Sensibilisation et verbalisation en matière de propreté
- Entretien des espaces verts

- Taille des arbres et arbustes
- Tontes, débroussaillage, fauchage et désherbage
- Entretien des pieds d'arbres et des chemins
- Placement et arrosage des bacs à fleurs / pyramides fleuries,
- Plantation des arbres
- Entretien des aires de jeux
- Entretien des fontaines et étangs
- Placement de barrières Nadars, de barrières Heras
- Placement des panneaux d'interdiction de stationnement
- Lutte contre le verglas (épandage de sel)

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Planification et recensement des corbeilles publiques et des avaloirs

Analyse des corbeilles urbaines à remplacer/à enlever éventuellement et à rajouter.

Uniformiser le type des corbeilles urbaines.

Projet de digitalisation de la fréquence de vidange des corbeilles urbaines et avaloirs.

Dispositif des Mini-Recyparks

La commune offre la possibilité de verser ses encombrants et déchets aux sites de Mini-Recyparks. Ces parcs à conteneurs mobiles sont présent de façon régulière sur 14 sites dans différents quartiers de la commune tout au long de l'année.

Encombrants : table, chaise, lit, sommiers, matelas, armoire démontée, canapé, fauteuil, mobilier de jardin et de bureau, frigo, vieux métaux...

Petits déchets d'équipements électriques et électroniques : aspirateur, grille-pain, machine à café, sèche-cheveux, ordinateur, tablette, écran d'ordinateur, télévision, radio, lampe de bureau.

Déchets recyclables : Ampoules, piles, bouchons de liège, cartouches d'encre, cartouche Brita, capsules Nespresso, CD/DVD, livres, radiographies, frigolite, textile usagé, terre de pots de fleur.

Quartiers nets

Déploiement important de véhicules et d'agents sur un périmètre spécifique de la commune. Le nettoyage global du quartier comprend le balayage des voiries/trottoirs/rigoles, le curage des avaloirs, l'entretien des arbres et pieds d'arbres, fouilles sacs et verbalisation, contrôle des commerces et habitations. Cette action se déroule en collaboration avec les services de Police et les Services communaux Prévention, urbanisme et Permis Environnement.

Clean-Up

Organisation de plusieurs actions de nettoyage de l'espace public (Clean-Up) avec la participation et le soutien actif des citoyens et des entreprises présents sur le territoire d'Anderlecht. Munis de pinces, sacs et gants, les participants ramassent le maximum de déchets. La journée Clean-Up Day est une journée entièrement dédiée à cette participation citoyenne de nettoyage de l'espace public.

Recyparks Mobiles et Espace réemploi

Organisation bi-annuel d'un grand dispositif de déchetteries mobiles en collaboration avec l'Agence Bruxelles-Propreté. Le dispositif comprend de nombreux conteneurs et box de recyclage pouvant

collecter les encombrants ménagers, les électroménagers, les produits chimique et les déchets recyclables. Un espace y est dédié pour les objets à possibilité de réemploi.

Adoption d'un miroir d'arbre

Les habitants peuvent adopter un miroir d'arbre et participer à la propreté du quartier de manière active. Les demandes se font par Irisbox ou via téléphone / mail.

1070 Respect

Collaboration transversale entre le service Prévention, Urbanisme et Police : promouvoir le respect de l'espace public au moyen d'une série d'affiches thématiques concernant la propreté et l'organisation de "quartiers nets" où le quartier est entretenu et contrôlé sur différentes infractions de manière transversale.

Plan Propreté 2021

Engager et réorganiser

- Fusion des équipes d'entretien : propreté et espaces verts
- Sectorisation des équipes et structuration hiérarchique
- Equipes d'entretien transversales/Actions propreté

Prévenir, sensibiliser et communiquer

- Cinq dispositifs de Mini-Recyparks par semaine
- Optimisation et rationalisation des corbeilles
- Guide de bonnes pratiques
- Désignation d'« Référent Propreté » par quartier
- Communication et affichage des sanctions
- Collaboration avec l'Enseignement et la Prévention
- Mise à l'honneur de la Propreté

Remédier et innover

- Meilleure gestion des plaintes
- Alternatives locales au système de collecte de déchets
- Nettoyage vapeur haute pression
- Implémentation numérique du recensement corbeilles publiques, bulles de recyclage et avaloirs.

Sanctionner

- Renforcement de l'équipe verbalisation
- Augmentation des caméras et désignation d'un agent assigné
- Augmentation du nombres de planques
- Augmentation des montants des sanctions
- Augmentation du nombres d'agents assermentés

Évaluer et objectiver

- Baromètre de la propreté
- Évaluation continue du plan

Chiffres clés et statistiques

Taxes (période effective : du 01/08/2022 au 31/07/2023)

Nombre total :	680
Dépôts clandestins de déchets	359
Dépôts de sacs en dehors des heures	234
Dépôts de sacs non conformes	17
Dépôts clandestins encombrants (art 3a)	39
Dépôts clandestins construction (art3b)	7
Dépôts clandestins véhicules (art3c)	1
Salissure pour déjections canines	-
Salissure pour nourrissage de pigeons	-
Abandons de petits déchets	24
Tags/ Graffitis	-
Conteneur/remorques de déchets à enlever/vider	-
Salissures de camion de chantier	-
Affiches sauvages	-
Taxes sur visionnage caméras	194

10 MATIÈRES COMMUNAUTAIRES FRANCOPHONES

10.1 Cellule Finances

Tâches principales du service

La cellule Finances du service 'Enseignement francophone' a pour tâche la gestion financière des écoles communales. On distingue plusieurs aspects de celle-ci : l'établissement du budget, l'affectation des recettes (subsides ou redevances), la réalisation et le suivi des commandes jusqu'à la facturation (l'application des marchés publics).

Le Budget

Le budget du service de l'Enseignement est composé principalement des dépenses affectées au(x) :

- Fonctionnement des écoles
- Sorties scolaires
- Investissements (mobilier et matériel informatique)

La répartition du budget de fonctionnement des écoles, hors subsides ('Encadrement différencié' et 'Gratuité') est effectuée sur base du nombre d'élèves inscrits par établissement et type d'enseignement. Les directions décident de l'affectation des dépenses en fonction des besoins des classes en matériel divers : livres, matériel de bureau, bricolage, jouets, petit matériel sportif,... En ce qui concerne les établissements bénéficiant d'un subside, leurs dépenses sont déterminées strictement par le montant perçu du pouvoir subsidiant.

Ces montants sont soumis au collège qui en détermine le bien fondé et vérifie leur adéquation avec le budget global de l'Administration communale.

Une fois le budget approuvé et octroyé, il faut veiller à la bonne gestion de celui-ci au travers d'opérations d'ajustement budgétaire.

L'affectation des recettes

On distingue deux types de recette essentielles pour le service Enseignement:

1. Les subsides, que sont perçus de plusieurs pouvoirs subsidants différents. Ces subsides sont octroyés pour des domaines bien précis. Exemple : fonctionnement, manuel scolaire, diversité des repas, ...
2. Les redevances, qui sont facturées aux parents et qui couvrent une partie des dépenses de leur.s enfant.s faites par l'Administration communale. Exemple : Garderie, Piscine, stages, ...

Les tâches varient selon qu'il s'agisse de subsides ou de redevances.

Lorsqu'il s'agit de subsides, lors de la réception de la lettre de promesse ferme, il faut établir une Ordonnance de Recouvrement (OR).

Lorsqu'il s'agit de redevances, il faut recenser les personnes à facturer, établir les factures, établir l'OR correspondante, relier les paiements aux factures, établir les rappels et les attestations fiscales.

Le processus de commande

En fonction des besoins des écoles, il est procédé à une demande de devis, à une analyse des offres, à la rédaction d'un point collège auquel sera jointe la demande d'établissement de bon de commande.

Dès réception du bon de commande officiel, une commande est passée auprès de la firme qui a remporté le marché.

Dès réception de la livraison par l'établissement scolaire, la cellule financière du service est le point de contact pour les directions en cas de non-correspondance des produits livrés à ceux commandés.

En cas de conformité et dès réception de la facture, la cellule financière effectue le suivi de la commande.

10.2 Logistique

Tâches principales du service

Assurer le nettoyage ainsi que la logistique des écoles communales.

Tâche 1

Assurer le nettoyage des écoles francophones et néerlandophones

Tâche 2

Contrôle du personnel personnel d'entretien.

Tâche 3

Gestion des congés et des maladies du personnel d'entretien.

Tâche 4

Gestion du stock.

Tâche 5

Gestion de la formation du personnel

Tâche 6

Faire l'interface entre les écoles et les différents services techniques communaux.

Tâche 7

Assurer le suivi avec l'AFSCA.

Chiffres-clés et statistiques

- 34 écoles + 2 bibliothèques
- 103 technicien(ne)s de surface
- 28 concierges
- 29 art. 60

10.3 Auxiliaires d'éducation

Tâches principales

Assurer le bon fonctionnement des garderies du matin et du soir ainsi que les temps de midi et les accompagnements piscines + aide/renfort en classe + sorties scolaires

Tâche 1

Les garderies : les auxiliaires assurent en tte sécurité un accueil avant et après les cours

Tâche 2

Les repas : les auxiliaires ont chacun(e) un groupe d'enfant à encadrer au mieux durant la pause de midi. Repas tartines ou repas chaud. C'est ce moment ci qui est le plus pénible, périlleux vu le manque de personnel fréquent.

Tâche 3

Les piscines : les auxiliaires sont responsable du groupe du départ de l'école jusqu'au retour.

- trajet ds le bus en respectant les normes de sécurité.
- vestiaires : les auxiliaires encadrent la partie mise en maillot et habillage et amènent les enfants au bord de la piscine pour les confier aux professeures d'éducation physique.

Projets actuels et nouveaux projets

Projet 1

Faire participer chacun(e) à une formation sur la bonne gestion de son dos .

Projet 2

Equiper au mieux les garderies , répondre aux besoins (matériel) des auxiliaires

Projet 3

Défendre le fait que le cadre doit être respecté , qu'une personne absente doit être remplacée afin de limiter les risques liés au manque de surveillance ou limiter l'accès aux enfants dont les parents travaillent ou augmenter le prix.

Nombre d'auxiliaires : 134 actives

10.4 Accueil temps libre

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Au sein du Service Enseignement, la Coordination Accueil Temps Libre (CATL) gère l'élaboration et la mise en pratique des objectifs quinquennaux d'amélioration de la qualité de l'accueil extrascolaire des enfants de 2,5 à 12 ans au sein de la commune. Ceux-ci sont repris dans le Programme communal de Coordination Locale de l'Enfance géré en partenariat avec le service Cohésion – Enfance et Familles et agréé par l'ONE.

La CATL coordonne également les projets de Dispositif Accrochage Scolaire, elle organise la journée citoyenne Place aux Enfants ainsi que le Colloque Jeu et elle participe occasionnellement à la gestion des stages de vacances communaux en remplacement de son Responsable .

Projet d'Accueil extrascolaire des écoles communales 2021-2026

Certaines écoles des différents réseaux ont rentré un Projet d'Accueil extrascolaire qui fixe des objectifs d'amélioration de la qualité de leur accueil extrascolaire (AES) sur 5 ans, subsidiés par l'ONE.

La coordinatrice accompagne la mise en œuvre du projet d'accueil extrascolaire de l'ensemble des écoles communales subsidié par l'ONE. Cette année elle a poursuivi l'organisation des formations pour les Auxiliaires qui accueillent les enfants dans les écoles fondamentales.

Elle a participé à certaines réunion de concertation parentales pour favoriser l'alliance éducative dans les écoles.

Dispositif Accrochage Scolaire (DAS)

Gestion administrative et financière des projets DAS 2021-2024 menés par les écoles non communales. Les projets de tous les réseaux sont subsidiés par la Perspective.brussels.

La Journée Place aux Enfants (PAE)

Lors de la journée PAE, la Cocof propose d'organiser des parcours dans Bruxelles à la visite d'hôtes locaux et régionaux. L'ATL crée des parcours en contactant des hôtes locaux (Commissariat de Police Zone Midi, Maison communale et le Bourgmestre d'Anderlecht, École d'Horticulture Redouté Peiffer, Cirqu'Conflex) qui accueillent les enfants pour une présentation de leurs activités citoyennes. Elle engage des accompagnateurs enseignants-étudiants, gère les inscriptions gratuites des enfants, crée les groupes et les parcours et coordonne la journée du samedi.

Colloque « Le Jeu dans tous ses éclats »

Organisation de la 10ème journée de Colloque annuel autour du jeu de société en partenariat avec la ludothèque de l'Espace Maurice Carême

Projet « On d'école ! »

Le projet est géré par l'Antenne scolaire pour sensibiliser les écoles au travail des structures de Prévention et de soutien scolaire qui sont présentes dans le quartier. Les écoles qui le souhaitent proposent à leurs enseignants de participer à un parcours en visitant des hôtes. La CATL participe à la création des parcours en contactant des hôtes et accompagne les groupes, en partenariat avec d'autres services et asbl de jeunesse et de prévention..

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

À la demande de l'ONE, le service a désigné Michel Van Cauwelaert comme Responsable du projet AES des écoles communales. La CATL va l'accompagner pour lui présenter les tâches

administratives et les missions pour assurer la poursuite des objectifs. Elle va continuer d'organiser les formations obligatoires des Auxiliaires.

La Région va lancer le nouvel appel à projets triennaux pour le DAS. L'ATL va assurer la clôture des projets actuels et sensibiliser les écoles à l'intérêt du Dispositif.

Poursuivre les projets courants au sein du service Enseignement et en dehors avec le service Cohésion.

Chiffres clés et statistiques

- 37 projets DAS francophones 2021-2024 tous réseaux pour un subside régional de 517.437,00 €
- PAE 2023 : 70 enfants et 6 groupes
- Le dernier subside perçu par l'ONE pour le projet AES de 23 établissements scolaires communaux : 211.300, 00 € pour la période oct 2021 à juin 2022 (subside calculé en fonction des présences quotidiennes d'enfants après la classe)

10.5 Cellule administrative et pédagogique

Tâches principales du service

Au niveau administratif, nous nous occupons principalement de tout ce qui a trait aux membres du personnel enseignant, personnel d'éducation et personnel administratif. Au niveau pédagogique, nous assurons l'intégration et le suivi des nouveaux enseignants au sein de nos écoles fondamentales, secondaires, artistique et de promotion sociale.

Tâche 1

La tâche principale de la Cellule administrative est la gestion de la carrière des membres du personnel engagés dans notre enseignement communal. Cette tâche implique la transmission régulière de documents divers vers la Fédération Wallonie-Bruxelles (Pouvoir subsidiant).

Transmission vers la FWB

1. Constitution des dossiers d'engagement
2. Élaboration et transmission des demandes d'avance
3. Élaboration et transmission de documents relatifs aux congés et détachements vers d'autres pouvoirs organisateurs

Élaboration et suivi des documents et des désignations envoyés au Collège et au Conseil

1. Désignation des membres du personnel au sein des écoles anderlechtoises
2. Demande d'autorisation de congés : absences et détachements des membres du personnel
3. Nomination des membres du personnel et assimilés
4. Prise en charge des membres du personnel non subventionnés

Gestion et suivi des assurances accordées aux membres du personnel

1. Constitution des dossiers d'assurances collectives lors de l'engagement
2. Modifications des données obligatoires en cours d'année
3. IN/OUT

Organisation de la prestation de serment des nouveaux membres du personnel

1. Élaboration et transmission de documents relatifs aux prestations de serment

La commune d'Anderlecht dispose d'un inspecteur pédagogique qui ont un rôle de suivi et de soutien aux directions et aux enseignants afin de garantir un enseignement de qualité.

Enseignement fondamental

1. Élaboration de la mise en place : affectation des instituteurs, des logopèdes, des auxiliaires, des psychomotriciens, des puériculteurs, des kinésithérapeutes, du bibliothécaire, etc.
2. Il existe une cellule de pilotage afin d'encadrer et de coacher de jeunes enseignants et les jeunes directions.
3. Visites d'inspections en classe afin d'évaluer les pratiques pédagogiques employées par les agents et les conseiller le cas échéant.
4. Élaboration des plannings des cours de natation et des horaires des maîtres spéciaux de religion, morale et CPC.

Enseignement secondaire

1. Supervision des attributions des membres du personnel dans les trois écoles secondaires de la Commune.
2. Facilitation et compilation des sorties et voyages scolaires
3. Visites d'inspections en classe afin d'évaluer les pratiques pédagogiques employées par les agents et les conseiller le cas échéant.

Enseignement artistique et de promotion sociale

1. Visites d'inspections en classe afin d'évaluer les pratiques pédagogiques employées par les agents et les conseiller le cas échéant.
2. Hybridation des apprentissages afin de permettre l'accès aux différents cours sur une plateforme dédiée à cet effet qui peut être utilisée en présentiel ou en distanciel.

Projets actuels et nouveaux projets

Nouvelle implantation Cours Erasme

La Commune a investi des fonds pour la rénovation d'un immeuble à la Chaussée de Mons afin d'y accueillir l'école de promotion sociale Cours Erasme. Cette implantation accueille également le troisième degré de l'Athénée Joseph Bracops ainsi que certains cours de l'Académie de musique.

Projet Diversité Convictionnelle

Pour la quatrième année consécutive, le Service Enseignement a collaboré avec le Service Prévention pour permettre à des enfants de nos écoles primaires de découvrir les différents cultes à travers un jeu et la visite des lieux associés à ces cultes.

Projet Bénévolat Temps de midi

Le Service Enseignement a lancé durant l'année scolaire 2018-2019 un projet dans lequel les temps de midi sont pris en charge également par des bénévoles. Ces personnes sont des pensionnés qui consacrent deux heures de leur journée (lundi, mardi, jeudi, vendredi) à aider le personnel chargé de la surveillance des déjeuners.

Projet Etudiants Temps de midi

Le Service Enseignement a lancé durant l'année scolaire 2017-2018 un projet dans lequel les temps de midi sont pris en charge par des élèves de 5ème et 6ème année de l'Athénée Joseph Bracops. En effet, ces jeunes sont affectés tant à l'Athénée Joseph Bracops qu'à l'Ecole Secondaire Théo Lambert pour la surveillance des élèves plus jeunes et ceci pour éviter qu'ils ne traînent en rue.

Pôle territoriaux

Les pôles territoriaux, créés dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, soutiennent les écoles d'enseignement ordinaire dans la mise en place des aménagements raisonnables et dans l'intégration des élèves à besoins spécifiques. La commune d'Anderlecht a collaboré avec les communes de Saint-Gilles et Ixelles pour la création de notre pôle territorial.

Classe inclusive

Un nouveau projet de classe inclusive a vu le jour au sein de l'école « Maurice Carême » en partenariat avec l'école « Les Acacias » à la rentrée scolaire 2022. Une classe inclusive est une classe d'enseignement ordinaire où les élèves avec et sans différences d'apprentissage apprennent ensemble. L'idée de cette classe qui bénéficie de plus d'encadrement pour moins d'élèves, est d'accompagner les élèves en difficulté afin de les aider à réintégrer in fine une classe « classique », ceci se faisant étape par étape. Les classes inclusives sont accueillantes et répondent aux divers besoins scolaires, sociaux, émotionnels et communicationnels de tous les élèves

Chiffres-clés et statistiques

En ce qui concerne l'enseignement fondamental, nos écoles ont accueilli plus de 3690 élèves en primaire et 1905 élèves en maternel, encadrés par 605 enseignants (définitifs et temporaires)

Quant aux écoles secondaires, elles ont accueilli plus de 1870 élèves et près de 450 enseignants (temporaires et définitifs).

L'enseignement anderlechtois se caractérise également par son enseignement non obligatoire, encadrés par près de 200 professeurs. Son école de Promotion Sociale « Cours Érasme » compte 2233 étudiants. L'enseignement artistique se compose de l'Académie de musique et de l'École des Arts. L'Académie de musique accueille près de 1083 élèves. Notre École des Arts rassemble 441 élèves.

10.6 Parascolaire

Tâches principales du service

Organisation de stages de vacances et de garderies animées durant les congés scolaires pour les enfants de maternelles et primaires .

Objectif : éveils créatifs et récréatifs à travers un programme d'activités adaptés à l'âge des enfants

Accès démocratique par une politique de prix bas .

Tâche 1

1. Recrutement des coordinateurs de sites parmi les enseignants et ou les directions de nos écoles communales .
2. Recrutement des animateurs parmi les enseignants et ou les étudiants .

Mode de recrutement pour les coordinateurs

Campagne de recrutement via les candidatures internes

1. Mode de recrutement pour les animateurs

Recrutement en interne au sein de l'équipe enseignante

1. recrutement via des annonces aux écoles et via les réseaux sociaux pour les étudiants

Tâche 2

Gestion des coordinateurs de sites , élaboration des horaires d'activités, diffusion des informations relatives à la crise Covid-19 et vérification du respect des règles imposées dans ce cadre.

Tâche 3

Permanence téléphonique pour les parents des stagiaires afin de régler les différents problèmes

Tâche 4

Veiller à la sécurité des activités mises en place ainsi qu'à l'épanouissement des enfants durant les stages

Projets actuels et nouveaux projets

1. Rationalisation des sites d'accueil afin de diminuer les coûts de fonctionnement
2. Diminution du personnel engagé afin de réduire les coûts de fonctionnement

Projet 1 : En période de post-covid , nous tentons de diminuer fortement les frais de fonctionnements en limitant fortement le nombre des sites d'accueil tout en veillant à accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions

Projet 2 : Nous tentons de ne pas engager trop de student en tenant compte des vacances ou absences prises par les auxiliaires en formant des groupes allant jusqu'à 16 enfants par animateur.

Projet 3 : Augmentation du prix de nos stages communaux afin de réduire le taux d'absentéisme des enfants .

L'augmentation du prix devrait pousser les parents à mieux choisir leurs dates

Chiffres-clés et statistiques

- Fréquentation variant entre 300 et 650 enfants par semaines
- Un coordinateur par site , au nombre de 4 par semaine en juillet 2022
- Un animateur enseignant ou étudiant par tranche de 16 enfants
- Prix de 25 euros par semaine, gratuit à partir du 3ème enfant.

10.7 Crèches

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Le service des crèches francophones comprend 12 milieux d'accueil agréés et subventionnés par l'ONE pour les enfants de 0 à 3 ans. Il participe également à la mise en œuvre de nouveaux projets de crèches et applique la politique « petite enfance » en vigueur au sein de la commune et plus largement.

Tâche 1 : Proposer un accueil de qualité aux jeunes enfants ayant entre 0 et 3 ans.

Qualité pédagogique

Afin de garantir la qualité pédagogique de l'accueil, nous veillons à l'application du Code de qualité de l'ONE par le biais des projets pédagogiques mis en place au sein des crèches ainsi que le bilan de fonctionnement favorisant une démarche d'auto-évaluation .

Des activités ponctuelles ont également lieu : représentations théâtrales, moments conviviaux avec les parents, collaboration avec des acteurs locaux, journées pédagogiques ...

L'ensemble du personnel suit une formation professionnelle continue.

Qualité de l'infrastructure

Une réflexion importante est également menée au niveau des infrastructures et aménagements des crèches du service. La réflexion ainsi que la réalisation des projets se fait en étroite collaboration avec le service des bâtiments et logements.

Favoriser l'accessibilité pour tous

La centrale d'inscription a été mise en place en avril 2018 afin de favoriser et faciliter l'accessibilité de tout public à toutes nos crèches. Les inscriptions peuvent se faire par téléphone (2 permanences/semaine) ou via le formulaire en ligne.

Les attributions de place se font sur base de l'ordre chronologique d'inscription, la prise en compte des priorités arrêtés par le collège (urgence sociales, personnel communal élargi et anderlechtois) et le nombre de places disponibles.

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Projet 1 : Augmentation de l'offre de places d'accueil en crèche

En 2014, le pouvoir organisateur a introduit une dizaine de nouveaux projets de crèches dans le cadre du « Plan Cigogne » de l'ONE. Depuis d'autres projets s'y sont ajoutés.

Les crèches « Les Muguetts » et « Petits Bateaux » ont été ouvertes au cours de ces deux dernières années pour un total de 126 places.

Au cours de l'année 2024, la crèche « Jonquilles » ouvrira ses portes pour offrir 49 places d'accueil supplémentaires.

D'autres projets sont prévus jusqu'à 2025:

- La crèche « Pivoine » : 49 places
- La crèche « Peterbos » (nom à encore déterminer) : 49 places
- Une crèche « Prins » (nom à encore déterminer) : 49 places

Projet 2 : Poursuite de la mise en application de la nouvelle réforme de l'ONE

La nouvelle réforme de l'ONE a débuté en 2019 et s'étend jusqu'en 2026. Elle apporte de nombreux changements importants à plusieurs niveaux : encadrement, infrastructure, subsides, capacité d'accueil, horaire d'ouverture, ...

Projet 3 : Développement de la plateforme Bekid

La plateforme Bekid est un outil informatique permettant une gestion globale du dossier de chaque enfant inscrit dans nos crèches : facturation, dossier social, dossier médical.

Il a été mis en place et utilisé dans les crèches.

Au cours de cette année 2024 nous allons passer la gestion de la centrale des inscriptions via cet outil. Le but étant que chaque parent puisse avoir une vue sur son dossier ainsi que sa gestion administrative.

Projet 4 : portail pro.one

Le portail pro.one a été créé et permet une simplification administrative et une digitalisation des données pour le PO et les professionnels des milieux d'accueil.

En effet ce portail permet une gestion des demandes des subsides, une gestion du bilan de fonctionnement et une gestion du personnel dans le milieu d'accueil.

10.8 Bibliothèque francophone

La bibliothèque de l'Espace Carême

Les services de prêts : sections « jeunesse », « adultes » et ludothèque

Actuellement, les collections de la bibliothèque totalisent **142.340** volumes, parmi lesquels **77.123** sont disponibles en section jeunesse.

La section "ludothèque" compte **3.651** jeux et nous disposons de **61** abonnements à des revues générales.

Le nombre de lecteurs inscrits - fin 2022 – est de **4.666** dont **3.337** ont moins de 18 ans.

Pendant la période considérée, la bibliothèque a comptabilisé **155.319** prêts de livres et/ou jeux.

Nous ouvrons nos portes plus de **60** heures par semaine (toutes sections confondues).

Les animations

La bibliothèque organise ou participe à de nombreuses animations afin de promouvoir la lecture publique.

Pour la période considérée, elle a proposé 277 animations de promotion de la lecture, du livre, du conte et du jeu.

45 animations « tout public » ont été organisées au cours de la période écoulée : rencontres littéraires, heures du conte, ateliers d'écriture, ateliers créatifs, bourses aux jeux,...

155 classes de l'enseignement maternel, primaire et de l'enseignement spécialisé sont venues visiter la bibliothèque et écouter des histoires et 59 classes sont venues découvrir différents jeux de la section ludothèque.

14 classes de l'enseignement secondaire, supérieur et d'apprenants français langue étrangère et alphabétisation nous ont également rendu visite pour s'initier à la recherche documentaire.

4 comités d'usagers sont actifs au sein de la bibliothèque et font partager leurs coups de cœur en section adultes, jeunesse (comité « jeunes » - moins de 12 ans et comité Ados) et ludothèque.

Évaluation pour la période écoulée

La principale priorité de la Bibliothèque est de se positionner au centre de la promotion du livre, de la lecture, du conte et du jeu sur l'ensemble de son territoire communale.

Comme le demande le décret régissant l'organisation de la Lecture publique, nous avons élaboré, durant la dite période considérée, en équipe, un Plan Quinquennal de Développement de la Lecture (PQDL). Ce plan part d'une analyse poussée du territoire communal afin d'y extraire ses faiblesses et atouts et ensuite d'élaborer des stratégies de développement.

Voici les grands axes pour notre prochain PQDL portant sur les années 2021 à 2025. Ces priorités et objectifs ont été définis au cours de la période considérée en sous-groupe par les bibliothécaires :

Priorité 1 : Fidéliser notre public et toucher les publics empêchés et non-lecteurs

Objectif 1 : proposer une offre d'activités pour toutes les tranches d'âges

Objectif 2 : proposer une offre d'activités pour l'ensemble du monde éducatif, associatif et culturels

Objectif 3 : développer des outils de communication et de promotion performants

Objectif 4 : développer des animations hors les murs

Objectif 5 : Décentraliser l'offre en matière de Lecture publique

Priorité 2 : Développer la participation à l'expression citoyenne

Objectif 1 : créer des lieux d'échanges et de participation au sein de la bibliothèque

Objectif 2 : développer des mécanismes de soutien éducatif et administratif

Priorité 3 : Augmenter l'accès aux nouvelles technologies

Objectif 1 : Développer un espace public numérique

Objectif 2 : Organiser des formations pour nos usagers

10.9 Musées d'Erasmus et Béguinage

Tâches principales du service

Étude, conservation et exposition du patrimoine mobilier et immobilier des Musées. Expositions temporaires sur différents thèmes. Transmission du savoir à travers des activités diversifiées et une médiation adéquate qui allient présent et passé.

Expositions

Maison d'Érasme

Exposition temporaire FAste (Caroline Andrin et Etienne Fleury) (05/05/2022>29/10/2023): 15 œuvres créées pour cette exposition sur les Adages d'Érasme. Publication d'un catalogue d'exposition avec différents contributeurs.

Étude et exposition de plusieurs « objets insolites » issues de notre dépôt et en rapport avec la vie d'Anderlecht

Béguinage

L'ouverture officielle du Béguinage restauré lors des Heritage Days fut un succès. L'étude des collections et la recherche iconographique ont fait partie de nos priorités en vue d'établir le cahier de charges pour pouvoir lancer le marché scénographie du nouveau musée du béguinage

- Recherches et gestion des prêts de collections externes
- Recherches sur les collections et les archives
- Béguinage: recherches iconographiques (en cours)
- Recherches prestataires et lancement films pour le parcours béguines et histoire locale (en cours)
- Marché scénographie : établissement du cahier de charges, sélection de 8 prestataires, lancement du marché public

Collections

Restaurations

Plusieurs projets de restauration sont en cours qui se rapportent aux collections des musées Maison d'Érasme & Béguinage et aux œuvres d'art du jardin philosophique. L'accent fut mis principalement sur les collections à exposer dans le futur musée du béguinage.

- Finalisation restauration Bannière de St Guidon et sculpture de la Vierge de l'Apocalypse
Finalisation des dossiers en vue demande de permis unique et subvention : restauration œuvres jardin : Volcan de Vie de Bob Verschuere et Larmes du Ciel de Marie-Jo Lafontaine
- Constat d'état succinct de 89 pièces de collections en vue d'établir les priorités de restauration

Conservation préventive

Reconditionnement des archives: journaux, archives des musées, archives communales (en cours)

Décadrage et enlèvement des montages acides d'une sélection de documents graphiques

Décrochage de l'ancienne collection de patacons exposés au béguinage (91 pièces)

Maintenance des Data Loggers (transfert du logiciel, reformatages)

Révision de l'éclairage des salles en fonction des normes de conservation

Acquisitions

Dons objets: 75 patacons

Dons livres CDD (thèmes: Anderlecht, béguinages, art ancien)

Livre d'Érasme (1 édition) réserve précieuse

Insigne de pèlerin de Scheut issu des fouilles du parking 58 (en cours)

Recherches - Informatisation - inventaire

Nous avons continué une partie du travail sur la numérisation de nos collections, photographié, localisé et effectué des corrections, introduits des données dans notre nouvel outil de gestion des collections en ligne : collective access. Nous avons continué le paramétrage de la photothèque et finalisé les grilles de saisie pour les éditions anciennes. La localisation d'une partie des collections en réserve a été faite. Une partie des archives en réserve a été classée et inventoriée. Un expert a étudié et inventorisé la collection de céramique (175 pièces). Nous avons augmenté la visibilité de nos collections sur: De Collectiewijzer Erfgoedbibliotheken.

Prêts

- Berlin-Gemäldegalerie- Exposition Hugo Van der Goes: Prêt de la Pietà
- University Library Leuven: (Un)chained Knowledge Fake News, Censorship, and Information around 1500 and Today. Prêt de 3 livres

C. Bâtiments

Béguinage

- Réception du chantier: travaux de finalisation

Maison d'Erasmus

- Restauration des châssis: visites de sociétés spécialisées
- Renouvellement des cartels pour le jardin philosophique

C-Activités et médiation

Activités

Heritage Days: visites guidées, cours de Latin, ouverture béguinage rénové / activités (performances/concert)

Visites guidées gratuites les premiers dimanches du mois à la Maison d'Erasmus et Béguinage

Cours de Latin chaque mardi (2 groupes : débutants et avancés)

Concerts Erasmusica > concerts de musique ancienne

Concert en soirée musique contemporaine dans le cadre de l'expo FAste (Ben Bertrand, Clara Levy)

Archiweek (Béguinage) > visites guidées

Journée activités familles > jeu

Festival Bout'choux>jeu

Balades contées dans le jardin

Poezie promenade

Erfgoeddag visites guidées, jeu SNARK (6-9)

Participation au « Brussels Renaissance Festival » visites guidées

Nocturnes des Musées Bruxellois>visites guidées, spectacle danse, présentation de la réserve précieuse, visite academie voor beeldende kunsten (section céramique)

Cours Qi Gong au jardin (public séniors)

Journée d'étude / conférences

Organisation d'une journée d'étude (avec la VGC Erfgoedcel) consacrée au climat et à la lumière dans les maisons-musées. Intervenants: Musée Plantin Moretus, Musée Horta, IRPA, Maison d'Erasmus). Participants: 35 personnes de 31 institutions et musées

Conférence donnée au colloque Archaeologia Mediaevalis (MRAH): Les collections du Musées du Béguinage à Anderlecht'

Quatre conférences sur Érasme (spécialistes belges et français)

Médiation

Préparation d'un jeu pour enfants (SNARK) (6-9)

Edition de 4 cartes postales du béguinage restauré

Développement d'un support médiation béguinage (FR-NL-EN)

Suite du développement d'une plateforme de réservation en ligne (subsidés) pour les groupes (en cours)

Développement d'une nouvelle visite guidée combinée pour les écoles et les groupes (béguinage restauré et Maison d'Érasme)

Communication / Partenariat / Promotion

Communication

Nous avons assuré la visibilité des musées sur les différents canaux de communication du musée, de la commune d'Anderlecht, des partenaires régionaux et belges. Le public visé est le public anderlechtois, bruxellois, belge, ainsi que les touristes hors Belgique.

Différentes actions de publicités digitales et offline. Deux campagnes de presse importantes pour l'ouverture du Béguinage et l'exposition ont été déployées. Préparation du plan global de communication des musées et de l'ouverture du nouveau musée du béguinage prévue fin 2024/début 2025.

Lancement de la promotion de nos activités sur LinkedIn.

Partenariat

Partenariat communication> "Nuit du Beau Tas": musique contemporaine et expérimentale

Partenariat concert Erasmusica >Académie de musique NL Anderlecht

Partenariat activités Nocturnes >Académie Beeldende Kunsten Anderlecht

Statistiques

Visiteurs individuels

Nous avons pu augmenter considérablement notre chiffre de fréquentation grâce à notre exposition temporaire FAste et notre politique de communication

Total visiteurs cours de Latin : 856

Groupes

200 groupes accueillis

Visites de groupes scolaires : 87 ; ateliers plantes : 43 ; groupes adultes : 58 ; associations et enseignement de promotion sociale : 8 ; inclusion (langue des signes, autisme, handicap) : 4.

Nombre total de jours d'ouverture : 321 jours / Total visiteurs Maison d'Érasme, Jardin et Béguinage : 19.855

Statistiques réseaux sociaux et canaux digitaux

FB : total abonnés 3388 / couverture 121.743 / nouveaux followers 191

Instagram : total abonnés 779 / couverture 1892 / nouveaux followers 149

Impressions payées FB et Instagram : 90506

YouTube vues : 3215

Site web visiteurs : 25248

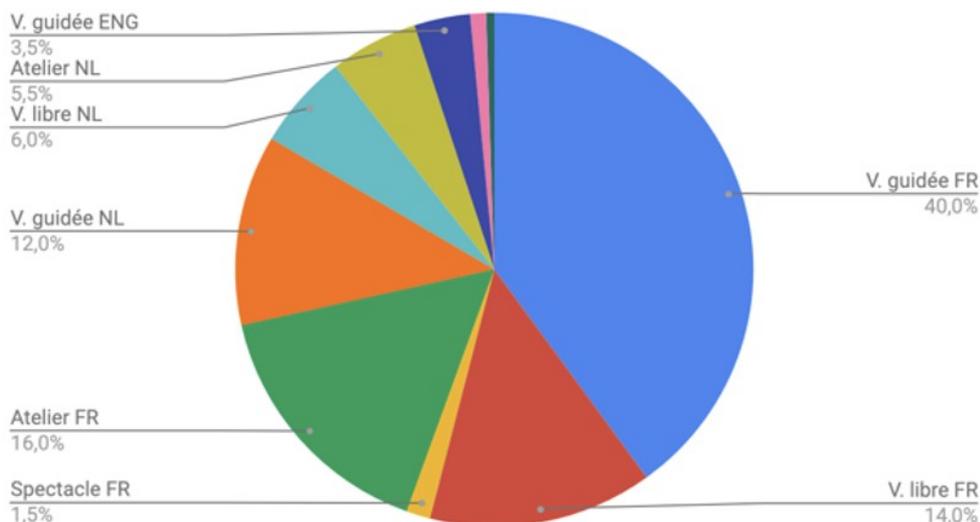
MailChimp : 1351 abonnés

Plateforme Vimeo vues: 1844

Projets actuels et nouveaux projets

1. Le grand projet qui mobilise toute l'équipe est l'ouverture du nouveau musée du béguinage qui se veut un musée à la hauteur des exigences du monde muséal actuel. Le public cible sont les touristes et les familles.
2. La restauration des collections, la scénographie, la stratégie de communication, les activités sont les grands dossiers en cours en vue de cette ouverture.
3. Nous établissons également un programme d'expositions dans l'espace d'exposition temporaire du futur musée du Béguinage ainsi que dans l'espace d'exposition permanente de la Maison d'Érasme.
4. L'informatisation des collections et la suite du paramétrage et du nettoyage des données est également prioritaire pour pouvoir offrir au public une visibilité de nos collections et pour pouvoir gérer efficacement nos collections.
5. Le dossier « Risk assessment » de la commune est aussi traité avec la plus grande attention. Les procédures à établir et diverses actions à mettre en place et à programmer sont en cours.

Types de visites des groupes en 2022-2023



10.10 Tourisme

Tâches principales du service

Le Service « Tourisme » a pour mission le développement de la politique communale en matière de Tourisme. Il effectue en ce sens un travail de promotion et de valorisation du patrimoine anderlechtois et privilégie le partenariat. Le patrimoine comprend le patrimoine matériel, naturel et immatériel de la Commune mais également l'aspect socio-économique, culturel voire environnemental.

Le travail effectué par le Service «Tourisme» se décline en deux aspects : celui du syndicat d'initiatives et celui d'office du tourisme.

Syndicat d'Initiatives

Un syndicat d'initiatives se charge des missions qui s'adressent au public .

Pour cet aspect du travail, Il s'agit des visites guidées, des expositions ou des événements organisés par le Service ou la commune et de l'information au public de ces aspects.

La programmation mensuelle de visites et balades guidées pour un large public est dénommée **Anderlecht Découvertes.**

Les visites guidées, payantes, (en français, en néerlandais) ont lieu, en général, un dimanche par mois (hors jours fériés et vacances scolaires).

En écho à l'évènement Régional « Bruxelles, Capitale de l'Art nouveau 2023 », des visites guidées et la Fête de l'IRIS dans les Communes ont permis de découvrir l'Art nouveau à Anderlecht.

Les balades thématiques ont permis également de se laisser surprendre par l'Art déco à Anderlecht, les paysages du canal ou encore la richesse de nos 4 vallées.

En 2023, nous avons organisé une première balade à Vélo dans le cadres de notre partenariat avec Coordination Sennes asbl (voir les chiffres plus bas).

Office du Tourisme

Le Service du Tourisme gère la collaboration avec les réseaux et les opérateurs touristiques bruxellois. L'équipe veille à assurer la **coordination entre les différents opérateurs touristiques** (guides, musées, opérateurs culturels et services de la culture FR et NL de la commune, etc), **et ou autres.**

Dans ce cadre, le service:

- a été présent lors de manifestations communales, régionales et autres (Fête de l'IRIS dans les Communes, Heritage Days, Coordination Senne;
- assure la coordination entre Visit.Brussels et la Commune et le soutien aux opérateurs touristiques actifs sur Anderlecht afin de stimuler le développement de l'offre ;
- Partenaires externes: liste non exhaustive
 - Visit.Brussels , Screen.brussels, Coordination Senne asbl, Urban.brussels, Camp in Brussels, Explore.brussels, Provélo,....
... mais encore :
 - Escale du Nord asbl, De Rinck, Coop, Maison Verte et Bleue, CCN Vogelzang, Musée de la Médecine, la Procession de Saint-Guidon asbl, Luizenmolen asbl Anderlechtensia asbl, De Swaene vzw, Musée des Résistances, Academie Beeldende Kunsten ;
- Partenariats internes avec les Services :
 - Le contacts et collaborations avec les autres services sont récurrents tels que : Communication, Événements, Bibliothèque francophone et néerlandophone, Développement Durable, Affaires sociales (Santé), Logistique, Monuments et Sites, Solidarité internationale, Classes Moyennes, Musées de la Maison Érasme et du Béguinage, Musée des Résistances, Batlog, GRH, Enseignement francophone, Culture FR et NL...

Tâche 4 : communication :

Le Service gère l'information relative au tourisme sur le site internet de la Commune, ainsi que la page facebook du service.

Il veille à transmettre les informations relatives à ce qu'il y a à faire et à voir à Anderlecht au plus grand nombre. Il répond aux demandes du public afin qu'il puisse vivre une expérience complète sur la commune (voir/ faire boire et manger.

Le Service veille à l'encodage de toutes les informations dans le calendrier régional des évènements « Agenda.be ».

Durant la période concernée, environ un post Facebook par jour a été produit.

Parutions et brochures:

Un aspect de la communication est la production de brochures informatives ou touristiques sur Anderlecht .

Les **brochures** produites sont gratuites pour le grand public : elles peuvent être demandées auprès du service et sont mises à disposition du public aux différents lieux d'accueil de l'administration.

Elles peuvent également être téléchargées sur les page du Tourisme sur le site de la Commune.

- **Anderlecht Découvertes** : un flyer promotionne chaque visite en reprenant toutes les informations nécessaires (imprimé en interne).
- Un projet de partenariat culture/ Ecoles s'est traduit par la création d'outils pédagogiques à destination des jeunes qui reprendra in fine l'ensemble des activités touristiques et/ou patrimoine sur la commune. Un outil est conçu chaque année (1fr et 1 nl) afin de faire découvrir le Patrimoine anderlechtois aux élèves des écoles. Le Service travaille, en partenariat avec les collègues du graphisme à la mise en page de ces outils avant de les mettre à disposition du public.

Projets ponctuels et nouveaux projets

Participation à des événements :

Accompagnement de divers services pour l'organisation de leurs activités(ex : événements, santé, Musées,

Projets 2022–2023 :

Les projets en cette période étaient divers et variés.

- Avec des partenaires internes :
- Collaboration avec le Service de l'Enseignement FR
 - Création d'outil pédagogique sur : Le Luizenmolen;
 - Information aux écoles FR : Que faire à Anderlecht ;
- Brochure des 4 Vallées : dématérialisation (communication);
- Collaboration avec le Service des Espaces Verts :
 - (inauguration Parc Astrid et outil pédagogique);
 - Corridor Shakespeare : participation au projet du service des Espaces Verts;
 - Park – Art : signalisation et communication ;
- Réflexions autour de projets de balades avec le service de cartographie ;
- Gestion du fichier des œuvres d'art de la Commune et Gestion des œuvres d'art de la commune et des dons et Inventaire du patrimoine mobilier de la Commune (avec les Monuments et sites) ;
- Solidarité internationale : Collaboration avec le Service des Relations internationales : Accompagnement accueil et projets avec Hammersmith & Fulham (Londres) et Berlin (Neuköln) ;
- Affaires sociales (Santé) : participation au projet de balade santé au Peterbos pour la journée du diabète en novembre ;

Autres collaborations :

- Banad 2023 : partenariat et collaboration à l'organisation de ce festival sur Anderlecht ;
- Bruxelles Capitale de l'Art nouveau en 2023 : mise en valeur du patrimoine Art nouveau anderlechtois (en partenariat avec Visit.Brussels, Coop et Urban);
- Coordination Senne asbl : participation à l'édition du topoguide cycliste bilingue « De vallée en vallée , entre Bruxelles et le Pajottenland » et visite guidée en bateau;
- Visit.Brussels : relai au niveau communal de Visit.brussels ;

- Participation au projet du Coop dans le cadre de la réhabilitation de la maison du Peuple à Anderlecht ;
- Park – Art : signalisation et communication (Escale du nord) ;
- organisation de deux visites thématiques sur le devoir de mémoire à Anderlecht (Maison des Résistances);
- Création de partenariat avec Provelo asbl autour de projets régionaux (labelisation, eurovélo city,....);

Projets 2022- 2023 à continuer en 2023 – 2024 :

- Utilisation de l’outil CIRKWI : en cours de développement;
- Réflexions autour de projets avec le service de cartographie ;
- Collaboration avec le Service des Relations internationales : Accompagnement accueil et projets avec Hammersmith & Fulham (Londres) + Berlin (Neuköln)
- Tourisme durable : Accompagnement du travail de Provélo sur promotion du label régional pour les hôtels bike friendly ;
- Partenariat culture/ enseignement : outils pédagogiques
- Urban Archeology days ;
- Suivi des fouilles archéologiques de la Place de la Vaillance ;
- Collaboration aux projets régionaux de nos partenaires Urban, Visit.brussels, Explore.brussels, : Urban Archeology days, Heritage days, Campagne Winter dans les communes, etc..
- Inventaire du patrimoine mobilier de la Commune;
- Gestion du fichier des œuvres d'art de la Commune et Gestion des œuvres d’art de la commune et des dons ;
- Park – Art : signalisation et communication ;
- Visit.Brussels : relai au niveau communal de Visit.brussels ;
- organisation de visites thématiques sur le devoir de mémoire à Anderlecht;
- Corridor Shakespeare : participation au projet du service des Espaces Verts;
- S’ouvrir à un public international (utilisation de l’anglais)

Chiffres clés et statistiques

Les visites guidées :

Au total, pour la période concernée, 27 visites en français, 17 visites en néerlandais et 6 en anglais ont été proposées pour la période concernée : 660 personnes y ont participé (517 francophones - 143 néerlandophones). Le détail des visites est repris dans le tableau ci-dessous :

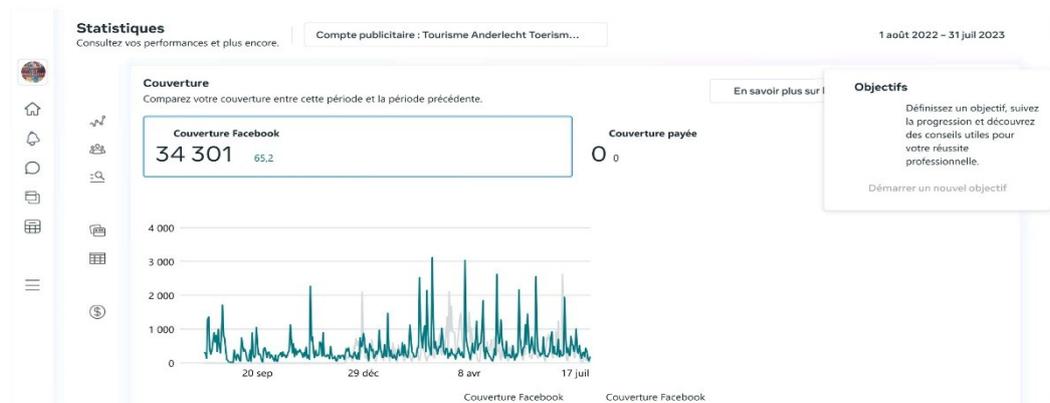
Total de visites guidées : 27FR - 17NL – (6 EN pour le Banad)

Tourisme : relevé visites guidées (fr & nl) – AOUT 2022 à JUILLET 2023			
Visites guidées	Nombre de participants		Total participants
	FR	NL	
Août – Escapades estivales anderlechtoises - A la découverte des 4 vallées vallées Broeck (3/8)	17	1	18
Août – Escapades estivales anderlechtoises - A la découverte des 4 vallées Senne (10/8)	23	1	24
Août – Escapades estivales anderlechtoises - A la découverte des 4 vallées Pede (17/8)	19	4	23
Août – Escapades estivales anderlechtoises - A la découverte des 4 vallées Vogelenzang (24/8)	26	3	29
Samedi 10 septembre 2022 – Inauguration Parc Astrid	29	5	34
Dimanche octobre 16 octobre 2022 - La collégiale et ses charpentes (! Pas de visite en nl pas de guide)	18	0	18
Dimanche 20 novembre 2022 - Le centre historique d'Anderlecht (le Béguinage)	26	13	39
Dimanche 18 décembre 2022 - L'histoire du cœur d'Anderlecht	20	8	28
Samedi 25 février 2023 - Cantillon (pas de paf - recettes chez Cantillon)	16	9	25
Samedi 11 mars - P21 La Roue Banad (pas de paf - recettes chez Banad) - il y aurait eu 139 participants samedi (source Josefien de Banad)			0
Dimanche 12 mars - P21 La Roue Banad (pas de paf - recettes chez Banad) - il y aurait eu 160 participants dimanche (source Josefien de Banad)			0
<i>Statistiques Banad +/- 260 Anderlechtois fr/nl</i>	200	60	260
Dimanche 2 avril 2023 - Jean-Baptiste Dewin, Art nouveau à Anderlecht	18	15	33
Samedi 6 mai 2023 - Art nouveau à Cureghem (gratuit pas de paf - Fête de l'Iris) - nb : Coop a comptabilisé au total 143 visiteurs nos visiteurs compris	36	19	55
Mercredi 31 mai - De vallée en vallée, entre Bruxelles et le Pajottenland (balade vélo/bateau - Coordination Senne) <i>Estimation Coordination</i>	30	5	35
Samedi 17 juin 2023 - Urban Archaeology (annulé par Urban le 10 mai 203 par mail)	0	0	0
Dimanche 18 juin - Urban Archaeology (annulé par Urban le 10 mai 203 par mail)	0	0	0
Juillet – Escapades estivales anderlechtoises - A la découverte des 4 vallées vallées Vogelenzang (19/7) <i>uniquement fr - guide nl maladie grave</i>	24	0	24
Juillet – Escapades estivales anderlechtoises - A la découverte des 4 vallées Senne (26/7) <i>uniquement fr - guide nl maladie grave</i>	15	0	15
	517	143	660

Les chiffres relatifs au réseau social Facebook :

La page Facebook touche plus de 2000 personnes, essentiellement bruxellois.

Les objectifs pour le futur sont continuer à augmenter le nombre de personnes touchées et les visite du profil, s'ouvrir à de nouveaux publics, développer la communication plus particulière sur les métiers du tourisme.



Audience

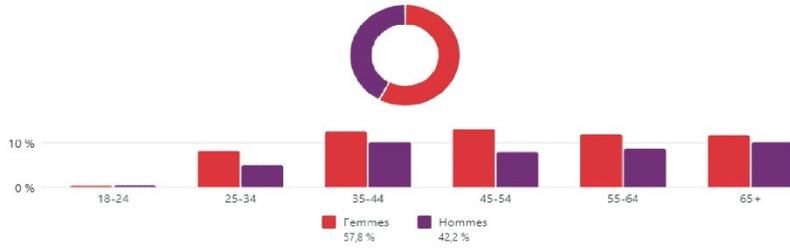
Audience actuelle...

Audience potentielle

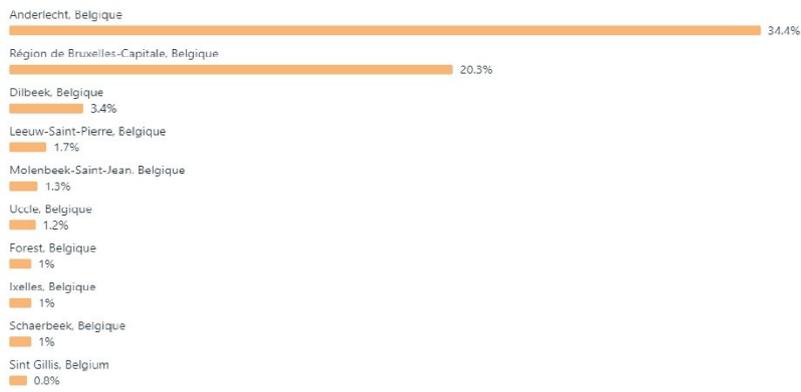
Followers Facebook ⓘ

2 323

Âge et genre ⓘ



Principales villes



Principaux pays



11 MATIÈRES COMMUNAUTAIRES NÉERLANDOPHONE

11.1 Enseignement

Tâches principales du service

L'enseignement néerlandophone communal à Anderlecht est synonyme d'égalité des chances et d'enseignement fondamental de qualité.

Le développement total de l'élève est abordé. Outre les connaissances, les élèves reçoivent également des compétences sociales et des valeurs telles que le respect mutuel. Les tâches principales du service enseignement sont:

1. Garantir la qualité pédagogique
2. Garderie scolaire et plaines de jeux de qualité
3. Initiatives éducatives et «brede school»
4. Organisation de l'enseignement: gestion générale, gestion et administration du personnel et finances des écoles
5. Prévoir une capacité suffisante

Garantir la qualité pédagogique

La qualité de l'enseignement dans les huit écoles communales fondamentales néerlandophones est sous le contrôle du service de l'enseignement et de l'inspection flamande de l'enseignement. Cette dernière effectue régulièrement l'audit de l'école. Sur base de ces résultats, les équipes scolaires et le pouvoir organisateur travaillent ensemble pour améliorer la qualité de l'éducation.

Le service enseignement investit fortement dans la formation permanente du personnel enseignant et dans des partenariats avec des partenaires éducatifs.

De plus, les écoles testent régulièrement les connaissances des élèves. La pratique éducative est ajustée en fonction des résultats.

Garderies et plaines de jeux de haute qualité.

Garderies de qualité

Une équipe de 40 auxiliaires a assuré dans chaque école le service de garderie. Cette équipe garantit la sécurité et la qualité de la garderie avant et après les heures de classe. Cette équipe veille à la sécurité et à la qualité des garderies. Les auxiliaires sont également présents pendant les heures de classe pour soutenir les enseignants. Ils sont guidés dans cette tâche par les directeurs des écoles. Les auxiliaires sont également responsables pour l'accueil des enfants pendant les vacances scolaires. Au sein du service de l'enseignement, deux personnes sont responsables pour l'équipe des auxiliaires. Ils apportent tout le soutien nécessaire et ils sont les évaluateurs directs.

Ces dernières années, l'accent a été mis sur la formation des auxiliaires. En 2022-2023, 12 auxiliaires ont suivi une formation intensive dispensée par le 'VIAC'. 9 des 12 participants ont pu terminer leur formation avec succès et ont reçu un certificat. La participation à la formation a permis à la plupart des auxiliaires de passer au niveau D. Lors du recrutement, les candidats ne sont plus embauchés au niveau E.

L'un des principaux défis consiste à trouver de nouveaux auxiliaires. L'année dernière, l'équipe n'a jamais été complète, ce qui a un impact à la fois sur les auxiliaires, sur les écoles et sur notre service de l'enseignement. Nous faisons tout notre possible pour minimiser l'impact sur les enfants eux-mêmes. En collaboration avec le département RH, nous travaillons à une politique de recrutement proactive et à rendre le statut d'auxiliaire plus attractif.

Tableau des garderies pendant les vacances scolaires 2022-2023 :

Offre	École	Date	Nombres de places	Fréquentation moyenne
Herfstvakantie 2022	GFS Beverboom	2-4/11	30	29
Kerstvakantie 2023	GFS Beverboom	3-6/01	45	32
Krokusvakantie 2023	GFS Beverboom	20-24/02	29	18
Paasvakantie 2023	GFS Beverboom	3-7/04	72	52
Zomervakantie 2023	GFS Beverboom	3-20/07	76	60

Plaines de jeux

Notre coordinateur des plaines de jeux organise des plaines de jeux pour les enfants des écoles primaires néerlandophones, avec une priorité pour les enfants de nos écoles communales. Les plaines de jeux se déroulent toujours dans l'une de nos écoles communales pendant les vacances de crocus, de Pâques, d'été et d'automne. Pendant les vacances de Pâques et d'été, les plaines de jeux sont organisées en collaboration avec la VGC. Notre coordinateur est responsable de trouver et de gérer les animateurs. Nous offrons un large éventail d'activités ludiques et des excursions dans un contexte néerlandophone.

Tableau des plaines de jeux pendant les vacances scolaires 2022-2023 :

Offre	École	Date	Nombres de places	Fréquentation moyenne
Herfstvakantie 2022	GBS Veeweide	2-4/11	95	74
Krokusvakantie 2023	GBS Veeweide	20-24/02	95	76
Paasvakantie 2023	GBS Dertien	3-7/04	90	80
	GBS Scheut	10-14/04	90	70
	GBS Veeweide		95	70
Zomervakantie 2023	GBS Scheut	3-7/07	90	80
	GBS Veeweide	10-14/07	95	70
	GBS Dertien	24-28/07	90	70
		31/07-4/08		
		14-18/08		

Initiatives éducatives et Brede school.

Initiatives éducatives

Chaque année scolaire, le service Enseignement Néerlandophone prend beaucoup d'initiatives éducatives pour les élèves. Il y a les classes de mer de plusieurs jours, les journées sportives, les activités du mercredi après-midi, et les visites de la maison communale.

Brede school

'Brede School Hartje Anderlecht'

"Brede School Hartje Anderlecht" est une collaboration entre des écoles et des associations de quartier. L'objectif de ces partenaires est d'optimiser les opportunités de développement des enfants dans le cadre du quartier où ils sont scolarisés. Le coordinateur Brede School 'Hartje Anderlecht' est responsable pour les écoles GBS Dertien, GBS Veeweide et les écoles libres Sint-Pieter en Sint-Guido.

'Brede School Buitengewoon'

"Brede School Buitengewoon" est une collaboration entre des écoles et des associations de quartier. L'objectif de ces partenaires est d'optimiser les opportunités de développement des enfants dans le cadre du quartier où ils sont scolarisés. Le coordinateur Brede School 'Buitengewoon' est responsable pour les écoles GO! basisschool Nellie Melba, GBS Beverboom en GBS De Vijvers.

Organisation de l'éducation : politique du bien-être, administration du personnel et finances scolaires

Politique du bien-être

Le service de l'enseignement est responsable du bien-être des élèves et du personnel.

Administration du personnel

Le service de l'enseignement assure une administration du personnel efficace pour environ 200 membres du personnel des écoles.

Finances scolaires

Le service de l'enseignement assume une organisation financière efficace des écoles.

Prévoir une capacité suffisante

Notre service de l'enseignement s'efforce d'augmenter la capacité de notre communauté scolaire. La capacité de nos écoles a encore été augmentée (tableau ci-dessous). En 2023, les travaux de construction d'une nouvelle école primaire communale ont débuté. 'GBS De Stroomboot' sera la 9e école communale néerlandophone et ouvrira ses portes en septembre 2025.

Des nouveaux projets et initiatives

Nouveaux programmes pédagogiques OVSG – 'Leer Lokaal'

Toutes les écoles communales néerlandophones ont entamé le processus de mise en œuvre du nouveau programme pédagogique de l'OVSG - "Leer Lokaal". Ce processus se poursuivra jusqu'au 1er septembre 2025. À partir de l'année scolaire 2025-2026, toutes les écoles communales sont censées travailler avec les nouveaux programmes.

Extension des capacités de GFS De Beverboom et GBS Scheut

À l'école GFS De Beverboom, une classe supplémentaire a été créée en cinquième année. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'extension de la capacité de l'école. L'année prochaine, cette classe passera en sixième année. L'école GBS Scheut dispose également d'une classe supplémentaire en cinquième année. L'année prochaine, il y aura une classe supplémentaire en sixième année.

Achat d'ordinateurs portables pour l'ensemble du personnel enseignant

Grâce aux financements débloqués par le gouvernement, nous avons pu acheter des ordinateurs portables pour l'ensemble du personnel enseignant. Cela nous permet de nous concentrer sur la transformation digitale de l'enseignement. Toutes sortes d'initiatives ont été organisées pour réaliser cette professionnalisation.

Contract d'école GBS Kameleon

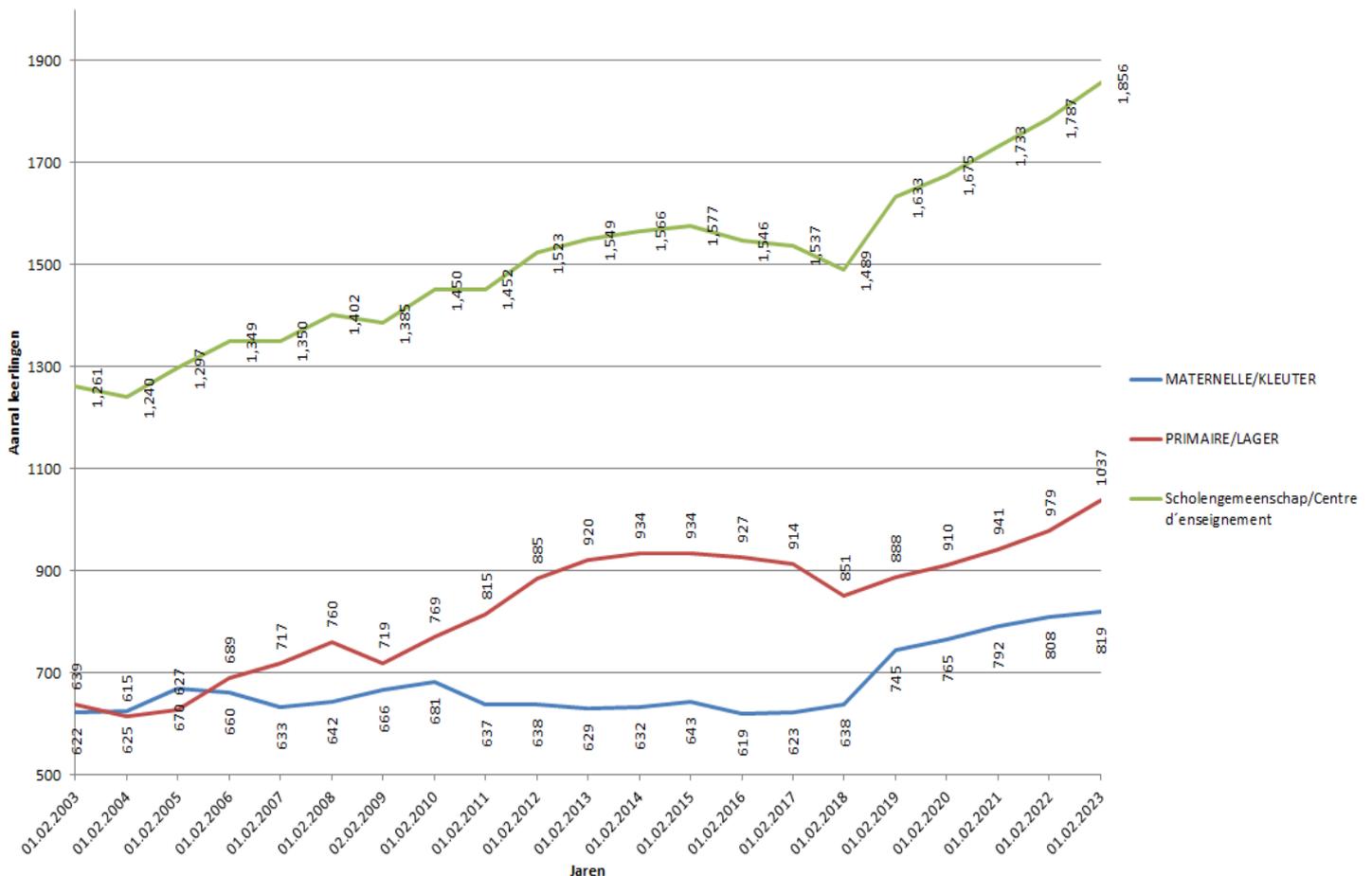
En 2023, le service Enseignement a introduit à la Région bruxelloise un dossier de candidature pour obtenir un contract d'école pour GBS Kameleon, notamment pour la rénovation de l'ancien bâtiment des douches, les locaux de l'asbl Beeldenstorm et les cours de récréation.

Des nouveaux conteneurs pour GBS Goede Lucht

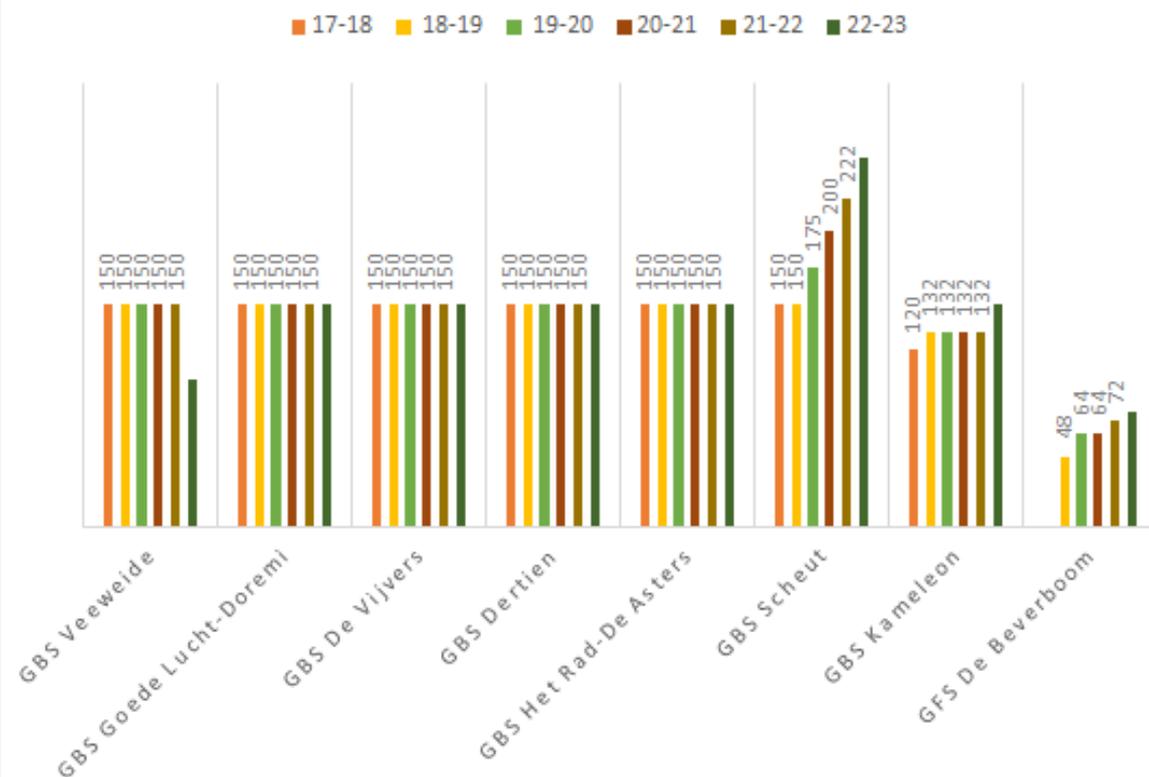
A GBS Goede Lucht, un vieux conteneur a été remplacé par un nouveau modèle. En outre, la procédure est en cours pour déplacer 4 conteneurs de GBS Kameleon à GBS Goede Lucht, afin de remplacer tous les vieux conteneurs. De cette manière, nous nous engageons à fournir un environnement d'apprentissage et de travail sûr et confortable pour les élèves et le personnel.

Chiffres-clés et statistiques

Évolution des subventions hautes autorités



Evolutie capaciteit LAGER ONDERWIJS/Evolution capacité PRIMAIRE



11.2 Petite enfance

Tâches principales du service

Des crèches de qualité et adapté aux enfants.

À partir des trois fonctions sociales des garderies, à savoir l'activité économique, sociale et éducatif, les quatre crèches communales néerlandophones offrent, soutenu par "Kind en Gezin" et la VGC, des crèches de qualité pour les jeunes enfants à partir de 0 à 3 ans et demi, du lundi au vendredi, de 7H à 18H. Nous voulons y parvenir grâce à l'engagement et la participation des professionnels dans un environnement chaleureux, aimant et sécurisé. Nous voulons offrir à chaque enfant en tant qu'individu les opportunités de développement nécessaires en partenariat avec les parents et le quartier.

Organisation de la « Huis van het kind »

Les familles avec des enfants âgés de 0 à 24 ans sont les bienvenues dans la Maison des Enfants pour jouer et se rencontrer, et pour des activités avec des partenaires. La Maison des Enfants est gérée par notre asbl communal. Celui-ci a changé de nom en 2023, passant de l'asbl Vlaams Gemeenschapsbeleid Anderlecht à l'asbl Ket in Anderlecht. Le 01/01/23, l'ASBL Ket in Anderlecht a fusionné avec l'ASBL CEMG. Par conséquent, nous gérons également la Maison des Familles rue des Vétérinaires. En mars 2023, nous avons officiellement ouvert la Maison de l'Enfant rénovée et réaménagée au 68 avenue Paul Janson.

L'ASBL Ket in Anderlecht organise également deux bureaux de consultation. Vous pouvez vous rendre au bureau de consultation avec toutes sortes de questions sur le développement, la santé et l'éducation de votre enfant. C'est pour des enfants de 0 à 3 ans. Il y a des consultations par un médecin et une infirmière. Une équipe de volontaires accueille les parents avec enfants, pèse et mesure les enfants.

Projets actuels et nouveaux projets

Augmentation de la capacité

Nous prévoyons d'augmenter notre capacité à l'avenir en construisant de nouvelles crèches. Les préparatifs pour ces nouvelles crèches sont en cours. En été 2023, il y a eu la pose de la première pierre de la crèche « De Stroomboot » sur le site Walcourt-Deleers. Nous faisons tout pour bien préparer l'ouverture qui est prévue pour le 01/09/2025.

Optimaliser la qualité des crèches

Les 1.000 premiers jours sont des jours très importants dans la vie d'un enfant. Nous avons participé à l'action '1000 jours' du secteur pour mettre en lumière le secteur de l'accueil des enfants et améliorer les conditions pour le personnel et les enfants.

Un certain nombre d'employés a quitté nos crèches pour aller travailler dans un autre secteur. Il est difficile de trouver du personnel. Nous avons donc mené une campagne de recrutement avec le service de communication. Nous sommes partis à la recherche de compagnons de câlins pour notre service. Afin d'optimiser la qualité des crèches nous avons engagé un gestionnaire de projet qui a beaucoup d'expertise dans le domaine de la petite enfance. Nos crèches sont également un lieu de stage pour étudiants.



Le crèche « De Roosjes » a fait l'objet d'une visite de l'inspection. L'inspection a mis en évidence un certain nombre de lacunes. Un plan d'action, approuvé par Kind&Gezin a été élaboré et mis en œuvre.

Chiffres-clés et statistiques

Les crèches ont été ouvertes pendant 224 jours au total.

	capacité	nombre de présences
Violtjes	34	4713
Roosjes	28	4507
Zonnebloem	49	8351
Klaproos	28	4220
Total	139	21791

Les taux d'occupation étaient de 111% en 2022. C'est beaucoup plus que les 80% imposées par 'Kind & Gezin'.

11.3 Culture et jeunesse

Tâches principales du service de la Jeunesse et de la Culture

Le service est chargé de mettre en œuvre le décret sur la politique culturelle locale. Cela signifie que le service est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de politique culturelle (Cultuurbeleidsplan), des plans d'action annuels qui y sont associés et de la présentation de rapports à ce sujet aux autorités subventionnaires (Communauté flamande et Commission communautaire flamande).

Le service stimule la coopération entre différents partenaires locaux afin de réaliser différentes actions pour différents groupes cibles et est responsable du suivi de tous les projets de coopération jeunesse et/ou culturelle du service. En outre, le service est également chargé de l'organisation pratique des événements culturels et de jeunesse.

Le service jeunesse est responsable de la gestion et de la mise en œuvre de la maison des jeunes.

Le service soutient le fonctionnement du conseil de la culture et organise la consultation, la participation et la prise de décision en matière culturelle.

Les organisations et les associations peuvent faire appel à ce service pour obtenir un soutien (y compris l'octroi de subventions).

Projets actuels et nouveaux projets

Radio 1070 (été '22)

En collaboration avec GC De Rinck, la bibliothèque et le Service Jeunesse francophone, les Services Jeunesse et Culture néerlandophones ont organisé pour la troisième fois un projet de radio itinérante au cours de l'été 22. Ensemble avec les habitants et partenaires locaux de différents quartiers d'Anderlecht, de nombreuses activités et concerts ont été organisés autour de la caravane radio.

Activités Rue des Goujons (août '22)

Au cours de l'été 2022, le Service Jeunesse a proposé des animations supplémentaires dans la rue des Goujons, à côté de la piscine de Pool is Cool. En collaboration avec des partenaires locaux, des ateliers de graffitis, caricatures, cuisine et bien plus encore ont été organisés.

Anderlecht Ondersteboven (septembre '22)

L'objectif d'Anderlecht Ondersteboven est de faire découvrir aux nouveaux enseignants le vaste domaine socioculturel et les lieux inspirants d'Anderlecht. Nous avons élaboré une carte qui a été consultée plusieurs milliers de fois en ligne et organisé un marché d'information. Anderlecht Ondersteboven est une collaboration entre le Cultuurdienst, Dienst Onderwijs, les Brede Schoolcoördinatoren, Dienst Samenlevingsopbouw et le Aanvangsbegeleider.

Inauguration Parc Astrid (septembre '22)

Après une période de travaux au Parc Astrid, les habitants ont été invités à se rassembler pour célébrer et profiter du parc rénové. Le Service Culture a prévu un spectacle poétique avec l'accordéoniste Tuur Florizoone et l'acrobate aérienne Juliana Joseph.

Marché Annuel (septembre '22)

En collaboration avec l'Escale du Nord, le Service Culture a organisé des concerts sur la Place de la Vaillance: d'un orchestre balkanique atmosphérique à un guitariste de blues plus expérimental.

Plateforme bicommunautaire de jeunesse NL/FR (novembre '22)

Pendant la première édition d'une plateforme jeunesse bicommunautaire à Anderlecht les deux services de jeunesse d'Anderlecht ont réuni les organisations de jeunesse francophones et néerlandophones pour un échange instructif.

Expo Cités-jardins (novembre '22)

Dans le cadre du centenaire des cités-jardins de Bruxelles, le Service Culture a demandé à trois artistes de faire un projet artistique avec les habitants des trois cités-jardins d'Anderlecht. Ensuite, nous avons organisé une exposition dans la bibliothèque rassemblant les résultats artistiques, avec un Artist Talk où nous avons parlé aux artistes de leur travail et des cités-jardins en tant que forme particulière de vivre ensemble.

Journée des arts pour les enfants (novembre '22)

Environ 160 visiteurs sont venus à la Journée des Arts au GC De Rinck : une journée riche en animations, ateliers et performances pour les plus jeunes (0-6 ans). La journée a été organisée avec nos partenaires du groupe de travail « Kunst voor de Allerkleinsten ».

#1070vitrines (décembre '22)

#1070vitrines est un projet du Service Culture et du Service Economie. Fin 2022, trois illustrateurs bruxellois ont réalisé des illustrations de vitrines chez une cinquantaine de commerçants des quartiers de Bizet, Scheut et porte d'Anderlecht.

Poëzie Promenade (janvier '23)

Le Services Culture, la bibliothèque, GC De Rinck, la Maison d'Erasmus et l'Académie de Musique néerlandophone ont entamé la nouvelle année par une promenade poétique, avec des interventions poétiques, musicales et visuelles sur différents lieux autour de Saint-Guidon.

Dikke merci (mars '22)

Pendant la Semaine du bénévolat, le Service Culture, le Service Jeunesse, la bibliothèque et GC De Rinck ont organisé « Dikke Merci » pour remercier les bénévoles d'Anderlecht. Nous avons invité des bénévoles de notre vaste réseau dans la Salle Java pour une soirée festive.

Brussels Night (mars '23)

Brussels Night était un événement caritatif avec des spectacles organisé par la maison de jeunesse Sakini pour récolter des fonds pour un projet humanitaire au Maroc en avril 2024.

Buitenspeeldag (avril '23)

En collaboration avec les Brede Schoolcoördinatoren et les partenaires locaux, le Service Jeunesse a organisé la Buitenspeeldag avec des animations à Bizet Bizar.

Journée réseau (avril '23)

Ensemble avec les Brede scholen, Samenlevingsopbouw et Huis van het Kind, le Service Culture et Jeunesse ont à nouveau organisé le Netwerkdag: le rendez-vous annuel pour tous ceux qui travaillent avec les enfants et les jeunes à Anderlecht. Avec dix ateliers donnés par des experts de l'éducation, du bien-être et des loisirs.

Brussels Jazz Weekend (mai '23)

Comme chaque année, Le Brussels Jazz Weekend a eu lieu le dernier week-end de mai : une programmation de concerts en plein air et un circuit indoor dans la Ville de Bruxelles. Aussi Anderlecht y a participé. En collaboration avec l'Escale du Nord, le Service Culture a organisé des

concerts sur le bateau de Sémaphore (Maison de Jeunes FR). Nous avons eu des centaines de visiteurs sous un ciel bleu.

Festival de la jeunesse (juillet '23)

Durant le premier week-end de juillet, le Service Jeunesse, en collaboration avec le conseil de la jeunesse et diverses organisations et partenaires de jeunesse, a organisé une grande fête de la jeunesse à Anderlecht. Environ 300 jeunes sont venus et nous avons pu profiter ensemble de nombreuses activités, ateliers et spectacles. Un grand succès pour une première édition et qui mérite certainement d'être répété.

Zondag op het plein (juillet '23)

Autour du 11 juillet, Anderlecht célèbre la Fête de la Flandre. Cette année, en collaboration avec GC De Rinck, le Service Culture a invité tous les Anderlechtois.es à venir profiter d'un agréable dimanche après-midi sur la Place de la Vaillance, avec un concert, des jeux et un atelier pour enfants.

Conseil Culture (en continu)

Ce groupe consultatif se réunit plusieurs fois par an. Les membres du Conseil Culturel s'engagent à contribuer à l'élaboration de la politique culturelle de la commune et à formuler des conseils avisés en matière de subventions.

Réseau Culture (en continu)

Le Service Culture réunit trois fois par an des organisations et associations (socio)culturelles d'Anderlecht. Nous facilitons l'échange et veillons à ce que des liens soient créés entre les différents acteurs. Cela mène davantage à une collaboration et à une politique culturelle plus forte.

Activités de la maison de jeunesse (en continu)

A la maison de jeunes Sakini le Service jeunesse organise diverses activités le mercredi après-midi : workshops, ateliers cuisine, jeux de société, etc. Pendant les vacances scolaires nous proposons des sorties comme du kayak, de la natation, de la mer,... à la demande des jeunes. Nous proposons un espace d'étude pendant les périodes d'examens.

Plateforme Jeunesse (en continu)

Tous les 2 à 3 mois, environ 25 organisations de jeunesse néerlandophones d'Anderlecht se réunissent pour échanger, réfléchir et promouvoir la coopération.

Conseil de jeunesse (en continu)

Tous les 2 à 3 mois nous rencontrons également des jeunes individuels qui ne font pas partie d'une association. Ensemble, nous avons organisé une grande fête de la jeunesse et réfléchissons à comment améliorer Anderlecht pour les jeunes.

Chiffres-clés et statistiques

13 projets ont bénéficié d'un soutien sous forme de subventions de projets du Service Culture et Jeunesse pour un montant total de 22 750 euros.

En 2022, 43 associations des secteurs de la jeunesse, de l'éducation, du socioculturel, des arts amateurs, du troisième âge et de la culture ethnique ont été reconnues comme associations locales néerlandophones. Ces associations ont bénéficié d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 20 459 euros.

Des conventions ont été conclues avec 11 organisations : GC De Rinck, Micromarché, Cultureghem, Zinnema, Mangoboom In Bloei, Mus-E, JES, Walter Werkt, Beeldenstorm, Tictac Art Center et D'Broej, dans lesquelles sont incluses les conditions de réalisation des projets du plan

d'action 2023 pour la mise en œuvre du plan de politique culturelle. Ces organisations ont reçu des ressources pour un montant total de 79 000 euros.

Toutes ces subventions ont été accordées conformément au règlement communal de subventions, approuvé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 20 février 2020.

11.4 Bibliothèque néerlandophone

Taches essentielles du service

La bibliothèque est un service de base qui offre des opportunités à tout les habitants pour se former tout au long de leur vie, de s'informer et de vivre la culture de manière diverse. La bibliothèque stimule l'expérience culturelle et l'utilisation de l'information. De plus elle soutient la participation active et passive au sein de la communauté, et elle offre une plateforme pour les personnes afin de s'épanouir de manière créative. En troisième lieu la bibl. est un havre de paix pour tous les visiteurs.

Pour réaliser cette mission la bibliothèque investit dans une collection actuelle, qualitative et diverse, et elle réalise différents projets.

En septembre 2023 toutes les bibliothèques bruxelloises sont passées à un règlement commun, ce qui rend l'adhésion gratuite dans tout Bruxelles et la durée et conditions de prêt sont égalisées.

Projets actuels et nouveaux

Les projets de la bibliothèque sont repris annuellement dans le rapport d'état d'avancement intégré, comme demandé par la VGC. Ils sont classés comme suite:

La bibl. mise sur 2 publics cibles

1. La petite enfance (-3 ans) et ses parents (allophones)
Le projet Boekstart a été poursuivi: des collis Boekstart ont été distribués par l'entremise des crèches et des bureaux de consultations. Ils ont également reçu des bons pour retirer des collis pour tout-petits à la bibliothèque.
2. Un accent supplémentaire a été mis pour les jeunes en leur créant plus d'espaces détente.

Plaisir de lecture grâce à la bibl.

1. Boekenbende aan Huis en Boekenbende Xtra: en collaboration avec des étudiants en orthopédagogie de l'école supérieure Odisee pour un total de 15 enfants à l'automne 2022, Boekenbende Xtra avec des bénévoles pendant la période de janvier-juin 2023 pour 2 enfants de l'école primaire Nellie Melba.
2. Les groupes du Leesjury pour différents âges. Outre les réunions régulières (5x par an) une fête de clôture a aussi été organisée.

La stimulation de la langue, littérature et information

1. Bib aan Huis (Bibl. à domicile): Il y a peu de demande mais ce service est encore proposé.
2. Conférences (d'auteurs) "Opmerkelijke Maandagen": 4 conférences ont été organisées: Jan Balliauw le 17/10/22, Luckas van der Taelen le 21/11/22, Chris de Stoop le 12/12/22, Anja Moonens le 16/05/23.
3. Comptes et heures de lecture ont été organisés mensuellement à la bibliothèque même. De plus en été des lectures ont eu lieu dans le parc et la piscine.
4. Les envolés bilingues, une collaboration avec la bibliothèque francophone, ont été organisées chaque mois.

5. Promotion de la langue, littérature et l'information a été réalisée par le biais des parties-composantes de la collection en présentant de manière attractive les parties de la collection pour adulte et en mettant en avant les thèmes (p.ex. l'actualité, prix littéraires, couvertures médiatiques, ...) dans la bibliothèque.
6. Participation aux projets comme “1 Stad, 19 boeken”, la semaine de la lecture, Pride Month, ...

Favoriser la digitalisation

Les ateliers Coderdojo ont été proposés chaque mois pour les enfants de 8 à 15 ans.

Activité éducative:

1. Des visites de classe ont été soucrites pour plus de 20 écoles primaires. Au total plus de 4000 enfants sont venus en visite 4 x. De plus, des coffrets de livre sur mesure à la demande des enseignants ont été composés, et des visites supplémentaires ont été organisées pour diverses organisations.
2. Jeugdboekenmaand: au courant du mois de mars 23 des sessions de compte données par des auteurs ont été organisées pour l'enseignement primaire (1er et 2e degré), auxquelles au total 650 enfants ont participé.

Vécu culturel et patrimoine:

1. Des initiatives ont été prises en collaboration avec différents partenaires internes et externes comme pour la représentation: “Koko, raconte-nous”, Radio Guido, Kunstendag voor Kinderen 2022, Poëzie Promenade 2023, ...
2. La bibl. organise en collaboration avec de Rinck et le service culture différents cafés patrimoines pour alimenter la base de données du patrimoine et a contribué à l'expo Tuinwijken (quartier de jardin).

Chiffres-clés et statistiques

Possession

Fin 2022 la bibliothèque comptait 43.478 livres et autres matériaux, complété par 1.009 titres de revues.

Emprunteurs et emprunts

De septembre 2022 jusqu'en août 2023, 2.388 personnes étaient déjà activement membre de notre bibl. (une croissance de 6% par rapport à la période précédente). Cela veut dire que durant cette période 2.388 personnes ont au moins emprunté 1 matériel. Pendant cette même période 62.610 matériaux ont été empruntés et 15.732 matériaux prolongés.

11.5 Vie associative

Tâches principales du service

Le service Vie associative (secteur néerlandophone) a pour but de préserver la qualité de vie des Anderlechtois et si possible l'améliorer en s'attaquant aux problèmes concernant les droits fondamentaux, la pauvreté, le vivre ensemble, l'intégration et le civisme. Afin d'atteindre ces objectifs, une politique de subvention est menée en collaboration avec le service de la Culture grâce à laquelle les associations anderlechtoises sont financièrement soutenues pour leur fonctionnement au sein de notre commune. Tant les organisations professionnelles que les organisations bénévoles peuvent faire appel à ce soutien.

En particulier, la commune a subsidié des projets (voir chapitre sur le service de la Culture) qui se sont déroulés en tout ou en partie sur son territoire, stimulant une collaboration avec d'autres associations, envisageant de lutter contre la pauvreté et l'exclusion, ou améliorant les relations entre les communautés ou les générations. Les associations qui le demandaient ont également reçu conseil du service concernant les services communaux, le networking et les possibilités d'obtention de subsides hors de la commune d'Anderlecht. Le service a suivi l'évolution des contrats de quartier en ce qui concerne les projets déposés et/ou soutenus par le "Departement Vlaamse Gemeenschapsmateries" et/ou par les associations néerlandophones

12 COHÉSION – AFFAIRES SOCIALES - SPORTS

12.1 Cohésion

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Le service Cohésion fait partie du département Affaires sociales et Cohésion, Sport. Il se compose de plusieurs dispositifs : l'axe Vie associative, l'axe Famille et Enfance, l'axe Jeunesse, l'axe Relations internationales et l'Axe Culte et laïcité.

Axe Vie associative

Les missions de l'Axe Vie Associative sont :

- Informer et orienter dans les domaines juridiques, statutaires, comptables et organisationnels ;
- Proposer aux responsables associatifs un programme de formations ;
- Assurer le suivi, le contrôle et les réponses à l'ensemble des dossiers de demandes de subventions (appels à projets communaux, Innovation, Impulsion, ...) ;
- Gérer et développer les différentes infrastructures de proximité qui sont mises à disposition des associations ;
- Être le premier interlocuteur du monde associatif pour les demandes de locaux permanents ;
- Proposer aux associations des échanges et des actions communes sur diverses thématiques dans le cadre d'ateliers associatifs ;
- Informer le public sur la vie associative locale au moyen : la mise à disposition d'un fichier associatif et de documents de communication des associations.

Axe Enfance et Famille

L'axe famille et enfance a pour rôle de :

- Soutenir les structures locales d'accueil d'enfants, le tissu associatif et les lieux d'accueil enfants-parents,
- Favoriser l'émergence de nouveaux projets et d'évènements
- Animer un travail de réflexion sur l'enfance et nouer des partenariats sur divers thèmes liés à l'enfance
- Respecter les missions du décret ATL

Axe Jeunesse

L'axe jeunesse a pour mission :

- La mise en place d'actions, de projets et d'évènements pour les jeunes

- La coordination d'action d'information et d'éducation pour les jeunes à l'échelle de la commune
- La mise en réseaux des acteurs locaux jeunesse
- Le développement de collaboration externes : identification et mobilisation de partenaires stratégiques

Axe Relations internationales

L'Axe a pour mission de développer, coordonner et mettre en œuvre les projets communaux dans le secteur des relations Nord/Sud, de la solidarité internationale et des jumelages. Cette mission comprend :

- La coordination d'actions d'information et d'éducation au développement à l'échelle de la Commune d'Anderlecht, dont le festival de la solidarité internationale
- La gestion de projets de coopération décentralisée et d'échanges entre la Commune d'Anderlecht et des municipalités du Sud et en Europe
- Le développement d'un réseau de partenaires locaux (ONG, habitants, écoles, associations...), notamment via la mise en place d'une plateforme pour la Solidarité internationale
- La sensibilisation des agents communaux aux enjeux Nord/Sud, des droits humains, au commerce équitable, en passant par le développement durable et l'égalité entre les peuples
- La gestion d'un comité de pilotage pour les jumelages et les partenariats européens

Axe Cultes et laïcité

L'axe Culte et Laïcité a pour mission de coordonner la plateforme interconvictionnelle et de mettre en œuvre des projets (débat, conférences, projection de films, etc...) et événements ayant pour objectif la cohésion et le vivre ensemble dans un esprit d'ouverture à toutes les opinions religieuses et philosophiques;

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Axe « Vie associative »

Permanences

- Les permanences ont continué à raison d'1 fois par mois à l'espace 16 arts jusqu'en décembre 2021;
- Ces permanences ont permis également aux opérateurs externes à la commune de connaître le maillage associatif et de permettre de créer de nouveaux partenariats.

Visites de terrain

- Suite à l'engagement d'un nouvel agent les visites de terrain ont été multipliées ;
- Les visites de terrain ont permis de créer des liens plus durables avec les associations anderlechtoises et de garantir une dynamique positive entre les acteurs communaux et le monde associatifs,
- Le suivi de ces rencontres permettent un meilleur encadrement des associations anderlechtoises,

Gestion du tissu associatif

1. Le travail de recherche de nouvelles ASBL, la rencontre et l'intégration de celles-ci dans le réseau a continué ;

2. Grâce au rôle central du service « Vie associative » en tant qu'intermédiaire entre les services communaux et les associations, des nouveaux liens et partenariats ont vu le jour ;
3. Une nouvelle adresse mail générique a été créée afin de faciliter les échanges d'information entre les associations et le service;
4. Le listing associatif est constamment mis à jour et il a pu être augmenté d'une trentaine de nouvelles associations suite aux diverses rencontres et partenariats.

Appels à projets et fonds destinés aux associations

- *Appel à projets communal en cohésion sociale*
- L'appel à projets communal a favorisé le développement des ASBL et la mise en réseau, la création des synergies entre les associations dans un objectif commun d'innovation et de remobilisation ;
- l'Appel à projet communal disposait d'une enveloppe de 137.755,24€ qui a permis de financer 34 projets.

Fond d'impulsion

- En 2022, le montant de 165.068 € a été attribué à 20 projets. Rencontres

Rôle du coordinateur local auprès de la COCOF

- Le rôle imposé par la COCOF à notre administration communale régit les missions obligatoires du coordinateur local (Décret de la Cohésion) ;
- Le rôle principal est d'être le relais entre le Collège communal et l'Administration communale, d'une part, et les services de la COCOF d'autre part.
- Pour cela, il doit entre autres :
 - gérer les nouvelles mesures en lien avec le contexte de cohésion et en situation de crise ;
 - rechercher et diffuser les subsides et les informations importantes ;
 - coordonner les activités des opérateurs agréés de cohésion sociale actifs sur son territoire...
 - analyser de manière continue les problèmes et besoins sur le territoire de la commune éligible ;
 - assurer la cohérence de l'action menée par les opérateurs de cohésion sociale entre les différents quartiers de la commune éligible et les quartiers limitrophes des communes avoisinantes ;
 - participer à la Chambre des coordinations ;
 - ...

Contrat communal

Le Collège de la Commission communautaire française propose aux Communes éligibles de conclure un contrat communal de Cohésion sociale sur un quinquennat avec un montant global de 947.578,63 Euros;

Les associations et projets subventionnés répondent aux axes prioritaires identifiés par la COCOF.

Axe « Famille et enfance »

ATL

- Le service poursuit son travail autour du dispositif « accueil temps libre » qui vise à améliorer la qualité de l'accueil extra-scolaire des enfants de 2,5 à 12 ans. Pour cela, l'ONE

finance un équivalent temps plein au sein du service Enseignement et un 4/5 temps au service Jeunesse/axe famille et enfance.

- Le binôme garanti les engagements de la commune par la :
 - Rédaction du plan d'action annuel et du rapport d'activité en septembre 2022,
 - La Mise en place de projets et de groupes de travail en lien avec le plan d'action annuel,
 - Gestion des PAD (partenariat automne détente) en lien avec la réforme des rythmes scolaires et leur impact sur l'extrascolaire.
 - Le soutien aux opérateurs d'accueil agréés par l'one (EDD-ATL-CDV)
 - Organisation des CCA (commission communale de l'accueil) minimum 2 fois par an,
 - Participation aux interventions régionales 1 fois par mois,
 - Participation aux concertations régionales 2 fois par an.
 - Participation à des réunions concernant la réforme des décrets ATL-EDD-CDV.
 - Mise à jour du site Bruxelles temps libre
 - Aide aux familles dans la recherche d'activités extrascolaires

Festival Bout'choux

- La 7ème édition du Festival Bout'choux a lieu du 22 octobre au 09 novembre 2022 dans de nombreux lieux culturels anderlechtois.
- La tranche d'âge s'est élargie pour accueillir les enfants de 0-10ans.
- Pour cette édition, la Commune a voulu soutenir la parentalité via une programmation de spectacles suivi d'ateliers parents/enfants en lien avec les thématiques suivantes : Inclusion, temps libre et communication non violente (CNV).
- Le programme s'est composé de 24 représentations tout public, de 6 représentations au sein des écoles communales, de 6 représentations en crèches communales et pour la toute première fois, d'un stage gratuit d'une semaine en partenariat avec la boutique culturelle sur la thématique de « la fête des morts ». Soit une quarantaine de moments culturels.
- Environ 960 places réservées en tout public sans compte les inscriptions aux ateliers et au spectacle sans inscription pour une fréquentation de 80%.
- Environ 810 inscriptions en liste d'attente !

Bouts de ficelles

- Ce lieu de rencontre enfants-parents dans le quartier Lemmens a pour objectif de rompre avec l'isolement parental et de préparer la transition vers la crèche et l'école pour les enfants.
- Septembre 2022 à Décembre 2022: Emménagement dans le Bâtiment situé au 16 rue du chimiste et aménagement du locale grâce à des partenariats avec des acteurs du secteur culturel et associatif.
- Décembre 2022: Inauguration du lieu
- Depuis Janvier 2023: ouverture du lieu tous les jeudis matins, tentative d'obtenir l'agrément "LREP" de l'ONE, réunion mensuelle avec les asbl partenaires qui détachent du personnel pour l'accueil des jeudis, mise en place d'une supervision avec la courte échelle lieu de rencontre enfants parents actif à Molenbeek depuis 10 ans.

Inclusion

- Le service veille à avoir une approche inclusive dans tous les projets ;
- Le partenariat avec l'asbl Badje, pour inclure des enfants à besoins spécifiques dans les stages de vacances, se poursuit;
- Participation au Handiday le 02/12/22;
- Création d'un groupe de travail inclusion.
- Création d'un listing d'asbl anderlechtoises ouvertes à l'inclusion d'enfants
- Aide aux familles dans la recherche d'activités extrascolaires pour les enfants à besoins spécifiques.

Family'in

- La programmation s'est établie du 19/09/2022 au 18/06/2023.
- Cette édition a proposé, aux enfants 0-14 ans et leur famille de découvrir la synthèse des ateliers les plus demandés ! Épanouissement garanti pour petits et grands.
- Au total, 12 ateliers sur 3 lieux différents. Avec un taux de participants à la hausse de 70% et un taux de fréquentations (présences) important de 90,6% !

Subside

- Suivi des demandes de subside introduite par les asbl orientée extrascolaire/enfance/famille.

Axe « Jeunesse »

Plateformes jeunesse

- Rassemblement régulier des acteurs de la jeunesse d'Anderlecht afin de permettre l'échange et le soutien de leurs actions avec le public jeunes ;
- 3 plateformes sur la période avec environ 20 associations représentées ;
- 3 lieux pour organiser cette plateforme afin de faire découvrir aux membres différentes associations : Skyzone, Espace 16arts, AMO Rythme.
- Des intervenants ont présenté des projets et initiatives utiles aux jeunes : Skyzone (activités divertissantes), JES (projet jeunes et police), AMO Rythme (Aide en milieu ouvert).

Des espaces d'études pour les étudiants

- Dans la continuation des éditions précédentes, l'axe jeunesse a mis à disposition l'Espace Public Numérique situé à l'Espace Scheut pour préparer les examens dans le calme ainsi que la salle culturelle à l'espace 16 arts ;
- Une série d'outils informatiques ont été mis à disposition des étudiants durant le mois de mai et juin : imprimantes, scanner, wifi.

Plan d'action et évènement « Jeunes faites bouger 1070 ! »

- Lancement du plan d'action Jeunesse sur base de l'état des lieux mené auprès des jeunes et des tables rondes et échanges entre jeunes et responsables communaux.
- Plan décliné autour de 10 axes thématiques prioritaires pour les jeunes : www.anderlecht.be/sites/default/files/medias/Files/Jeunesse/PLAN ACTION JEUNES 1070.pdf
- En septembre 2022, le plan d'action est présenté à une 50aine de jeunes à bord d'une péniche louée pour l'occasion sur le canal d'Anderlecht et en présence de l'échevine de la jeunesse et de l'échevin des Sports. Il est ensuite diffusé via divers canaux d'information.

- En octobre et novembre 2022 des workshops sont organisés autour de l'axe 1 « Communication et information des jeunes ». Rassemblant des dizaines de jeunes de divers horizons et quartiers, mais aussi divers services communaux et associations dont le service communication de la commune. Ces réunions découlent sur une optimisation de la stratégie de communication de la commune à destination des jeunes. En ressort également la piste des « ambassadeurs jeunesse » : un dispositif permettant de réunir régulièrement des jeunes en tant que porte-parole de leurs quartiers.
- Divers projets sont financés dans la commune dans le cadre du plan d'action jeunesse :
 - Projet solidaire mené par des jeunes de l'AMO Sésame à La Roue (distribution de colis aux personnes en précarité)
 - Actions de clean up dans différents quartiers en collaboration avec les associations jeunesse et le service Propreté (Lemmens, Saint Guidon).
 - Soutien à l'asbl SAAMO dans le cadre du projet "Samen op Straat" visant à ce que les jeunes puissent vivre l'espace public comme un lieu (plus) sûr où ils se sentent chez eux et ne sont plus stigmatisés en collaborant avec un groupe de "pères de quartier" pouvant servir de modèles.
- Préparation de l'événement intermédiaire du 8 novembre 2023 : événement Jeunes, faites bouger 1070 ! destiné à informer les informer des avancements du plan d'action jeunesse.

Séances d'information dans les établissements scolaires

- En automne 2022, l'équipe jeunesse se rend à l'Athénée Bracops situé dans le quartier Saint-Guidon, pour mener des séances d'information dans les classes des élèves de + de 12 ans. Les trois chargés de projet informent les jeunes des actualités et activités du service jeunesse et proposent un échange autour de leurs besoins.

PIF (Point d'Information et de Formation)

- Les missions principales du PIF sont d'assurer un accueil libre et anonyme aux jeunes cherchant des informations aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne (logement, droit, santé, loisirs, culture, mobilité internationale...). Dans ce contexte, les permanences de nos partenaires à l'espace 16 arts (Rue Rossini n°16, 1070 Anderlecht) ont eu lieu chaque jour de la semaine du lundi au vendredi : Infor Jeunes Bxl, Infor Jeunes Schaerbeek, JEEP, Lire & Ecrire.
- En parallèle au lieu physique, des formations avec comme thématiques l'insertion socio-professionnel ont été mises en place. Ces formations ont pour but de valoriser les jeunes mais surtout de les outiller et leur ouvrir les yeux sur les opportunités qui se présentent à eux. En pratique durant cette période : une formation au permis théorique a été lancée, une formation aux métiers de la construction avec constructivité ainsi que des ateliers de coaching et de création de CV avec nos partenaires ont été mises en place. .
- La participation des jeunes est aussi un des objectifs du PIF. Nous avons pu constater le rôle primordial de la jeunesse lors des ateliers préparatoires alimentant l'état des lieux de la jeunesse ;
- Les partenariats avec d'autres services communaux : Encadrement des séances de bourses d'études avec l'antenne scolaire. Collaboration lors du JOBday avec mission locale de l'emploi pour outiller les jeunes et favoriser leur recherche d'un emploi. Encadrement du tutorat auprès des jeunes Anderlechtois.es par schola ULB.
- Le PIF a également collaboré avec le service RH de la commune afin de récolter, traiter et trier toutes les candidatures en lien avec les jobs étudiants dans la commune d'Anderlecht.

- Afin de garantir une meilleure communication avec les jeunes, les comptes facebook et instagram sont alimentés quotidiennement et la communauté ne cesse de croître ;

EPN (Espace Public Numérique) Scheut et Peterbos

Scheut

- Plusieurs permanences organisées chaque semaine => accès libre au matériel pour les citoyens
- Aide individuelle sur rdv dans l'utilisation d'un ordinateur, d'un smartphone ou tablette. Ainsi que toutes autres questions en lien avec l'inclusion numérique.
- Ateliers « cyber prévention » en collaboration avec la prévention :
- Le conseiller en cyber prévention est à la disposition des habitants et des indépendants de la commune d'Anderlecht afin de les aider à mieux se protéger contre la cybercriminalité. N'hésitez pas à prendre contact avec lui pour des informations ou des conseils.
- Ateliers « Web Senior » en collaboration avec les affaires sociales composés de :
- Découverte et apprendre à utiliser sa tablette ou son smartphone
- Aide pour les démarches administratives par ordinateur
- Ateliers numériques pour les jeunes de 14 à 21 ans en collaboration avec l'Asbl Digital Déclat :
- Une série d'ateliers permettant d'utiliser efficacement un ordinateur mais également développer de nouvelles compétences en montage vidéo, retouche photo, codage et robotique ainsi que la création d'un site internet.
- Activités numériques pour les jeunes de 12 à 26 ans d'octobre 2022 à février 2023.
 - Apprentissage de la programmation à travers la création de jeux vidéo le mercredi après-midi.
 - Apprentissage de la création de site Web/applications le mardi et le vendredi de 16h30 à 19h00.
- Stages numériques
 - Vacances de Toussaint 2022
 - Découverte et apprentissage de la robotique
 - Apprentissage montage vidéo et photo
 - Vacances de Noël 2022
 - Apprentissage montage vidéo et photo

Peterbos

Différents types d'activités sont organisés pour les habitants du Peterbos en collaboration avec « Saamo » et les partenaires suivants :

ARC asbl : lutte contre la fracture numérique profonde et développe une stratégie d'inclusion numérique à 5 niveaux (accessibilité, autonomisation, spécialisation, analyse critique et mobilisation). Dans l'antenne de quartier (bloc 9) il y a déjà une permanence d'un informaticien public.

Maks vzw: développe des méthodes et des instruments innovateurs pour améliorer les compétences digitales. Maks offre divers services tels que des cours d'informatique, la réalisation de CV, du travail graphique, des vidéos promotionnels, la réalisation d'histoires digitales, etc...

Mix Up RTV: veut par des activités multimédia donner la parole aux jeunes et mettre en valeur leurs compétences et leurs talents

Axe « Relations Internationales »

Plateforme de la solidarité internationale

- Elle réunit des associations des habitants et des associations actifs pour la solidarité internationale ;
- Elle a pour mission de développer des actions concertées et coordonnées afin de sensibiliser les Anderlechtois aux thématiques Nord-Sud ;
- La thématique et la programmation du festival est définie avec les membres de cette plateforme ;
- Elle a lieu environ 4 à 5 fois par an.

ECMS – Éducation à l'éducation mondiale et solidaire

- Ateliers pour les agents de la commune (2 à 3 fois par an) sur l'éco-tourisme et les objectifs de développement durable
- Petits déjeuners OXFAM pour les agents communaux en novembre
- Festival de la solidarité internationale « Migration en construction » en octobre
 - 11 activités (: théâtre, conférence, danse, exposition, slam, concert, lecture, etc...) ont été proposées aux anderlechtois durant 10 jours ;
 - Près de 500 personnes sont venues assister aux activités.

Les partenariats internationaux

Le programme CIC (Coopération Internationale Communale)

- Depuis 2018, Anderlecht et Marsassoum coopèrent et renforcent la commune de Marsassoum, en Casamance (région au Sud du Sénégal) pour un développement économique local durable ;
- Le travail s'est poursuivi et une délégation anderlechtoise s'est rendu sur place durant le mois de mai ;
- Les principales tâches ont consisté à faire un état des lieux des activités en cours, de préparer les activités futures (rencontre avec les acteurs locaux, réunion de cadrage et de définition de projet) et de réaliser le film avec l'équipe de Platforma.
- La candidature du partenariat a été soumise pour les PlatformAWARDS en 2022, et en a remporté le premier prix. Ce prix est une récompense européenne pour mettre en avant ce projet de coopération décentralisée par le biais d'une vidéo promotionnelle qui a été réalisé à Marsassoum en 2023 et projetée à Anderlecht.

Les jumelages européens

- Dans le cadre des jumelages européens, lancés par la Commune d'Anderlecht en 1955, la cellule Relations Internationales a repris contact avec ses villes partenaires dans l'objectif de jauger l'intérêt de ces villes de reprendre un éventuel partenariat avec la commune d'Anderlecht ;
- Ces villes sont : Boulogne-Billancourt (France), Neukölln (Allemagne), Hammersmith & Fulham (Royaume-Uni), Zaandam (Pays-Bas), Marino (Italie) et a signé un pacte d'amitié avec Sainte-Maxime (France) ;
- Après des rencontres en ligne, les relations avec Neukölln et Hammersmith ont été renouées après plusieurs années. 2 missions (à Londres et à Berlin) ont été menées pour définir les

thématiques et les intérêts de chacun et en commun. Les besoins et intérêts des différents services de la commune d'Anderlecht et des villes jumelées sont partagés et discutés au sein du comité de pilotage jumelages et partenariats européens. Des rencontres en ligne sont en cours et continueront dans le futur pour mettre en œuvre des projets communs concrets.

Appel à projets solidarité internationale

- Une enveloppe de 14.250 EUR de subsides a été répartie entre 9 associations actives à Anderlecht. 17 dossiers reçus, 9 projets soutenus ;

Axe « Culte et laïcité »

Cartographie des lieux de cultes

- À la suite du recensement des lieux des cultes, une cartographie a vu le jour ;
- Elle permet de situer chaque lieu de culte sur le territoire d'Anderlecht ;
- Mise à jour tous les 2 ans.

Jeunesse-Cultes

- Collaboration Axe Jeunesse-Cultes : projet de créer 1 groupe de jeunes issu de différentes convictions et de travailler ensemble sur différents sujets en soutien avec Echo communication
- Le travail se fera sur la création d'une charte et par la suite un projet que les jeunes voudront porter

Soutien aux lieux de culte

- Pour l'organisation des abatages rituels ;
- Suivi et soutien des demandes liées aux décès, aux fêtes de L'aïd, à l'organisation du mois de Ramadan, à l'ouverture d'une nouvelle mosquée ;
- Suivi et soutien aux fêtes organisés par les lieux de Cultes ;
- Suivi et soutien pour la fête de Pâques ;
- Suivi des demandes de subsides pour les églises et la synagogue.

Plateformes

- Les plateformes **inter convictionnelles** regroupent tous les représentants des cultes localisés sur le territoire anderlechtois ;
- Une vingtaine de personnes se réunissent en moyenne à raison de 3 fois par an ;
- Une **plateforme destinée aux évangélistes** a également lieu à raison de 4 fois par an et elle permet de traiter des sujets plus spécifiques en lien à la religion évangéliste avec le soutien du Synode Fédéral ;
- Une plateforme spécifique à l'évènement annuel inter convictionnel réunissant le centre Bouddhiste, une mosquée, la synagogue, l'église Catholique, l'église Evangélique et la Maison de la Laïcité se réunissent 5 x par an pour travailler sur l'organisation.

Participation aux groupes de travail transversaux

- Le service collabore avec les différents services communaux - pour apporter son expertise ;
 - Entre autres :
 - Travail transversal affaire social - Cultes;
 - Travail transversal cultes - prévention
 - Groupe de travail LGBTQ;

- Groupe de travail Égalité des chances;
- Travail transversal service urbanisme;
- Travail transversal service environnement;
- Travail transversal avec la police ;
- Travail transversal avec le Cabinet du Bourgmestre.

Evènement fédérateur des cultes anderlechtois : « Amour-Mariage-Traditions : quels couples aujourd'hui »

- L'évènement permet un moment de partage et de rencontre entre les différents cultes présents sur Anderlecht ;
- Au programme :
- **Samedi 16/12** à partir de 18h00: Conférence et débat + repas
- **Dimanche 17/12** à partir de 15h30: Accueil

Il a été décidé de faire 3 ateliers de 30 min répété à partir de 16h00 jusqu'à 17h30. les ateliers seront animés

par M. Blanpain, président des églises Catholiques d'Anderlecht, la mosquée Imam Reda, l'église évangélique Mica, La Maison de la Laïcité d'Anderlecht, le Centre Bouddhiste Soka Gakkai, la Synagogue d'Anderlecht et la Maison de la Culture Juive asbl. Durée 3 x 30 min entre 16h00 et 17h30.

Ceci sera suivi de 3 chorales du centre Bouddhiste Soka, de l'église Mica et la Maison de la Laïcité. Pour finir sur un concert donné par le Groupe Altland spécialement réuni pour l'occasion.

Thème à traiter lors de la conférence par le Professeur Laurent:

- Une présentation global de l'amour, du mariage dans les différentes convictions religieuses et philosophiques;
- La mixité et mariage inter convictionnel;
- Les différentes traditions aux défis de l'évolution des modèles familiaux.

12.2 Affaires Sociales

Le Service des Affaires sociales est constitué de plusieurs pôles dont la mission principale est d'améliorer les conditions de vie des habitants Anderlechtois, en accordant une attention particulière aux personnes vulnérables, aux personnes âgées et aux individus en situation de handicap.

En outre, le service est chargé de la gestion des centres récréatifs et des restaurants sociaux, actuellement appelés les Cafets 1070.

Nous collaborons également avec l'asbl Seniors services pour la gestion du Centre de Soins de Jour "Soleil d'Automne", offrant un accompagnement aux personnes atteintes de démence, ainsi que dans le domaine du transport social.

POLE POLITIQUE DU HANDICAP

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

État des lieux, analyse des besoins et développement de projets

Le pôle politique du handicap procède à l'analyse constante des besoins des personnes en situation de handicap (PSH). Tant ceux rencontrés au sein des services communaux que ceux pour lesquels les PSH ne trouvent actuellement pas de service ou infrastructure pouvant les soutenir. Ces états des

lieux et diagnostics alimentent la stratégie en matière de Politique du handicap et le développement de projets spécifiques.

Orientation et information du public

Le pôle politique du handicap en collaboration avec le pôle politique sociale accueille de manière individuelle les PSH pour les informer et les orienter vers les services (internes ou externes à l'administration communale) qui seront les plus aptes à répondre à leurs besoins en fonction de leurs situations personnelles.

Cellule de soutien à l'autonomie de Vie composé deux pôles :

Le projet "Access 1070" vise à conseiller et à aider les personnes à adapter leur logement en fonction de leurs besoins spécifiques. Un ergothérapeute se rend au domicile des personnes concernées pour observer les gestes et les activités qui posent problème. Après cette visite, des solutions et des conseils sont proposés dans un rapport détaillé. Les personnes sont ensuite libres de décider des changements à effectuer ou non.

Le Service d'habitat accompagné propose un accompagnement spécifique aux personnes vivant avec un handicap mental, les aidant ainsi à acquérir des compétences pour vivre de manière autonome. Après la signature d'une convention avec le service, un intervenant psycho-social se rend régulièrement au domicile de la personne pour l'aider à atteindre ses objectifs en matière d'apprentissage de l'autonomie.

Ces projets et services visent à offrir un accompagnement personnalisé, des conseils pratiques et des solutions adaptées pour favoriser l'autonomie et améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap

Conseil Consultatif de la Politique des Personnes Handicapées

Le pôle ambitionne de restructurer le Conseil Consultatif des Seniors pour en accroître l'efficacité, renforçant ainsi la participation des PSH dans l'élaboration des politiques.

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Groupe de traducteurs en langage Facile à Lire et à Comprendre

Le pôle Politique du handicap a mis en place un groupe de traducteurs en langage Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Composé de citoyens volontaires formés par l'asbl Inclusion, ce groupe a pour mission de traduire les principaux documents des services communaux afin de les rendre accessibles à un large public, notamment à ceux rencontrant des difficultés en matière d'accès à la lecture et/ou à la compréhension des écrits.

Sensibilisation à la communication accessible :

Des séances de sensibilisation sur la communication, en mettant l'accent sur le langage Facile à Lire et à Comprendre (FALC), ont été organisées pour le personnel communal. Ces sessions, animées par la coordinatrice de la Politique du handicap, ont déjà impliqué le service des Ressources Humaines et le service des Crèches communales.

Expérimentation de boucles piétonnes PMR :

L'asbl AMT Concept a invité les membres du Collège des Bourgmestre et Echevins ainsi que les agents de plusieurs services à participer à l'expérimentation de deux boucles piétonnes dans les quartiers de Cureghem et La Roue. L'objectif était de sensibiliser les autorités politiques et le personnel communal aux obstacles rencontrés par les personnes à mobilité réduite lors de leurs déplacements dans l'espace public.

Guichet unique pour les personnes en situation de handicap :

Un guichet unique dédié aux personnes en situation de handicap est en phase de finalisation. Dans le cadre de cette initiative, deux agents (un agent d'accueil et un agent en charge des dossiers

administratifs) ont suivi une formation à l'accueil des personnes à mobilité réduite (PMR) organisée par BPL. Cette action, bien que limitée à deux agents par commune lors de cette session, vise à étendre la formation à l'ensemble du personnel en charge de l'accueil et de l'administration du guichet unique.

Plateforme Handicap :

La plateforme regroupe tous les acteurs travaillant avec les PSH, favorisant la collaboration, le partage de connaissances et renforçant la qualité des services offerts.

Accompagnement individualisé des PSH :

En collaboration avec le pôle politique sociale, le pôle du handicap assure l'orientation et l'accompagnement personnalisé des PSH, les informant sur les services adaptés à leurs besoins.

Handi Contact 1070 :

Le pôle fournit des informations sur le handicap aux citoyens via divers moyens, y compris le Guide "Handi Contact 1070" et la Newsletter "Handi Contact 1070".

Projet Jardin des Sens :

En cours dans le cadre de la revitalisation du Jardin des Sens de Neerpede, ce projet vise à rendre le site plus accessible aux PSH. Il s'inscrit dans la volonté de créer un environnement inclusif et accessible.

Création d'une cellule soutien à l'autonomie de vie :

Intégrant le Service d'habitat accompagné et le projet "Access 1070", cette cellule vise à conseiller et aider les personnes à adapter leur logement, ainsi qu'à offrir un accompagnement spécifique aux personnes vivant avec un handicap mental.

POLE POLITIQUE SOCIALE

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Le pôle social va au-delà de sa fonction traditionnelle d'informer, orienter et accompagner socialement, a pour mission de concevoir et mettre en œuvre des projets dans divers domaines sociaux. Il s'engage particulièrement à prendre en considération les personnes les plus vulnérables au sein de ses actions. Sa mission fondamentale est de garantir que tous les citoyens de la commune puissent mener une vie conforme à la dignité humaine. Cela implique une attention particulière envers les seniors, les personnes en situation de handicap et les individus les plus vulnérables.

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Social 1070

Le Service Social a récemment subi une restructuration majeure, axée sur une approche de proximité et d'accessibilité des citoyens.

Sous le nom "Social 1070", ce service vise à répondre aux besoins de tous les citoyens, avec une attention particulière portée aux seniors, aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux individus isolés ou fragilisés.

Les principales missions du service comprennent :

- Service social :
 - Soutien de l'autonomie et facilitation de la vie à domicile.
 - Aide dans les démarches pour l'obtention des avantages sociaux et communaux.
 - Accompagnement dans les démarches administratives, y compris la rédaction de courriers et la complétion de formulaires.

- Orientation vers des services spécialisés tels que mutuelles, CPAS, logements sociaux, etc.
- Assistance pour les contacts numériques.
- Proposition de solutions pour lutter contre l'isolement.
- Information sur les droits des individus et sur les services des partenaires.
- Démarches Spécifiques Handicap :
 - Reconnaissance de handicap.
 - Allocation pour personne âgée.
 - Carte de stationnement et Carte européenne de handicap.
 - Emplacement de stationnement pour personne à mobilité réduite.

Le service garantit une accessibilité optimale avec un numéro unique et gratuit pour contacter les assistantes sociales (0800 98 990) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Les citoyens peuvent également prendre rendez-vous pour rencontrer les assistantes sociales dans leur bureau, dans un espace communal proche, ou à domicile.

En parallèle, un travailleur social est dédié aux démarches administratives liées au handicap, avec la possibilité de le contacter au 02 558 08 41 aux mêmes heures. Les rendez-vous peuvent être fixés dans divers endroits, y compris le bureau du travailleur social, un espace communal, le guichet unique situé rue de France 99, ou au domicile de l'individu.

L'objectif fondamental de "Social 1070" est d'aller à la rencontre de tous, en mettant un accent particulier sur les usagers fragiles, démontrant ainsi un engagement fort envers le bien-être de la communauté locale.

Autres Projets

Simplification du Renouvellement des Cartes d'Identité pour les Seniors en Collaboration avec l'État Civil

Un nouveau projet innovant pour le Social 1070 consiste à établir une collaboration étroite avec le service de l'état civil afin de simplifier le renouvellement des cartes d'identité pour les seniors ayant des difficultés à se déplacer jusqu'au guichet. Cette initiative vise à rendre plus aisée la procédure de renouvellement, tout en maintenant comme objectif central la proximité avec les citoyens.

Phone Contact 1070

Le Projet Phone Contact 1070 vise à assurer la sécurité et le bien-être des personnes vulnérables, notamment les personnes isolées, âgées, en situation de handicap ou en difficulté de santé. Les individus susceptibles d'être vulnérables sont encouragés à s'inscrire auprès du service Affaires sociales. Une fois inscrits, ces participants sont régulièrement contactés par téléphone afin de prendre de leurs nouvelles.

Le projet, initialement conçu pour répondre aux périodes de canicule, a été lancé en avril 2020 pendant le confinement lié à la pandémie de Covid-19. "Phone Contact" fonctionne comme un système téléphonique de veille, offrant un mécanisme essentiel pour maintenir un lien avec les personnes vulnérables. En cas de signalement d'un problème par la personne contactée, les services d'assistance compétents peuvent être mobilisés pour intervenir et fournir l'aide nécessaire.

Kio'Sk

Kio'Sk Anderlecht, lancé en 2023 par la Commune et le CPAS d'Anderlecht est un point d'information concernant les services sociaux qui existent dans la commune. Il se déplace dans les quartiers et chez ses partenaires sociaux pour faciliter l'accès aux services sociaux. Actuellement,

Kio'Sk propose des permanences sociales, une permanence énergie, une permanence handicap, et des séances d'information.

La permanence info sociale répond à diverses questions administratives, juridiques et sociales. Elle accompagne le public dans certaines démarches et offre des informations sur les espaces publics numériques, les aides sociales, les restaurants abordables, etc. La permanence info énergie informe sur les droits liés à la consommation d'eau et d'énergie, oriente vers les services compétents, et négocie des plans de paiement. La permanence info handicap offre des informations sur les droits liés au handicap, oriente vers les services compétents, et accompagne dans les démarches de reconnaissance de handicap, carte de stationnement, etc. Les séances d'information recensent les aides sociales disponibles à Anderlecht en matière de soutien administratif, aides alimentaires, énergie, budget et dettes, ainsi que les aides psycho-médico-sociales.

Divers

- Dignity 1070 : une assistante sociale assure la logistique pour l'organisation des opérations Dignity : réservation de salle, mise en place d'un accueil potentiel de personnes devant quitter leur logement,...
- Attribution des logements sociaux : étude des situations sociale et proposition d'attribution de logements communaux
- Participation ponctuelle à la coordination sociale du CPAS
- Participation au réunion de la FDSS

POLE POLITIQUE DES SENIORS

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Depuis juin 2019, l'Administration communale d'Anderlecht a pris une initiative proactive en réponse au vieillissement démographique au sein de sa population. Cet engagement s'est concrétisé par la création d'un pôle spécialisé nommé "Politique des Seniors" au sein du service "Affaires sociales". Ce pôle a pour vocation d'orchestrer une politique dynamique et transversale dédiée aux seniors, s'articulant autour de missions clés telles que l'organisation de propositions favorisant l'accès des aînés aux services publics locaux, la coordination de diagnostics partagés avec des partenaires pertinents, et la mise en œuvre d'actions concrètes encourageant la participation active des seniors.

L'objectif central de ce pôle est d'élaborer une politique en faveur d'un vieillissement de qualité, englobant tous les aspects essentiels liés aux seniors tels que la santé, la sécurité, la mobilité, l'emploi, l'accessibilité, le logement, la solidarité, la participation citoyenne, et l'accès à la culture. Le rôle du pôle seniors englobent aussi la gestion des Cafets 1070 et des centres récréatifs, l'organisation d'animations, d'excursions et de festivités dédiées aux seniors, l'accompagnement technique des conseils consultatifs des seniors, ainsi que le développement des programmes Activ'in 1070.

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Activin 1070 :

Actuellement décliné en trois programmations - Activin "Sports et loisirs", Activin "Culturel", et Activin "Web Seniors" - ce projet vise à réactiver les seniors en leur offrant une variété d'activités adaptées. Les seniors jouent un rôle actif en tant que bénévoles, ajoutant ainsi une valeur significative au programme.

L'objectif est de sensibiliser les seniors à l'importance du "Bien vieillir ensemble" en favorisant la rencontre et le partage à travers des activités socio-culturelles. Elle encourage la cohésion sociale et l'entraide, agissant comme un rempart contre l'isolement des publics les plus vulnérables.

Cette programmation contribue à dynamiser les Cafet 1070 en tant que lieux de rencontres et d'échanges, créant une dynamique locale dans les quartiers. De plus, elle facilite l'intégration d'un public ayant des besoins spécifiques, tels que les personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap, dans une vie sociale de quartier.

Le programme Activin 1070 propose une variété d'activités telles que la gymnastique douce et la prévention des chutes, l'expression musicale, l'artisanat du fil, le yoga adapté, la marche active, le Qi gong adapté, la cyclo danse, ainsi que des cours d'informatique. En parallèle, des cycles de conférences, des visites culturelles, des balades natures guidées, des workshops, et des festivités dédiées aux seniors sont également organisés. Cette diversité d'activités vise à répondre aux besoins variés de la population senior et contribue à renforcer le tissu social au sein de la communauté.

Web Seniors 1070

La programmation Web Seniors 1070 a vu le jour à partir de septembre 2022. Elle vise à lutter contre la fracture numérique chez les seniors et les personnes les plus précarisées.

La programmation Web Seniors comprend des modules d'apprentissage en informatique, des formations en cybercriminalité, des activités de temps libre et un accompagnement individualisé destinés au public senior d'Anderlecht.

Cette offre numérique est encadrée par l'équipe de l'EPN Scheut.

Les Cafet 1070 seront également équipés de tablettes numériques pour faciliter l'accès à l'information des seniors.

Activ in au Jardin

"Activ'in au jardin" constitue une extension estivale du projet "Activin" lancé en 2019 par le service des Affaires Sociales, dans le cadre de la politique dédiée aux seniors. Cette initiative offre une série d'activités en plein air dans le "Jardin des sens", spécialement réaménagé du 1er juin au 31 août. Les propositions incluent des séances d'Eutonnie, de Qi Gong, de marche nordique, des balades méditatives à la fois naturelles et historiques, ainsi que des ateliers créatifs tels que la peinture, le tricot, la musique, et bien d'autres. L'accès à ces activités est entièrement gratuit et ouvert à tous, sans nécessité d'inscription préalable.

Les Amis d'activ in 1070

Dans le souci d'impliquer activement les seniors dans la vie anderlechtoise et de les positionner en tant que citoyens actifs et responsables, une approche participative a été adoptée, reposant sur le principe essentiel de collaboration "par, pour et avec les seniors".

L'objectif principal est de permettre aux aînés de s'investir dans le développement de projets bénéfiques pour la commune, renforçant ainsi leur rôle central au sein de la vie communale. Pour concrétiser cette vision, le pôle seniors a lancé un appel à bénévoles et apporte son soutien aux seniors souhaitant s'investir.

La contribution des seniors va au-delà de l'apport d'expertise et de savoir-faire, englobant une volonté de partage et un soutien empathique envers ceux qui souffrent d'isolement.

À ce jour, près d'une trentaine de seniors ont répondu à l'appel de la commune, s'engageant dans divers projets citoyens. Certains se dévouent à accueillir les parents solos à l'espace Bout de Ficelles, animent des ateliers bien-être, organisent des cafés papote, des balades guidées à Bruxelles, assurent le catering pour le Handi Day, dirigent un club de whist, et participent à des actions solidaires telles que Viva for Life.

Plateforme Seniors / Plateforme des Homes

La Plateforme Seniors visent à réunir régulièrement, plusieurs fois par an, toutes les associations travaillant de près ou de loin avec les seniors, pour favoriser une collaboration étroite entre les projets de la commune et ceux des associations. L'objectif est de renforcer les liens, d'encourager les

échanges d'idées et de partager des réflexions afin d'apporter des constats concrets et de collaborer sur l'amélioration de la qualité de vie des seniors.

La Plateforme Seniors se veut un espace d'échanges où les différentes associations pourront se rencontrer, discuter et collaborer sur des initiatives et des projets destinés à répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées. Ces rencontres régulières permettent de créer une synergie d'efforts pour maximiser l'impact positif sur la vie des seniors au sein de la commune.

D'autre part, la Plateforme des Homes réunit l'ensemble des maisons de repos et de soins avec des objectifs similaires, tout en mettant l'accent le fait de favoriser la coordination des actions des maisons de repos, permettant ainsi une approche plus holistique des besoins des résidents et une réponse plus efficace aux défis liés au vieillissement de la population.

Conseil consultatif des seniors :

Depuis 2013, un Conseil Consultatif des seniors a été mis en place. Il a pour objet d'examiner la situation des seniors afin d'émettre des avis et faire des propositions dans le cadre du développement de la politique globale des seniors de la commune. Il est divisé en deux sections : francophone et néerlandophone.

Anderlecht, commune amie des aînés :

Depuis 2021, Anderlecht s'est engagée dans le processus visant à devenir membre du Réseau mondial des villes amies des aînés. Pour mieux comprendre les besoins et aspirations des seniors en vue d'un vieillissement agréable à Anderlecht, des enquêtes approfondies et des rencontres ont été organisées. La Commune a ainsi conçu un plan d'action détaillé, structuré autour de 8 axes essentiels visant le bien-être des aînés d'ici 2024, incluant : Communication et Information, Mobilité, Loisirs et Culture, Lien Social et Solidarité , Participation Citoyenne, Habitat, Autonomie, Services et Soins, Espaces Extérieurs et Bâtiments.

La Commune d'Anderlecht a d'ailleurs été reconnue en tant que Lauréat du prestigieux prix international Vada en tant que "Ville Amie des Aînés"

POLE CAFET 1070

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Restaurants de quartier(CAFET) et centres récréatifs

La commune gère actuellement par le biais de son service « Affaires sociales » 10 Cafets, dont 6 Cafets Restos (Forestier, Craps, Wayez, Peterbos ,Colombophile et Trefles) et 2 Cafets (Busselenberg, Moortebeek). Deux Cafets Restos font parties de son réseau Cafet 1070 : La Cafet Goujon et La Cafet Astrid.

Ces "Cafets", que l'on peut décrire comme des lieux de proximité et de convivialité, accueillent un public varié du lundi au vendredi. Ils offrent la possibilité de dîners, de savourer un thé ou un café tout en échangeant, de participer à des jeux de cartes ou de société, de lire le journal, et même de profiter des activités proposées dans le cadre de la programmation communale Activ'in ou autres.

Leurs objectifs sont les suivants :

- Fournir des repas sains et de qualité à des tarifs accessibles.
- Encourager la rencontre intergénérationnelle et promouvoir la mixité sociale.
- Créer un espace convivial équipé de livres, de jeux, d'une télévision et d'un kicker.
- Organiser des activités régulières en dehors des heures de repas.

Dans le futur nous souhaitons intégrer une nouvelles catégories tarifaires, notamment pour les étudiants (4,00 €) . Cette demande découle de constatations issues du terrain et des services sociaux,

indiquant que de plus en plus d'étudiants rencontrent des difficultés à se procurer des repas équilibrés et abordables, s'inscrivant dans une tendance à la précarisation.

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Les Cafets des espaces d'études

À l'approche des examens, durant la période de blocus, ou simplement en cas de besoin, les Cafets de la commune se transforment en des espaces ouverts et accueillants pour les étudiants en quête de calme et de concentration. Du lundi au vendredi, ces lieux offrent un cadre propice à l'étude, permettant aux étudiants de travailler efficacement tout en bénéficiant d'une atmosphère détendue.

Collaboration avec les écoles secondaires

Dans le cadre de la mise en place de projets intergénérationnels au sein de nos cafets, une collaboration fructueuse a été établie avec des écoles secondaires, notamment avec l'institut Sint Guido et l'institut Emile Gryzon, dont les élèves de l'option aide familial ont participé activement.

À titre d'exemple, les élèves de l'institut Sint Guido ont pris part aux activités des Cafet Wayez, colombophiles et Peterbos. Leur implication s'est concrétisée par le service aux usagers, renforçant ainsi le lien intergénérationnel en favorisant des échanges chaleureux entre les jeunes et les seniors présents. De plus, ils ont apporté une touche d'animation aux différentes rencontres, contribuant ainsi à la création d'une atmosphère conviviale.

De manière similaire, l'institut Emile Gryzon a également pris part à cette initiative en organisant la fin de service dans les cafets. Les élèves ont, en outre, offert une petite animation musicale et culturelle, tant pour les seniors fréquentant les Cafet que pour ceux participant aux activités d'Activ'in. Cette démarche a permis de stimuler la participation des aînés tout en créant des moments d'échange intergénérationnel riches en partage et en convivialité.

Ces collaborations avec les écoles secondaires a pour objectif de renforcer les liens avec les seniors, en créant des espaces propices à l'échange intergénérationnel et solidaire. Ces initiatives visent à favoriser une meilleure compréhension entre les générations et à promouvoir une atmosphère d'inclusion et de bienveillance au sein de nos cafets.

Plan Hiver

Dans le cadre du plan hiver, les Cafets de la commune se transforment en havres chaleureux pour les plus démunis. Du 1er décembre au 31 mars, du lundi au vendredi, de 8h à 16h, ces lieux accueillent tous ceux qui ont besoin de se réchauffer. Les portes des Cafets communales sont grandes ouvertes, offrant un refuge où chacun peut profiter d'une boisson chaude, se plonger dans un coin lecture, participer à des jeux de société, et bénéficier de la présence bienveillante des équipes.

Les cafets des espaces solidaires

Les Cafets se transforment régulièrement en centres de collecte, recueillant des jeux pour les enfants, de la nourriture pour les animaux, et des vêtements pour les plus démunis

Ou aussi en espace solidaire dans lesquels, les aînés peuvent y proposer des projets significatifs, comme la confection d'écharpes et de bonnets pendant l'hiver. Ces initiatives solidaires renforcent les liens intergénérationnels.

Cafets en Fête : Des Moments de Joie et de Convivialité

Les Cafets s'affirment également comme des lieux festifs où les usagers se réunissent pour célébrer et partager des moments inoubliables. Que ce soit durant les périodes de festivités, où les Cafets se parent de décorations, ou à l'approche de Noël avec un repas convivial et des instants spéciaux tels que la visite du grand Saint-Nicolas distribuant des spéculoos, ou encore pendant le Carnaval où les Cafets adoptent une ambiance festive avec des déguisements et des dégustations de crêpes.

Les après-midis karaoké, les quizz, les tournois de Kicker et les parties de cartes enrichissent également le programme festif des Cafets.

Avec l'aide de nos gestionnaires de Cafet, ces espaces se transforment en lieu propices à la détente et parfois même à la danse. Chacun a l'opportunité de participer à ces moments de convivialité, contribuant ainsi à renforcer les liens entre les usagers.

Les Cafets des Espaces Ouverts pour les Projets et la Vie de Quartier

Au-delà de leur fonction traditionnelle, les Cafets de la commune se positionnent comme des lieux polyvalents, mis à la disposition des habitants pour une variété de projets et d'activités.

Les Cafets se transforment alors en véritables centres de vie de quartier. Ils sont ouverts aux Seniors, qui souhaitent mettre en place des activités (jeux de cartes,...) ou encore pour des collectifs d'habitants, offrant un cadre propice aux échanges et à la planification de projets locaux.

Pour la période concernée, les organisations suivantes ont occupé régulièrement nos centres :

Club de Whist « Atout Coeur », tous les lundis et vendredis, de 13 à 18 h, au chalet du parc Effort à Moortebeek ;

Atelier créatif de Moortebeek, tous les samedi de 9 à 13 h, au chalet du parc Effort ;

Nostradamat : club de scrabble, tous les jeudi soirs de 18 à 22 h, au centre Forestier ;

ASBL « Vivre ensemble » dans le chalet du parc du Busselenberg, depuis mai 2021, 5 jours par semaine ;

Medikureghem, à l'espace Marc Bernard ;

Centrum Ambulante Diensten (CAD) Werklijjn, les lundis et mardis de 8 h à 13 h ;

Consultations juridiques, au centre Forestier, premier mercredi du mois ;

Semja, projet préparation et distribution de soupe, au centre Forestier ;

Comité du quartier Bon Air, réunions mensuelles au centre Craps ;

Collectif citoyen de la Roue, centre Colombophiles, réunions mensuelles.

D'autres associations ont fait des demandes pour des occupations à : les amis du Congo Solidarité au centre Busselenberg, Bras dessus bras dessous.

12.3 Sports

Tâches principales du service

Favoriser la pratique sportive pour tous

- Promouvoir l'accroche sportive régulière et le bien-être au service de publics variés : enfants, adultes, public précarisé, seniors à travers une tarification sociale.
- Favoriser la pratique sportive comme vecteur de mixité et de cohésion sociale au sein de notre population anderlechtoise.
- Adapter notre offre sportive en fonction des besoins, des attentes et des problèmes socio-économiques de notre population.
- Garantir une offre sportive de qualité grâce à nos partenaires sportifs professionnels.

Valoriser les clubs sportifs et les soutenir activement

- Favoriser la collaboration avec les clubs sportifs.

- Les aider à développer leur offre sportive pour des publics fragilisés (public féminin, seniors, personnes en situation de handicap, familles monoparentales)
- Les stimuler à développer l'offre de stages pour les enfants anderlechtois.

Soutenir les clubs dans leur professionnalisation, leur gestion et l'accueil de nouveau public

- Mise en place de formations de dirigeants de clubs sportifs
- Mise en place de formations APA (activité physique adaptée)

Mettre à disposition des clubs des infrastructures sportives de qualité.

Mise à disposition aux clubs sportifs anderlechtois de terrains de football (gazon et synthétique), d'un complexe omnisports, d'une piste d'athlétisme et de 18 salles de gymnastique situées dans les écoles communales.

Aménager des infrastructures sportives en libre accès

Le service des Sports met à disposition des citoyens anderlechtois des infrastructures sportives de proximité en libre accès, telles que des terrains de basket, de foot, des espaces de fitness et des parcs de Street workout.

Projets actuels et nouveaux projets

Favoriser la pratique sportive pour tous

Pour les plus démunis :

- Distribution de chèques sport
- Mise en place d'activités sportives à des prix démocratiques dans le cadre du projet Sport'In
- Mise en place d'activités sportives gratuites dans les espaces publics (programmation de street sport et de summer sport'in).

Pour les jeunes et les personnes en situation de handicap :

- Mise en place d'activités sportives telles que: escrime, Jiu Jitsu , multisport, handi footsal, handi basket, apprentissage de la course à pied.

Pour les femmes :

- Mise en place d'activités sportives dans le cadre du projet Sport'In et du contrat de quartier Peterbos: yoga, remise en forme, apprentissage de la course à pied, course Ladies Run.
- Mise en place d'un plan stratégique de promotion pour le développement du sport au féminin (production de mini films)

Pour les seniors :

Mise en place d'activités telles que la remise en forme, la cardio gym, le yoga, le Qi Gong, et l'apprentissage de la course à pied.

Valoriser les clubs sportifs et les soutenir activement

- Répartition d'un subside de 94.500 € entre 70 clubs sportifs anderlechtois
- Répartition de 70.650 € de chèques sport répartis entre 950 Anderlechtois s'inscrivant dans les clubs de la commune.

Mettre à disposition des clubs des infrastructures sportives de qualité

- Maintenance et réparation, via le lancement d'un marché public d'entretien de toutes les infrastructures sportives extérieures, en collaboration avec le service Espace Vert.

Aménager et assurer la maintenance des infrastructures sportives en libre accès

- Street workout Lemmens – 33.853 €
- Multisport Rauter – 89.753 €

Mettre en place des événements sportifs et des activités sportives

- Participation au Panathlon dans le cadre du projet « Le fair play est un sport » du 20 au 25 septembre.
- Mise en place des modules « start to run » - De septembre 2022 à décembre 2022
- Organisation de l’Anderlecht Ladies Run le 13 novembre 2022
- Christmas Run le 21 décembre 2022
- Mérites sportifs 18 février 2023
- Organisation des 12km d’Anderlecht le 23 juin 2023
- Mise en place des projets sport et sociaux professionnels remplace anciennement le projet Street sport en collaboration avec Sport2Be et Growing by Hockey de septembre à juin.
- Organisation régulière de réunions avec les clubs sportifs
- Programmation «Sport’in Summer » (du 20 juillet 2022) au 13 août 2022. En 2023 du 18 juillet au 11 août 2023.

Chiffres clés (nombre de participants) et statistiques

12 km : 2000

Ladies Run : 397

Christmas run : 400

Marche Mérites Sportif :500

Clubs sportifs anderlechtois : plus de 120

Membres Sport'In : plus de 300

Nombre d'entrée au minigolf communal : 3808

13 PRÉVENTION

13.1 Missions du département

Le département prévention se veut **un département avec un service de qualité et de bas seuil**, proche de la population et qui **s'adapte** en permanence aux **besoins** de celle-ci avec une **attention particulière pour la population fragilisée**. La création de partenariats avec les autres acteurs de la chaîne de sécurité ainsi qu'avec des structures et asbl spécialisées dans le champ de la cohésion sociale, de la jeunesse, de l'intégration, ... est considérée comme une partie essentielle du travail de prévention.

Les finalités du département sont de

- renforcer les facteurs de protection de la délinquance et de l’exclusion sociale
- diminuer les facteurs de risques de la victimisation et de la délinquance
- d'améliorer le sentiment de sécurité des habitants de la commune

afin d’avoir un impact sur la qualité de vie des citoyens pour que tout le monde se sente bien à la maison, dans son quartier, à l’école,

Nous essayons d'atteindre nos objectifs en mettant en place des actions de prévention sociale et situationnelle. Grâce aux différentes équipes multidisciplinaires, la collaboration entre les différents axes et la création continue des partenariats internes et externes, le département prévention réussit à faire un bon diagnostic des problématiques du terrain et des besoins; ce qui permet de mettre en place des projets et des actions en lien avec les problèmes réels.

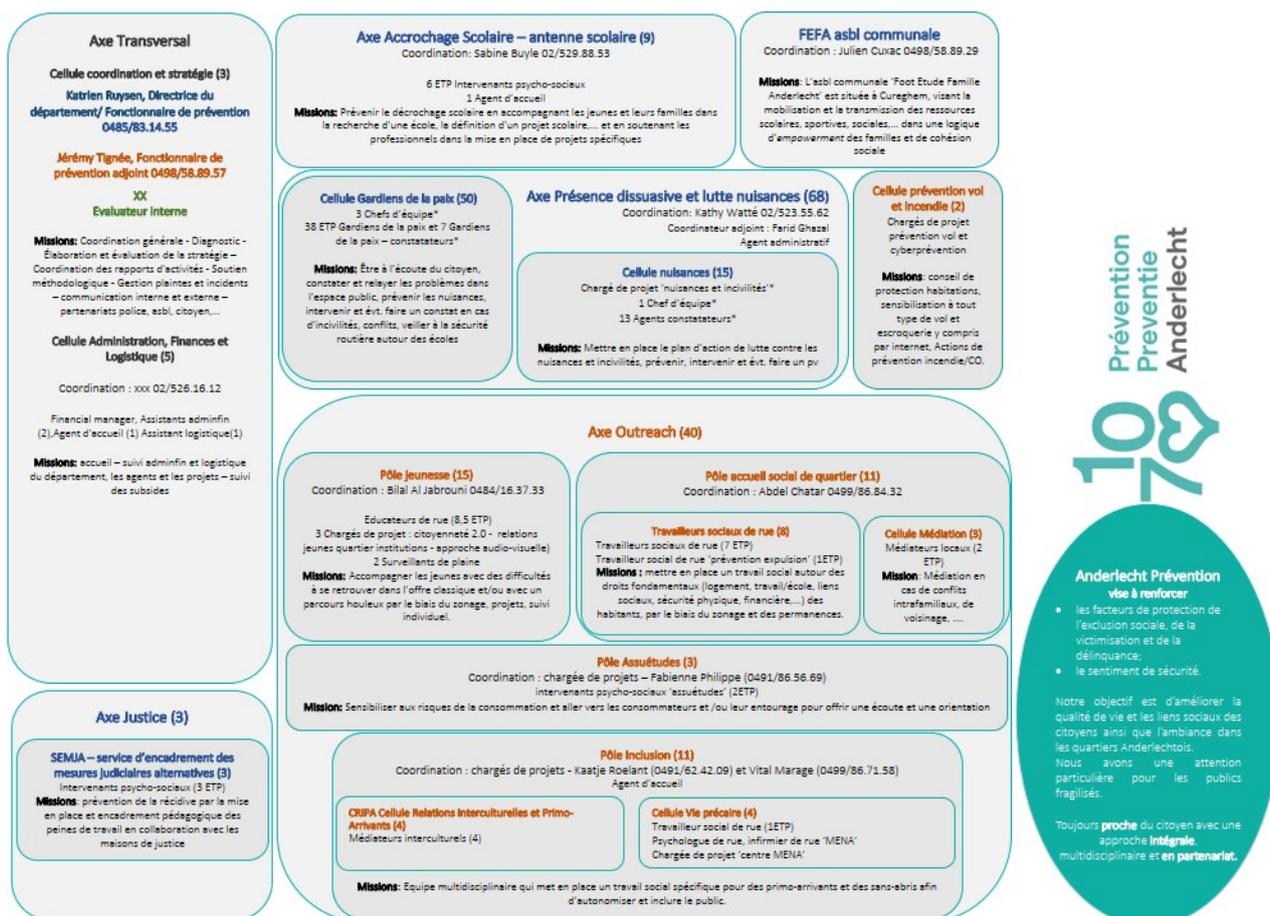
Notre travail quotidien est présenté de façon succincte dans une vidéo (mise à jour sept 2021) :

<https://youtu.be/e-BblcmRp1k/>

13.2 Fonctionnement : personnel et organisation

Le département prévention – Anderlecht Prévention tombe sous la direction administrative de Katrien Ruysen et la direction politique de l'Échevin de la prévention et de la sécurité urbaine, Monsieur Kestemont.

En interne, le département est dirigé par une fonctionnaire de prévention/directrice de département et un directeur-adjoint et organisé sous forme de 2 type d'axes: l'axe transversal et les axes au service du citoyen. Chaque axe est dirigé par un coordinateur. Des réunions 'codaxe', réunissant les différents coordinateurs, la fonctionnaire de prévention et son adjoint, le coordinateur administratif et financier et l'asbl FEFA sont organisées 10 fois par an, afin de promouvoir une connaissance mutuelle des projets de prévention et une collaboration 'interaxes'.



Le département prévention a certains partenariats structurels avec un détachement du personnel ou une convention de subvention. Ces partenariats privilégiés avec des asbl ont été conclus sur base de leur expertise spécifique et/ou leur ancrage dans le quartier. Des conventions ont été conclues avec les asbl D'Broej, Ulac et FEFA.

13.3 Projets et actions

Projets et actions novateurs 2022 - 2023

- Réorganisation du département avec la création d'un axe Outreach pour mettre en avant le tra-vail social de rue et la proximité.
- Création d'un pôle assuétudes en vue de répondre aux constats d'une forte augmentation de la consommation en rue et plus spécifiquement, de crack.
- Elargissement de la mission du chargé de projet prévention vol vers la prévention d'incendie: action en collaboration avec la Fondation des Brûlés et le Service Prévention des Pompiers de Bruxelles : actions de sensibilisation lors des évènements et 1 action annuelle ciblée de sensibi-lisation avec le placement de détecteurs d'incendie et de monoxyde de carbone.
- Mesures judiciaires alternatives : engagement d'une intervenante psycho-sociale à temps plein pour l'encadrement des mesures alternatives en groupe, grâce à un subside supplémentaire du SPF Justice.
- Demande de subsides pour la création d'un outil innovant de sensibilisation à l'usage de drogues auprès des jeunes : un escape game à taille réelle.
- Le projet MMM Conseil : un projet de collaboration entre des services communaux et la zone de police avec comme objectif de diminuer les nuisances, incivilités dans le périmètre et de renforcer le sentiment de sécurité. Le projet a eu lieu entre octobre 2022 et janvier 2023. Les informations détaillées se trouvent sur le site communal: <https://www.anderlecht.be/fr/un-quartier-un-voisin-ca-se-respecte>
- Démarrage d'une mise à jour du Diagnostic "nuisances"
- Approbation d'un nouveau Règlement d'Ordre Intérieur du service des gardiens de la paix (CC 16/02/2023) définissant les tâches, la déontologie et valeurs fondamentales, les modalités de travail, ainsi que le savoir-être attendu des gardiens de la paix. Engagement d'une chargée de projet afin de créer les conditions nécessaires pour la création d'une maison d'accueil pour de mineurs étrangers non-accompagnés en errance autour de la gare du midi grâce à un subside obtenu via Fedasil
- Présence préventive des gardiens de la paix et éducateurs de rue le 31 décembre 2022.
- Troisième édition du projet Anderlecht Animé : pérennisation des 5 plaines existanteset formation de 10 nouveaux jeunes animateurs bénévoles.
- Nouvelle approche stratégique par rapport à la problématique des assuétudes avec une attention particulière sur la consommation en rue. Fermeture du service d'accompagnement des toxicodépendant et création d'un pôle assuétudes.

Axe transversal

Cet axe vient en appui aux différents axes, il assure notamment :

- Mise en place d'une stratégie de prévention en collaboration avec l'Echevin de la Prévention et de la sécurité urbaine répondant aux besoins des habitants et aux constats de terrain en tenant compte des directives des différentes autorités subsidiantes
- La promotion et la coordination des collaborations transversales, en interne à la prévention et avec les autres départements de la commune

- Création des collaborations pertinentes avec des partenaires externes dans le cadre de la stratégie de prévention et sécurité urbaine
- La gestion des plaintes et création et suivi des (plans d') actions
- La gestion du personnel
- Le suivi administratif, financier et logistique des projets des différents axes (collèges, conseils, commandes, budget, comptabilité, réservation salles – voitures)
- Suivi administratif et financier des différents subsides

Subsides	2023
Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (SPF Intérieur)	760.277,91 €
Plan Local de Prévention et de Proximité (Région)	2.206.880,00 €
Région – lutte contre décrochage	834.573,00 €
Contingent complémentaire Gardiens de la Paix 90 (SPF Intérieur)	5.706,18 €
Contingent complémentaire Gardiens de la Paix (SPF Intérieur)	69.411,18 €
Financement complémentaire GP - ex ACTIVA - PSSP	258.000,00 €
Peines alternatives (SPF Justice)	151.082,70 €
Contrat de Sécurité et Société (SPF Intérieur)	60.000 € (486.652,45 vers zone de police)
Fedasil Conex	70.842,38 €
Fedasil Mineurs non-accompagnés	59.751,18 €
SPRB - accompagnement public précarisées sur le marché immobilier	41.000 €
Contrat Local Social de Santé	128.500 €

- L'accueil à la maison de la prévention – rue du chapelain 2-4
- Suivi logistique des 14 antennes de prévention
- La gestion des conventions : conventions de subsidiation, conventions de partenariat, détachement de personnel
- Le soutien aux différents axes pour la conception et le suivi de projets
- L'évaluation continue des projets
- La mise en place d'outils de travail tels que le diagnostic local de sécurité (DLS), des fiches-projets, des canevas d'évaluation...

- Coordination des rapports d'activités pour les autorités subsidiaires
- La communication interne et externe en collaboration avec les coordinateurs de terrain

Axes au service du citoyen

Axe accrochage scolaire

Antenne scolaire

L'axe favorise l'accrochage scolaire en accompagnant les jeunes et/ou leurs parents dans toutes leurs questions et difficultés liées à la scolarité : inscription scolaire, choix d'études, conflits à l'école, décrochage scolaire, échec scolaire, démotivation scolaire,... L'antenne soutient également les professionnels (écoles, associations) dans leurs projets de prévention du décrochage scolaire.

- 8 travailleurs sociaux/psychologues équivalent temps plein et 1 personne pour l'accueil
- Accompagnement individuel du jeune ou de sa famille : environ 1100 bénéficiaires sur l'année civile 2023
- Plusieurs ateliers d'informations sur le système scolaire à destination des parents et/ou des professionnels en écoles de devoirs, dans des organismes d'éducation permanente.
- Une collaboration avec Bruxelles-J pour favoriser la diffusion de fiches d'information sur des thématiques scolaires. Celles-ci sont aussi disponibles sur le site internet de la commune <https://www.anderlecht.be/fr/antenne-scolaire-les-fiches>. Création aussi de fiches sur des thématiques scolaires néerlandophones.
- 146 parents/jeunes aidés pour l'introduction de la bourse d'étude en automne 2023. Un projet en partenariat avec le PIF/infor-jeune, le pôle jeunesse et travailleurs sociaux de rue de la Prévention, TCC Accueil.
- 1500 élèves ont visité le salon 'Parcours ton orientation' et ont reçu un , carnet de 40 pages pour leur permettre de poursuivre en classe la réflexion sur leur orientation scolaire
- 4 séances d'informations sur les pré-inscriptions dans l'enseignement NL (en NL, FR, anglais) et 48 parents reçus pour aider à pré-inscrire. Un projet en collaboration avec Hopon, D'Broej, Huis van het Kind, Kind en Gezin.
- 13 ateliers de remédiation scolaire durant des congés scolaires ou en semaine, en collaboration avec le CPAS, le service jeunesse et schola ULB, ont permis d'aider 89 jeunes.
- Renforcement de l'accompagnement de jeunes majeurs en décrochage scolaire. Aide gratuite d'une vingtaine de jeunes à la préparation du jury central, en collaboration avec les Ate-liers de Pédagogie Personnalisée (APP).
- 80 enseignants et 29 membres des CPMS et AMO ont participé au projet On d'Ecole visant à renforcer les collaborations entre les écoles et le tissu associatif du quartier. Une brochure reprenant toutes les associations/services est remise aux participants. Animations de plusieurs ateliers dans le cadre du projet Zéro tabou (semaine Evras).

Axe présence dissuasive et lutte nuisances

Cel Gardiens de la paix

Les gardiens de la paix assurent une présence visible, rassurante et dissuasive dans les espaces publics. Ils rapportent les problèmes aux services compétents, ils sensibilisent par rapport aux phénomènes de vol et répondent aux questions de la population. Ils interpellent les personnes qui ne respectent pas les règlements communaux et les gardiens de la paix-constatateurs peuvent faire un constat par rapport aux infractions au règlement général de police. Les gardiens de la paix renfor-

cent la sécurité routière autour des écoles, grâce à leur présence aux entrées et sorties de classes devant un grand nombre d'écoles primaires.

- 49 gardiens de la paix divisés sur 6 secteurs et une équipe Démographie/Industrie, dont 2 Chefs d'équipe
- Présence 7/7 de 8h à 18h en hiver, jusqu'à 21h en été sur le territoire d'Anderlecht, réseau de De Lijn et la STIB inclus.
- Partenaires privilégiés : service propreté, service mobilité, police, STIB, De Lijn, Child Focus, Foyer Anderlechtois
- Encodage de 7.134 nouveaux constats dans FixMyStreet (nuisances, propreté, environnement, voirie, travaux publics,...) (chiffre 2022)
- 42 plaintes d'habitants traitées en 2022
- Sécurisation de 22 écoles maternelles et/ou primaires (surveillance habilitée) et 5 hotspots - où grand nombre de jeunes se rassemble avant et après l'école' à la ren-trée scolaire 2022-2023
- Actions prévention/répression autour de 16 écoles pour lutter contre le mauvais stationnement
- Sécurisation de 122 événements et de 370 sessions de mariages/noces en 2022 (7 événements refusés)

Cellule nuisances

Cette cellule coordonne la stratégie communale autour de nuisances en organise des actions pour prévenir et constater (pour sanction administrative) des incivilités.

Un chargé de projet, 13 agents constatateurs et 1 Chef d'équipe

- Stratégie et actions autour des nuisances et incivilités, sensibiliser et constater des infractions liées au règlement général de police.
- Pilotage de la stratégie communale 'lutte contre les nuisances'.
- 20.319 constatations d'infractions au RGP en 2022 et 15.133 constatations de jan-vier à juillet 2023.
- Organisation de 23 actions et campagnes de sensibilisation, prévention et répression en 2021 autour des chiens, quartier Net, feu d'artifice, haies et trottoirs, pigeons, pe-tites nuisances, ... souvent en collaboration avec la zone de police
- Actions tardives « stationnement » et « matchs à domicile »

Cellule prévention vol et incendie

→ Chargé de projet prévention vol/incendie et chargé de projet cyberprévention

Le chargé de projet vol/incendie propose aux habitants et commerçants de les guider dans la sécurisation de leur bâtiment. Le conseiller effectue un diagnostic de sécurité pour éviter les cambriolages et l'incendie. Il dispense des conseils personnalisés, adaptés au logement et à chaque budget.

Il est la personne ressource pour les habitants et les commerçants, les services internes (éducateurs, gardiens de la paix, urbanisme, contrats de quartier...) et externes (associations, comités de quartier, écoles, police, sociétés des logements sociaux, ...) en matière de techniques de prévention de vol et le placement de détecteur de fumée et de monoxyde de carbone

Il est chargé de coordonner des actions / des campagnes de sensibilisation et de prévention des gardiens de la paix sur la thématique des vols (cambriolage, vol à la tire, vol de vélo, vol de voi-

ture,...) et d'incendie en collaboration avec les partenaires externes (police, service information, service mobilité, pompiers, ...).

Mise à jour du site web et publication de la vidéo 'Mouse jacking' :

<https://www.anderlecht.be/fr/prevention-vol>, <https://www.anderlecht.be/fr/prevention-incendie-1ere-ligne>

- Estimation de +/- 300 personnes qui ont été sensibilisées à l'enregistrement de leur vélo sur la plateforme "mybike.brussels", et conseillées en matière de sécurisation contre le vol de vélos notamment lors de l'action « Semaine de la Mobilité » en septembre 2022 + lors de zonages avec les Gardiens de la Paix de la commune sur tout le territoire d'Anderlecht entre les périodes d'août 2022 et juillet 2023.
- 4 actions de sensibilisation au vol « Pickpocket » lors du Marché annuel d'Anderlecht + Marché de Noël + Marché Abattoirs.
- Actions de sensibilisation au vol de et dans les voitures vol et au cambriolage en collaboration avec les Gardiens de la Paix : +/- 450 folders prévention vol habitation et voiture distribués dans les boîtes aux lettres.
- 28 visites à domicile pour la prévention de cambriolages avec rédaction de diagnostics en technoprévention ont été effectuées par le nouveau conseiller prévention vol communal.
 - 22 personnes ont bénéficié d'une prime communale suite à la mise en place de mesures technopréventives

Le chargé de projet cyberprévention propose aux habitants et commerçants de les guider dans la sécurisation de leurs mails, PC, tablettes, smartphones... Le chargé de projet effectue un diagnostic de sécurité, à la demande, pour éviter les cyber escroqueries. Il dispense des conseils personnalisés, adaptés au niveau de connaissance informatique des demandeurs de ses services.

Il est la personne ressource pour les habitants et les commerçants, les services de jeunesse, adultes et les services seniors (associations, comités de quartier, écoles,..) en matière de techniques de cyberprévention.

Il est chargé de coordonner des campagnes de sensibilisation et de prévention sur la thématique de la cybercriminalité (vol et arnaque en ligne : phishing, ransomware, sextorsion, hacking,...) en collaboration avec les partenaires externes : safe on web, police,... et les partenaires de la commune : EPN, clubs informatiques, associations de quartier.

- Organisation de 15 ateliers (2 x 1h30) : 80 adultes et 20 jeunes sensibilisés.
- 465 personnes informées lors d'actions TAM TAM / Marché annuel / Fête du quartier / Accueil nouveaux habitants / Fête seniors.
- 9 actions d'aide individuelle pour la population de la commune (Consiste au nettoyage et mis à jour du matériel, installation et conseil d'utilisation de logiciels antivirus).
- Mises à jour de l'onglet cyberprévention sur le site internet de la commune, afin de lutter plus efficacement contre le phénomène de cybercriminalité : <https://www.anderlecht.be/fr/cyberprevention>
- Suivi de 2 alertes cyberarnaques : demandes via le Facebook communal.

Axe Outreach

L'objectif de l'axe est de soutenir les habitants à devenir des citoyens, qui se sentent bien dans leur quartier, à la maison, à l'école, au travail, ... et de les accompagner à réaliser leur projet de vie de façon responsable et autonome. L'axe vise également à maintenir le bon climat et à améliorer la qualité de vie dans les quartiers anderlechtois. L'axe est composé de 4 pôles : le pôle jeunesse, le pôle accueil social de quartier, le pôle assuétudes et le pôle inclusion.

Pôle jeunesse

Le Pôle Jeunesse accorde une attention particulière aux jeunes des différents quartiers d'Anderlecht ne se retrouvant pas dans l'offre de service classique. Des éducateurs sont présents en rue pour aller à la rencontre des jeunes, pour les écouter, les informer, les accompagner, les orienter en fonction de leurs besoins et les soutenir dans leurs projets de vie. L'équipe est également composée de chargés de projet qui créent, organisent et animent des ateliers éducatifs et de sensibilisation à l'esprit critique, à l'usage des réseaux sociaux, et autres thématiques en lien avec la citoyenneté.

Ces projets ont pour vocation d'impliquer les jeunes dans la vie de leur quartier, restaurer du lien social et par conséquent, relancer des dynamiques positives.

- 1 coordinateur - 9 éducateurs de rue - 1 chargé de projet audiovisuel - 2 surveillants de plaine - 1 chargé de projet citoyenneté 2.0 - 1 chargé de projet relations jeunes/quartier/institutions
- Zonage dans les quartiers (identifier les besoins, aller à la rencontre, créer du lien, ...):
- 15h/semaine/éducateur et plus d'une centaine de rencontres quotidiennes dans les rues d'Anderlecht.
- Accompagnement individuel du jeune (scolarité, formation, emploi, ...): 238 dossiers ouverts.
- Organisation d'activités socio-éducatives: 336 jeunes touchés.
- Animation d'ateliers de sensibilisation à la désinformation dans l'espace numérique:
- 814 élèves touchés.
- Présence sur les réseaux sociaux (partage d'offre d'emploi, de campagne de sensibilisation, ...): +/- 730 jeunes touchés.
- Mise en place de projets pour et avec les jeunes: randonnées, ciné-débat, mobilisation citoyenne, estime et confiance en soi, atelier d'écriture...
- Plateforme de concertation rencontre avec le chef de corps: 9 travailleurs jeunesse / 4 policiers touchés
- Anderlecht Animé - projet d'animation socio-éducative de rue par des jeunes bénévoles de quartier
 - ➔ 35 jeunes bénévoles formés aux techniques d'animation par JES vzw
 - ➔ 3 associations partenaires
 - ➔ 94 animations proposées sur les 5 plaines du projet
 - ➔ En moyenne 11 enfants par animation
- Accueil et surveillance de la plaine de Liverpool.

Le pôle soutient et développe de nombreux partenariats avec le secteur associatif et institutionnel, notamment avec les écoles, les AMO, les centres de formation et autres associations spécialisées dans l'accompagnement de jeunes.

Pôle accueil social de quartier

Le pôle accueil social de quartier offre un travail social de rue axé sur les besoins fondamentaux et les droits essentiels des résidents de notre commune. Centré sur des domaines de vie primordiales tels que le logement, les moyens de subsistance, l'emploi, la formation, les relations sociales, la sécurité physique et financière... ce pôle vise à répondre de manière proactive aux besoins des habitants de nos quartiers.

Nos opérations s'articulent autour d'approches méthodiques, comprenant des zonages pour établir des contacts avec les habitants, des permanences pour répondre à leurs interrogations et analyser leurs problématiques, ainsi qu'un suivi et accompagnement individualisés. En cas de questions récurrentes, nous organisons des initiatives d'aide collective, inscrivant notre action dans une dynamique d'autonomisation et d'inclusion.

Composition de l'équipe

Au sein de ce pôle, on retrouve une équipe dynamique composée d'un Coordinateur, de 8 travailleurs sociaux de rue et 3 médiateurs locaux. Répartis au sein de 3 antennes locales, Cureghem, Centre et Ouest, notre équipe possède une diversité de compétences, avec des profils allant des assistants sociaux et juridiques aux éducateurs spécialisés, criminologues, sociologues, ...

Offre de service

Notre pôle se distingue par une offre complète et accessible, comprenant un accueil de qualité, une transmission d'informations précises, un accompagnement vers des partenaires spécialisés, un suivi individualisé et des séances d'informations collectives. Nos zonages réguliers à travers les quartiers renforcent notre présence et notre engagement envers la communauté anderlechtoise. Ces zonages permettent à nos équipes de détecter les défis émergents et d'intervenir de manière préventive, évitant ainsi que ces situations ne s'aggravent ou ne prennent des proportions plus complexes et difficiles à résoudre.

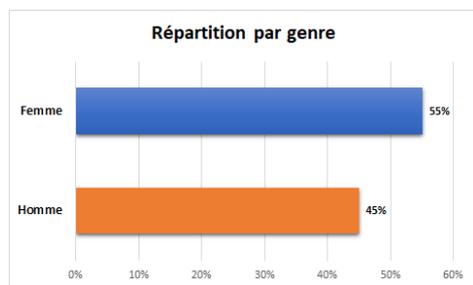
Cellule Travail Social de Rue

Traitement des Dossiers

Au cours de la période de référence, notre équipe a traité un total de **581 dossiers**, répartis de manière équitable sur trois antennes distinctes.

Démographie des Bénéficiaires

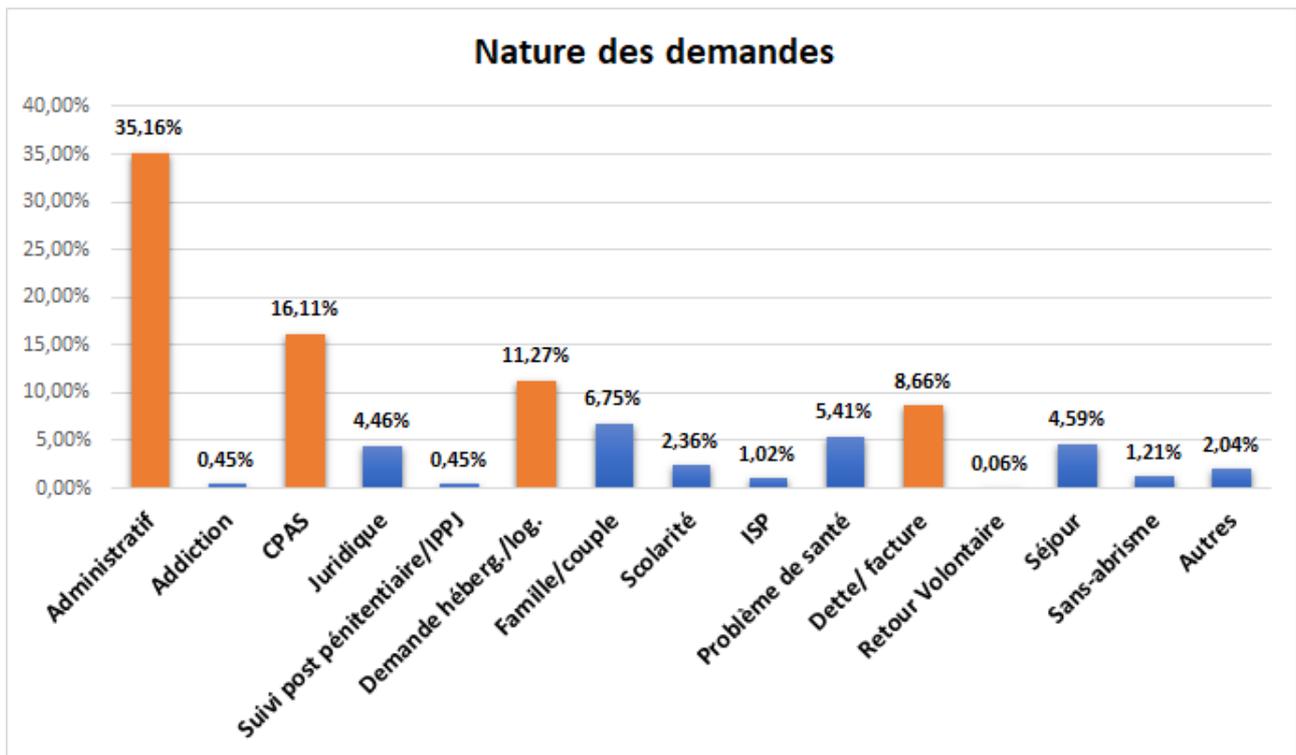
La répartition des bénéficiaires selon le critère homme-femme est homogène, reflétant un équilibre significatif.



De même, la diversité en termes d'âges est présente, couvrant une fourchette allant de 18 à 65 ans et plus. Aucune catégorie particulière n'est sur-représentée, soulignant ainsi une approche inclusive.

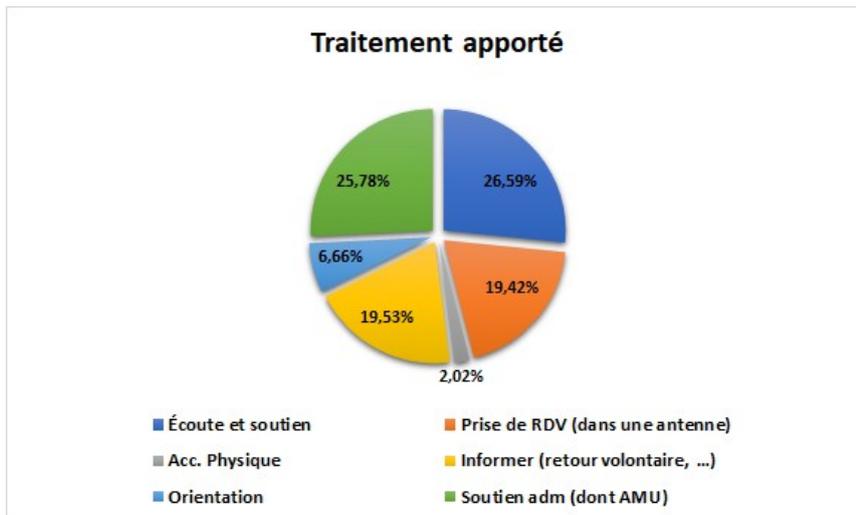
Nature des Demandes

Les demandes traitées par l'équipe couvrent une variété de domaines, avec une répartition en pourcentage comme suit :



Traitement par les Travailleurs Sociaux de Rue

Les travailleurs sociaux de rue ont apporté un soutien essentiel en traitant les demandes de manière proactive. Leur intervention s'est articulée comme suit :



Quelques actions auxquelles les travailleurs sociaux de rue ont participé en 2023 :

Actions communales	Accès aux droits	Projets et partenariats	Sécurité et urgences sociales
Plateforme Dignity – Lutte contre les marchands de sommeil Plan communal d'urgence et/ou de crise	Permanence sociale quartier Bizet Permanence sociale (CPAS) La Roue, Projet Rézone Midi autour des violences	Prévention des expulsions domiciliaires (Contrats Locaux Social-Santé/CLSS) Coordination sociale et GT (Fracture	Plan Hiver – Plan Canicule Action Prévention Incendie / Intoxication au monoxyde de carbone

Procédure squats Plan d'action MMM	conjugales et intrafamiliales (VIF)	numérique, aide alimentaire, santé mentale) Projet Kio'sk	Prévention autour des centres d'accueil (mise en lien, communication et information) Dénombrement des personnes sans-abri en Région bruxelloise Gestion des plaintes et des signalements
---------------------------------------	--	--	---

Cellule Médiation

La médiation locale - depuis janvier 2023 inclus dans le Pôle Accueil Social de Quartier - propose gratuitement aux citoyens d'Anderlecht un espace de médiation pour résoudre les conflits interpersonnels, un lieu confidentiel dédié à l'écoute et au soutien.

Les médiateurs facilitent des discussions où les parties s'efforcent conjointement et respectueusement de parvenir à une solution équitable et acceptable pour résoudre leur différend tout en restaurant les relations affectées ou brisées.

La participation à la médiation reste volontaire. Nos médiateurs interviennent dans divers litiges civils, tels que les conflits de voisinage ou de copropriétés impliquant des problématiques tournants autour des nuisances sonores, de la gestion des espaces communs, des travaux de rénovation ou les litiges financiers (loyers, travaux, etc.). De plus, les médiateurs peuvent intervenir dans des affaires familiales impliquant des querelles ou des questions liées au droit de garde, à l'héritage, etc.

En plus d'une prise en charge individuelle, les médiateurs proposent également une "médiation élargie", invitant, avec leur consentement, toutes les parties concernées par le conflit. Ce type d'intervention renforce l'impact des médiations.

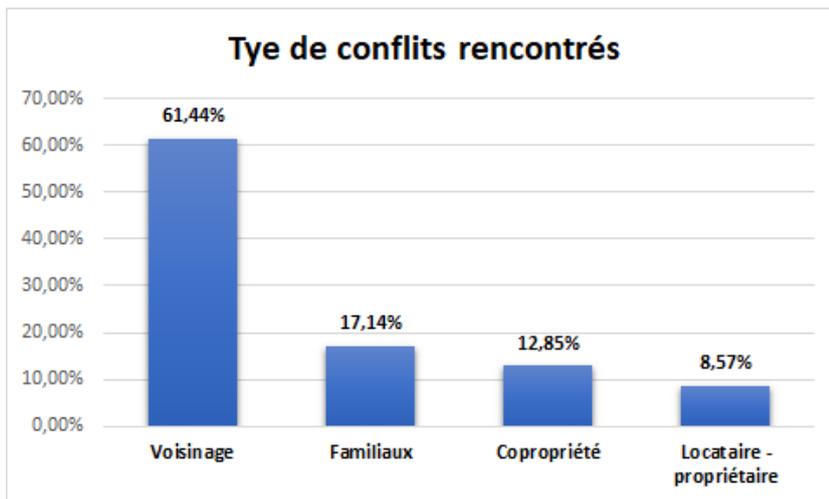
Traitement des dossiers

Au cours de la période de référence, notre équipe a traité un total de **156 dossiers**.

Sur le nombre total de dossiers ouverts et traités en 2023, nous prenons en moyenne 8 contacts (téléphone, mails, rendez-vous) par dossier, soit **1248 contacts au total**.

Sur les 156 dossiers ouverts et traités en 2023, les médiateurs locaux ont réceptionné environ 50 dossiers de la part de partenaires. Quant aux 106 dossiers restants, il s'agit de demandes émanant directement des citoyens.

Types de conflits rencontrés



Quelques actions auxquelles la médiation locale a participé en 2023 :

Intervention dans l'espace public	Sensibilisation et information	Projets et partenariats
Parc du Petit Scheut (gestion des tensions) Samu Social Prince de Liège (médiation autour de la problématique des nuisances aux abords du centre)	Action de promotion du service à l'école La Providence Guide pour l'asbl "Infirmiers de Rue" en vue de la création d'une charte dans le cadre de la colocation entre différents publics sans-abris (prévention et sensibilisation des conflits de voisinage)	Projet en collaboration avec le Pôle Jeunesse dans le cadre de la gestion de la violence et des conflits avec un accent mis sur la communication non violente chez des groupes de jeunes entre 10 et 15 ans

Pôle Inclusion

Le Pôle Inclusion vise à soutenir des publics présentant des vulnérabilités spécifiques (parcours migratoire difficile, problèmes d'intégration, de séjour, ...) dans l'orientation vers le futur, l'inclusion et/ou l'autonomisation.

Depuis Mars 2023, les cellules Vie Précaire (VP) et Relations Interculturelles et Primo-Arrivants (CRIPA) ont fusionné pour former le Pôle Inclusion. Chaque cellule garde certaines spécificités mais, pour la plupart des missions, les 2 cellules combinent leurs forces et leurs expertises pour proposer aux usagers un accompagnement plus complet et qualitatif.

Le Pôle Inclusion est coordonné par les 2 chargés de projets des différentes cellules qui remplissent désormais le rôle de coordinateurs.

Le pôle s'appuie principalement sur le travail en réseau et développe continuellement de nouveaux partenariats.

Quelques actions auxquelles les 2 équipes du pôle ont participé en 2022 – 2023 :

- Procédure squats
- Plateforme Dignity – Lutte contre les marchands de sommeil
- Plan communal d'urgence et/ou de crise
- Plan Hiver – Plan Canicule

- Dénombrement des personnes sans-abri en Région bruxelloise
- Permanence FEDASIL – Informations sur les droits des étrangers
- Etude de faisabilité - centre d'accueil 'Mineurs en errance'

Focus 'Etude de faisabilité

Centre d'accueil pour les mineurs étrangers non-accompagnés (MENA) en errance' autour de la gare du Midi

Une chargée de projet "Mineurs en errance" a été engagée via un subside FEDASIL en mars 2023 pour mettre en place les conditions institutionnelles, financières, matérielles et pédagogiques du Centre Bas-Seuil pour MENA en errance. Ce projet a été porté par un consortium réunissant les CPAS de Bruxelles-Ville, Anderlecht et Saint-Gilles et Anderlecht Prévention, qui a été désigné comme le porteur administratif du projet.

L'objectif de ce projet était de proposer un service spécifique de Centre socio-éducatif et un abri de nuit pour le public des MENA en errance autour de la gare du Midi. Ce centre devant fonctionner comme "pré-sas" pour faciliter la prise en charge institutionnelle "classique" de ce public particulier.

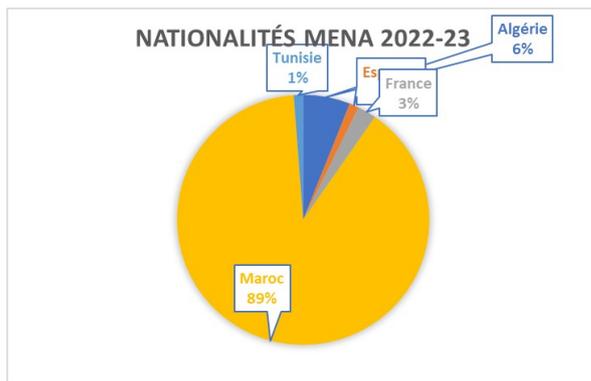
La Chargée de projet a permis, durant cette année, de réunir les fonds nécessaires auprès de différents pouvoirs subsidants (FEDASIL, RBC, ...), de définir une ligne socio-pédagogique de base, de trouver un lieu d'accueil, et de sélectionner un opérateur pour le démarrage du Centre qui devrait voir le jour durant l'année 2024.

Cellule Vie Précaire

La cellule Vie Précaire est composée d'un travailleur social de rue "grande précarité", d'une "psycho-logue de rue" et d'une "travailleuse sociale spécialisée santé" (infirmière sociale), sous la responsabilité des coordinateurs/chargés de projets du Pôle.

Le pôle est le point de contact pour les personnes qui se retrouvent en situation de précarité, pour les structures communales, les asbl, la société civile au sens large et les autres organisations actives sur le territoire de la commune qui entrent en contact avec ce public. Les personnes en situation précaire sont signalées par différents services communaux et par la police.

- L'implémentation du retour volontaire comme alternative (Projet CONEX, subvention de Fedasil) : les personnes sans séjour régulier sont informées des possibilités de re-tour volontaire et de la réintégration dans le pays d'origine ou un pays tiers dans le cadre d'une orientation future plus large et adaptée à chaque individu.
- 2855 contacts en rue lors des zonages, 278 dossiers ouverts via les zonages, plusieurs fois par semaine entre 2 et 3h par jour, avec ou sans partenaire, parfois spécifiques, mais principalement pour garder le lien avec la population.
- Certains zonages s'organisent en collaboration avec SOS Jeunes autour de la thématique des jeunes mineurs étrangers non-accompagnés, 83 dossiers ouverts, DoucheFLUX (distribution de matériels), la cellule logement du CPAS (sans-abrisme, aide médicale urgente) et Transit Rue ASBL (distribution de matériels de réduction des risques – consommation de drogues).
- Spécifiquement, à travers l'engagement de la psychologue de rue et de la travailleuse sociale spécialisée Santé, via un subside CLSS, la cellule porte une attention particulière à la situation des MENA en errance sur le territoire de la gare du Midi. Les travailleuses organisent des maraudes spécifiques pour aller à leur rencontre et nouer un dialogue, les assister pour répondre à leurs besoins de base (hébergement, santé, aide matérielle, etc.), élaborer avec eux des perspectives d'avenir réalistes, etc. Entre août 2022 et juillet 2023, l'équipe a pu accompagner 83 personnes appartenant à ce groupe-cible

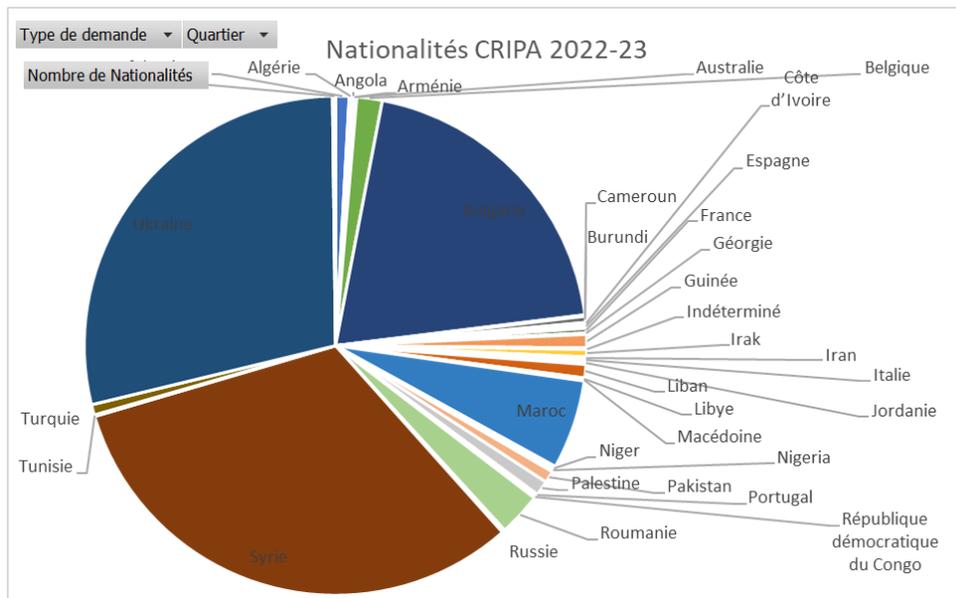


Cellule 'Relations interculturelles et primo-arrivants' (CRIPA)

La CRIPA est composée de 4 médiateurs interculturels avec la connaissance de plusieurs langues, et d'une accueillante sous la responsabilité des coordinateurs du Pôle Inclusion (qui remplissent également la fonction de chargés de projets).

L'équipe travaille à plusieurs niveaux : aide individuelle, projets collectifs et communautaires. Elle développe aussi des outils de sensibilisation et de recherche-action, dans la mesure de ses moyens.

Travail d'accompagnement individuel : 1038 usagers accompagnés



La CRIPA joue surtout un rôle d'accueil, d'information, d'orientation et de soutien moral et facilite l'accès aux droits. Néanmoins la CRIPA sensibilise également autour des devoirs (p.e. obligation scolaire, tri des déchets, ...) et le civisme.

Une permanence est organisée 3 matinées par semaine au service démographie afin de faciliter la communication entre le citoyen et le service démographie.

Travail collectif et communautaire :

- En 2022-23, la CRIPA a mené 48 animations et/ou séances de sensibilisations collectives autour de différentes thématiques et projets qu'elle mène ou auxquels elle participe :
- **Projet "Pygmalion"** : « Pygmalion » vise à offrir un cadre aux familles et aux enseignants pour se rencontrer de manière positive et à échanger de manière apaisée. Il est mené dans 3 écoles primaires de Cureghem en partenariat avec le CPMS Libre 3
- **Projet "Bienvenue dans ma commune"** : "Bienvenue dans ma commune" construit avec l'ASBL VIA propose aux apprenants des parcours d'intégration une présentation du

fonctionnement d'une commune et des différents services qu'elle peut offrir, avec un focus sur le fonctionnement spécifique de la commune d'Anderlecht

- **Projet "MENA en errance"** : Outre les maraudes qu'un médiateur interculturel effectue régulièrement pour toucher ce public spécifique (avec les collègues de la cellule "Vie Précaire"), quelques actions collectives ont été organisées (repas convivial, etc.)
- **Promenades interculturelles** : A la demande, la CRIPA a organisé quelques "promenades interculturelles" dans le quartier de Cureghem. Elles visent à expliquer les dynamiques spécifiques du quartier qui en font ce qu'on appelle un "quartier de transit pour primo-arrivants".
- **Séances de sensibilisation/formation à destination du public**: de nombreuses séances à destination du public ont été menées par l'équipe autour de différentes thématiques (Comment devenir indépendant à destination du public Ukrainien avec l'ASBL Euclides; Quels sont les services offerts par l'ONE à destination de jeunes mères célibataires avec l'ONE et le CPAS: Qu'est-ce qu'une école de devoirs et que proposent les AMO avec l'AMO Alhambra à destination des familles bulgares de la place du Conseil; ...)
- **Séances de sensibilisation/formation à destination des professionnels** : depuis sa création la CRIPA s'est donné pour mission de sensibiliser/former les professionnels sur la manière de travailler avec des communautés spécifiques, quelles sont les difficultés qui les traversent et la méthodologie de la médiation interculturelle telle qu'elle est mise en œuvre à la CRIPA. La CRIPA a mené ces séances auprès d'écoles, de services d'aide à la jeunesse (Parquet Jeunesse, Conseil de Prévention de l'Aide à la Jeunesse, AMO, ...), de l'ONE, de tuteurs MENA, de la Police locale, etc.
- Par ailleurs, la CRIPA a participé soit activement (Dignity, Prévention Incendie, MMM, ...), soit de manière ponctuelle (On d'école, Présentation du système scolaire aux DASPA) à des projets menés par d'autres services d'Anderlecht Prévention.

Pôle assuétudes

Le SCAT, Le service communal d'accompagnement des toxicodépendants, a officiellement mis fin à ses activités le 31/12/2022 pour mieux répondre aux besoins émergents liés à l'augmentation croissante de la consommation de substances psychoactives en rue. Durant la période de septembre à décembre 2022, aucun nouveau dossier n'a été ouvert. Ce laps de temps a été dédié à informer les bénéficiaires de la fermeture du service et à les orienter vers d'autres ressources.

En réaction à cette évolution et en tenant compte des réalités et des besoins du terrain, un nouveau pôle assuétudes a été établi. Actuellement en phase de développement, tant au niveau des effectifs que des méthodes de travail, ce pôle vise à s'adapter aux exigences du contexte.

L'une des principales priorités des deux nouveaux membres de l'équipe sera de promouvoir une approche proactive envers les usagers de drogues, à travers ce que l'on appelle l'outreach. La méthodologie de travail sera ajustée en fonction des divers contextes de vie, que ce soit dans le cadre scolaire, au niveau des quartiers ou encore dans la rue.

Le poste de la chargée de projets jeunes et assuétudes a évolué pour inclure les responsabilités de coordinatrice du pôle assuétudes. Ainsi, le pôle comprendra initialement trois membres : projectmanager assuétudes et les deux futurs travailleurs sociaux de rue spécialisés en assuétudes.

La Chargée de projet assuétudes assume la responsabilité de coordonner et de mettre en œuvre des initiatives visant le public anderlechtois et vers les professionnels, centrées sur la thématique des assuétudes. Le pôle assuétudes détient une expertise en matière de prévention et de réduction des risques liés à l'usage de drogues et aux comportements addictifs (paris sportifs, jeux vidéo, etc.).

1/ Sensibilisation à l'usage de drogues et aux prises de risques qui y sont liées

Milieu de vie Ecole

- Mise en place/développement de projets de sensibilisation à destination des jeunes et/ou accompagnement méthodologique/pédagogique des équipes éducatives au sein de 18 écoles et hautes écoles anderlechtoises.
- Sensibilisation de 265 jeunes en collaboration avec Modus (Drink Different) et Pélican.
- Projet “Tkt, je gère” : Parcours de sensibilisation pendant 2 jours à CERIA
 - ➔ formation de 35 professionnel.le.s à la démarche de prévention, à la posture et aux outils assuétudés
 - ➔ formation de jeunes en bac éducateur (8h) pour devenir des pairs éducateurs lors du parcours
 - ➔ sensibilisation de plus de 250 jeunes de 2 écoles secondaires
- Conception d’un outil « Ecran à Cran » à destination des jeunes de 13 à 16 ans en collaboration avec le Pélican, le Fares, le CBPS - outil en phase test.
- Zero Tabou/e : Organisation d’un parcours (+ de 500 jeunes sensibilisés en 5 jours) dont les thématiques traitées sont : consentement, influence sociale entre pairs (assuétudés), sexting, etc.

Milieu de vie Quartier/Rue

- Organisation de 2 events de sensibilisation pour la Journée Mondiale de lutte contre le sida, en collaboration avec le service Egalité des Chances et la Plateforme Prévention Sida
- +ou- 1500 personnes sensibilisées + 14 dépistages.
- Participation au projet MMM : stand TAMTAM, concertation consommation de rue.
- Etat des lieux sur l’usage du protoxyde d’azote à Anderlecht.
- Formation d’éducateurs de 1ère ligne aux outils assuétudés.
- Projet avec des jeunes du quartier La Roue sur les paris sportifs (Coupe du Monde de foot 2022) : sensibilisation, création et réalisation avec les jeunes d’un micro-trottoir en collaboration avec le pôle jeunesse.

Focus sur le projet B(l)ack Out

Créé en collaboration avec les partenaires associatives, B(l)ack Out est un outil de sensibilisation à l’usage de drogues, de prévention aux comportements et situations liés à des environnements festifs à destination des jeunes de 15 à 20 ans.

Se présentant sous la forme d’un jeu d’Escape Room à taille réelle, il a pour but, dans un premier temps, de favoriser les échanges entre les jeunes autour des conduites à risque et de leurs usages en milieu festif et de solliciter leurs compétences psychosociales pour solutionner les énigmes en regard de ces conduites.

Il permet, dans un second temps, de réaliser avec les jeunes une animation interactive qui a pour objectif d’échanger avec eux autour de l’expérience vécue dans le jeu, de les confronter à leurs représentations concernant leurs consommations, de porter avec eux un regard réflexif sur leurs usages et conduites.

Milieu festif

- Stands de sensibilisation lors de 7 évènements anderlechtois : Marché annuel, fête de quartier Lemmens, La Roue et Peterbos, Radio 1070, fête de la musique, Proud (chemsex, usage de drogues et consentement/festivités) avec création d’outils de sensibilisation ;

- Participation au Réseau Safe Ta Night – création d'un module de formation à destination de l'Horeca + vidéo de sensibilisation sur le consentement et l'usage de drogues en milieu festif (à destination Horeca/sécurité).

2/ Analyse des demandes individuelles des parents/jeunes : 15 suivis

3/ Réseau

- Participation Réseaux Assuétudes Bruxellois: échanges de pratiques, analyse des de-mandes (écoles, antenne Lisa,...)
- Organisation d'un Apéroréseaux du secteur spécialisé drogues et addictions en novembre 2022 à Anderlecht afin de faire mieux découvrir le pôle assuétudes.

Axe Justice :

SEMJA (service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives)

Ce dispositif de terrain et de proximité, maillon de la chaîne pénale, est chargé de l'organisation con-crète des peines de travail autonome (PTA) et des travaux d'intérêt général (TIG) des justiciables qui lui sont envoyés par la Maison de Justice de Bruxelles.

- 3 intervenants psycho-sociaux
- 233 dossiers ont été pris en charge par le service du 01/01 au 30/11/2023
- Durant cette période, 11324 heures ont été prestées dans le cadre des dossiers clôturés.
- Prestation de groupe le w-e et en semaine : nettoyage des parcs et espaces publiques, collaboration avec Help Animals (nettoyage des lieux de vie des animaux, nourrissage des animaux...), aide en écoles de devoirs en collaboration avec l'asbl TADA, collaboration avec le Contrat de Quartier Bizet (confection d'écharpes/bonnets pour les plus démunis), aide lors de manifestations ponctuelles (journée sans voiture, journée du bien-être animal...) - du 09/09 au 03/12, 1115h30 ont été prestées sur le terrain par les justiciables;
- 94.84% des dossiers pris en charge concernent des peines de travail et 5.16% des travaux d'intérêt général.
- Au sein du réseau de lieux de prestation (autre que le projet de terrain), 146 postes ont été occupés par les prestataires dans 25 lieux de prestation différents (Services communaux : 49,65% - ASBL : 50.35%).
- La répartition de la nature des tâches exécutées par nos prestataires durant cette période, se présente comme suit (tenant compte que sept dossiers ont occupé plusieurs lieux de prestation) :
 - ➔ Travaux manuels : 48,64%
 - ➔ Travaux de cuisine : 11.64%
 - ➔ Autres : 15.06%
 - ➔ Combiné : 21.92
 - ➔ Administratif : 2.06%
 - ➔ Animaux : 0.68%

14 SANTÉ

14.1 Promotion de la Santé à l'École

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Subsidié par l'Office de la Naissance et de l'Enfance; les missions principales du service PSE sont définies par le décret du 14 mars 2019 relatif à la Promotion de la Santé à l'École et dans l'Enseignement supérieur hors université. Ce service est gratuit mais obligatoire pour tous les établissements scolaires.

Nos missions

En plus des missions décrites dans le décret, des priorités sont établies par l'ONE afin de répondre aux besoins des élèves et étudiants des hautes écoles. En 22-23, la priorité a été mise sur la santé mentale des adolescents. Les PSE ont également un rôle dans le repérage de la maltraitance suite au décret de 2004 quant à l'Aide aux enfants victimes de maltraitance.

Pour réaliser les missions qui nous sont confiées, l'équipe PSE compte 11 infirmières scolaires, 1 logopède, 1 infirmière responsable ainsi que 4 médecins scolaires et 1 assistant en MG, dont l'un a également le rôle de médecin directeur et un autre de médecin coordinateur.

Le suivi médical des élèves et vaccination

Selon le décret, les bilans de santé obligatoires sont réalisés tous les deux ans. Ils sont réalisés en 1ère et 3ème maternelle, en 2ème et 6ème primaire ainsi qu'en 2ème et 4ème secondaire. De plus, nous intervenons auprès des élèves «primo-arrivants» dans le but de vérifier leur état de santé et de leur proposer les vaccinations nécessaires en Belgique. Par ailleurs, les étudiants inscrits pour la première fois en haute école doivent également bénéficier d'un bilan de santé. Outre ces bilans obligatoires, des bilans spécifiques sont réalisés à la demande des parents, des élèves, de l'établissement scolaire ou encore des services PMS ou PSE.

47% de notre population scolaire a bénéficié cette année d'un bilan médical obligatoire ce qui représente 6 447 visites médicales et la quasi-totalité des bilans attendus. Nous avons également effectué 73 bilans spécifiques ainsi que 82 bilans pour des élèves «primo-arrivant».

Au niveau du suivi médical des élèves, le service PSE est particulièrement impliqué dans la vaccination des élèves fréquentant les établissements scolaires : 3 066 vaccins ont été administrés lors de cette année scolaire.

Pour finir, le service PSE est sollicité dans les cas de maltraitance et/ou négligence, 20 cas ont été enregistrés au décours de cette année.

Prophylaxie et dépistage des maladies transmissibles

Le service PSE intervient pour des maladies à déclaration obligatoire ou pouvant avoir des conséquences défavorables pour la santé dans la collectivité scolaire en informant les parents et en aidant les établissements à prendre des mesures adéquates.

En 22/23, nous n'avons pas eu d'intervention liée à des cas de méningite ou de tuberculose.

Nous avons répertorié, 680 cas de pédiculose, 19 varicelles, 1 zona ,41 scarlatines et 2 impétigo. Ceci ne représente pas l'entièreté des cas mais ceux dont nous sommes informés.

Le recueil standardisé de données sanitaires

Après encodage manuel (dossiers malheureusement non encore informatisés), les données de santé des élèves sont transmises de manière anonyme afin d'être analysées. Grâce à ce recueil de données, des statistiques sont élaborées et servent à ajuster les politiques de santé publique.

Les animations de promotion de la santé dans les écoles

L'équipe a eu à cœur de reprendre cette mission qui avait été mise de côté suite à la pandémie. Des animations ont pu être mises en place telles que : Sensibilisation à une maladie, informations et sensibilisation à la vaccination, séances d'EVRAS, Animation sur l'autonomie des enfants en classe d'accueil et de première maternelle.

Quels sont les projets en cours

Agrément et projet de service

Le service PSE doit renouveler à partir de septembre 2024 son agrément auprès de l'ONE pour les 6 prochaines années. Ceci implique différents travaux et notamment la rédaction d'un projet de service. L'année 2022-2023 marque le début des travaux de rédaction de notre prochain projet de service, qui orientera notre travail pour les années 2024-2030.

Celui-ci devra décrire notre service, indiquer les priorités du service, la motivation des choix effectués et la façon de mettre en œuvre la promotion de la santé à travers nos missions ; ce travail de réflexion et d'orientation sera réalisé par l'ensemble de l'équipe, accompagné par les services de l'ONE.

Autre

Le service PSE ne manque pas d'idées concernant des projets à mener au sein du service.

Nous citerons: la digitalisation/informatisation du service, l'amélioration de la collaboration avec les PMS, la mise à jour des documents de travail et documents à destination des élèves ou des parents, la collaboration avec la Maison médicale du triangle...

Chiffres clés et statistiques

En résumé, le service PSE en 2022-2023, ce sont:

- 44 établissements scolaires représentant 13 845 élèves de la maternelle à l'enseignement supérieur. 3 848 enfants scolarisés en maternelle, 7 314 en primaire, 1 969 en secondaire, 255 dans l'enseignement spécialisé ainsi que 459 étudiants de haute école.
- 12 infirmières (10,3 ETP), 5 médecins (3 ETP), une logopède (0.5 ETP), une assistante administrative (0.5 ETP).
- 3 066 vaccins administrés
- 6 648 bilans de santé
- 105 dépistages logopédiques
- 20 cas de négligence/ maltraitance accompagnés
- Environ 300 réunions avec parents, écoles ou partenaires.
- Environ 80 animations dans les écoles
- 6 visites d'établissement scolaire

14.2 Hygiène et Bien-être animal

Tâches principales du service

Hygiène

Il s'agit de prendre en charge la gestion des plaintes en matière de malpropreté, d'insalubrité, d'inhabitabilité et de surpeuplement sur base du Code du Logement Bruxellois.

Outre le ramassage d'animaux morts sur la voie publique, le service assure également l'organisation de la dératisation de celle-ci et des établissements communaux ainsi que la capture des chats errants.

Enfin, les agents de l'Hygiène veillent à la bonne exécution de la désinsectisation des bâtiments communaux et des écoles et prodiguent des conseils aux habitants en matière de nuisibles.

Expertise Vétérinaire

Le service procède à la surveillance de la mise en vente des denrées alimentaires et de la présence d'animaux vivants sur les marchés publics de la commune (marchés hebdomadaires, marché annuel, marché de Noël...).

Le service assure le contrôle des boucheries, poissonneries, boulangeries, snacks, restaurants, épiceries, grandes surfaces établis sur le territoire de la commune.

Les vétérinaires sont aussi responsables du contrôle administratif des vaches, des chevaux et des volailles présentés au marché annuel ou lors de toute autre exposition, ils contrôlent les ventes d'animaux vivants au marché hebdomadaire des abattoirs.

Bien-être animal

Il s'agit d'assurer le bon fonctionnement administratif des paiements des primes d'identification des chiens et chats, de la stérilisation des chats et des chèques couvrant les honoraires des vétérinaires.

Le service octroie également une carte de nourrissage aux personnes qui souhaitent être autorisées à nourrir les chats errants.

Le service intervient lorsqu'il y a des plaintes de particuliers au point de vue de la détention ou du mauvais traitement d'animaux et ce parfois en collaboration avec le service Bien-être animal de la police zone midi.

Les responsables assistent aux réunions et séminaires organisés par le service bien-être-animal de Bruxelles-environnement.

Projets actuels et nouveaux

Hygiène

Le service a réalisé tout l'été 2022, une campagne contre le nourrissage des pigeons par des toutes boîtes, des animations dans les parcs et autres lieux fréquentés.

Le service de l'Hygiène fait partie de la plate-forme Dignity qui travaille de manière transversale sur la problématique des marchands de sommeil et fait également partie de la plateforme destinée à la gestion de la problématique des bâtiments squattés.

Bien-être animal

Le service organise chaque année la fête du bien-être animal qui se déroule habituellement au mois d'octobre. En 2022, il a été décidé de lancer un appel à projet nommé « Act' Animals ». Celui-ci avait pour but de créer un projet portant sur la charte du bien-être animal mise en place en 2021. Il s'agit d'encourager les initiatives citoyennes. 8 projets ont été retenus et se concrétiseront en 2023.

Outre l'organisation de la fête annuelle du bien-être animal, le service a participé en collaboration avec Bruxelles-ville à un appel aux dons à destination des différents refuges et associations présents sur nos territoires respectifs. Plus d'une tonne de dons ont été récoltés.

Le service a pris en charge une roulotte permettant la surveillance post-opératoire des chats errants stérilisés par le service.

Un projet pour la création d'un freedog est à l'étude dans le quartier Ninove-Match ainsi que l'agrandissement du freedog du parc Astrid

Chiffres clés et statistiques

Hygiène

- 182 enquêtes, suivis de mesures appropriées, ont été effectuées par l'inspectrice de l'hygiène et ces adjoints. Ces enquêtes ont en général trait à divers problèmes dans les logements (malpropreté, insalubrité, surpeuplement, habitations non conformes, squats...) et au non respects des normes du Code du Logement Bruxellois.
- 23 bâtiments ou logements ont été fermés pour insalubrité sur base d'un rapport du service de l'Hygiène et d'une prise d'Arrêté de Monsieur le Bourgmestre pour catastrophe ou non-conformité au code du Logement Bruxellois.
- 6 traitements de demandes d'allocation de relogement.
- 76 animaux morts ont été ramassés sur la voie publique.
- 55 chats errants ont été capturés, stérilisés et redéposés sur leur terrain.
- 12 visites pour des problèmes de squats ou d'occupation illégales ont été réalisées.
- 21 enquêtes pour la plateforme Dignity.
- 0 enregistrement pour l'Aïd.

Au niveau de la dératisation et nuisibles :

- 50 interventions ont eu lieu par notre service sur la voie publique.
- 132 bâtiments privés ont été traités pour des problèmes de rats.
- 3 campagnes de dératisation souterraine ont été organisées en collaboration avec Vivaqua.
- 3 campagnes de dératisation en surface organisée par la société avec laquelle nous travaillons.
- 79 interventions dans les écoles et les crèches communales. Il faut également mentionner la mise en place de 2 campagnes de traitement anti-nuisibles par notre société.
- 77 bâtiments communaux et logements communaux ont été traités contre des parasites (cafards, rats, souris, fourmis, fourmis volantes, poissons d'argent, mouches, puce de papier...).
- 9 visites pour un problème de pigeons.
- 11 nids de guêpes ont été détruits.

Expertise Vétérinaire

- 29 visites de contrôle d'établissements délivrant des denrées alimentaires.
- 16 visites ou interventions concernant le bien-être animal.

Bien-être animal

- 349 Primes de stérilisation pour les chats domestiques ont été traitées.
- 262 Primes d'identification pour les chiens et chats domestiques ont été traitées.
- 295 Chèques vétérinaires ont été traités.
- 9 Cartes de nourrissage octroyées.
- 14 visites à domicile dans le cadre du bien-être animal.

- 3 chats ont été déposés au refuge Help Animals pour adoption.

14.3 Promotion et Prévention de la Santé à Anderlecht (PePSA)

Tâches principales effectuées par le service

Le service de Promotion et de Prévention de la Santé à Anderlecht (PePSA) envisage la Santé de façon transversale telle que l'Organisation Mondiale de la Santé la définit : « La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

L'objectif du service est de créer une dynamique au sein de la commune autour de la promotion et de la prévention de la santé. Le service développe la notion du « Bien-être » au niveau Santé du citoyen et au sein des services de la commune en agissant sur les différents déterminants de la santé et en tenant compte des attentes, des besoins et des ressources de la population.

Améliorer l'accessibilité de l'information en ce qui concerne la santé globale pour tous

L'un des objectifs principaux du service est d'améliorer l'accessibilité de l'information en terme de santé globale. Pour ce faire, il :

- va à la rencontre de la population dans son milieu de vie.
- organise des campagnes de sensibilisation, de prévention et de réduction des risques sur le territoire anderlechtois.
- soutient et renforce les compétences des acteurs de terrain
- donne une visibilité aux structures de santé anderlechtoises

Assurer un rôle d'interface entre les habitants, le monde associatif et le pouvoir politique communal :

Le service de la PePSA récolte les attentes et les besoins de la population en matière de santé via des diagnostics communautaires et remonte les constats du terrain aux élus communaux.

Il constitue et coordonne également des partenariats avec le monde associatif et les différents services communaux autour des problématiques identifiées.

Permettre à tout un chacun d'améliorer sa qualité de vie en agissant sur les facteurs qui la déterminent.

Le service de la PePSA essaie de renforcer les capacités du public à prendre soin de lui-même et de sa santé (empowerment), il implique les différents publics et favorise la participation de ceux-ci dans l'élaboration des projets tout en apportant une attention particulière à des publics tels que les personnes vivant dans des situations de vulnérabilité accrue, les femmes, les personnes en situation de handicap, etc.

Projets actuels et nouveaux projets

Les projets actuels et nouveaux sont mis en place sur base des constats faits lors des différents diagnostics communautaires réalisés auprès des professionnels et des habitants de la commune et en fonction des résultats des études de l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale.

Projet diabète

Le Service a mis en place des actions de sensibilisation liées aux facteurs de risques du diabète et a organisé des dépistages du diabète de type 2. Différentes actions ont eu lieu :

- Lors du village santé du marché annuel d'Anderlecht le 13 septembre 2022.
- Lors du de la remise des conclusions de l'analyse Brico dans le quartier du Peterbos le 21 septembre 2022.

Partenariat Plate-forme Prévention Sida

Le service PePSA a participé aux actions de sensibilisation qui ont eu lieu dans différentes stations de métro (Clémenceau, Erasme et Céria) le 1er décembre 2022 et des actions de sensibilisation et de dépistage aux Abattoirs le 2 décembre.

Partenariat autour du bien-être et de la santé dans différents projets : BRICO Peterbos, CLSS Cureghem

Ce partenariat a été mis en place par l'Asbl Saamo et la fédération des services sociaux afin d'organiser des journées dédiées à la santé et au bien-être dans trois quartiers anderlechtois. Au programme : des stands d'information et des ateliers ouverts à toutes et tous. La PePSA était présente en tant qu'acteur de la santé.

Octobre Rose

Le service a organisé des activités de sensibilisation autour du cancer du sein intitulé « Octobre Rose ».

Le 20 octobre 2022, une conférence interactive fut organisée. Elle fut suivie d'ateliers bien-être et de sensibilisation.

Un ciné-débat a été proposé le 16 novembre. Le documentaire projeté retraçait la vie d'une femme face à l'épreuve d'un cancer du sein invasif. Il a été suivi du témoignage poignant de la réalisatrice.

Charte bruxelloise pour l'intégration de la santé dans toutes les décisions politiques communales

La commune d'Anderlecht a adhéré à la charte bruxelloise pour l'intégration de la santé dans toutes les décisions politiques communales. Elle s'est engagée, entre autres, à :

- faire connaître l'approche « la Santé dans Toutes les Politiques » à tous les élus et les agents de l'administration communale
- intégrer la préoccupation pour la santé de la population et l'équité en santé au sein de toutes décisions politiques communales qui touchent la population.
- organiser des collaborations entre différents secteurs communaux et des partenariats avec des acteurs actifs dans la commune.

Les 60 ans du Centre de Santé d'Anderlecht

Le 28 juin 2023, le service PEPSA a organisé les 60 ans du Centre de Santé d'Anderlecht. Cette après-midi fut l'occasion de réunir les anciens et nouveaux collaborateurs et partenaires du Centre de Santé et de mettre en valeur les activités du Centre auprès du public. Lors de cet évènement, une mosaïque commémorative a été créée qui sera inaugurée en décembre 2023.

Projets futurs

Outre les projets déjà réalisés et qui seront poursuivis, de nombreux nouveaux projets sont en cours de réflexion :

- La semaine de la Santé ou « Salon Santé-Bien-être »
- Les maltraitances et violences intrafamiliales.
- Les journées de sensibilisation aux droits des femmes
- Les ateliers « sexualité et mutilations génitales »

- Le sport et la santé
- Le bien-être au travail

Chiffres clés et statistiques

Les différentes actions de sensibilisation ont permis de toucher plus de 300 personnes.

Octobre rose a attiré une trentaine de personne lors de la journée conférence tout comme lors du ciné-débat.

15 DÉMOGRAPHIE

15.1 Population

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Le service de Population a des missions multiples qui ont pour but de mettre à disposition des documents officiels pour les citoyens tels que la demande et la délivrance de cartes d'identité, passeports, permis de conduire et certificats (résidence, composition de ménage, de vie,...). Il se charge également de la légalisation de signature (autorisation parentale, prise en charge), des copies conformes, des changements d'adresse. En outre, il prend en charge les affaires électorales.

Le service étrangers, de son côté, s'occupe de l'introduction des demandes de séjour (regroupements familiaux, demande de séjour pour circonstances exceptionnelles, asile...), demandes de prolongation de séjour, délivrance de certificats divers (composition de ménage, certificats de résidence, d'inscription...), délivrance des titres de séjours, notification des ordres de quitter le territoire.

Les projets actuels et futurs

La digitalisation du bureau des étrangers

Dans le courant de la période examinée, les services de population et étrangers ont exploré deux pistes de digitalisation des dossiers du bureau des étrangers.

La piste retenue a été celle de la digitalisation avec la société Irisnext. Le début des travaux de digitalisation seront effectués lors du premier trimestre de l'année 2024.

La création d'un guichet PMR et d'un guichet électronique

Ces deux projets, étudiés lors de la période examinée, seront mis en place lors du premier trimestre de l'année 2024

Chiffres clés et statistiques

Du 1er août 2022 au 31 juillet 2023, 13382 personnes ont été inscrites dans la commune et 837 personnes ont demandé leur radiation pour une autre commune ou pour l'étranger. 7538 personnes ont demandé un changement d'adresse intra-communal.

Environ 30.000 certificats ont été établis.

232 dossiers de cohabitation légale ont été constitués.

11 déclarations de manifestation de volonté concernant le prélèvement et la transplantation d'organes et de tissus ont été délivrées.

23 déclarations anticipées en matière d'euthanasie ont été enregistrées.

11.242 passeports ont été délivrés entre le 1er août 2022 et le 31 juillet 2023.

5763 permis de conduire et 2.124 permis de conduire provisoires ainsi que 377 permis internationaux ont été délivrés entre le 1er août 2022 et le 31 juillet 2023.

15.2 État civil

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

Le service de l'État civil délivre des extraits et actes d'état civil, se charge des naissances, des reconnaissances, des mariages et des décès. Il s'occupe également de la transcription des divorces et des jugements

Le service du cimetière procède à des inhumations, des enterrements, des dispersions de cendres, des mises en colombariums ainsi qu'à des exhumations. Le cimetière est doté de deux parcelles multiconfessionnelles et d'une parcelle des étoiles. Il dispose également d'une morgue communale.

Les projets actuels et futurs

Déménagement de la cellule décès et réouverture des services sans prise de rendez-vous

Le service de l'état civil est actuellement composé de quatre cellules amenées à gérer des matières distinctes : nationalité, naissance, mariage et décès.

Afin de gérer de manière uniforme la matière mortuaire, la cellule décès a déménagé de la Rue de France vers le cimetière.

Tandis que pour les autres cellules, après avoir été longtemps pénalisé par le fait que nos administrés n'annulaient pas leurs rendez-vous lorsqu'ils n'étaient pas en mesure de les honorer, nous avons supprimé les rendez-vous et ce afin de nous permettre d'accueillir un plus grand nombre de personnes.

Chiffres clés et statistiques

3203 naissances ont été déclarées.

709 déclarations de reconnaissance ont été dressées.

826 actes de nationalité ont été enregistrés.

En outre, ont été transcrits au registre supplétoire en vertu des dispositions légales :

328 actes de reconnaissance d'enfants naturels;

124 jugements de divorce

33 jugements de rectification d'actes d'état civil

20 jugements d'acquisition de nationalité

5 jugements d'adoption

7 jugements relatifs à une filiation (établissement et/ou contestation)

5 arrêtés autorisant le changement de nom

286 actes de base de naissance (acquisition de nationalité et attribution de nationalité)

6 changements de sexe

33 changements de prénom

1 déclarations de choix de nom

Ont été célébrés :

340 mariages

22 nocés d'or

11 nocés de diamant

6 nocés de brillant

2 nocés de platine

184 actes de base de naissance (pour les époux nés à l'étranger)

1711 actes de décès ont été dressés.

± 20.000 extraits ou copies d'acte délivrées.

Les terrains ci-après ont été concédés au cimetière du Vogelenzang :

Concessions temporaires de 15 ans, en pleine terre : 41

Concessions de longue durée de 30 ans, en pleine terre : 24

Concessions de longue durée de 50 ans, en pleine terre : 4

Concessions de longue durée, de 40 ans, avec caveau à deux cases : 35

Concessions de longue durée, de 40 ans, avec caveau à quatre cases : 10

Concession de longue durée, de 50 ans, avec caveau à six cases : 5

Cellule de 15 ans, une urne, dans la pelouse d'inhumation des urnes : 3

Cellule de 30 ans, une urne, dans la pelouse d'inhumation des urnes : 0

Cellule de 30 ans, deux urnes, dans la pelouse d'inhumation des urnes : 1

Columbarium de 15 ans, une urne : 4

Columbarium de 30 ans, une urne : 0

Columbarium de 30 ans, deux urnes : 8

Il a été procédé à 383 funérailles en 2023.

Il a été procédé à l'inhumation de 184 corps en fosses ordinaires.

Au 31/12/2023, le nombre de corps inhumés dans notre cimetière s'élève à 60231.

6783 dispersions des cendres de corps incinérés ont eu lieu jusqu'à présent sur la pelouse destinée à cet effet au cimetière, dont 96 pour la période considérée.

27 urnes cinéraires ont été déposées en columbarium pour la période considérée.

Les déclarations de décès ainsi que les actions administratives fournies par la cellule décès ont rapportées une recette de 336.060 €.

24 exhumations ont été effectuées.

La vente de concessions temporaires de quinze ans et celle des concessions de longue durée ont produit des recettes s'élevant respectivement à 36.500 EUR et 190.250 EUR.

L'utilisation par des particuliers de caveaux et de cadres d'embase a procuré une recette de 134.900 EUR

16 BÂTIMENTS ET LOGEMENTS

16.1 Logements

Tâches principales du service

La location des logements communaux

Gestion des dossiers des candidats-locataires

Inscription des nouveaux candidats-locataires et renouvellement des candidatures

Traitements des recours suite à une décision de radiation du registre des candidats-locataires

Réponse aux appels téléphoniques, courriers et courriels (mise à jour des dossiers, demandes diverses, etc.)

Gestion des dossiers des locataires

Indexation des loyers

Décompte des charges

Demandes d'intervention technique

Avenant au bail

Remboursement du précompte immobilier

Attribution des logements communaux

Analyse des dossiers et sélection des candidats

Contacts et visites des appartements

Organisation de la commission d'attribution

Approbation des attributions par le Collège des Bourgmestre et Échevins

Entrées et sorties locatives

Rédaction, signature et enregistrement des baux

Reprise des compteurs

Organisation des états des lieux (facturation, calcul des frais, etc.)

Constitution et libération des garanties locatives

La mise à disposition des logements de fonction

Établissement des conventions d'occupation

L'accompagnement social des locataires communaux

La prévention et la tentative de désamorçage des conflits de voisinage dans le respect du contrat de bail

L'accompagnement dans le surendettement

Les violences conjugales

Les démarches administratives

L'introduction de demandes d'aides (ADILS, Phare, etc.)

Le suivi et l'orientation dans des difficultés du troisième âge etc....

Chiffres-clés et statistiques

Les logements

478 logements dans le parc locatif en juillet 2022, dont 51 sont gérés par des AIS.

Composition :

- studios : 23
- 1 chambre : 150
- 2 chambres : 171
- 3 chambres : 121
- 4 chambres: 35

Dossiers traités :

- 20 attributions
- 1 mutations
- 12 sorties
- 3 avenants au bail

Les candidats-locataires

1028 dossiers actifs sur la liste d'attente

423 nouvelles inscriptions de candidats-locataires

Temps d'attente :

Logements	Inscription la plus ancienne en juillet 2022
Flat	01/2016
1 chambre	12/2011
2 chambres	03/2009
3 chambres	01/2009
4 chambres	05/2004

174 radiations de candidats-locataires suite au non-renouvellement de la candidature en janvier 2023

10 recours introduits

7 radiations confirmées

18 radiations de candidats-locataires pour refus de logement jugé non fondé par la commission d'attribution ou une absence aux visites (sur un nombre total de 20 refus)

3 recours introduits les 3 ont été considérés non-fondés

7 demandes de mutation introduites dont 6 ont été jugées fondées sollicitations

6 d'attribution d'un logement par voie dérogatoire dont 5 ont reçu un avis favorable de la Commission d'attribution

L'accompagnement social

3 tentatives de désamorçage de conflit

22 suivis pour arriérés de loyer

3 suivis d'expulsion

3 aides au blocage de la garantie locative

24 visites à domicile

2 introductions de demandes de dérogation auprès de la Commission d'attribution

21 suivis de situations diverses (demandes d'interventions externes (CSD, Régie, CPAS...), sous-occupations, mutations prioritaires...)

Préparation de la socialisation des logements à partir de 2023

Autres

Conclusion de :

1 convention pour la mise à disposition de logement de fonction

1 convention pour une location de parcelle potagère

22 mises en location d'un emplacement de parking

Socialisation des logements

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale s'est engagé à conclure un protocole liant chaque commune à la Région pour la réalisation des objectifs partagés du Plan d'Urgence Logement. Le protocole, signé le 25 octobre 2022 et appelé "contrat logement", prévoit un financement destiné à des postes de travail liés à la réalisation de ses objectifs, à savoir : la socialisation des loyers des logements communaux, la lutte contre l'insalubrité et la lutte contre les logements inoccupés.

Financement

Subvention de la Région de 302.800,00 euros valable du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2024.

Ressources humaine – engagements :

- 1 ETP A1 (17/04/23) Réfèrent logement : Gestion projet socialisation – lutte insalubrité
- ½ ETP A1 (5/10/23) Réfèrent logement : Gestion projet logements inoccupés
- 1 ETP C1 (09/10/2023) Assistante administrative : Gestion administrative des dossiers de socialisation

Action des Référénts et assistante administrative :

- Socialisation
- Lutte contre l'insalubrité
- Lutte contre les logements vides

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Socialisation des loyers des logements communaux

- Locataires communaux et CPAS
- Loyer « socialisé » calculé selon les dispositions appliquées dans le logement social par la SLRB.
- Compensation financière accordée par la Région de Bruxelles-Capitale couvrant la différence entre le loyer initial indexé et le loyer socialisé

Chiffres clés et statistiques

Phase	ménages invités à la socialisation	Dossiers introduits pour calcul du loyer socialisé	Ménages socialisés	Ménages refusant la socialisation *
Phase 1	71	7	1	8
Phase 1.bis	113	10 – en cours de calcul	█	█
Phase 2	320	█	█	█

* : Comprends les ménages n'ayant pas donné suite au courrier informant du calcul du loyer socialisé.

/ : résultats à partir de 2024

Lutte contre l'insalubrité

- Personne de contact pour la DIRM / rencontre
- Assistance la coordination dans le projet DIGNITY 1070 - lutte contre les marchands de sommeil
- Présentation du projet DIGNITY en extérieur
- Suivi des dossiers de logement insalubres / prise de contact avec les propriétaires

Logements inoccupés

- Mise en place des procédures de droit de gestion publique : 4 adresses identifiées
- Suivi des dossiers liés au droit de gestion publique
- Appréhension de la taxe communale
- Identification/ prise de contact avec les propriétaires

16.2 Bâtiments

Quelles sont les tâches principales effectuées par votre service

- la gestion de toute l'infrastructure communale (écoles, crèches, bâtiments administratifs,...).
- la gestion du parc industriel (élévateurs, monte-charges, équipement des ateliers,...).
- la direction du personnel du service même.
- la gestion de l'économie d'énergie des infrastructures communales
- la gestion du patrimoine immobilier communal
- Le service s'occupe également de l'approvisionnement nécessaire aux travaux qu'il réalise en régie. Ceci inclut aussi bien l'achat d'outillage, de machines ainsi que de matériaux de construction.

Cellule administrative

Celle-ci est actuellement composée de :

- 1 conseiller adjoint
- 1 juriste

- 1 secrétaire d'administration
- 4 assistants administratifs
- 1 adjoint administratif

Cette cellule est principalement chargée de :

- assurer une mission de secrétariat général du service
- constituer la centrale d'achat du département (élaboration des clauses administratives des cahiers spéciaux de charges, envoi des invitations à remettre offre ou publier, le cas échéant, les dossiers d'adjudication sur e-Notification, ouverture des offres de marchés publics et rédaction des rapports d'analyse des offres)
- la gestion administrative et financière des différents projets
- assurer le suivi de l'exécution des marchés publics sur le plan administratif, financier et juridique (gestion des cautionnements, des états d'avancement des chantiers et des contentieux)
- l'élaboration des propositions budgétaires (ordinaires et extraordinaires) du département.
- rédiger des documents, des rapports, délibérations et conventions à l'attention du Collège et/ou du Conseil.
- la gestion de la facturation, des budgets et des subsides
- développer et mettre en œuvre la gestion du patrimoine communal (gestion administrative et financière des dossiers liés au patrimoine immobilier de la commune, tant au niveau des acquisitions, ventes que de la conclusion des baux à loyer et commerciaux ainsi que des conventions diverses (bail emphytéotique, convention d'occupation précaire, concessions, etc)
- la gestion des dossiers archivés.

Bureau d'études

Le département des Bâtiments et Logements a constitué son propre bureau d'études.

Celui-ci est actuellement composé de :

- 1 ingénieur principal
- 6 secrétaires d'administration techniques / architectes
- 3 secrétaires d'administration techniques / ingénieurs
- 1 secrétaire d'administration technique / géomètre

Cette cellule se charge principalement de:

- la mise en œuvre de la gestion du patrimoine communal :
- l'achat et la vente des propriétés communales
- les expropriations pour la commune
- l'organisation, la coordination et la conduite des travaux visant à la bonne exécution du programme technique.
- les propositions, les études et l'exécution des projets concernant l'entretien, la réfection, les constructions nouvelles et la réhabilitation d'infrastructures communales.
- l'élaboration des plans pour les projets étudiés par le service et collaboration avec les bureaux d'architectes et d'ingénieurs.
- l'élaboration des propositions budgétaires du service.

- l'élaboration des métrés des divers travaux.
- l'archivage des dossiers as-built et plans existants.
- se former en vue de suivre l'évolution des techniques de construction ou d'innover ainsi que l'évolution de la législation
- Formations:
- Évolution des techniques, évolution des normes et des lois, biodiversité, accessibilité des bâtiments, signalétique, problème d'humidité, ...
- Programme de dessin,

Service technique

Celui-ci est actuellement composé de :

- 1 secrétaire technique
- 4 assistants techniques
- 5 conducteurs d'équipe
- 25 ouvriers

Le service technique est principalement chargé de :

- La conclusion et le suivi des contrats d'entretien nécessaires aux installations techniques (détection incendie, anti-effraction, installations d'alarme, cuisine industrielle, installations de chauffage, ascenseurs..).
- Réception des demandes d'intervention techniques des utilisateurs et locataires
- Transmissions des demandes après filtrage / tri vers les équipes de réalisation interne
- Coordination des équipes d'exécution interne (chauffagistes, menuisiers, peintres, ...)
- Gestion des archives techniques
- Interventions sur urgences (incendies, incidents techniques, ...)
- Rédaction de divers types de rapports techniques à usage interne ou externe (assurances,...)

Cellule Sécurité civile

Cette cellule est constituée d'un secrétaire technique et se charge principalement de :

- Tenir à jour le plan d'urgence/ plan catastrophe
- Évaluer les risques en matière de sécurité civile en cas d'évènements
- Rédiger des rapports sur des situations dangereuses sur la voie publique

Quels sont les projets en cours (projets actuels et nouveaux)

Le service bâtiments fait appel à des entreprises spécialisées afin de procéder à l'entretien des infrastructures communales et de préserver ainsi la valeur du patrimoine communal : transformation, maintenance extraordinaire et mise en conformité des bâtiments communaux avec les réglementations en vigueur.

A côté de ces travaux dits « classiques », le service Bâtiments est également en charge de la réalisation de nouvelles constructions et de transformations d'envergure pour lesquelles le service Bâtiments s'adjoit des architectes du secteur privé, qui conçoivent les projets et les mettent en œuvre. En sa qualité de maître d'ouvrage, le service Bâtiments fonctionne en étroite collaboration avec les bureaux d'architecture du secteur privé et veille au respect des procédures et des réglementations en vigueur (notamment en termes de marchés publics) tant lors de la phase de

planification des projets que lors de la phase d'exécution des travaux sur chantier, ainsi qu'au respect de l'enveloppe budgétaire votée par le Conseil communal

Les projets phares en cours

Rénovation du Musée de la Résistance en vue d'accueillir le projet muséal Maison des Résistances

Rénovation du bâtiment 14 rue Van Lint en vue d'accueillir le projet muséal Maison des Résistances. Le projet, développé par Faidherbe & Pinto architectes, prévoit une première phase de travaux d'architecture confiés à l'entreprise Sotrelco pour un montant de 3.143.134,15 € TVAC. Cette phase, a débuté en novembre 2021 et se terminera début 2024. Elle sera suivie de la mise en œuvre du projet scénographique afin de viser une ouverture du musée pour fin 2024.

Collégiale des Saints-Pierre-et-Guidon : Phase 1 - Restauration du mur de clôture et mise hors eau de la Salle du Chapitre.

La restauration de la Collégiale, confiée dans sa conception à Origin Architecture & Engineering, est un projet ambitieux qui se développera en plusieurs phases, allant de la restauration du mur de clôture du jardin à la restauration intérieure de l'église. La première phase des travaux est maintenant achevée. La phase de remise aux normes électriques intérieures a été abandonnée par l'adjudicataire du marché, la procédure d'adjudication sera relancée en 2024.

Le projet de stabilisation de la tour + l'accessibilité PMR est passé en permis d'urbanisme à la région.

Restauration du Vieux béguinage

Classé comme monument depuis 1938, le Vieux Béguinage a fait l'objet d'un projet de restauration complète. Les travaux ont été réceptionnés mi-2022. Le projet prévoit de maintenir la fonction actuelle de Musée d'art populaire et d'histoire d'Anderlecht. Notre service accompagne administrativement le Musée dans la gestion des missions de scénographie et de muséologie, ainsi que dans le projet de restauration des peintures murales découvertes lors du chantier de restauration. . Décompte final des travaux : 956.273,27 EUR TVAC (A. Vandendorpe nv) — Bureau d'études : ARTER

Restauration Kattekasteel:

Le projet se situe au 195 rue du chant d'Oiseau. Une réaffectation est proposée pour la villa, dans le cadre d'un projet FEDER, BoerenBruxselPaysans. L'affectation du nouvel équipement est double : il vise d'une part, à pérenniser les activités de sensibilisation du public, en particulier des jeunes et des générations futures en faveur de leur environnement, de leur patrimoine naturel, la biodiversité et du développement durable. D'autre part, la réaffectation permet d'accueillir des infrastructures indispensables au développement d'un espace test agricole offrant un accompagnement et un soutien à de nouveaux agriculteurs-maraîchers bruxellois dans le lancement et la consolidation de leurs activités professionnelles.

Fin des travaux des bâtiments de la villa et de son annexe. Réception provisoire octroyée le 22/10/2023. Les abords seront normalement terminés pour la fin d'année 2023. Le bâtiment est occupé par les concierges et les 2 associations.

Projet de rénovation et d'extension des écoles primaires et maternelles P18/M3/L18/K3

Le projet consiste en la rénovation et l'extension d'un complexe scolaire, dans un îlot complet de forme triangulaire ceinturé de 3 voiries : la rue Pierre Longin, l'Avenue Marius Renard et l'Avenue Romain Rolland.

Dans l'entité existante, sur deux niveaux, l'intervention porte sur le renouvellement de l'enveloppe extérieure de façon à répondre aux dernières exigences d'isolation thermique et l'intégration d'un système centralisé de ventilation double flux. L'extension est érigée en partie haute sur trois niveaux et en deux en partie basse.

L'implantation de cette dernière a été étudiée de façon à répondre aux exigences d'entités devant soit fonctionner ensemble avec des locaux partagés tels que salle de gymnastique ou de psychomotricité, réfectoires, cuisines, etc. soit de façon autonome telles que entrées séparées, locaux propres, etc.

Le marché est scindé en trois tranches

*TF (construction des écoles L18 et K3) - commandée

Montant du BC = 10.019.688,52 € TVAC

*TC1 (construction de l'école M3) - commandée

Montant du BC = 3.385.050,15 € TVAC

*TC2 (rénovation de l'école P18) - pas encore commandée

Un deuxième marché dédié exclusivement aux abords venait d'être publié et est scindé également en trois tranches :

*TF = Abords L18/K3

*TC1 = Abords M3

*TC2 = Abords P18

L'ouverture des plis a eu lieu le 23 novembre 2023 et l'analyse des offres est en cours par le bureau d'études d'architecture.

Avancement :

- Démarrage des travaux simultanément pour les deux tranches TF et TC1 en septembre 2021.
- Arrêt en janvier 2022 suite au recours d'un riverain au conseil d'état qui ordonne la suspension des travaux.
- Reprise en en septembre 2022 suite à l'obtention d'un nouveau permis d'urbanisme.
- Retrait du permis d'urbanisme et suspension des travaux en octobre 2022 suite à un nouveau recours au conseil d'état.
- Reprise des travaux fin mai 2023 suite à la décision du rejet du nouveau recours par le conseil d'état.

* Les travaux sont en cours et sont actuellement au stade de réalisation du plancher haut du rez pour la partie M3, et de la réalisation des pré murs pour la partie L18/K3 et du radier au droit de la jonction avec le bâtiment existant.

Complexe multifonctionnelle drève Olympique

Le programme du projet combine plusieurs entités fonctionnelles dont :

Une salle de fêtes et espaces pour des activités parascolaires avec parking souterrain de 80 places. L'infrastructure étant déjà opérationnelle et consiste à une salle de fêtes pour 500 personnes avec locaux annexes tels qu'un Desk d'accueil, espace scène, arrière-scène, loges, sanitaires, cuisine super-équipée, espace bar et divers. A l'étage se trouvent deux grandes salles dédiées aux activités parascolaires, une structure liée directement au parking souterrain et à la salle par un ascenseur.

Le projet a été basé sur une approche globale en ce qui concerne les futures constructions autour du stade Owens et aussi les espaces de circulation, parkings et zones piétonnes afin d'y apporter une certaine cohérence. Le caractère paysager du site étant primordial, une intégration des bâtiments en l'incrustant dans le talus a été indispensable. Il est à noter que le projet a été élu lauréat Batex en 2013.

LA TC 3 (construction d'un hall des sports et d'un boulodrome)

Cette partie du projet pour laquelle les travaux ont démarré au 15 novembre 2021 , vient dans le prolongement de la salle de fêtes avec une communication au niveau du premier étage. Elle se compose de deux entités sportives distinctes :

- un hall des sports consistant en une salle de sports collectifs avec gradins accessibles depuis l'étage, deux salles polyvalentes, des vestiaires/sanitaires, cafeteria et cuisine de réchauffe, rangements, bureau et divers.
- un boulodrome qui vient terminer l'infrastructure au bout d'une série de bâtiments bien agencés dans le talus et suivant le tournant de la piste d'athlétisme du stade Owens. Cette entité comporte 6 pistes intérieures et 6 autres extérieures, un espace bar, une cuisine de réchauffe, un bureau, une infirmerie, rangements, sanitaires et divers.

Cette infrastructure est dédiée principalement à la pratique de sports collectifs et arts martiaux et divers pour les jeunes de la commune mais aussi pour l'organisation de compétitions à l'échelle régional et national.

Les réalisations pour cette tranche du projet, sont à une phase bien avancée et la fin des travaux est prévue pour février 2024.

Musée et jardin de la maison d'Erasmus

Trois projets sont en cours sur ce site classé :

Restauration du mur d'enceinte : le permis d'urbanisme nous a été octroyé , le dossier de permis d'urbanisme a été introduit auprès d'Urban en mai 2023 (en collaboration avec DDGM Architectes)

Restauration des châssis et vitraux : le marché public de travaux a été lancé au mois de juin 2023. L'entrepreneur est en cours de désignation. (en collaboration avec DDGM Architectes)

Restauration des œuvres d'art classées du jardin : « Les larmes du ciel » de M.-J. Lafontaine et « Le volcan de vie » de Bob Verschuere. Le permis d'urbanisme et la demande de subside ont été introduite chez Urban au mois de juin 2023.

Antennes LISA

Notre service coordonne au niveau technique et administratif le développement des Antennes de Quartier sur le territoire anderlechtois. Trois projets sont en cours d'étude : Cureghem, Erasmus, Martin Luther King

Chiffres clés et statistiques

Les principaux marchés publics conclus au cours de cette période :

Administration

Etude de reconnaissance de l'état du sol de la parcelle sis 133 rue Démosthène - 3.847,23 EUR ;

Rue de Veeweyde 104. Traitement de la mэрule. MFM 22/022 - 26.607,90 EUR ;

Etude complémentaire dans le cadre de la rédaction du projet d'assainissement du sol de la parcelle communale sise rue de Zuen. Marché public de faible montant - 6.881,27 EUR ;

Chauffage Veeweyde 104 - CSC 22/056 - 40.000,00 EUR ;

Bâtiment Rue de Veeweyde 100. Remplacement double vitrage. MFM 22/032 - 3.248,85 €

LISA Peterbos (DF phase 1) - Décompte intermédiaire - 100.000,00 EUR ;

Remplacement châssis - CSC 22/20 - 5.100,00 EUR ;

Espace Scheut, Rue Léopold de Swaef 10B. Remplacement vitrage MFM 22/018 - 3.576,76 EUR ;

Maison de la participation, Rue Wayez 94. Remplacement volet MFM 22/007 - 8.171,73 EUR ;

Achats d'extincteurs et signalétiques MFM 22/005 - 11.641,70 EUR ;

Fourniture d'un ventilateur mural au service études (Architectes), rue du Transvaal 21 » établie par le service Bâtiments et Logements MFM 22/021 -5.000,00 EUR ;

Parc du Petit Scheut, AV. de Scheut 147. Fourniture de 2 panneaux de signalisation. MFM 22/025 - 2.500,00 EUR ;

Conciergerie P6/13, rue de Douvres 80. Fourniture d'une nouvelle salle de douche. MFM 22/029 - 3.091,16 EUR ;

Bâtiment Rue du Chimiste 31-33 – Remplacement de double vitrages : MFM 23/006 - 1.948,10 EUR ;

Rue de Veeweyde 104. Traitement de la mэрule. : MFM 23/007 - 13.334,20 EUR ;

Fourniture d'extincteurs MFM 23/002 - 6.642,90 EUR ;

Transports

MONS/0627 : porte garage CSC 22/042 + divers - 40.000,00 EUR ;

Bibliothèque

CHAPE/0001 - Châssis défectueux + Incendie CSC 22/054 lot 2 - 54.000,00 EUR ;

Tavaux de maintenance extraordinaire aux menuiseries extérieures. CSC 22/020. - 2.400,00 EUR ;
engagement complémentaire pour indemnité résiliation - 549,58 EUR ;

Musées communaux

Mission de coordination Sécurité santé (prestation complémentaire) du marché de restauration des menuiseries extérieures de la Maison d'Erasmus située rue Formanoir 31 à Anderlecht - 4.201,72 EUR;

Maison des Artistes, Rue du Bronze 14. Etudes techniques spéciales (HVAC) – CSC 22/070 - 30.274,20 EUR ;

Maison des Artistes, Rue du Bronze 14. Etudes techniques spéciales et stabilité – CSC 22/060 Lot 2 : Stabilité - 4.357,00 EUR ;

Muséographie -Béguinage, Rue du Chapelain 8 – Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la muséographie du Béguinage - CSC 22/062 -engagement de la TF - 9.075,00 EUR ;

Collégiale St-Guidon - DF intermédiaire phase I lot - 190.000,00 EUR ;

« Mise en conformité de l'installation électrique existante de la Collégiale Saints Pierre et Guidon » - CSC 22/068 - 160.000,00 EUR ;

Centre récréatifs

Engagement d'une réserve complémentaire pour le DF du marché 18/021 "Construction d'un pavillon dans le parc Astrid" - 97.059,03 EUR ;

Crèches

Crèche « De Viooltjes », rue de Douvres 23. Travaux de peinture de carrelage mural et radiateurs – Paiement d'une facture relative à des travaux complémentaires en cours d'exécution - 822,80 EUR ;

Crèche Les Jasmins, Plaine des Loisirs 3 - Remplacement d'une pompe d'eau pluviale – MFM 22/008 - 3.141,16 EUR ;

Remplacement clôtures dans diverses crèches CSC 22/043 - 19.000,00 EUR ;

Crèche « Zonnebloem », Av. P. Janson 68. Travaux de mise en conformité. Marché à lots. Cahier des charges 20/054 (Lot 1 : Fourniture et pose d'une porte de secours). Procédure négociée directe avec publication préalable. - La firme RECONFORT + - Décompte final - 181,51 EUR ;

Diverses infrastructures communales. Remplacement de protections solaires et volets électriques – Dossier MFM 22/013 lots 1 et 2 - 4.910,18 EUR ;

Crèche Muguets – Moustiquaires - MFM 23/004 - 1.040,60 EUR ;

Crèche Arbre à Papillons – Buanderie - MFM 23/011 - 12.869,40 EUR ;

Prestation complémentaire à la convention INF_2022_017 : Fourniture et pose de moteur et nouvelle centrale exutoire de fumée de commande pour la crèche Zonnebloem, Av. P. Janson 68. - 8.045,10 EUR ;

Enseignements

Paiement de factures relatives à la mise en conformité et au remplacement de cabine haute-tension de diverses infrastructures communales – 19/050 - 1.646,07 EUR ;

Mission de demande de subsides - Prestation complémentaire au marché 17/081 «Curo-Hall, Rue Ropsy Chaudron 7 - Etude architecturale et technique pour des travaux de toiture et la mise en conformité PEB» - 1.939,03 EUR ;

Extension de l'installation alarme incendie de l'école K7, Av. G. Melckmans 18b (rajout du grenier au système) - 11.949,78 EUR ;

BS Scheut, Rue Léopold De Swaef 38. Rénovation des sanitaires et vestiaires et mise en conformité électrique. - Cahier des charges 20/046. - Marché par procédure négociée directe avec publication préalable - Firme TROUBLEYN NV - Décompte final du lot 1 « Rénovation des sanitaires et vestiaires » - dépense supplémentaire - 1.742,64 EUR ;

Ecole «GBS Scheut», Rue L. Deswaef 38. Rénovation de la chaufferie. Cahier des charges CSC 22/055 -132.000,00 EUR ;

Prestation complémentaire au marché 17/081 « Curo-Hall, Rue Ropsy Chaudron 7 - Etude architecturale et technique pour des travaux de toiture et la mise en conformité PEB » - dossier d'adjudication et a suivi l'exécution de ces travaux (CSC 22/030) - 2.910,05 EUR ;

Ecole P18, rue Pierre Longin 1-3 - Etude de stabilité de la toiture de la salle de gymnastique - MFM 22/012 - 3.872,00 EUR ;

Divers bâtiments communaux. Travaux de maintenance extraordinaire aux menuiseries extérieures. Cahier des charges 22/020 - 29.800,00 EUR ;

Maintenance extraordinaire toitures - CSC 22/016 - 32.134,54 EUR ;

Raccordement à l'égout public du complexe scolaire M3/K3-P18/L18 - 7.096,68 EUR ;

GBS Kameleon, Rue Ropsy Chaudron 7. Transformation de la conciergerie en salle des profs et bureaux et travaux de peinture façade. Cahier des charges 20/045 (Lot 1). Engagement d'une réserve budgétaire complémentaire pour le décompte final - 11.859,41 EUR ;

Ecole Kaméleon dans bâtiment Curo-Hall, Rue Ropsy Chaudron 7 - Réfection de la verrière du hall - Cahier des charges 22/030. Engagement d'une réserve budgétaire complémentaire pour décompte final - 7.118,50 EUR ;

Réengagement de crédit suite à la suppression par inadvertance de la liste de report des engagements définitifs Rénovation de la cabine HT de l'école L6/13, rue Wayez 56. - 2.528,90 EUR ;

Ecole Dertien, Rue Wayez 56. Travaux de sécurisation de la façade MFM 22/019 - 16.865,82 EUR ;

Ecole « Les Petits Goujons », Rue des Goujons 88. Rénovation de la toiture plate. CSC 22/064. - 89.000,00 EUR ;

Ecole « Les Acacias », Place Séverine 1. Remplacement de la chaudière. MFM 22/017 - 6.190,85 EUR ;

Ecole P18, Rue Pierre Longin 1. Encapsulation cloisons amiantées – Dossier MFM 22/011 - 3.752,40 EUR ;

Ecole M6 « Les Petits Goujons », Rue des Goujons 88. Remplacement vitrage. – Dossier MFM 22/015 - 8.168,38 EUR ;

Remplacement clôtures dans diverses écoles CSC 22/043 - 15.000,00 EUR ;

Rénovation de la cour de récréation Kleuterschool Doremi CSC 22/061 - 115.000,00 EUR ;

Diverses infrastructures communales. Remplacement de protections solaires et volets électriques – Dossier MFM 22/013 lots 3 et 4 - 8.984,56 EUR ;

DELWA/0040 - Régulation - CSC 22/063 - 80.000,00 EUR ;

Rénovation et création de blocs sanitaires dans les écoles secondaires dans les écoles secondaires Athénée Joseph Bracops et Ecole Théo Lambert - Marché à lots - Cahier des charges 21/025 - Révision du montant d'attribution du lot 1 - 10.000,00 EUR ;

Ecole ITMR, rue G. Moreau 104. Remplacement partiel du système de détection intrusion - 8.995,43 EUR ;

Cours Erasme, Chaussée de Mons 700. Remplacement vitrage. MFM 22/030 - 4.096,00 EUR ;

Cours Erasme, Chaussée de Mons 700. Travaux de réparation. MFM 22/027 - 29.024,81 EUR ;

Bâtiment Chée de Mons 700 (Académie Française de Musique). Fourniture et pose d'un système de vidéophonie. MFM 22/031 - 15.874,72 EUR ;

DSWAEF/008 _ Portes RF MFM 23/003 - 7.333,72 EUR ;

Divers bâtiments communaux. Travaux de maintenance extraordinaire aux toitures (Lot 1 : Diverses écoles – CSC 23/016 - 35.705,04 EUR ;

Réparation des façades de l'école P1 "Clair Soleil", sis rue Potaerdenberg, 170. CSC 21/048 - engagement réserve budgétaire complémentaire pour décompte final - 42.003,47 EUR ;

Réparation des façades de l'école P1 Clair Soleil, sis rue Potaerdenberg 170. Cahier des charges 21/048. Procédure négociée sans publication préalable. - La firme MONUMENT RENOVATION TECHNICS.- Approbation rectification état d'avancement 4 et 5 + factures - 6.593,42 EUR ;

Mise en conformité et remplacement de cabine haute tension. Cahier des charges 19/050. Procédure négociée directe avec publication préalable – Travaux complémentaires liés aux : Lot 2 : « Mise en conformité de cabines haute tension – rue Wayez, 56 – GBS Dertien » - 4.150,24 EUR ;

Athénée Joseph Bracops - 1.621,80 EUR ;

Cimetière

BRITA/0001 - Incendie CSC 22/054 lot 1 - 25.000,00 EUR ;

Câblage informatique bâtiments Cimetière -MFM 22/020 – EUR ;

Développement durable

Kattekasteel -décompte intermédiaire – 175.000,00 EUR ;

Raccordement électrique de la villa du Kattekasteel et de son annexe sise rue du Chant d'Oiseaux 195 à Anderlecht 3.574,34 EUR ;

Raccordement au gaz de la villa du Kattekasteel et de son annexe sise rue du Chant d'Oiseaux 195 à Anderlecht - 435,60 EUR ;

Logements

Bâtiment Chaussée de Mons 202. Rénovation des appartements. - CSC 21/051 - décompte final engagement d'une dépense supplémentaire – 3.891,04 EUR ;

Maintenance extraordinaire toitures - CSC 22/016 - 23.680,19 EUR ;

VDBRU/0101 - Chauffage/ ventilation. Remplacement groupe ventilation et installation pompes à chaleur. Cahier des charges 22/065. - 62.000,00 EUR ;

Travaux de maintenance extraordinaire aux menuiseries extérieures. Cahier des charges 22/020. - 23.700,00 EUR ;

Travaux de peinture et de revêtement de sols. Cahier des charges 22/018. - 25.000,00 EUR ;

Travaux de maintenance extraordinaire aux installations électriques. Cahier des charges 22/014. - 35.000,00 EUR ;

Onderhoudswerken loodgieterij en verwarming. Bestek 22/017. - 30.000,00 EUR ;

Travaux de maintenance extraordinaire aux installations de parlophonie et de vidéophonie. 22/015 - 35.000,00 EUR ;

Chaudière rue des Vétérinaire 20 - 5.485,81 EUR ;

Remboursement de la chaudière volée dans l'immeuble sis à Anderlecht place Alphonse Lemmens 7 à l'asbl Union de Locataires Anderlecht Cureghem (U.L.A.C.). - 1.925,00 EUR ;

Chaudière rue Herbette 16 - 3.529,94 EUR ;

réserve budgétaire pour le remplacement des chaudières à l'aube de l'hiver - 30.000,00 EUR ;

Logement communal, Rue du Compas 10/5. Placement d'un système de ventilation. CSC 22/047 - 48.000,00 EUR ;

Ecole P16 « Les Peupliers », rue des Fruits 73. Remplacement du système eau chaude. Marché public de faible montant : MFM 22/026 - 16.493,60 EUR ;

Conciergerie P6/13, rue de Douvres 80. Fourniture et pose d'une nouvelle cuisine. MFM 22/028 - 7.375,00 EUR ;

Prestation complémentaire au marché 22/020 : « Divers bâtiments communaux. Travaux de maintenance extraordinaire aux menuiseries extérieures » - 1.749,00 EUR ;

Travaux d'isolation en urgence des faux plafond de l'appartement situé au rez-de-chaussé du logement situé rue Guillaume Lekeu 40 boîte 1 - 30.210,00 EUR ;

Appartement Rue Pol Stoppelaere 46. Travaux d'étanchéité mur. Marché public de faible montant : MFM 23/012. - 6.148,00 EUR ;

Remplacement de la chaudière du logement sis rue H. Deleers 33 - 3.317,80 EUR ;

Remplacement de certaines ardoises du logement rue de la Poterie 20 - 699,60 EUR ;

Travaux de maintenance extraordinaire aux installations électriques - CSC 23/014 - 32.500,00 EUR ;

Travaux d'entretien plomberie et chauffage - CSC 23/017 - 32.500,00 EUR ;

Réserve budgétaire pour la maintenance des chaudières. Travaux de maintenance extraordinaire aux installations de chauffage dans divers logements communaux- CSC 22/066 - 35.000,00 EUR ;

Divers bâtiments communaux. Travaux de maintenance extraordinaire aux toitures – Lot 2 :
Logement, rue Odon 16/18 . CSC 23/016 - 18.000,00 EUR ;

Divers bâtiments communaux. Travaux de maintenance extraordinaire aux toitures –Lot 3 : Divers
logements communaux. CSC 23/016 - 26.355,84 EUR ;

Divers logements communaux. Travaux de peinture et de revêtement de sols. CSC 23/018. -
25.000,00 EUR ;

Logements communaux coin Rue de la Poterie 1b et Bd Poincaré 10. Travaux d'étanchéité murs
mitoyens. MFM 23/005. - 28.164,20 EUR ;

Divers logements communaux. Travaux de maintenance extraordinaire aux installations de
parlophonie et de vidéophonie. CSC 23/015 - 28.000,00 EUR ;

Monuments & sites

Béguinage – DF - 156.273,27 EUR ;

Installation alarme incendie Vieux Béguinage - CSC 22/054 lot 3 - 23.500,00 EUR ;

Prestation complémentaire au marché 22/062 : « Béguinage, Rue du Chapelain 8 – Assistance à
maîtrise d'ouvrage pour la muséographie du Béguinage » - 2.208,24 EUR ;

Fêtes et cérémonies

Raccordement d'un système de datalogging à la Salle Aurore, Chée de Mons 722 - 1.531,21 EUR ;

Sports

Païement de factures relatives à la mise en conformité et au remplacement de cabine haute-tension
de diverses infrastructures communales – 19/051 - 530,56 EUR ;

Indemnité relatif au décalage intervenu entre le début d'exécution de la phase II (TC 3) et la fin des
travaux déjà accomplis (TF + TC 1 & 2) CSC 17/063 - 163.137,54 EUR ;

Clubhouse de Hockey , Drève Olympique 11 - Installation du réseau de couverture RF ASTRID -
MFM 22/006 - 21.360,01 EUR ;

Divers bâtiments communaux. Travaux de maintenance extraordinaire aux menuiseries extérieures.
Cahier des charges 22/020. - 7.400,00 EUR ;

Approbation EA n° 20 et 21 du lot 1 18/037 - 249.390,23 EUR ;

Approbation EA n° 20 et 21 du lot 2 8/037 - 115.674,52 EUR ;

VERBE/0010 – Porte de secours CSC 22/020 - 5.500,00 EUR ;

Rectification erreur relative à l'indice de révision du prix de l'état d'avancement n° 21 - 22,34
EUR ;

établissement de prestations complémentaires architecture et stabilité suite à la toiture et
dépassement du délai d'exécution CSC 17/064 - 60.500,00 EUR ;

Travaux de maintenance extraordinaire aux installations électriques » - Sécurisation des
installations électriques au stade de football du Vogelenzang, rue du Chant d'Oiseaux 130 -
6.887,08 EUR ;

Fonctions de surveillance et d'entretien.

Le service technique s'occupe de la surveillance des infrastructures administratives afin de dépister
les défauts et les dangers possibles. Les travaux d'entretien journalier sont réalisés en régie.

Les interventions suivantes ont été enregistrées dans l'année écoulée :

Logements : 1153 interventions

- Écoles	:	2906 interventions
- Crèches	:	525 interventions
- Troisième âge	:	65 interventions
- Infrastructures sportives	:	135 interventions
- Administration	:	702 interventions
- Infrastructures Culturelles	:	198 interventions
- Centre de santé	:	102 interventions
- CPAS	:	60 interventions
		- 4.406 interventions

Service de garde.

Le service des bâtiments communaux organise, en dehors des heures de service, un service de garde 24h/24h., afin d'intervenir immédiatement en cas de problèmes techniques.

L'année passée, notre service de garde est intervenu 288 fois.

*Pour l'intervention après alarme hors des heures de service, la firme spécialisée Bevier Security est désignée.

Activités diverses.

Le service a collaboré à diverses activités communales :
marché annuel.

fêtes (placement de stands de fancy-fair, renforcements de l'alimentation électrique, éclairage, podiums)

manifestations culturelles.

16.3 Rénovation urbaine

Tâches principales du service

Le service est en charge de la politique de revitalisation urbaine : Contrats de quartier durable, Contrats de rénovation urbaine, Politique de la ville, Contrats Écoles et plus récemment, Contrats d'axe et Contrats d'îlots (CACI).

Gestion de programmes et de projets

Voir point 2 « Projets »

Coordination générale et tâches transversales

- rédaction des dossiers de candidatures et de demande de subsides
- rédaction des cahiers spéciaux des charges, désignation des prestataires (auteurs de projets, entrepreneurs, ...), suivi des missions d'étude, suivi technique des chantiers et réception des travaux
- suivi administratif et financier jusqu'au décompte final
- soutien administratif aux porteurs de projet
- organisation et secrétariat des réunions publiques (CoQ, AG, ateliers, ...)

Projets actuels et nouveaux projets

Contrats de quartier durable

Canal-Midi

Ce programme est terminé, mais certains travaux complémentaires ou associés sont toujours en cours d'exécution.

Espaces publics (Beliris)

Aménagement par Beliris de la série d'espaces publics situés entre le Monument aux Martyrs juifs et le square J. et E. Miesse.

Le dossier d'adjudication a été publié, les offres des entrepreneurs sont attendues pour le dernier trimestre 2023.

Compas

Ce programme est terminé, mais deux opérations associées sont toujours en cours de développement :

Liverpool 66

Le projet de réaffectation de la partie nord de l'ancienne imprimerie Desmedt, porté par Beliris, fait actuellement l'objet une étude de faisabilité pour des améliorations énergétiques.

Cuylits 44

Un marché de travaux a été lancé par le Community Land Trust Brussels pour la construction d'un habitat groupé composé de 9 logements au n° 44 de la rue Abbé Cuylits.

Biestebroeck

Logements

Construction d'un immeuble de quatre logements à l'angle rue et quai de Biestebroeck : réception provisoire le 19/10/2022. Deux logements sont loués.

Rénovation de l'immeuble rue Wayez 135 en un commerce et un logement : réception provisoire le 15/12/2022. L'espace commercial est loué.

Rénovation d'étages inoccupés en logements rue Wayez : trois immeubles sont concernés. Les travaux de rénovation des étages de l'immeuble rue Wayez 74-76 ont partiellement débuté, la rénovation des étages de l'immeuble Wayez 156 est en cours et les trois nouveaux appartements dans l'immeuble 180-182 sont loués.

Opération mixte de construction de logements chaussée de Mons 438 et 440 : le 30/03/2023, le Conseil communal a approuvé la vente des biens à l'asbl Habitat et Humanisme Développement Belgium.

Infrastructures

Construction d'une crèche et extension de la Maison des Artistes rue du Bronze : réception provisoire le 23/09/2022.

Rénovation de la Maison des Artistes : le Collège a lancé un nouveau marché d'études le 30/05/2023.

Construction d'une annexe polyvalente dans le parc Rauter : réception provisoire le 06/07/2023. L'usage provisoire de l'infrastructure a été octroyé à l'asbl Terra Brasil en juillet.

Espaces publics

Aménagement d'espaces publics dans la rue Wayez, la rue du Bronze, le parc Rauter et la place de la Résistance : les travaux sont terminés mais en raison d'un contentieux avec l'entrepreneur, une partie du mobilier doit encore être placée ou adaptée.

Aménagement de l'espace public entre le square E. Frison et le quai de Biestebroek : réception technique et mise en service du quai de Biestebroek, du chemin Ysewyn et de la rue Ysewyn. Les travaux square E. Frison sont en cours.

Peterbos

Infrastructures

Construction d'un pôle d'équipements sportif et associatif : la demande de permis d'urbanisme a été introduite en juillet 2022 auprès de la Région et a été obtenu en août 2023. Les documents d'adjudication ont été approuvés par le Conseil communal en juin 2023 et le marché de travaux a été publié début juillet 2023.

Construction d'une nouvelle crèche francophone pour 49 enfants : la demande de permis d'urbanisme a été introduite en septembre 2022 auprès de la Région et a été obtenu en août 2023. Les documents d'adjudication ont été approuvés par le Conseil communal en juin 2023 et le marché de travaux a été publié début juillet 2023.

Espaces publics

Suite à l'approbation du second avant-projet par le Collège en juillet 2022, le dossier de demande de permis d'urbanisme a été élaboré et déposé auprès de la Région en avril 2023. L'élaboration du dossier d'adjudication a débuté à ce moment et est en cours.

Projets socio-économiques

10 des 11 projets socio-économiques soutenus dans le cadre du CQD Peterbos, menés par des services communaux et des asbl à destination des habitants du quartier ont continué leurs activités, le 11ème étant clôturé. L'été 2023 a été à nouveau le théâtre d'un programme d'activités varié pour les habitants du quartier. Les porteurs de projets ont présenté leurs rapports d'activités 2022 devant la CoQ le 20 mars et le 16 mai 2023. Ceux-ci ont été ensuite approuvés par le Collège.

Budget participatif et Networkers

Trois projets d'habitants financés dans le cadre du second appel à projets de 2021 ont été menés à terme ainsi que les trois nouveaux projets qui ont été sélectionnés dans le cadre du 1er appel à projets 2022. Quatre nouveaux projets ont été sélectionnés dans le cadre de la seconde édition de 2022 et sont toujours en cours.

Dans le cadre du troisième appel à projets « Networkers » autour de la propreté qui a été lancé en 2023, un projet de sensibilisation à la propreté et de ramassage porté par une asbl locale a été retenu et est actuellement en cours.

Antenne de quartier

L'antenne du CQD est le point de contact pour obtenir des informations concernant les projets du CQD et des locaux sont mis à disposition des permanences (écrivain public, informaticien public, assistants sociaux,...). Elle a dû déménager suite aux travaux de rénovation en cours au Peterbos, et cohabite temporairement avec l'antenne communale LISA au bloc 15 du Peterbos.

Bizet

Infrastructures

Poursuite des négociations avec les différents propriétaires et partenaires ainsi que le service Affaires juridiques de la Commune dans le cadre des procédures d'acquisition pour les deux opérations suivantes :

- Pôle Bizet : opération 2.3A – Acquisition d’un parking ;
- Pôle Résédas : opération 3.2 – Agrorésédas – Acquisition d’un garage ;

Une réévaluation complète des coûts a été réalisée, donnant lieu à une augmentation globale de l’ordre de 40% et rendant nécessaire une modification du programme.

Différents scénarios et options ont été proposés en vue d'introduire une modification de programme.

Deux candidatures FEDER ont été introduites pour l’appel à projets « Équipements collectifs des Contrats de quartier durables (CQD) ». L’opération 3.2 Agrorésédas, sélectionnée dans ce cadre, bénéficie d’un subside complémentaire de 993.645,55 €.

Espaces publics

Le programme prévoit la réalisation préalable d’une étude sur la déconnexion des eaux pluviales, qui a pour objectif de définir les principes en matière d’aménagement et de gestion des eaux pluviales sur l’ensemble du quartier. Cette étude, inscrite comme une opération à part entière, est subordonnée à l’appel à projets lancé par Bruxelles Environnement pour lequel une première candidature a été introduite mais n’a pas été retenue. Une nouvelle demande a été introduite le 15/08/2023 pour laquelle un subside de 40.000,00 EUR a été accordé.

Élaboration des marchés d’études (intégrant l’étude précitée) en cours.

Projets socio-économiques

L’antenne du CQD a été inaugurée le 2 juillet 2022 au rez-de-chaussée place Bizet n° 35. Elle constitue un point d'accueil et d'information de première ligne pour les habitants du quartier et accueille et soutient diverses initiatives et actions des partenaires ainsi que des acteurs du quartier visant à favoriser la revitalisation socio-économique du quartier.

Les locaux sont mis à disposition des projets socio-économiques du CQD.

02.11.2022 : entrée en fonction de la coordinatrice socio-économique et antenne Bizet.

30.01.2023 : entrée en fonction de l'animateur espaces publics.

12.2022 : lancement des permanences régulières à l’Antenne Bizet.

30.05.2023 : approbation par le Collège de la stratégie de communication portée par l’Antenne.

22.06.2023 : lancement de la Plateforme socio-économique.

Contrats de rénovation urbaine

Gare de l'Ouest

Maison du Peuple

Le projet consiste à réaménager le site de l’ancienne Maison du Peuple (chaussée de Mons 423-427 et quai de l’Industrie 233) en un équipement d'intérêt collectif à vocation socio-culturelle et économique (+ 10 logements de qualité). La demande de permis d’urbanisme est en cours d’instruction. La commission de concertation a eu lieu le 23 mars 2023 et a remis un avis favorable avec quelques conditions, notamment l’installation d’une porte cochère en bois.

Gare de Cureghem

L’objectif est de convertir le bâtiment (situé entre le square Eric Vandervelde et la rue Emile Carpentier) en un équipement culturel. Les appels d’offres pour l’étanchéification de la toiture en-dessous des anciens quais et la réalisation de peintures artistiques sur les façades principales sont en cours d’élaboration.

Heyvaert-Poincaré

Parc de la Sennette

L'ambition est de relier la porte de Ninove au site des abattoirs avec un parc linéaire sur l'ancien tracé de la petite Senne. L'acte d'achat de la parcelle « Nanson-Citydev » a été signé. Bruxelles Environnement a obtenu un permis d'urbanisme pour l'aménagement des tronçons Liverpool-Mégissiers et Heyvaert-Chimiste. Les documents du marché pour ces travaux sont cours de conception.

Abords du pont Ropsy Chaudron

L'objectif du projet est d'améliorer la qualité de l'espace public qui jouxte le pont Ropsy Chaudron. Le permis d'urbanisme a été obtenu. L'appel d'offres pour les travaux est en préparation.

Politique de la Ville

PdV 2017-2020

Musée de la Résistance

Les travaux ont pris un important retard en raison d'imprévus de chantier, de mauvaises exécution de certains postes, des difficultés de coordination doublées d'un manque de personnel actif sur le chantier. Le retard est évalué à 150 jours. La fin du chantier est prévue pour début 2024. Le projet « Scénographie » financé par la PdV2 2021-2025 sera développé dans le courant du 1er semestre 2024. Ouverture du Musée prévue en septembre 2024.

Lavoir

Le projet de départ proposait l'acquisition d'un local ou d'un bâtiment. Il a par la suite été décidé de louer un espace au COOP pour y installer les activités. La PdV a subsidié les travaux d'aménagement qui ont nécessité un permis d'environnement et l'acquisition des machines pour un montant de 322.679,16 € en investissement. Le projet, inauguré le 28/04/2023, devrait cesser ses activités au 31/08/2023 (décision du 30/06/2023), suite à des problèmes de fonctionnement et de coût, en raison notamment de l'augmentation des prix de l'énergie. Sur avis de l'inspecteur régional, le projet fonctionnant avec des articles 60, ne s'est pas avéré rentable. Un liquidateur sera prochainement désigné.

PdV 2021-2025

Maison du Peuple

Le projet a débuté avec la programmation 2017-2020 de la PdV qui a payé les acquisitions du site et se poursuit avec son réaménagement via le CRU 3 et la PdV 2021-2025.

Le projet consiste à réaménager le site de l'ancienne Maison du Peuple (chaussée de Mons 423-427 et quai de l'Industrie 233) en un équipement d'intérêt collectif à vocation socio-culturelle et économique + 10 logements de qualité. La demande de permis d'urbanisme est en cours d'instruction. La maîtrise d'ouvrage a été déléguée à la société Anderlecht Moulart. La Commune a introduit une proposition de modification budgétaire, qui augmente les frais de personnel et de fonctionnement et diminue de 150.000 € les frais d'investissement.

Projet associé de l'Église Saint-François Xavier

L'église, classée, a été désacralisée et rachetée pour un euro symbolique. Le subside PdV 2021-2025 avait pour but d'aménager le lieu en un pôle culturel et sportif, mais vu les nouvelles estimations (13M €), la Commune a demandé de transférer ce subside pour la poursuite du projet « Musée de la résistance » (issu de la PdV 2017-2020) en tant que nouveau projet en PdV 2021-2025. La Région a approuvé cette modification de programme en décembre 2022. Le montant de 835.000 € servira au nouveau dossier de scénographie du Musée.

Contrats Écoles

Leonardo da Vinci

Coordinateur « École-Quartier »

En raison des conséquences de la crise sanitaire, le contrat du coordinateur du programme, a été prolongé jusqu'au 31/12/2023.

Actions menées

organisation d'un tournoi de mini-foot pour les enfants de moins de 12ans en collaboration avec le PCS et les associations du quartier ;

rencontres stratégiques sur la prévention et la propreté dans le quartier ;

le comité d'accompagnement a confirmé la réalisation du scénario incluant le parvis et le théâtre de verdure, pour l'activation duquel la Commune envisage une collaboration avec Escale du Nord et propose l'installation de Pierre de lune sur son territoire.

Marius Renard

A l'issue de la phase de diagnostic, un programme d'actions et d'investissement a été établi

Fiche 1

Le projet a pour objectif de réorienter le site scolaire vers la rue Deleers afin d'accroître la visibilité de l'école, de fournir aux élèves un environnement scolaire de qualité et d'améliorer le cadre de vie des habitants du quartier.

La mission du bureau d'études a débuté en novembre 2022 et une première phase participative avec les différents acteurs a été menée jusqu'en décembre 2022. Des études complémentaires ont été menées tout au long du 1er semestre 2023 et l'avant-projet a été présenté au Collège le 4 juillet. En raison de l'augmentation des coûts de construction, des pistes d'économie ont été avancées sans remettre en cause le travail accompli ni les fonctionnalités essentielles du projet. Afin de minimiser l'impact des retard survenus, une demande de prolongation d'un an sera soumise au pouvoir subsidiant et l'organisation de rencontres bilatérales avec différents organismes (pompiers, urbanisme, etc.) est envisagée durant les vacances annuelles et le mois de septembre 2023 avant le dépôt de la demande de permis cette année encore.

Fiche 2

Le Coordinateur école quartier a pour mission principale de créer des liens pérennes entre l'école et le quartier (en élargissant l'offre d'activités extrascolaires, en activant les différents espaces ouverts en dehors des heures scolaires, etc.).

Plusieurs activités dont une fête en début d'année et en fin d'année ont été organisées à cette fin avec des associations du quartier.

Fiches 3 et 4

"Réduction de la fracture numérique" et "Un pocket parc actif et partagé". Les ASBL La Ferme du Chaudron et Déclic ont été choisies pour répondre aux besoins spécifiés dans les fiches projet. Plusieurs rencontres de co-création avec divers acteurs ont été organisées. Malheureusement, en raison de la longueur des procédures de sélection et de mise en place des projets, les ateliers ne commenceront qu'en septembre 2023.

Fiche 5

Le projet a pour objectif d'établir une interface permanente entre l'école et l'AMO Sésame afin d'élargir les efforts de prévention auprès des élèves et de répondre à leurs besoins. L'objectif global est d'améliorer les relations sociales au sein de l'école et entre celle-ci et son environnement, notamment le quartier et les acteurs extrascolaires. Des discussions avec les jeunes, des visites et des rencontres avec les habitants du quartier sont organisées autour de thématiques telles que les discriminations, la compréhension de la culture de l'autre, le respect de son identité, ainsi que la promotion d'une culture commune, englobant le vivre et le faire ensemble.